



Rapport annuel révisé **CANDRIAM BONDS**

31 décembre 2024

01.01.2024 - 31.12.2024
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-30659



CANDRIAM BONDS

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	25
État des actifs nets au 31 décembre 2024	28
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024	36
Statistiques	44
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	51
CANDRIAM BONDS Capital Securities	51
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	55
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	58
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	61
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	64
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	68
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	75
CANDRIAM BONDS Euro	79
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	89
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	96
CANDRIAM BONDS Euro Government	107
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	112
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	117
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	124
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	130
CANDRIAM BONDS Global Government	134
CANDRIAM BONDS Global High Yield	139
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	143
CANDRIAM BONDS International	146
CANDRIAM BONDS Total Return	154
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	159
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	164
Autres notes aux états financiers	179
Informations supplémentaires non auditées	202
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	212



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Jean-Yves MALDAGUE
Managing Director
Candriam

Administrateurs

Annemarie ARENS
Independent Director

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Pascal DEQUENNE
Global Head of Operations
Candriam

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliataire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam – Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – Succursale française
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

La mise en œuvre des **opérations de prêt et emprunt de titres** est prise en charge par Candriam et/ou l'une de ses succursales et est partie déléguée à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Services financiers

- Au Grand-Duché du Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A.
69, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg

- En Belgique
Belfius Banque S.A.
11, Place Rogier
B-1210 Bruxelles

Agent Payeur en Autriche

Erste Bank AG
Graben 21,
A-1010 Vienne



Détails sur la SICAV

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié sur la convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toute Assemblée générale sont envoyés par courrier recommandé à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Ces avis sont également publiés dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée, si la législation de ces pays l'exige.

Les rapports aux actionnaires concernant l'exercice précédent et les résultats sont disponibles au siège social de la SICAV. L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Analyse du marché

L'année 2024 a été marquée par une bonne performance de cette classe d'actifs, grâce à des fondamentaux solides des banques et à une détérioration limitée de la qualité des actifs. Les indices Coco et EBSL ont progressé de 11,02 % et de 6,81 %, respectivement. Le premier semestre a été marqué par une inflation persistante. Les marchés anticipaient une baisse des taux de 90 points de base par la BCE et de 100 points de base par la Fed. À mesure que l'année avançait, l'inflation tenace a commencé à s'atténuer, d'abord en Europe, puis aux États-Unis, et les débats sur la divergence monétaire ont pesé sur la volatilité du crédit, car les marchés scrutaient les données dans l'attente d'une éventuelle surprise haussière. Dans l'ensemble, la volatilité des marchés a été exacerbée par l'instabilité politique et la faiblesse économique en Europe, ainsi que par les divergences monétaires entre l'Europe et les États-Unis. Après une reprise de l'inflation en mai, la BCE a effectué une première baisse de 25 points de base en juin, suivie de trois autres baisses de 25 points de base en septembre, octobre et décembre. Au deuxième semestre, la persistance des tensions sur le marché du travail aux États-Unis a retardé le cycle d'assouplissement. Mais cette situation a été rapidement contrebalancée par le ralentissement de l'inflation en juillet et par celui du marché du travail aux États-Unis, qui ont entraîné une remontée des taux des deux côtés de l'Atlantique. La Banque du Japon a surpris en relevant ses taux en août, ce qui a entraîné un élargissement des spreads de crédit, avant une rapide reprise. En septembre, la Fed a abaissé ses taux pour la première fois (de 50 points de base), tout en repoussant l'idée de baisses importantes et soutenues à l'avenir, puis les a à nouveau abaissés à deux reprises de 25 points de base en novembre et décembre. Par la suite, les taux d'intérêt ont augmenté tout au long de la courbe, car les marchés financiers ont réévalué la politique à court terme des banques centrales, encouragés par les données favorables publiées aux États-Unis, à savoir une inflation plus élevée, des dépenses soutenues et un marché du travail résistant. En Europe, la situation a continué de se détériorer, avec des avertissements sur les perspectives du secteur industriel et automobile et la prolongation de l'instabilité politique en France suite à la dissolution de l'Assemblée par le Président Macron. De l'autre côté de l'Atlantique, les élections américaines se sont soldées par une grande vague rouge, avec la victoire des Républicains et de Donald Trump à la Maison Blanche, ainsi qu'une majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. À la fin de l'année, les taux souverains sont restés volatils par rapport à leurs moyennes historiques, car les marchés s'interrogeaient sur la trajectoire de la politique monétaire des banques centrales.

Concernant les taux, les taux américains à 10 ans ont commencé l'année à 3,93 % et l'ont terminée à 4,57 % (+64 points de base), avec un pic à 4,68 % en avril. Le taux allemand à 10 ans a commencé l'année à 2,06 % et l'a terminée à 2,37 % (+31 points de base), avec un pic à 2,66 % en mai.

En termes d'émissions, c'est le marché AT1 qui a été le plus actif en septembre avec 13,5 milliards d'Euros (en équivalent) qui ont été bien absorbés, tandis que le mois de novembre aura été celui du marché T2, avec un total de 9,9 milliards d'Euros (en équivalent) émis au cours du mois. Cette année, environ 45 milliards d'Euros (en équivalent) ont été émis sous le format AT1 et 55 milliards d'Euros (en équivalent) sous le format Tier 2.

Nous tenons à souligner les obligations AT1 et Tier 2 remboursables par remboursement anticipé ont pour la plupart été effectivement remboursées à leur première date d'échéance ou ont fait l'objet d'une offre publique d'achat.

Fonds

Nous avons démarré l'année avec une légère sous-pondération en crédit, car le marché avait fortement rebondi fin 2023 et nous avons souhaité prendre des bénéfices sur certaines positions ou nous retirer d'une partie du marché que nous jugions surévaluée. Nous avons progressivement augmenté notre exposition au crédit en début d'année, tout en restant assez techniques, car le marché a poursuivi son rebond au sein d'une fourchette étroite.

Au début de l'été (à l'approche des élections françaises.), nous avons progressivement réduit notre exposition au crédit pour revenir à une position neutre. En septembre, nous avons augmenté notre exposition au crédit, mais nous n'avons participé que modérément à la vague d'émissions AT1 du mois, ce qui signifie que nous avons en fait commencé le mois d'octobre avec une exposition au crédit inférieure à celle de l'indice de référence. Nous souhaitons également maintenir un positionnement équilibré avant les élections américaines.

À partir de novembre, nous avons également pris quelques bénéfices en raison de la pression croissante sur la dette souveraine française et des turbulences politiques qui l'ont accompagnée, et plus généralement dans un contexte de compression des valorisations sur l'ensemble du capital.

Tout au long de l'année, nous avons privilégié les instruments AT1 (et notamment les obligations à court terme, ou encore les obligations à court terme et celles à taux révisable vers le bas situées au milieu de la courbe). En ce qui concerne les obligations Tier 2 des banques, nous nous sommes concentrés sur les structures remboursables par l'émetteur en raison du spread supplémentaire qu'elles offrent, alors que la plupart des champions nationaux ont remboursé leurs obligations Tier 2. Dans le secteur des assurances, nous avons progressivement pris des positions sur le marché RT1 naissant. Globalement, nous continuons à concentrer nos investissements sur les banques et les compagnies d'assurance qui ont affiché des fondamentaux solides sur le long terme.

Concernant la duration, nous avons commencé l'année avec une position sous-pondérée, jugeant que les investisseurs étaient peut-être trop optimistes quant aux baisses de taux d'intérêt à venir. Nous avons évolué dans une fourchette étroite pendant une grande partie de l'année, tout en adoptant une duration plus longue que l'indice de référence en fin d'année, anticipant de nouvelles baisses de taux.

Performance du fonds

Le fonds Candriam Bonds Capital Securities a enregistré une performance de +10,1 % (action I) sur l'année, soit environ 120 points de base (sur une base nette) de plus que son indice de référence (50 % ICE BofA Contingent Capital Index/50 % ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index).

La performance du fonds a été largement soutenue par la position longue que nous avons maintenue sur les instruments AT1 tout au long de l'année. En particulier, notre préférence pour les obligations à échéance courte a porté ses fruits, car plusieurs obligations ont bénéficié d'une bonne appréciation des prix l'exercice d'options de rachat ou à des opérations de gestion du passif (offres publiques d'achat). Par ailleurs, tant que la tendance au « rachat et refinancement » s'est maintenue au cours de l'année, le risque de prolongation des obligations à faible taux de réinitialisation tendait à diminuer.

Les titres Tier 2 des banques et des compagnies d'assurance ont également contribué à la surperformance du fonds, mais de manière plus modeste.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Capital Securities (suite)

Au niveau des titres individuels, Belfius et KBC ont largement contribué à la performance, notamment grâce à l'offre publique d'achat sur leurs obligations AT1, tandis que Barclays a bénéficié plus largement de l'appréciation du marché. En revanche, le fonds a été particulièrement pénalisé par sa sous-pondération marquée sur Allianz.

Perspectives du fonds

Comme d'habitude, nous anticipons une activité très soutenue des émetteurs sur les marchés primaires au cours du premier mois de l'année, dans toutes les structures de capital. En ce qui concerne les dettes subordonnées en particulier, les émetteurs pourraient profiter des valorisations comprimées pour se financer plus tôt dans l'année et ainsi refinancer les échéances à venir.

Nous avons conservé une marge de manœuvre pour de nouvelles émissions et nous pourrions progressivement augmenter le risque au sein du portefeuille, à condition que les nouvelles émissions apportent de la valeur ; nous restons très sélectifs dans nos investissements et nous privilégions les banques et les compagnies d'assurance qui ont affiché des fondamentaux solides sur le long terme.

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Analyse du marché

Pendant le premier semestre de l'année 2024, les marchés actions ont été soutenus par un environnement particulièrement favorable, avec la publication de données macroéconomiques confirmant une croissance économique solide et un ralentissement de l'inflation, et dans un contexte où les banques centrales se sont engagées dans leur cycle de baisse des taux (-25 points de base pour la BCE en mai).

Les marchés actions se sont retrouvés sous pression à partir de la mi-juillet, du fait de la décision surprise de la Banque du Japon de relever ses taux d'intérêt, et de la publication de données macroéconomiques américaines (PMI, emploi) ravivant les craintes de récession. En août, les principaux indices ont fortement rebondi, grâce à des données économiques américaines rassurantes et à un discours accommodant de Jerome Powell, qui laissait entrevoir une éventuelle baisse des taux. La reprise s'est confirmée en septembre, avec une baisse des taux de 50 points de base de la part de la Fed et l'annonce d'un plan de relance économique de grande ampleur en Chine. La victoire nette de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine a contribué au soutien des marchés actions américains en fin d'année, tandis que les marchés européens ont été pénalisés par les incertitudes politiques en France et en Allemagne.

Fonds

Sur l'année écoulée, le fonds a relevé la part des obligations convertibles chinoises au sein de son portefeuille, grâce à un marché primaire solide en Asie pour les émetteurs de qualité (Alibaba, JD.com, Ping AN, Anlian). Ces obligations convertibles, qui affichent des profils de crédit solides et une sensibilité modérée aux actions, semblent être les titres appropriés pour tirer avantage d'un rebond potentiel sur les marchés actions chinois, avec un faible risque de baisse.

Sur le plan sectoriel, les valeurs industrielles ont été revues à la baisse après la forte hausse enregistrée par Prysmian et Schneider, au profit du secteur de la consommation discrétionnaire (émetteurs chinois) et de l'immobilier, où les sociétés spécialisées dans les soins aux personnes âgées (Welltower, Ventas Realty) ont largement contribué à la performance.

Performance du fonds

Le compartiment Candriam Bonds Convertible Defensive a surperformé son indice de référence en 2024, grâce à la hausse des marchés actions et au resserrement des spreads de crédit. La performance a été très diversifiée entre les secteurs et les zones géographiques : l'industrie (Prysmian, Schneider), les services publics (Nextera Energy, Iberdrola), les télécommunications (Cellnex) ou encore les équipements technologiques (Xiaomi) ont tous contribué à des rendements positifs. En revanche, les secteurs des semi-conducteurs (STMicro) et des logiciels et services (Akamai Technologies) ont été un frein à la performance. Le fonds a également tiré profit d'un marché primaire très actif, principalement aux États-Unis et en Asie, qui a représenté au total près de 120 milliards d'USD sur l'année 2024.

Perspectives du fonds

L'environnement reste favorable à moyen terme aux marchés actions, grâce au dynamisme de l'activité économique américaine, au ralentissement de l'inflation et à la politique accommodante des banques centrales (même si à court terme, les incertitudes liées à la politique économique et commerciale représentent un risque pour la stabilité des marchés).

Le fonds maintient un positionnement relativement équilibré, avec une préférence pour le marché américain, plus sensible aux actions, et pour les émetteurs européens, pour des raisons de duration. Le marché primaire devrait rester aussi actif qu'en 2024 grâce à la vague de refinancements à venir en 2025 et 2026, et les valorisations obligataires devraient rester élevées grâce à une possible augmentation de la volatilité et à un intérêt renouvelé de la part des investisseurs pour cette classe d'actifs.

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Analyse du marché

En 2024, la classe d'actifs Global High Yield a enregistré une excellente performance, même si une fois encore, nous n'avons pas constaté de volatilité importante, car les politiques des banques centrales et les risques politiques sont restés omniprésents. L'année a en effet été ponctuée par les premières baisses de taux de la Réserve fédérale aux États-Unis et de la BCE en Europe, qui ont toutes deux assoupli fortement leur politique monétaire compte tenu de la baisse de l'inflation. Globalement, ces baisses sont restées légèrement inférieures aux attentes du marché (notamment pour la Fed) et les marchés de taux n'ont pas connu de répit significatif.

Le risque politique était élevé avec les élections américaines en toile de fond pendant tout le deuxième semestre, qui ont débouché sur la victoire de Donald Trump et sur l'obtention d'une majorité du Parti républicain à la Chambre des représentants et au Sénat. Dans le reste du monde, en Europe la dissolution du Parlement français par le Président Macron a plongé le pays dans une longue période d'instabilité, tandis que le gouvernement allemand décidait à son tour d'organiser de nouvelles élections en 2025.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Crédit Alpha (suite)

Les fondamentaux du marché High Yield sont restés solides sur l'ensemble de l'année, avec des taux de défaut modérés (en particulier en Europe) et une stabilisation des dégradations de notation (là encore sous l'impulsion de l'Europe), les « étoiles montantes » étant plus nombreuses que les « anges déchus ». Les marchés ont malgré tout dû faire face à quelques perturbations, lorsque certains émetteurs se sont retrouvés en difficulté (SFR et ATOS en Europe, Ardagh et Hertz aux États-Unis).

La saison des résultats a été dans l'ensemble satisfaisante, en particulier pour les émetteurs les mieux notés. Les valeurs techniques ont été très solides dans l'ensemble, tandis que l'offre est restée faible pour la troisième année consécutive, car les émetteurs continuent d'attendre la fin de la période de taux élevés pour revenir sur les marchés. Par ailleurs, les flux sont revenus sur les marchés High Yield aux États-Unis et en Europe (après deux ans d'absence), grâce à des investisseurs désireux de sécuriser un bon niveau de portage avant d'éventuelles baisses de taux.

Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +6,29%, les rendements chutant à 6,6% (contre 7%) au cours de l'année. Les spreads ont été volatils, atteignant 250 points de base en juillet (contre 316 points de base en début d'année), avant de remonter vers des niveaux extrêmement élevés d'environ 325 points de base en août, pour terminer l'année à 216 points de base.

Fonds

Au premier trimestre, nous avons continué à tirer parti de la vigueur du marché pour réaliser des prises de bénéfices sur certaines de nos positions longues (sur les hybrides d'entreprises comme sur les émetteurs HY). Nous avons tiré avantage de la vigueur du marché et des flux passifs qui proviennent des fonds arrivant à échéance pour prendre de nouvelles positions courtes à des niveaux très attractifs sur des émetteurs cycliques. Dans le cadre de notre stratégie Fundamental Long Short, nous continuons de privilégier la convexité, tant pour nos positions longues que courtes.

Sur le plan quantitatif, le marché européen des titres High Yield a surperformé le marché américain ; la plupart de nos opérations de change ont très bien performé et atteint leur objectif. Nous avons donc pris quelques bénéfices et réduit considérablement notre exposition aux opérations de change. Au cours du mois de février, nous avons profité de la reprise pour prendre quelques bénéfices sur nos positions quantitatives L/S, où les opérations de change ont enregistré de bonnes performances, et nous avons ajouté de nouvelles positions longues sur les CDS et les OTV afin de bénéficier de l'inversion de la courbe des taux en Europe. En mars, nous avons profité des annonces de restructuration (Intrum, Altice France, Aradagh) pour réaliser des bénéfices sur notre protection front-end sur le segment HY ; nous avons également pris des bénéfices sur notre position courte (Ardagh). Nous avons pris quelques positions de décompression dans les positions L/S quantitatives, car une partie du marché était surachetée (hybrides d'entreprises, risque senior non garanti).

Au cours du deuxième trimestre, nous avons mis à profit la faiblesse du marché pour ajouter de nouvelles positions longues au niveau de nos convictions les plus fortes (Teva, PurGym, MasMovil/Orange) à des niveaux attractifs, et nous avons renforcé notre exposition aux positions à court terme qui présentent une convexité positive en cas de refinancement anticipé. Nous avons pris des bénéfices sur certaines de nos positions longues (Teva, MasMovil/Orange) et avons ajouté de nouvelles positions sur le marché primaire dans des OTV qui offrent des rendements attractifs sans sensibilité aux taux d'intérêt. Nous avons décidé de profiter du portage pour vendre la plupart de nos positions longues sur des entreprises françaises (EDF, Picard) et de prendre de nouvelles positions courtes (Valeo, Bouygues, Loxam). Nous avons mis en place une position courte sur les OAT, et longue sur les Bunds allemands à 62 points de base et avons réalisé des bénéfices à hauteur de 79 points de base.

Au cours du troisième trimestre, nous avons commencé à prendre quelques bénéfices sur certaines de nos positions courtes qui ont très bien performé (Auchan et Avis) et nous avons pris de nouvelles positions courtes dans certains secteurs discrétionnaires où le pouvoir de fixation des prix est limité (distribution, compagnies aériennes). Nous avons également pris quelques bénéfices sur certaines de nos positions longues qui ont bien performé et dont la convexité devient moins attractive (Rosini, Assemblin), ainsi que sur certaines de nos positions courtes qui ont également très bien performé (Dollar General).

Au cours du dernier trimestre, dans le portefeuille L/S de base, nous avons profité de la faiblesse de Merlin pour réaliser des bénéfices sur nos positions courtes et avons encore renforcé nos positions courtes dans le secteur automobile ; par ailleurs, nous avons commencé à prendre des positions courtes dans le secteur de l'énergie. Dans le portefeuille L/S quantitatif, nous avons profité de la surperformance des obligations au comptant et de la sous-performance des instruments dérivés pour réaliser des bénéfices sur notre position de base Investment Grade en Euros. Dans le portefeuille L/S de base, nous avons profité de l'élargissement des spreads dans le secteur automobile pour réaliser des bénéfices sur la moitié de notre position courte sur Nissan, et nous avons entièrement couvert notre position courte sur ZFF. Sur le plan des positions longues, nous avons profité du marché primaire européen pour ajouter de nouvelles positions à des niveaux attractifs. Dans le portefeuille L/S quantitatif, l'activité a été très limitée, car nous avons identifié très peu de nouvelles opportunités. Notre position courte sur Nissan a été entièrement liquidée avant l'annonce des négociations en vue d'un rachat potentiel par Honda, et la position a été vendue à un niveau plus élevé que le spread d'entrée.

Performance du fonds

Le compartiment Candriam Bonds Credit Alpha a enregistré une performance de +5,1 % (part I EUR sans distribution) sur l'année, surpassant l'indice ESTR (3,8 %).

C'est principalement le panier L/S qui a contribué à la plus grande partie de la performance. En effet, ce sont nos positions longues sur des titres High Yield qui ont été à l'origine des rendements positifs. Nos positions longues dans des secteurs défensifs tels que l'emballage ont été récompensées : des titres tels que Crown et Canpack ont affiché une bonne performance. Dans le secteur de la santé, certaines positions longues Nidda Healthcare et Teva, par exemple) ont également enregistré de bons résultats. Enfin, sur le segment des télécommunications, des émetteurs tels que Vodafone et Cellnex ont également contribué aux rendements. Au sein d'un marché à haut rendement qui a globalement enregistré de bonnes performances tout au long de l'année, nos positions courtes ont affiché une performance stable. Sans surprise, le panier quantitatif long/court a également généré des rendements négligeables. En effet, alors que sur l'ensemble de l'année, la dispersion était faible et rare, les opportunités de transactions quantitatives L/S étaient peu nombreuses. Néanmoins, notre transaction d'arbitrage sur Carnival (position longue sur la dette de premier rang/position courte sur la dette senior non garantie) a dégagé une performance positive. Enfin, au niveau de notre panier tactique, les rendements ont été modérés. En effet, certaines positions courtes ont été compensées par nos positions longues sur les marchés croisés.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Credit Alpha (suite)

Perspectives du fonds

En raison d'une inflation structurellement plus élevée et du ralentissement de la croissance, nous estimons que les marchés du crédit sont entrés dans un nouveau paradigme caractérisé par une volatilité accrue, des taux de défaut plus élevés et une dispersion plus importante. Grâce à son approche sans contrainte des marchés obligataires et à ses deux moteurs de performance complémentaires, le compartiment Candriam Bonds Credit Alpha est en mesure de générer des rendements attractifs et non corrélés dans ce type d'environnement. À court terme, nous pensons que la stratégie de base L/S devrait bénéficier à la fois de la détérioration des perspectives de crédit concernant les valeurs cycliques et les sociétés fortement endettées du côté court, et des opportunités d'investissement attractives qu'offre l'amélioration des perspectives de crédit pour les positions longues. Dans le cadre de la stratégie quantitative L/S, nous pensons que la stratégie devrait continuer à bénéficier des courbes de crédit, des disparités entre devises et des dislocations de base de crédit, car nous prévoyons que le marché restera volatil.

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Analyse du marché

En 2024, la classe d'actifs Global High Yield a enregistré une excellente performance, même si une fois encore, nous n'avons pas constaté de volatilité importante, car les politiques des banques centrales et les risques politiques sont restés omniprésents. L'année a en effet été ponctuée par les premières baisses de taux de la Réserve fédérale aux États-Unis et de la BCE en Europe, qui ont toutes deux assoupli fortement leur politique monétaire compte tenu de la baisse de l'inflation. Globalement, ces baisses sont restées légèrement inférieures aux attentes du marché (notamment pour la Fed) et les marchés de taux n'ont pas connu de répit significatif. Le risque politique était élevé avec les élections américaines en toile de fond pendant tout le deuxième semestre, qui ont débouché sur la victoire de Donald Trump et sur l'obtention d'une majorité du Parti républicain à la Chambre des représentants et au Sénat. Dans le reste du monde, en Europe la dissolution du Parlement français par le Président Macron a plongé le pays dans une longue période d'instabilité, tandis que le gouvernement allemand décidait à son tour d'organiser de nouvelles élections en 2025. Les fondamentaux du marché High Yield sont restés solides sur l'ensemble de l'année, avec des taux de défaut modérés (en particulier en Europe) et une stabilisation des dégradations de notation (là encore sous l'impulsion de l'Europe), les « étoiles montantes » étant plus nombreuses que les « anges déchus ». Les marchés ont malgré tout dû faire face à quelques perturbations, lorsque certains émetteurs se sont retrouvés en difficulté (SFR et ATOS en Europe, Ardagh et Hertz aux États-Unis). La saison des résultats a été dans l'ensemble satisfaisante, en particulier pour les émetteurs les mieux notés. Les valeurs techniques ont été très solides dans l'ensemble, tandis que l'offre est restée faible pour la troisième année consécutive, car les émetteurs continuent d'attendre la fin de la période de taux élevés pour revenir sur les marchés. Par ailleurs, les flux sont revenus sur les marchés High Yield aux États-Unis et en Europe (après deux ans d'absence), grâce à des investisseurs désireux de sécuriser un bon niveau de portage avant d'éventuelles baisses de taux. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +6,29%, les rendements chutant à 6,6% (contre 7%) au cours de l'année. Les spreads ont été volatils, atteignant 250 points de base en juillet (contre 316 points de base en début d'année), avant de remonter vers des niveaux extrêmement élevés d'environ 325 points de base en août, pour terminer l'année à 216 points de base.

Fonds

Au cours du premier trimestre, nous avons acheté des titres BB High Yield arrivant à échéance avant 2028, cotés à moins de 100 % de leur valeur nominale, qui offrent une protection en cas de dégradation de la notation. Nous avons pris des bénéfices / réduit la partie opportuniste sur les titres BB High Yield qui offrent un rendement inférieur à l'indice Ester et un potentiel de hausse limité après la reprise, en faveur de titres offrant des rendements d'environ 4,5 %. Nous avons également renforcé notre allocation dans les émetteurs Rising Stars, dont la probabilité d'être déclassés en Investment Grade augmente. Au deuxième trimestre, nous avons pris des bénéfices sur les positions d'arbitrage sur Auchan et ajouté quelques couvertures sur l'indice IBOXXMJA, afin de protéger le fonds contre les tensions du marché et contre l'abaissement de la notation du groupe Altice. Vers la fin du trimestre, suite à l'annonce surprise de la dissolution de l'Assemblée nationale en France, nous avons réduit notre exposition (de 20 % à près de 5 % des actifs) aux valeurs françaises dont l'activité est majoritairement domestique, et qui pourraient être affectées par le manque de visibilité des perspectives économiques et budgétaires. Au troisième trimestre, nous avons remplacé une partie de notre couverture HY via l'IBOXXMJA par une position courte sur le crédit via le XOVER. Au dernier trimestre, nous avons pris des bénéfices sur notre exposition au crédit à durée longue, car les spreads de crédit se sont resserrés sur les obligations qui offrent des rendements compris entre 3,5 % et 4 %, au profit d'émissions primaires offrant des rendements compris entre 4 % et 5,25 %. Nous avons considérablement réduit l'exposition de la partie consacrée à la couverture de crédit, qui est passée en octobre à 5 % (contre 18 %). En décembre, nous avons profité de la vigueur du marché pour prendre quelques bénéfices et réduire notre exposition longue dans le panier opportuniste (exposition nette de 18,8 % contre 21,2 % fin novembre), car les valorisations deviennent de plus en plus élevées et nous anticipons le fait que les valeurs techniques soient moins favorables pendant la deuxième moitié du mois de janvier.

Performance du fonds

Le compartiment Candriam Bonds Credit Opportunities a enregistré une performance de +4,9 % (action de capitalisation en EUR de catégorie I) sur l'année, supérieure à celle de l'indice ESTR (3,8 %).

Les compartiments à courte durée et opportunistes ont contribué (pratiquement à parts égales) à la performance annuelle. La portion à courte durée a bénéficié de la présence de titres de grande qualité (James Hardie, Progroup, Darling) qui ont généré des rendements positifs élevés sur l'année. Ce compartiment a continué à bénéficier d'un environnement favorable en matière de portage grâce à la baisse du taux Ester et au refinancement anticipé de nombreuses entreprises. En ciblant les obligations négociées sous leur valeur nominale, la prime d'émission offerte pour le remboursement a constitué une source de valeur ajoutée. Dans le panier opportuniste, la partie longue durée a enregistré une performance positive ; les titres des secteurs de l'emballage (Crown) et des télécommunications (Massmovil, Iliad) ont contribué à la performance. Par ailleurs, des titres tels que Ashland et SNF (chimie) ont également généré de bons rendements. En revanche, la couverture de crédit a été une source de performance légèrement décevante, car nos couvertures sur l'IBOXXMJA (et dans une moindre mesure sur le XOVER) ont souffert dans un contexte de marché en forte progression au cours de l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities (suite)

Perspectives du fonds

Nous pensons que, compte tenu de la hausse structurelle de l'inflation et du ralentissement de la croissance, les marchés du crédit sont entrés dans un nouveau paradigme marqué par une volatilité accrue, des taux de défaut en hausse et une dispersion plus importante. Alors que les spreads restent peu attractifs par rapport à leurs niveaux historiques, les marchés High Yield offrent des rendements relativement attractifs avec une duration généralement plus courte. Dans cet environnement, nous pensons qu'il est crucial de rester sélectifs et de privilégier les opportunités d'alpha. Les fusions-acquisitions, l'abaissement de la réglementation aux États-Unis et la politique monétaire accommodante devraient favoriser la croissance du marché du crédit en 2025, contribuant ainsi à rééquilibrer l'offre et la demande. Le compartiment Credit Opportunities est bien positionné pour tirer parti à la fois des obligations à court terme, qui offrent des rendements attractifs et un potentiel de hausse en cas de refinancement anticipé, et des opportunités d'alpha dans le panier opportuniste, fruit d'une dispersion et d'une volatilité accrues.

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Analyse du marché

L'année aura été marquée par une sous-estimation récurrente de la résilience de l'économie américaine. Les attentes d'une baisse agressive du taux des fonds fédéraux ont donc été déçues. Les marchés actions ont bénéficié de cette situation partout dans le monde, et les États-Unis ont surperformé : le S&P a affiché +25,5%, le Nasdaq +30,8%, le DAX +18,9 %, le Nikkei +21,2 % et le Hange Seng +22,8 %, après l'annonce par la Chine d'un plan de relance en faveur du marché boursier. L'indice MSCI EM, quant à lui, a sous-performé, mais a tout de même enregistré une performance positive (+8,3 %).

Le marché des bons du Trésor américain s'est comporté de manière très différente : les rendements des obligations à 2 et 10 ans ont commencé l'année à 4,25 % et 3,88 %, respectivement, pour terminer à 4,24 % et 4,57 %. Cette pentification de plus de 70 points de base de la courbe américaine a entraîné des rendements nuls sur le début de la courbe, de -3,7 % sur la partie à 10 ans et de -11 % sur le segment à 30 ans. Il en a résulté une remontée du dollar américain, avec une hausse (+7 %) de l'indice DXY et une baisse (-7 %) des devises émergentes. Pour les titres à revenu fixe en devises locales des marchés émergents, l'année a été mitigée : en effet, la sous-performance en fin d'année a en grande partie neutralisé les gains réalisés plus tôt grâce à la duration. Les rendements globaux en devises locales ont été de -0,3 %, mais le portage est resté positif, à 5,6 %.

Fonds

Tout au long de l'année, le fonds a sous-pondéré de manière assez importante les marchés des changes et des titres à revenu fixe en Chine et en Malaisie, ce qui a permis de financer des positions sur d'autres marchés offrant des rendements réels prévisionnels plus élevés. Parmi ces derniers figurent des positions en Amérique latine, en Hongrie et en Afrique du Sud, bien que les niveaux d'exposition aient varié au cours de l'année. Au premier semestre 2024, la duration du Brésil et de la Hongrie a constitué une exposition clé, et un nombre restreint d'instruments en devises fortes a contribué à générer des rendements de portage et de duration. En Afrique du Sud, nous avons augmenté notre exposition aux devises et aux taux d'intérêt à l'approche des élections de mai 2024, après une sous-pondération initiale. Il s'agissait d'une opération de base en obligations et devises pour le fonds, favorisée par des fondamentaux positifs. Au deuxième semestre 2024, le fonds a réduit son exposition aux marchés des devises et des taux d'intérêt d'Europe de l'Est (moins rémunérateurs) et a transféré une partie de celle-ci vers l'Amérique latine. Dans le premier cas, les baisses de taux semblaient largement anticipées, contrairement au second cas, et la décision du fonds visait à générer des rendements excédentaires sur les obligations. Après les élections américaines, le fonds a réintroduit une certaine exposition en Europe de l'Est, car la victoire de Donald Trump a renforcé la probabilité d'un ralentissement de la croissance européenne et donc relancé la dynamique de baisse des taux en Europe.

Le fonds a réduit son exposition au Brésil, car les inquiétudes croissantes sur la viabilité budgétaire ont pesé sur les marchés des devises et des taux d'intérêt. Les marchés ont continué d'investir dans diverses valeurs idiosyncrasiques qui affichent en règle générale un bêta de marché inférieur et un bon portage, telles que la Turquie, l'Inde, l'Égypte et le Nigeria. En Turquie, le fonds a légèrement accru son exposition à court terme.

Performance du fonds

Pendant l'année 2024, le rendement du fonds s'est établi à -2,84 %, sous-performant l'indice de référence de 46 points de base.

Sur le marché des changes, la surperformance s'est élevée à 34 points de base. Côté positif, cette performance a été favorisée par des sous-pondérations structurelles au Chili (+40 points de base) et par une surpondération moyenne au Brésil (+21 points de base). Les surpondérations au Mexique (-21 points de base) et en Thaïlande (-21 points de base) pendant la plus grande partie de l'année ont constitué des freins relatifs.

Le portage a contribué de manière positive et régulière à la performance du fonds, à hauteur de 92 points de base. La surpondération en République dominicaine a largement contribué à la performance (+25 points de base), ainsi qu'en Inde (+13 points de base). Les sous-pondérations importantes en Malaisie (-25 points de base) et en Chine (-21 points de base) ont été des freins à la performance.

Du côté des obligations, les mouvements de la courbe des taux et l'impact des spread ont pesé à hauteur de 61 points de base au total. Les principales contributions ont été les surpondérations en Afrique du Sud (+20 points de base) et en Turquie (+9 points de base), mais elles ont été contrebalancées par des sous-performances : forte sous-pondération en Chine (-56 points de base) et surpondération au Brésil (-35 points de base), notamment.

Perspectives du fonds

En 2025, les actifs en devises locales des marchés émergents devraient générer un rendement total de l'ordre de 7 à 8 %. Le principal moteur devrait être le portage, car les rendements globaux restent attractifs par rapport à l'historique. Les rendements obligataires devraient également être légèrement positifs, car certains marchés disposent encore d'une marge de manœuvre pour baisser leurs taux. En revanche, les rendements en devises pourraient être négatifs en cas de vigueur soutenue du dollar américain.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies (suite)

Les mesures protectionnistes prises par Donald Trump vis-à-vis de ses partenaires commerciaux devraient ralentir les flux de capitaux vers les marchés émergents. Cela risque de peser sur la croissance des pays concernés, ce qui pourrait inciter certaines banques centrales des marchés émergents à baisser encore plus leurs taux directeurs et donner lieu à des rendements obligataires supplémentaires. Mais la vigueur soutenue du dollar américain, qui pourrait se traduire par de nouvelles surprises positives en termes de croissance aux États-Unis, devrait empêcher les baisses de taux importantes sur la plupart des marchés. Les devises des marchés émergents sont également vulnérables dans un contexte de droits de douane, de risques géopolitiques et de poursuite de l'exceptionnalisme en matière de croissance du dollar américain.

Le fonds prévoit de maintenir une position prudente sur les devises des marchés émergents, mais devrait conserver une surpondération sélective sur les principaux marchés obligataires qui pourraient bénéficier de baisses des taux directeurs ou d'une prime de risque importante. Par ailleurs, le fonds conservera son exposition à certains marchés obligataires spécifiques, caractérisés par des marchés de change semi-contrôlés et par un bon portage (l'Inde ou la République dominicaine, par exemple). Mais face à la forte volatilité qui se profile, le fonds devra avant tout faire preuve d'agilité.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Analyse du marché

L'année aura été marquée par une sous-estimation répétée de la résilience de l'économie américaine. Les attentes de baisses agressives des taux des fonds fédéraux ont donc été déçues. Cette dynamique a profité aux marchés actions mondiaux et les États-Unis ont surperformé : le S&P 500 a gagné +25,52 %, le Nasdaq a progressé de +30,77 %, le DAX allemand a grimpé de +18,85 %, le Nikkei japonais a augmenté de +21,27 % et le Hang Seng de Hong Kong a bondi de +22,79 %, porté par un plan de relance chinois. Simultanément, l'indice MSCI Emerging Markets (EM), plus large, a sous-performé, mais a tout de même enregistré un rendement positif (+8,26 %).

En revanche, le marché des bons du Trésor américain a suivi une trajectoire très différente. Les rendements à 2 ans et à 10 ans ont commencé l'année à 4,25 % et 3,88 %, respectivement, et l'ont terminée à 4,24 % et 4,57 %. Cette pentification de la courbe des taux de plus de 70 points de base a entraîné des rendements proches de zéro pour les échéances courtes, de -3,67 % pour les échéances à 10 ans et de -11 % pour les échéances à 30 ans. La pentification a contribué à une remontée du dollar américain, l'indice DXY progressant de +7,06 %, tandis que les devises des marchés émergents reculaient à hauteur de -6,99 %.

La performance des obligations souveraines des marchés émergents a été entraînée par le segment en difficulté, car la partie High Yield (HY) de l'indice de référence a affiché un rendement de +13 %, tandis que la composante investment grade (IG), sensible aux taux d'intérêt, n'a contribué qu'à hauteur de +0,32 % au rendement global de +6,54 %. Les obligations d'entreprises des marchés émergents ont surperformé les obligations souveraines, enregistrant un rendement global de +7,63 %, avec des contributions plus équilibrées des segments IG (+4,93 %) et HY (+11,67 %).

Fonds

Les principaux pays qui ont été ajoutés pendant l'année sont le Mexique, Oman, la Turquie et l'Égypte. Le fonds a également été actif en Côte d'Ivoire, au Salvador, en Angola et au Nigeria, où il a pris des positions nettes importantes au cours de l'année. Le fonds a réduit son exposition à la Roumanie dans le courant de l'été ; il a été particulièrement actif sur cette position au quatrième trimestre, pendant les élections roumaines. Des baisses nettes de l'exposition ont également eu lieu en Europe de l'Est du fait de l'affaiblissement de l'économie européenne.

Performance des fonds

Le fonds a surperformé son indice de référence de +66 points de base en 2024, avec un rendement net de +7,24 %. La surpondération du fonds en Égypte (+22 points de base), au Venezuela (+18 points de base) et au Ghana (+18 points de base) a contribué aux rendements excédentaires. Les positions qui ont été un frein à la performance sont celles de la Colombie (-21 points de base), du Sénégal (-8 points de base) et de la Turquie (-4 points de base).

En fin d'année, le fonds affichait une durée de 6,94 ans, soit longue de 0,52 an, en baisse de 0,57 an par rapport au trimestre précédent. La durée du spread du fonds était de 6,19 ans, ce qui se traduit par une durée relative du spread de -0,16 an, en baisse de 0,55 an par rapport au trimestre précédent. De manière tactique, le fonds a ajouté 10 % de positions à bêta élevé en octobre et novembre. La surpondération des titres High Yield est restée concentrée au niveau du segment BB. En fin de trimestre, le rendement du portefeuille était de 6,7 %, contre 7,05 % pour l'indice de référence.

Perspectives des fonds

L'environnement macroéconomique mondial devrait rester favorable au renforcement du dollar américain grâce à la bonne tenue de l'économie américaine, stimulée par les réductions d'impôts, la déréglementation et les droits de douane envisagés par l'Administration Trump. En revanche, pour le reste du monde, cette nouvelle présidence constitue une source potentielle de volatilité, avec le risque d'un relèvement des droits de douane et d'une escalade des tensions commerciales. Les fondamentaux plus solides de nombreux pays émergents et le taux de défaut très faible prévu nous incitent pourtant à l'optimisme, car la croissance mondiale semble être stabilisée et plusieurs pays devraient afficher une croissance plus rapide qu'en 2024, suffisante pour absorber les chocs extérieurs.

Au vu des mesures d'assainissement budgétaire envisagées dans plusieurs pays, les besoins de financement devraient globalement reculer, mais comme les besoins nets de financement libellés en devises fortes sont assez faibles, la majeure partie des émissions servant à couvrir les déficits budgétaires devrait être libellée en devises locales.

Les rendements absolus de 7,6 % sur les devises fortes ont atteint attractivité historique ; nous prévoyons donc une stabilisation des flux du fonds en 2025. Les spreads globaux se situent dans la partie la plus étroite du spectre et ne devraient pas connaître de compression sensible à partir de maintenant, même si leur niveau élevé est justifié par nos prévisions de taux de défaut très bas et d'émissions nettes très faibles en 2025. En supposant des rendements des bons du Trésor américain à 10 ans entre 4,75 % et 5 % et des spreads des marchés émergents compris entre 330 et 360 points de base, les rendements de la classe d'actifs EMD HC devraient se situer entre 4 % et 7 % environ pour les 12 prochains mois.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Analyse du marché

Globalement, les actifs risqués ont pour la plupart affiché une performance élevée l'année dernière. Les données économiques américaines, toujours solides, ont en général surpris à la hausse et ont entraîné une réévaluation de la probabilité d'une baisse des taux par la Fed. Par ailleurs, l'année dernière s'est caractérisée par de nombreuses élections qui ont provoqué une certaine volatilité, mais sans entraîner de perturbations majeures.

Dans ces conditions, les marchés actions ont affiché à l'échelle mondiale une très bonne performance (S&P 500 +23 %, Nasdaq +28 %, DAX +19 %). Le marché des bons du Trésor américain a enregistré une importante pentification baissière de la courbe des taux, avec un élargissement des titres longs de plus de 70 points de base sur l'année. Les fluctuations des bons du Trésor ont favorisé une forte appréciation du dollar américain, avec un indice DXY en hausse de 7 %.

Sur le segment des entreprises des marchés émergents, les rendements annuels sont restés élevés à 7,6 %, principalement portés par les titres HY (+11,6 %), tandis que les titres IG ont sous-performé (+4,93 %). Le segment des entreprises des marchés émergents a nettement surperformé le segment des titres IG américains (+1,09 %) et n'a que légèrement sous-performé le segment des titres HY américains (+8,19 %).

Fonds

Nous avons démarré l'année avec une surpondération en duration et en titres High Yield notés BB et B. A l'échelle régionale, les principales surpondérations du fonds portaient sur l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique, une situation qui n'a pas changé.

La stratégie était prudente, car les spreads de crédit sont restés globalement serrés tout au long de l'année par rapport aux moyennes à long terme, et les risques potentiels pour les marchés émergents étaient élevés du fait des élections et de la situation géopolitique au début de l'année.

En Asie, nous avons maintenu notre sous-pondération, motivée en grande partie par notre prudence à l'égard de la Chine. En Amérique latine, nous avons privilégié le Mexique, le Brésil et le Chili pendant toute l'année, même si nous avons réduit notre exposition aux titres mexicains les plus exposés aux fluctuations des devises locales vers le milieu de l'année. Dans la zone CEEMEA, nous avons privilégié les entreprises turques et nous avons augmenté notre exposition à ce marché 'tant sur le marché primaire que secondaire). Nous avons également surpondéré les entreprises des Émirats Arabes Unis, où la croissance économique est toujours très forte, notamment dans le secteur immobilier.

Pendant l'année, nous avons aussi réduit progressivement le risque au sein du portefeuille en cédant des titres notés BB et B qui se négociaient à des spreads serrés. Enfin, nous avons ramené la duration du fonds à un niveau neutre par rapport à l'indice de référence, en prévision de la volatilité des marchés obligataires après les élections présidentielles américaines.

Performance du fonds

Sur l'année 2024, le fonds a généré un rendement de +5,99 %, soit 157 points de base en dessous de l'indice de référence, en termes bruts.

La performance relative a été pénalisée par la surpondération de la duration du fonds et par les restrictions en matière de notation et de critères ESG. Les variations de la courbe des taux ont entraîné une performance relative de -39 points de base. Le fonds s'est également vu interdire l'exposition à certains des pays les plus performants, ce qui s'est soldé par un rendement relatif négatif : Argentine (-29 points de base), Macao (-31 points de base) et Ukraine (-15 points de base). Sur une note plus positive, nos positions aux Émirats Arabes Unis (+36 points de base), au Nigeria (+19 points de base), au Chili (+13 points de base) et en République tchèque (+10 points de base) ont contribué positivement.

Perspectives du fonds

Fin décembre, les valorisations de l'indice de référence Corporate EMBI Broad Diversified s'établissaient à 91 points de base et 104 points de base dans les spreads moyens à 3 et 5 ans, respectivement. S'établissant à 241 pb fin décembre, nous pensons que les obligations d'entreprises des marchés émergents sont bien valorisées, mais nous notons la notation moyenne BBB- de l'indice de référence et la durée relativement courte de 4,2 ans de cette classe d'actifs. Nous pensons que les entreprises des marchés émergents continuent d'afficher des fondamentaux solides et des bilans résilients. Nous observons également des niveaux modérés d'échéances à venir, la plupart d'entre elles concentrées en Asie. Nous sommes convaincus que les cas de défaut devraient rester limités et que le taux global de défaut pour l'année prochaine se situera entre 2 et 3 %. Avec un portage actuel sur l'indice de 7,06 %, nous pensons que les investisseurs pourraient réaliser des rendements bruts élevés (5 à 8 %) sur une période de 12 mois, en fonction de l'évolution des taux des bons du Trésor et des spreads.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro

Analyse du marché

En 2024, le marché obligataire a été marqué par une tendance générale à la hausse des rendements, avec des nuances notables selon les zones géographiques, en raison de divergences de croissance économique, d'inflation prévue, de mesures prises par les banques centrales et d'évolution du moral des investisseurs. Alors que les obligations d'État ont vu leurs rendements augmenter (aussi bien aux États-Unis qu'en Europe), cette hausse a été plus marquée aux États-Unis que dans la zone Euro (Bonds du Trésor américain à 10 ans, +70 points de base et Bunds allemands, +35 points de base). Aux États-Unis, la hausse des rendements a reflété la résurgence des perspectives inflationnistes et les anticipations du marché concernant les changements budgétaires liés à l'élection présidentielle américaine. De plus, l'approche prudente de la Réserve fédérale américaine en matière de baisse des taux et la normalisation graduelle de sa politique monétaire ont également contribué à la hausse des rendements. Dans la zone Euro, la hausse des rendements a été plus modeste, essentiellement en raison de pressions inflationnistes plutôt contenues et des difficultés économiques qui perdurent. Les tensions géopolitiques (en particulier au Moyen-Orient et en France) ont accru la volatilité des marchés, surtout pour les actifs plus risqués. Pendant l'été, le marché a connu un bref recul, provoqué par des données économiques plus mitigées et par la hausse surprise des taux décidée par la Banque du Japon, qui a conduit à un dénouement des opérations de portage sur le yen. Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle. Les marchés du crédit ont enregistré un resserrement des spreads sur les segments Investment Grade et High Yield, tandis que les marchés européens ont surperformé. Les spreads de crédit Investment Grade ont été encore favorisés par des fondamentaux sains et par la forte demande des investisseurs. Les résultats des entreprises au cours de l'année ont nettement dépassé les attentes, même si les marchés ont parfois été surpris par les ajustements des orientations, par la diminution des marges et par les inquiétudes quant à une éventuelle baisse des achats des consommateurs réduisant en raison d'une augmentation des coûts. Sur le marché des changes, le dollar américain s'est renforcé face à l'euro, pendant que le yen s'affaiblissait face au dollar américain.

Fonds

Tout au long de l'année, nous avons géré activement notre exposition à la duration, tirant avantage de la volatilité des taux. Simultanément, nous avons maintenu une pentification structurelle (sur la partie 10-30 de la courbe), car nous nous attendions à ce que les banques centrales commencent à baisser les taux d'intérêt. Au niveau des pays, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la France (avec une sous-pondération pendant l'année, estimant que les valorisations étaient trop tendues dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire élevé) Nous avons maintenu une position optimiste sur l'Espagne, étant donné la dynamique budgétaire et économique du pays par rapport aux principaux pays de la zone. En ce qui concerne les obligations souveraines périphériques, nous avons commencé à surpondérer dans certains pays d'Europe de l'Est tels que la Slovaquie, la Slovénie, la Croatie et la Roumanie.

Au niveau du crédit, le fonds a surpondéré le crédit tout au long de l'année, principalement dans les obligations européennes de qualité « Investment Grade » ; nous avons toutefois réduit cette surpondération après les élections américaines.

Performance du fonds

Le fonds a généré une performance nette de 2,46% en 2024, sous-performant son indice de référence de 7 points de base.

Les principaux facteurs ayant contribué à la performance du fonds ont été les suivants :

- La surpondération des crédits IG (+/- 15 points de base résultant de la variation des spreads)
- La surpondération des obligations SSA et pays périphériques (+/- 10 points de base résultant de la variation des spreads)
- L'effet de duration (± 5 points de base)

Les principaux freins ont été les suivants :

- L'effet de la courbe de rendement (± 10 points de base par rapport à une « refonte »)

Notre positionnement en faveur de la pentification a produit des résultats plus mitigés.

Perspectives du fonds

Les marchés obligataires mondiaux ont terminé l'année dans un contexte plus difficile, car la Réserve fédérale américaine a de nouveau recentré son attention sur l'inflation plutôt que sur les risques de ralentissement de la croissance, et les politiques de Donald Trump pourraient relancer l'inflation, notamment aux États-Unis. Au début de l'année, nous pourrions constater l'impact des mesures concrètes prises par la nouvelle Administration Trump sur les marchés financiers. Cela pourrait se traduire par une volatilité élevée, ce qui devrait bénéficier aux fonds gérés activement et qui offrent un large éventail d'opportunités d'investissement. Nous restons optimistes vis-à-vis des taux en Euros, car la BCE va poursuivre son cycle d'assouplissement dans un contexte de croissance faible et de désinflation. Pour ce qui est du marché du crédit, nous restons optimistes vis-à-vis des titres Investment Grade, car les fondamentaux sont solides et cette classe d'actifs fait toujours l'objet d'un fort engouement. Nous privilégions néanmoins clairement les actifs liquides de qualité, tout en restant sélectifs dans nos investissements.

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Analyse du marché

Tout au long de l'année, les marchés du crédit ont connu un rebond. Les spreads Investment Grade se sont resserrés, passant de 142 points de base en début d'année à 102 points de base en fin d'année.

Cette année a été ponctuée de périodes de volatilité induites par les politiques des banques centrales et par les risques politiques omniprésents. La Fed et la BCE ont fortement baissé leurs taux dans un contexte d'inflation en baisse. Globalement, ces baisses ont été inférieures aux attentes du marché (en particulier en ce qui concerne la Fed). Les taux du marché n'ont donc pas beaucoup augmenté et les taux européens ont terminé l'année à des niveaux relativement élevés.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro Corporate (suite)

Les risques politiques portaient principalement sur les élections américaines, qui ont occupé une place prépondérante au deuxième semestre et qui ont débouché sur la victoire des Républicains : ils ont remporté la Maison Blanche (avec l'élection de Donald Trump), le Sénat et la Chambre des représentants. En Europe, la dissolution du gouvernement français par le Président Macron a créé une certaine instabilité, tandis que le gouvernement allemand décidait d'organiser de nouvelles élections en 2025. Les fondamentaux du marché du crédit Investment Grade sont restés solides tout au long de l'année. Les marchés du crédit ont bénéficié d'un appui technique important, avec des flux élevés sur le segment Investment Grade et une offre nette sur le marché primaire, qui a été bien absorbée.

Fonds

Au deuxième trimestre, à son plus haut niveau (122 points de base), nous avons renforcé notre position et réalisé quelques gains de crédit grâce à une exposition accrue aux entreprises françaises présentes à l'international (Air France, EDF, etc.). Tout au long du trimestre, le fonds a conservé une surpondération sur les durations courtes dans les secteurs de la banque, de l'immobilier, de l'automobile et des voyages et loisirs, mais cette exposition a été progressivement réduite au fil du temps. Au troisième trimestre, nous avons maintenu notre neutralité sur la durée et avons tiré parti de la pentification des taux, ainsi que de nos positions longues sur les échéances à 2 ans et courtes sur les échéances à 10 ans. Nous avons toutefois conservé notre surpondération du crédit. Au dernier trimestre, nous avons jugé que les taux avaient augmenté trop rapidement en décembre et avons donc décidé d'allonger la durée en vue de la réouverture en janvier. Nous avons aussi décidé d'augmenter l'exposition au crédit, compte tenu du potentiel de reprise de l'activité primaire. À notre avis, le secteur bancaire offre un profil risque/rendement intéressant. Nous avons donc réduit notre exposition à certains des secteurs les plus cycliques, tels que les voyages ou l'automobile.

Performance du fonds

Le compartiment Candriam Bonds Euro Corporate a enregistré une performance de +4,9 % (action de capitalisation en EUR de catégorie I) sur l'année, supérieure à celle de l'indice Iboxx (4,5 %). Cette surperformance est principalement due à la surpondération des instruments à échéance courte, pour lesquels une stratégie de portage à court terme a contribué positivement aux rendements. De plus, la surpondération du fonds dans les dettes subordonnées des secteurs financier et non financier a été une source importante de surperformance. L'exposition aux titres High Yield (hybrides) a également favorisé les rendements, grâce à la dynamique favorable du rapport risque/rendement sur le marché. En revanche, la sous-pondération du fonds dans certains secteurs (notamment dans les services publics et dans l'énergie) a pesé sur la performance globale, car ces secteurs ont connu une relative vigueur pendant cette période. Malgré ces vents contraires, le positionnement stratégique dans des actifs sensibles au crédit et à la durée a permis au fonds de dégager des rendements supérieurs à son indice de référence, et la gestion active de la durée a elle aussi contribué à la performance.

Perspectives du fonds

Nous pensons que, compte tenu de la hausse structurelle de l'inflation et du ralentissement de la croissance, les marchés du crédit sont entrés dans un nouveau paradigme marqué par une volatilité accrue, des taux de défaut en hausse et une dispersion plus importante. Le marché est encore plus propice aux spreads de crédit après les élections américaines, en particulier sur le marché IG. Nous avons décidé d'augmenter notre exposition au crédit, malgré quelques prises de bénéfices tactiques sur des titres à bêta élevé et dans certains secteurs cycliques. Nous continuons de privilégier le marché primaire pour trouver des opportunités intéressantes au regard du risque, mais le marché secondaire offre également de belles perspectives.

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Analyse du marché

Alors qu'au cours du premier semestre, les marchés obligataires en Euros ont enregistré des performances négatives, les rendements ayant augmenté, le deuxième semestre a été meilleur, ce qui a contribué à des performances globalement positives sur l'année. Les données économiques (aux États-Unis en particulier) ont fait preuve d'une bien meilleure résilience en début d'année. En effet, les banques centrales aux États-Unis et en Europe ont indiqué qu'elles souhaitent disposer de plus de preuves que l'inflation était en passe d'atteindre leur objectif de façon durable avant d'entamer leur cycle d'assouplissement. Par conséquent, par rapport aux prévisions accommodantes du début de l'année, les attentes du marché quant à la première baisse des taux ont été repoussées, tant côté Fed que BCE. Au cours du deuxième semestre, nous avons pu observer un certain soulagement sur le front de l'inflation, en particulier dans la zone Euro. Toutefois, d'importantes disparités économiques régionales ont subsisté, la dynamique économique étant particulièrement faible en Europe, tandis que les États-Unis et les marchés émergents s'imposaient comme les moteurs de la croissance mondiale. Dans la zone Euro, nous avons par ailleurs constaté certaines divergences : l'Allemagne n'a enregistré aucune croissance (-0,2 %) en 2024, pénalisée par le secteur manufacturier, tandis que l'Espagne a enregistré une croissance d'environ 3 %. Le contexte mondial est resté tendu, sur fond de conflits majeurs (guerre en Ukraine et au Moyen-Orient) et d'événements politiques (élections en France, élections présidentielles aux États-Unis, effondrement du gouvernement allemand). Dans ce contexte, les banques centrales des pays développés ont pu commencer à baisser leurs taux directeurs. La BNS a été la première à réduire ses taux en mars. La BCE est intervenue à plusieurs reprises face à une économie ralentie, avec quatre baisses de 25 points de base. En septembre, la FED a baissé ses taux de 50 points de base, puis a opéré deux autres baisses au quatrième trimestre. Au niveau des pays, les spreads français se sont élargis au cours de l'année en raison de la situation politique complexe et de la dégradation conjuguée de la dynamique budgétaire et des notations. La courbe des taux s'est pentifiée. Les marchés du crédit sont restés largement soutenus par des fondamentaux sains et par la forte demande des investisseurs.

Fonds

Tout au long de l'année, nous avons activement géré notre exposition à la durée et maintenu une préférence structurelle pour les échéances longues (10-30 ans), tablant sur une baisse des taux d'intérêt de la BCE. Au niveau des pays, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la France (avec une sous-pondération pendant l'année, estimant que les valorisations étaient trop tendues dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire élevé). Nous avons également réalisé des bénéfices sur notre position sur l'Autriche, une valeur sûre depuis longtemps à nos yeux. Nous avons maintenu une position optimiste sur l'Espagne, étant donné la dynamique budgétaire et économique du pays par rapport aux principaux pays de la zone. Nous avons gardé une surpondération de l'Europe de l'Est, mais avons clôturé notre exposition aux pays baltes début juin, compte tenu de leur forte progression. Nous avons maintenu une position optimiste au niveau des obligations SSA et du crédit au cours de l'année, mais nous avons fortement ajusté notre répartition relative entre les valeurs financières et non financières.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro Diversified (suite)

Performance du fonds

Si, au cours du premier semestre, la performance relative a été pénalisée par notre positionnement favorable aux durations longues (adopté en février et accentué par la suite), cette stratégie active a porté ses fruits au deuxième semestre. Notre positionnement en faveur de la pentification a produit des résultats mitigés. Notre répartition géographique a quant à elle contribué positivement, grâce à nos positions optimistes sur l'Espagne, la France, l'Autriche et l'Europe de l'Est. Enfin, notre surpondération du crédit et des obligations SSA a également eu un impact positif. Globalement, le fonds a généré une performance nette de 3,20 % en 2024, surperformant son indice de référence de 1 point de base.

Perspectives du fonds

Les marchés mondiaux ont entamé une période plus volatile, caractérisée par l'incertitude liée aux politiques de Donald Trump et par des dynamiques économiques mondiales contrastées. Les taux directeurs devraient continuer à baisser sur les principaux marchés, mais à des rythmes différents. Nous restons optimistes vis-à-vis des taux en Euros, car la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement dans un contexte de croissance faible et de désinflation. Aux États-Unis, les tensions inflationnistes sous-jacentes et la résilience de l'économie pourraient limiter la marge de manœuvre en matière de baisse des taux. Nous restons optimistes vis-à-vis du crédit IG, car ses rendements absolus restent intéressants et ses fondamentaux solides, mais nous privilégions nettement les actifs liquides de qualité et restons sélectifs dans nos investissements. Sur le plan de l'actualité, nous suivons de près la situation politique en France, les évolutions géopolitiques et les premières décisions de Donald Trump après son investiture en janvier.

CANDRIAM BONDS Euro Government

Analyse du marché

Alors qu'au cours du premier semestre, les marchés des obligations souveraines en Euros ont enregistré des performances négatives, les rendements ayant augmenté, le deuxième semestre a été meilleur, ce qui a contribué à des performances globalement positives sur l'année. Les données économiques (aux États-Unis en particulier) ont fait preuve d'une bien meilleure résilience en début d'année. En effet, les banques centrales aux États-Unis et en Europe ont indiqué qu'elles souhaitaient disposer de plus de preuves que l'inflation était en passe d'atteindre leur objectif de façon durable avant d'entamer leur cycle d'assouplissement. Par conséquent, par rapport aux prévisions accommodantes du début de l'année, les attentes du marché quant à la première baisse des taux ont été repoussées, tant côté Fed que BCE. Au cours du deuxième semestre, nous avons pu observer un certain soulagement sur le front de l'inflation, en particulier dans la zone Euro. Toutefois, d'importantes disparités économiques régionales ont subsisté, la dynamique économique étant particulièrement faible en Europe, tandis que les États-Unis et les marchés émergents s'imposaient comme les moteurs de la croissance mondiale. Dans la zone Euro, nous avons par ailleurs constaté certaines divergences : l'Allemagne n'a enregistré aucune croissance (-0,2 %) en 2024, pénalisée par le secteur manufacturier, tandis que l'Espagne a enregistré une croissance d'environ 3 %. Le contexte mondial est resté tendu, sur fond de conflits majeurs (guerre en Ukraine et au Moyen-Orient) et d'événements politiques (élections en France, élections présidentielles aux États-Unis, effondrement du gouvernement allemand). Dans ce contexte, les banques centrales des pays développés ont pu commencer à baisser leurs taux directeurs. La BNS a été la première à réduire ses taux en mars. La BCE est intervenue à plusieurs reprises face à une économie ralentie, avec quatre baisses de 25 points de base. En septembre, la FED a baissé ses taux de 50 points de base, puis a opéré deux autres baisses au quatrième trimestre. Au niveau des pays, les spreads français se sont élargis au cours de l'année en raison de la situation politique complexe et de la dégradation conjuguée de la dynamique budgétaire et des notations. Sur le plan des courbes, nous avons observé une pentification, favorisée par la politique de baisse des taux engagée par la BCE.

Fonds

Tout au long de l'année, nous avons géré activement notre exposition à la durée. Simultanément, nous avons maintenu une pentification structurelle (partie 10-30), car nous nous attendions à ce que les banques centrales commencent à baisser les taux d'intérêt. Au niveau des pays, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la France (avec une sous-pondération pendant l'année, estimant que les valorisations étaient trop tendues dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire élevé). Nous avons également réalisé des bénéfices sur notre position sur l'Autriche, une valeur sûre depuis longtemps à nos yeux. Nous avons maintenu une position optimiste sur l'Espagne, étant donné la dynamique budgétaire et économique du pays par rapport aux principaux pays de la zone. Nous avons gardé une surpondération de l'Europe de l'Est, mais avons clôturé notre exposition aux pays baltes début juin, compte tenu de leur forte progression. Nous avons également réalisé une partie de nos bénéfices sur les obligations SSA en novembre, suite à leur forte progression par rapport aux obligations souveraines, notamment celles émises par des agences françaises.

Performance du fonds

Si, au cours du premier semestre, la performance relative a été pénalisée par notre positionnement favorable aux durations longues (adopté en février et accentué par la suite), cette stratégie active a porté ses fruits au deuxième semestre. Notre positionnement en faveur de la pentification a produit des résultats plus mitigés. Notre répartition géographique a quant à elle contribué positivement, grâce à nos positions optimistes sur l'Espagne, la France, l'Autriche et l'Europe de l'Est. Enfin, notre surpondération des obligations SSA a également eu un impact positif. Globalement, le fonds a généré une performance brute de 1,80 % en 2024, surperformant son indice de référence de 2 points de base.

Perspectives du fonds

Les marchés mondiaux ont entamé une période plus volatile, caractérisée par l'incertitude liée aux politiques de Donald Trump et par des dynamiques économiques mondiales contrastées. Les taux directeurs devraient continuer à baisser sur les principaux marchés, mais à des rythmes différents. Nous restons optimistes vis-à-vis des taux en Euros, car la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement dans un contexte de croissance faible et de désinflation. Aux États-Unis, les tensions inflationnistes sous-jacentes et la résilience de l'économie pourraient limiter la marge de manœuvre en matière de baisse des taux. Pour certains pays, la dynamique des flux pourrait se révéler plus difficile en 2025, du fait de l'accélération du QT (resserrement quantitatif) de la BCE. Pour sélectionner les émetteurs, nous nous appuyons sur notre analyse souveraine rigoureuse en interne, la sélectivité devant jouer un rôle plus important compte tenu de la dispersion accrue. Sur le plan de l'actualité, nous suivons de près la situation politique en France, les évolutions géopolitiques et les premières décisions de Donald Trump après son investiture en janvier.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Analyse du marché

En 2024, la classe d'actifs Euro High Yield a enregistré une excellente performance, même si une fois encore, nous avons constaté une volatilité importante, car les politiques des banques centrales et les risques politiques sont restés omniprésents. L'année a en effet été ponctuée par les premières baisses de taux de la Réserve fédérale aux États-Unis et de la BCE en Europe, qui ont toutes deux assoupli fortement leur politique monétaire compte tenu de la baisse de l'inflation. Globalement, ces baisses sont restées légèrement inférieures aux attentes du marché (notamment pour la Fed) et les marchés de taux n'ont pas connu de répit significatif. Le risque politique était élevé avec les élections américaines en toile de fond pendant tout le deuxième semestre, qui ont débouché sur la victoire de Donald Trump et sur l'obtention d'une majorité du Parti républicain à la Chambre des représentants et au Sénat.

Dans le reste du monde, en Europe la dissolution du Parlement français par le Président Macron a plongé le pays dans une longue période d'instabilité, tandis que le gouvernement allemand décidait à son tour d'organiser de nouvelles élections en 2025. Les fondamentaux du marché High Yield sont restés solides sur l'ensemble de l'année, avec des taux de défaut modérés (en particulier en Europe) et une stabilisation des dégradations de notation (là encore sous l'impulsion de l'Europe), les « étoiles montantes » étant plus nombreuses que les « anges déchus ». Les marchés ont malgré tout dû faire face à quelques perturbations, lorsque certains émetteurs se sont retrouvés en difficulté (SFR et ATOS en Europe, Ardagh et Hertz aux États-Unis). La saison des résultats a été dans l'ensemble satisfaisante, en particulier pour les émetteurs les mieux notés.

Les valeurs techniques ont été très solides dans l'ensemble, tandis que l'offre est restée faible pour la troisième année consécutive, car les émetteurs continuent d'attendre la fin de la période de taux élevés pour revenir sur les marchés. Par ailleurs, les flux sont revenus sur les marchés High Yield aux États-Unis et en Europe (après deux ans d'absence), grâce à des investisseurs désireux de sécuriser un bon niveau de portage avant d'éventuelles baisses de taux.

Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro High Yield BB/B 3% constrained, excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +8,4 %, les rendements chutant à 4,8 % (contre 5,8 %) au cours de l'année. Les spreads ont été volatils, atteignant 242 points de base en juin (contre 3339 points de base au début de l'année), avant de retomber à des niveaux extrêmement serrés d'environ 250 points de base à la fin de l'année.

Fonds

Au premier trimestre, nous avons réduit notre duration sur le crédit et notre duration sur les taux d'intérêt de 0,5 an par rapport à l'indice de référence. Au cours du deuxième trimestre, en termes de répartition géographique, nous avons encore réduit notre exposition aux entreprises françaises, dont nous jugeons les valorisations peu attractives. En avril, nous avons tiré avantage de la faiblesse des taux et des spreads de crédit, ainsi que de l'activité sur le marché primaire, pour augmenter notre duration et réduire notre sous-pondération par rapport à l'indice de référence, à 0,25. Mais pendant le mois de mai, dans un contexte de resserrement des spreads de crédit, nous avons pris quelques bénéfices et réduit notre duration sur le crédit et les taux à -0,5 par rapport à l'indice de référence, anticipant des émissions en juin. Nous avons maintenu une duration plus courte sur le crédit et les taux et avons tiré profit du marché primaire en juin pour acquérir de nouvelles positions de crédit à des niveaux attractifs. Pendant l'été, nous avons augmenté notre exposition aux marchés par le biais d'un swap Total return sur l'indice IBOXXMJA (Euro High Yield). Au troisième trimestre, en termes de répartition par pays, nous avons maintenu notre sous-pondération dans les entreprises françaises, dont nous estimons les valorisations peu attractives. En juillet, nous avons augmenté notre duration et notre exposition au crédit sur le marché primaire, où nous avons trouvé des opportunités d'investissement intéressantes ; nous avons également accru une nouvelle fois notre duration sur les taux d'intérêt, avec des contrats futures sur des obligations d'État allemandes à 5 ans. En décembre, nous avons profité de la vigueur du marché des obligations Euro High Yield pour prendre des bénéfices sur nos positions en obligations à convexité négative, tout en augmentant nos expositions à l'IBOXXMJA afin de maintenir notre exposition au crédit dans un contexte de ralentissement de l'activité en décembre. Nous avons continué à gérer activement la duration et, en octobre et novembre, nous avons profité de la hausse des rendements des obligations d'État pour allonger notre duration sur les taux d'intérêt afin de l'aligner sur l'indice de référence.

Performance des fonds

Le compartiment Candriam Bonds Euro High Yield a signé une performance de + 7,92 % (action de capitalisation en EUR de catégorie I) au cours de l'année, inférieure à celle de son indice de référence (ICE BofA-Merrill Lynch Euro High Yield BB/B 3 % Constrained Index, hors valeurs financières) sur une base nette (-0,47 %).

Une part importante de cette sous-performance est imputable à notre sous-pondération quasi totale du secteur immobilier, où des titres tels que Heimstaden et CPI Property ont enregistré un fort rebond. Par ailleurs, nous ne détenions aucune position dans certains titres spécifiques que nous considérons comme des crédits fragiles (Rakuten, Pemex) et qui ont pourtant enregistré une performance positive. Nous avons jugé ces crédits (ainsi que les titres immobiliers) fragiles malgré le récent rebond de leurs performances, et avons maintenu notre absence d'exposition à ceux-ci. Enfin, au cours d'une année où les titres faiblement notés ont surperformé, certains émetteurs de qualité et de duration courte ont subi des pertes importantes et notre exposition à ce type d'émetteurs (tels que Silgan, ou encore Vodafone) a été un frein à la performance. Enfin, certaines positions sur des titres hybrides (Vodafone, Cemex) ont également été pénalisantes.

En revanche, notre absence d'exposition aux titres en difficulté a été une source majeure de rendements positifs, et la sous-pondération totale d'Atos, d'Altice France et d'Auchan a été très profitable. Notre sélection pertinente d'obligations dans le secteur de la santé (Teva, Catalent) et des télécommunications (Iliad, Telefonica) a également contribué à cette performance. Enfin, notre sous-pondération marquée dans le secteur automobile a également constitué une source de rendement supérieure à l'indice de référence.

Perspectives des fonds

Les marchés High Yield offrent des rendements attractifs, mais les valorisations deviennent moins intéressantes dans certains domaines ; nous pensons qu'il est donc essentiel, compte tenu du contexte, d'accroître la sélectivité et de privilégier les opportunités alpha. Dans les trimestres à venir, notre stratégie, fondée sur des convictions fortes et sur une gestion active, devrait tirer parti d'une dispersion accrue et générer une surperformance par rapport au marché.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro High Yield (suite)

Dans l'environnement actuel, nous continuons de privilégier les acteurs de premier plan qui ont un fort pouvoir de fixation des prix et dont la capacité à répercuter les coûts de l'inflation est avérée. Nous favorisons les émetteurs qui adoptent une approche de gestion prudente du capital et d'un comportement favorable au crédit. En termes de répartition sectorielle, nous maintenons notre sous-pondération dans l'immobilier, où les entreprises affichent pour la plupart une gouvernance d'entreprise très faible, ainsi que dans les valeurs cycliques (automobile, chimie). Nous continuons de privilégier les secteurs défensifs (télécommunications, emballage, santé et services publics). Concernant la répartition géographique, nous avons maintenu notre sous-pondération dans les entreprises françaises, car nous jugeons les valorisations peu attractives au vu du risque politique grandissant.

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Analyse du marché

Alors qu'au cours du premier semestre, les marchés obligataires en Euros ont enregistré des performances négatives, les rendements ayant augmenté, le deuxième semestre a été meilleur, ce qui a contribué à des performances globalement positives sur l'année. Les données économiques (aux États-Unis en particulier) ont fait preuve d'une bien meilleure résilience en début d'année. En effet, les banques centrales aux États-Unis et en Europe ont indiqué qu'elles souhaitaient disposer de plus de preuves que l'inflation était en passe d'atteindre leur objectif de façon durable avant d'entamer leur cycle d'assouplissement. Par conséquent, par rapport aux prévisions accommodantes du début de l'année, les attentes du marché quant à la première baisse des taux ont été repoussées, tant côté Fed que BCE. Au cours du deuxième semestre, nous avons pu observer un certain soulagement sur le front de l'inflation, en particulier dans la zone Euro. Toutefois, d'importantes disparités économiques régionales ont subsisté, la dynamique économique étant particulièrement faible en Europe, tandis que les États-Unis et les marchés émergents s'imposaient comme les moteurs de la croissance mondiale. Dans la zone Euro, nous avons par ailleurs constaté certaines divergences : l'Allemagne n'a enregistré aucune croissance (-0,2 %) en 2024, pénalisée par le secteur manufacturier, tandis que l'Espagne a enregistré une croissance d'environ 3 %. Le contexte mondial est resté tendu, sur fond de conflits majeurs (guerre en Ukraine et au Moyen-Orient) et d'événements politiques (élections en France, élections présidentielles aux États-Unis, effondrement du gouvernement allemand). Dans ce contexte, les banques centrales des pays développés ont pu commencer à baisser leurs taux directeurs. La BNS a été la première à réduire ses taux en mars. La BCE est intervenue à plusieurs reprises face à une économie ralentie, avec quatre baisses de 25 points de base. En septembre, la FED a baissé ses taux de 50 points de base, puis a opéré deux autres baisses au quatrième trimestre. Au niveau des pays, les spreads français se sont élargis au cours de l'année en raison de la situation politique complexe et de la dégradation conjuguée de la dynamique budgétaire et des notations. La courbe des taux s'est pentifiée. Les marchés du crédit sont restés largement soutenus par des fondamentaux sains et par la forte demande des investisseurs.

Fonds

Tout au long de l'année, nous avons activement géré notre exposition à la duration et maintenu une préférence structurelle pour les échéances longues (10-30 ans), tablant sur une baisse des taux d'intérêt de la BCE. Au niveau des pays, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la France (avec une sous-pondération pendant l'année, estimant que les valorisations étaient trop tendues dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire élevé). Nous avons également réalisé des bénéfices sur notre position sur l'Autriche, une valeur sûre depuis longtemps à nos yeux. Nous avons maintenu une position optimiste sur l'Espagne, étant donné la dynamique budgétaire et économique du pays par rapport aux principaux pays de la zone. Nous avons gardé une surpondération de l'Europe de l'Est, mais avons clôturé notre exposition aux pays baltes début juin, compte tenu de leur forte progression. Nous avons maintenu une position optimiste au niveau des obligations SSA et du crédit au cours de l'année, mais nous avons fortement ajusté notre répartition relative entre les valeurs financières et non financières.

Performance des fonds

Si, au cours du premier semestre, la performance relative a été pénalisée par notre positionnement favorable aux durations longues (adopté en février et accentué par la suite), cette stratégie active a porté ses fruits au deuxième semestre. Notre positionnement en faveur de la pentification a produit des résultats mitigés. Notre répartition géographique a quant à elle contribué positivement, grâce à nos positions optimistes sur l'Espagne, la France, l'Autriche et l'Europe de l'Est. Enfin, notre surpondération du crédit et des obligations SSA a également eu un impact positif. Globalement, le fonds a généré une performance brute de 1,37 % en 2024, surperformant son indice de référence de 16 points de base.

Perspectives des fonds

Les marchés mondiaux ont entamé une période plus volatile, caractérisée par l'incertitude liée aux politiques de Donald Trump et par des dynamiques économiques mondiales contrastées. Les taux directeurs devraient continuer à baisser sur les principaux marchés, mais à des rythmes différents. Nous restons optimistes vis-à-vis des taux en Euros, car la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement dans un contexte de croissance faible et de désinflation. Aux États-Unis, les tensions inflationnistes sous-jacentes et la résilience de l'économie pourraient limiter la marge de manœuvre en matière de baisse des taux. Nous restons optimistes vis-à-vis du crédit IG, car ses rendements absolus restent intéressants et ses fondamentaux solides, mais nous privilégions nettement les actifs liquides de qualité et restons sélectifs dans nos investissements. Sur le plan de l'actualité, nous suivons de près la situation politique en France, les évolutions géopolitiques et les premières décisions de Donald Trump après son investiture en janvier.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Analyse du marché

En 2024, le marché obligataire a été marqué par une tendance générale à la hausse des rendements, avec des nuances notables selon les zones géographiques, en raison de divergences de croissance économique, d'inflation prévue, de mesures prises par les banques centrales et d'évolution du moral des investisseurs. Si les obligations d'État américaines et européennes ont enregistré une hausse des rendements, cette tendance a été plus marquée aux États-Unis que dans la zone Euro (Bons du Trésor américain à 5 ans, +45 points de base et Bunds allemands, +15 points de base), en raison des anticipations inflationnistes plus élevées, des inquiétudes budgétaires avant les élections américaines et de l'approche prudente de la Fed à l'égard des baisses de taux. Dans la zone Euro, la hausse des rendements a été plus modérée, compte tenu de la baisse de l'inflation et des difficultés économiques rencontrées. Les tensions géopolitiques (en particulier au Moyen-Orient et en France) ont accru la volatilité des marchés, surtout pour les actifs plus risqués. Pendant l'été, le marché a connu un bref recul, provoqué par des données économiques plus mitigées et par la hausse surprise des taux décidée par la Banque du Japon, qui a conduit à un dénouement des opérations de portage sur le yen. Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle. Les marchés du crédit ont enregistré un resserrement des spreads sur les segments Investment Grade et High Yield, tandis que les marchés européens ont surperformé. Les spreads de crédit Investment Grade ont été encore favorisés par des fondamentaux sains et par la forte demande des investisseurs. Les résultats des entreprises au cours de l'année ont nettement dépassé les attentes, même si les marchés ont parfois été surpris par les ajustements des orientations, par la diminution des marges et par les inquiétudes quant à une éventuelle baisse des achats des consommateurs réduisant en raison d'une augmentation des coûts.

Fonds

Côté crédit, qui a représenté environ 70 % des investissements, le fonds a maintenu une surpondération tout au long de l'année, en privilégiant une combinaison diversifiée de titres financiers et non financiers, avec un accent particulier sur la qualité et la liquidité. Dans la perspective des élections américaines, nous avons légèrement réduit cette exposition, de manière à atténuer la volatilité potentielle des marchés. Au niveau de la duration, nous avons profité de la volatilité des taux, surtout sur les segments à 2 et 5 ans de la courbe des taux. Concernant l'exposition géographique, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la dette souveraine française, sous-pondérant ce marché dont nous jugions les valorisations trop serrées dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire important. En revanche, nous avons conservé une vision positive de la dette souveraine espagnole, en raison de la solidité de sa situation budgétaire et économique par rapport aux principaux pays de cette zone. Nous avons par ailleurs pris des positions surpondérées dans certains pays d'Europe de l'Est.

Performance du fonds

Le fonds a généré une performance brute de 3,67 % en 2024, surperformant son indice de référence de 1 point de base.

Les principaux facteurs ayant contribué à la performance du fonds ont été les suivants :

- La surpondération des crédits IG (+/- 35 points de base résultant de la variation des spreads)

Les principaux freins ont été les suivants :

- La sous-pondération des titres garantis, sous-souverains (+/- -5 points de base résultant de la variation des spreads)

Perspectives du fonds

Les marchés mondiaux des obligations ont été éprouvés en fin d'année, car la Réserve fédérale américaine a recentré son attention sur les risques inflationnistes, tandis que les mesures prises par Donald Trump ont alimenté les craintes d'inflation, notamment aux États-Unis. Le début de l'année sera révélateur de l'impact des mesures prises par la nouvelle Administration américaine sur les marchés, qui devraient rester volatils. Cette situation pourrait profiter aux fonds gérés activement et affichant des stratégies d'investissement diversifiées. Nous restons positifs sur les taux européens, compte tenu de la poursuite de l'assouplissement monétaire de la BCE et d'un contexte de faible croissance, et déflationniste. Sur le marché du crédit, nous restons optimistes pour les obligations Investment Grade, qui bénéficient de fondamentaux solides et d'une demande soutenue de la part des investisseurs, mais nous privilégions les actifs liquides de qualité et restons sélectifs.

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Analyse du marché

Sur un an, les spreads de crédit (indice ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate) ont connu un resserrement considérable, passant à 81 points de base (en baisse de 35 points de base). Les spreads de crédit Investment Grade ont été soutenus par des fondamentaux sains et grâce à une forte demande de la part des investisseurs. Les résultats des entreprises au cours de l'année ont nettement dépassé les attentes, même si les marchés ont parfois été surpris par les ajustements des orientations, par la diminution des marges et par les inquiétudes quant à une éventuelle baisse des achats des consommateurs réduisant en raison d'une augmentation des coûts.

Les taux à court terme ont tiré profit de la baisse des taux amorcée par les banques centrales. L'Euribor 3 mois est passé à 2,73 % (en baisse de 118 points de base) et l'Euribor 12 mois à 2,46 % (en baisse de 105 points de base).

Tout au long de l'année, les taux ont été volatils, car les marchés ont régulièrement ajusté leurs prévisions de trajectoire des banques centrales à la lumière du flux continu d'informations sur l'activité économique, le chômage et l'inflation. Cette volatilité a par ailleurs été entretenue par l'incertitude géopolitique ambiante, par les incertitudes politiques régnant en France et en Allemagne, par la victoire aussi nette qu'inattendue de Donald Trump et par les risques que font peser les promesses de sa politique. Les courbes des taux souverains ont quant à elles vu leurs primes de terme augmenter et les spreads de swaps d'actifs s'élargir à mesure que la viabilité de la dette revenait à l'ordre du jour. Le taux à 5 ans américain est passé à 4,38 % (en hausse de 53 points de base), le taux allemand à 5 ans est passé à 2,15 % (en hausse de 20 points de base) et le taux italien à 5 ans est passé à 2,86 % (en hausse de 21 points de base).



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes (suite)

Fonds

Nous avons démarré l'année sur une position défensive en matière de crédit, avant de revenir progressivement à une position neutre au deuxième trimestre, tout en privilégiant les échéances courtes et en favorisant la qualité et la liquidité. Le fonds a évolué autour d'une répartition 70/30 entre les valeurs financières et un mélange diversifié de valeurs non financières. Parmi les valeurs financières, nous avons privilégié les banques senior, sans pour autant renoncer aux opportunités offertes par les dettes bancaires subordonnées, qui affichaient une bonne visibilité sur leur durée résiduelle, ainsi qu'une faible volatilité. Parmi les valeurs non financières, notre principale surpondération s'est concentrée sur les secteurs de l'industrie, de l'automobile, de l'alimentation et des services publics. En ce qui concerne l'automobile, nous nous sommes positionnés sur des échéances plus courtes et des positions convaincantes. Les voyages et loisirs ont progressé dans notre exposition sectorielle, mais nous avons réduit notre exposition aux secteurs de l'automobile et des pièces détachées.

Nous avons maintenu une exposition faible à nulle sur la partie 3-5 ans de la courbe, pour éviter la volatilité.

Performance du fonds

Le fonds a principalement investi dans des obligations à taux variable, qui offraient des spreads attractifs et protégeaient le fonds contre la volatilité observée sur les marchés des taux. De plus, le fonds a bénéficié de la compression des spreads sur les crédits Investment Grade. Tous les secteurs de notre portefeuille ont contribué positivement à la performance, mais les contributions les plus importantes sont venues des banques, de la santé, de l'automobile et de l'industrie. Viennent ensuite l'alimentation et les boissons, les services publics, les télécommunications et les voyages & loisirs.

Perspectives du fonds

Nous étudions attentivement l'évolution de l'activité économique, les tensions inflationnistes et les répercussions diverses et différées des politiques monétaires à travers le monde. Les données économiques et la stabilité financière devraient être les principaux moteurs des mécanismes de réaction des banques centrales. L'activité économique contrastée des différents blocs économiques mondiaux (et leur évolution dissymétrique pour atteindre les objectifs d'inflation) combinée à la montée des tensions commerciales et aux incertitudes sur les taux neutres vont favoriser la volatilité des taux. En parallèle, la viabilité de la dette souveraine sera de plus en plus surveillée, ce qui se répercutera sur les marchés sous la forme de variations des spreads de swaps souverains et des primes de terme. Enfin, les chaînes d'approvisionnement mondiales continuent d'être exposées à des risques, qu'ils soient de nature climatique ou géopolitique. Tous ces facteurs resteront les principaux moteurs des marchés financiers en 2025 et l'incertitude qui les entoure favorisera une certaine volatilité, les marchés réagissant vivement et dans les deux sens aux nouvelles qui leur parviennent. Nous resterons par conséquent attentifs aux risques de baisse et privilégierons les actifs liquides de grande qualité, tout en continuant à faire preuve de sélectivité dans nos investissements. Nous nous basons toujours sur l'analyse « bottom up » rigoureuse que nous avons développée en interne et nous gardons notre préférence pour les sociétés bien notées et peu endettées.

CANDRIAM BONDS Global Government

Analyse du marché

L'année 2024 a de nouveau été favorable aux actifs risqués, avec une croissance économique qui a une nouvelle fois surpris à la hausse et le lancement d'un cycle de baisse des taux par les banques centrales.

En dépit d'une performance globalement positive des actifs risqués, les marchés obligataires sont restés volatils, car les baisses de taux n'ont pas totalement répondu aux attentes initiales (en particulier aux États-Unis). Dans un contexte globalement porteur pour les actifs risqués, le parcours a néanmoins été semé d'embûches, l'actualité politique suscitant plusieurs inquiétudes (notamment en avril, avec l'aggravation des tensions au Moyen-Orient et en France). S'est ajouté à cela un épisode de forte agitation (bien que bref) sur les marchés en été, déclenché par des données économiques plus faibles que prévu et par la décision de la Banque du Japon de relever ses taux, ce qui a entraîné un dénouement des opérations de carry (en particulier sur le yen) et s'est propagé à d'autres marchés.

Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle.

En termes de performance sur l'ensemble de l'année, les marchés obligataires ont enregistré une hausse des rendements américains à 10 ans de 69 points de base, parallèlement à une pentification significative de la courbe, avec une dynamique similaire outre-Atlantique (quoique plus limitée). Sur les marchés du crédit, nous avons observé un resserrement des spreads sur les marchés européen et américain, aussi bien sur le segment Investment Grade que sur le segment High Yield, avec une surperformance des marchés européens. Sur le marché des changes, le dollar américain s'est montré toujours aussi solide, avec une hausse de 6,25 % par rapport à l'Euro, alors que le Yen a de nouveau déçu, avec une baisse de 11,6 % par rapport au dollar américain.

Fonds

En termes d'activité de gestion, le fonds a été actif dans des stratégies telles que la sensibilité aux taux (gestion de la duration globale), les courbes de rendement, les stratégies de spread entre différents émetteurs souverains (en Euro ou dans différentes devises), ainsi que dans des stratégies devises actives.

Concernant la sensibilité globale aux taux par rapport à son indice de référence durant l'année 2024, le fonds a évolué entre une duration neutre et une duration longue, active essentiellement sur les taux américains et allemands.

Dans le cadre des stratégies de courbes de rendement, nous avons positionné le fonds dans l'optique d'un redressement de la courbe allemande à 10-30 ans tout au long de l'année, et de la courbe américaine à 10-30 ans pendant six mois environ.

Pour les principales stratégies de spread, le fonds a été actif sur les taux britanniques par rapport aux taux allemands et sur les taux norvégiens par rapport aux taux suédois, dans les deux cas dans le sens d'un resserrement.

Enfin, le nombre de stratégies de change a été important et diversifié, au sein de l'univers de change du G10.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Global Government (suite)

Performance du fonds

Les stratégies qui ont contribué positivement à la performance relative du fonds sont les positions longues sur les taux américains et allemands au troisième trimestre, tandis que les stratégies les moins performantes ont été celles consistant à resserrer les spreads entre les taux britanniques et allemands et, plus récemment, entre les taux norvégiens et suédois, mises en place à la mi-septembre.

Les stratégies de change n'ont pas constitué un facteur important de la performance du fonds, leur résultat étant légèrement positif à nul en 2024.

Perspectives du fonds

Les marchés obligataires mondiaux ont terminé l'année dans un contexte plus difficile, car la Réserve fédérale américaine a de nouveau recentré son attention sur l'inflation plutôt que sur les risques de ralentissement de la croissance, et les politiques de Donald Trump pourraient relancer l'inflation, notamment aux États-Unis. Au début de l'année, nous pourrions constater l'impact des mesures concrètes prises par la nouvelle Administration Trump sur les marchés financiers. Cela pourrait se traduire par une volatilité élevée, ce qui devrait bénéficier aux fonds gérés activement et qui offrent un large éventail d'opportunités d'investissement.

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Analyse du marché

En 2024, la classe d'actifs Global High Yield a enregistré une excellente performance, même si une fois encore, nous n'avons pas constaté de volatilité importante, car les politiques des banques centrales et les risques politiques sont restés omniprésents. L'année a en effet été ponctuée par les premières baisses de taux de la Réserve fédérale aux États-Unis et de la BCE en Europe, qui ont toutes deux assoupli fortement leur politique monétaire compte tenu de la baisse de l'inflation. Globalement, ces baisses sont restées légèrement inférieures aux attentes du marché (notamment pour la Fed) et les marchés de taux n'ont pas connu de répit significatif. Le risque politique était élevé avec les élections américaines en toile de fond pendant tout le deuxième semestre, qui ont débouché sur la victoire de Donald Trump et sur l'obtention d'une majorité du Parti républicain à la Chambre des représentants et au Sénat. Dans le reste du monde, en Europe la dissolution du Parlement français par le Président Macron a plongé le pays dans une longue période d'instabilité, tandis que le gouvernement allemand décidait à son tour d'organiser de nouvelles élections en 2025. Les fondamentaux du marché High Yield sont restés solides sur l'ensemble de l'année, avec des taux de défaut modérés (en particulier en Europe) et une stabilisation des dégradations de notation (là encore sous l'impulsion de l'Europe), les « étoiles montantes » étant plus nombreuses que les « anges déchus ». Les marchés ont malgré tout dû faire face à quelques perturbations, lorsque certains émetteurs se sont retrouvés en difficulté (SFR et ATOS en Europe, Ardagh et Hertz aux États-Unis). La saison des résultats a été dans l'ensemble satisfaisante, en particulier pour les émetteurs les mieux notés. Les valeurs techniques ont été très solides dans l'ensemble, tandis que l'offre est restée faible pour la troisième année consécutive, car les émetteurs continuent d'attendre la fin de la période de taux élevés pour revenir sur les marchés. Par ailleurs, les flux sont revenus sur les marchés High Yield aux États-Unis et en Europe (après deux ans d'absence), grâce à des investisseurs désireux de sécuriser un bon niveau de portage avant d'éventuelles baisses de taux. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +6,29%, les rendements chutant à 6,6% (contre 7%) au cours de l'année. Les spreads ont été volatils, atteignant 250 points de base en juillet (contre 316 points de base en début d'année), avant de remonter vers des niveaux extrêmement élevés d'environ 325 points de base en août, pour terminer l'année à 216 points de base.

Fonds

Nous avons commencé l'année avec une surpondération des titres européens High Yield par rapport aux titres américains High Yield, en raison de leurs valorisations et fondamentaux plus favorables et de leurs valeurs techniques solides.

Concernant les titres High Yield américains, nous avons concentré nos efforts au premier semestre sur les durations plus courtes (obligations à 2-3 ans) offrant un portage attractif.

Nous avons géré très activement notre allocation aux titres européens High Yield au cours de l'année. Nous détenons une forte surpondération dans les hybrides en Euros (et notamment dans les secteurs de l'énergie et des services publics), où les émetteurs IG affichent des spreads attractifs entre les titres senior et subordonnés et où certains hybrides à court terme bénéficient d'un refinancement potentiel à la première demande.

Tout au long des deuxième et troisième trimestres, nous avons maintenu une duration sur le crédit et les taux légèrement inférieure à celle de l'indice de référence, et ce jusqu'aux élections américaines, tout en la gérant de manière très tactique et active au sein d'un environnement volatil marqué par des flux entrants importants dans notre fonds. Au cours de l'été, nous avons notamment ajouté une position de 5 % sur des swaps HY Total return en Euros (IBOXXMJA), dans le but de profiter de valorisations attractives par rapport aux titres américains High Yield, et de fondamentaux très solides dans un environnement de marché moins liquide. En termes de répartition sectorielle, nous avons réduit notre exposition aux secteurs automobiles européens, dont les fondamentaux sont plus faibles, pour privilégier certains secteurs plus défensifs (télécommunications, emballage, produits pharmaceutiques).

Dans la dernière partie de l'année, nous avons maintenu une duration plus conforme à notre indice de référence (en privilégiant toujours les taux européens par rapport aux taux américains après la réélection de Donald Trump), afin de tirer avantage des valeurs techniques favorables en fin d'année (car l'offre devait rester faible et les entrées de capitaux se poursuivre). Enfin, en décembre, nous avons profité de la surperformance des obligations Euro High Yield et de la sous-performance des obligations US High Yield pour vendre notre exposition à l'indice IBOXXMJA, prendre des bénéfices sur nos principales positions en hybrides d'entreprises en EUR et commencer à redéployer notre liquidité vers des obligations BB en USD, car les émetteurs américains de qualité plus élevée ont sous-performé dans un contexte de hausse des taux et de rendements relativement attractifs.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Global High Yield (suite)

Performance du fonds

Le compartiment Candriam Bonds Global High Yield a signé une performance de + 6,3 % (action de capitalisation en EUR de catégorie I) au cours de l'année, inférieure à celle de son indice de référence (ICE BofA-Merrill Lynch Global High Yield BB/B 3 % Constrained Index, hors valeurs financières) sur une base nette (6,3 %). La performance du fonds a été pénalisée par sa sous-pondération dans le secteur immobilier, où des titres tels que Heimstaden et CPI Property ont fortement rebondi après avoir atteint des niveaux bas. De même, nous n'avions aucune position dans des titres spécifiques que nous considérons comme des crédits faibles (Bausch, Pemex), et qui ont enregistré des performances positives. Nous avons jugé ces crédits (et les titres immobiliers) faibles malgré la récente amélioration de leur performance et nous avons maintenu notre absence d'exposition à ceux-ci. Enfin, au cours d'une année où les titres faiblement notés ont surperformé, certains hybrides de qualité et de durée courte ont subi des pertes importantes et notre exposition à ce type d'émetteurs (tels que Charter, ou encore Vodafone) a été un frein à la performance. En revanche, notre absence d'exposition aux titres en difficulté a été une source majeure de rendements positifs, et la sous-pondération totale d'Atos et d'Altice a été très profitable. Notre sélection pertinente d'obligations dans le secteur de la santé (Teva, Catalent) et des TMT (Iliad, Virgin Media) a également contribué à cette performance. Enfin, notre sous-pondération marquée dans le secteur de l'énergie a pesé sur la performance, même si notre sélection judicieuse d'obligations telles que VENTURE et ENEL s'est avérée payante et a un peu compensé cette situation.

Perspectives du fonds

Les marchés High Yield offrent des rendements relativement attractifs avec une durée plus courte. Alors que les spreads restent peu attractifs sur un plan historique, nous pensons qu'il est crucial de rester sélectifs et de privilégier les opportunités d'alpha.

Après une année marquée par une offre limitée, des fusions-acquisitions, l'assouplissement de la réglementation aux États-Unis après la réélection de Donald Trump, la politique monétaire accommodante devrait favoriser la croissance du marché du crédit en 2025, contribuant ainsi à rééquilibrer l'offre et la demande.

Notre stratégie, qui mise à la fois sur des convictions fortes et sur une gestion très active, devrait bénéficier d'une plus grande dispersion et d'une volatilité accrue et générer ainsi une surperformance par rapport aux marchés High Yield.

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Analyse du marché

L'année 2024 a de nouveau été favorable aux actifs risqués, avec une croissance économique qui a une nouvelle fois surpris à la hausse et le lancement d'un cycle de baisse des taux par les banques centrales. En dépit d'une performance globalement positive des actifs risqués, les marchés obligataires sont restés volatils, car les baisses de taux n'ont pas totalement répondu aux attentes initiales (en particulier aux États-Unis). Dans un contexte globalement porteur pour les actifs risqués, le parcours a néanmoins été semé d'embûches, l'actualité politique suscitant plusieurs inquiétudes (notamment en avril, avec l'aggravation des tensions au Moyen-Orient et en France). Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle. En termes de performance sur l'ensemble de l'année, les marchés obligataires ont enregistré une hausse des rendements américains à 10 ans de 69 points de base, parallèlement à une pentification significative de la courbe, avec une dynamique similaire outre-Atlantique (quoique plus limitée). Sur le marché des changes, le dollar américain s'est montré toujours aussi solide, avec une hausse de 6,25 % par rapport à l'Euro, alors que le Yen a de nouveau déçu, avec une baisse de 11,6 % par rapport au dollar américain.

Fonds

Nous avons débuté l'année avec une surpondération sur la durée américaine, que nous avons maintenue jusqu'en octobre, ainsi qu'avec une vision baissière sur le spread italien. Au premier semestre, nous avons aussi pris quelques positions sur le marché des changes, et notamment une position longue sur la couronne norvégienne. Concernant le marché de l'inflation, nous avons acheté des break-evens français à 10 ans juste après leur baisse consécutive à la dissolution de l'Assemblée nationale et l'annonce d'élections législatives anticipées. Nous avons réalisé quelques opérations sur la courbe et les spreads, complétant le positionnement du fonds pendant cette période. Au troisième trimestre, nous avons pris une position courte sur les break-evens de la zone Euro et nous avons converti notre durée nominale longue américaine en durée longue réelle, grâce à l'ajout d'expositions sur des swaps d'inflation. La composante durée a été progressivement réduite avant les élections américaines, tandis que la position longue sur l'inflation a été maintenue jusqu'à la fin de l'année, et même renforcée après le résultat des élections, avec l'arrivée de Donald Trump à la Présidence américaine, soutenu par un programme inflationniste et par la majorité obtenue au Sénat et au Congrès.

Performance du fonds

Le fonds a enregistré une performance brute de +229 points de base en 2024, sous-performant son indice de référence de 22 points de base. Le fonds investissant uniquement dans des obligations d'État, nous ne détaillerons que les performances par pays. Les rendements se composent de -56 points de base pour les États-Unis, +12 points de base pour la France, -8 points de base pour l'Allemagne, +7 points de base pour l'Italie, -10 points de base pour le Canada et -3 points de base pour les expositions mineures telles que le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Enfin, 36 points de base ont été apportés par la gestion de la trésorerie du fonds.

Perspectives du fonds

À l'approche de 2025, le fonds est relativement prudent en matière de taux, tout en restant exposé à une hausse d'inflation attendue par le marché. Nous pensons que l'année sera marquée par une forte volatilité, propice à la prise de positions plus affirmées, mais compte tenu des incertitudes liées à la prochaine investiture, nous préférons attendre de voir si des niveaux extrêmes sont atteints. En particulier, la situation macroéconomique aux États-Unis permet à la Fed de faire preuve de patience dans les mois à venir et, bien que les valorisations soient attractives, nous ne voyons pas de raison fondamentale probante de détenir une position importante en durée américaine. Nous pensons que les risques d'inflation sont orientés à la hausse et nous sommes donc disposés à acheter des positions longues sur les swaps d'inflation, qui offrent une certaine protection dans ce domaine. Nous pensons que la durée européenne de base présente davantage d'arguments fondamentaux, même si la direction sera probablement corrélée à celle des États-Unis. Sur le marché des changes, nous admettons que les opportunités pourraient se multiplier cette année, mais nous sommes conscients que le positionnement et le climat sont très lourds actuellement sur le dollar américain. Finalement, nous pensons que 2025 pourrait être une année moins négative pour les obligations que ne le laissent présager les premiers mois, mais il faudra être patient pour maximiser le potentiel.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS International

Analyse du marché

L'année 2024 a de nouveau été favorable aux actifs risqués, avec une croissance économique qui a une nouvelle fois surpris à la hausse et le lancement d'un cycle de baisse des taux par les banques centrales.

En dépit d'une performance globalement positive des actifs risqués, les marchés obligataires sont restés volatils, car les baisses de taux n'ont pas totalement répondu aux attentes initiales (en particulier aux États-Unis). Dans un contexte globalement porteur pour les actifs risqués, le parcours a néanmoins été semé d'embûches, l'actualité politique suscitant plusieurs inquiétudes (notamment en avril, avec l'aggravation des tensions au Moyen-Orient et en France). S'est ajouté à cela un épisode de forte agitation (bien que bref) sur les marchés en été, déclenché par des données économiques plus faibles que prévu et par la décision de la Banque du Japon de relever ses taux, ce qui a entraîné un dénouement des opérations de carry (en particulier sur le yen) et s'est propagé à d'autres marchés.

Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle.

En termes de performance sur l'ensemble de l'année, les marchés obligataires ont enregistré une hausse des rendements américains à 10 ans de 69 points de base, parallèlement à une pentification significative de la courbe, avec une dynamique similaire outre-Atlantique (quoique plus limitée). Sur les marchés du crédit, nous avons observé un resserrement des spreads sur les marchés européen et américain, aussi bien sur le segment Investment Grade que sur le segment High Yield, avec une surperformance des marchés européens. Sur le marché des changes, le dollar américain s'est montré toujours aussi solide, avec une hausse de 6,25 % par rapport à l'Euro, alors que le Yen a de nouveau déçu, avec une baisse de 11,6 % par rapport au dollar américain.

Fonds

Tout au long de l'année, nous avons géré activement notre exposition à la duration aux États-Unis et en Allemagne, tirant avantage de la volatilité des taux. Simultanément, nous avons maintenu une pentification structurelle, car nous nous attendions à ce que les banques centrales commencent à baisser les taux d'intérêt. Sur les autres marchés, nous avons essentiellement privilégié les durations longues au Royaume-Uni et en Australie (en fin d'année), tout en conservant une préférence pour les durations courtes au Japon et en Chine.

Sur le marché des devises, nous avons bénéficié de notre position structurelle courte sur le CNY par rapport à l'INR et à l'IDR, ainsi que de quelques positions tactiques longues sur le TRY, le HUF et la SEK. En revanche, les positions longues sur le JPY et le BRL ont été un frein à la performance.

Côté crédit, le fonds a surpondéré le crédit, en particulier dans les obligations européennes Investment Grade et Emerging Market Corporate par rapport aux obligations d'entreprises américaines, pour des raisons de valorisation.

Performance du fonds

En 2024, le fonds a sous-performé son indice de référence.

Les principaux freins ont été les suivants :

- La duration courte en Chine
- La duration longue au Royaume-Uni
- La position de change longue sur le JPY et le BRL

Les principaux facteurs ayant contribué à la performance du fonds ont été les suivants :

- La surpondération des crédits d'entreprises européennes et des marchés émergents
- La duration longue en Australie
- Les choix tactiques en matière de duration aux États-Unis
- La position courte sur le CNY par rapport à l'IDR et à l'INR
- La position de change longue sur le TRY, le HUF et la SEK

Perspectives du fonds

Les marchés obligataires mondiaux ont terminé l'année dans un contexte plus difficile, car la Réserve fédérale américaine a de nouveau recentré son attention sur l'inflation plutôt que sur les risques de ralentissement de la croissance, et les politiques de Donald Trump pourraient relancer l'inflation, notamment aux États-Unis. Au début de l'année, nous pourrions constater l'impact des mesures concrètes prises par la nouvelle Administration Trump sur les marchés financiers. Cela pourrait se traduire par une volatilité élevée, ce qui devrait bénéficier aux fonds gérés activement et qui offrent un large éventail d'opportunités d'investissement.

CANDRIAM BONDS Total Return

Analyse du marché

L'année 2024 a de nouveau été favorable aux actifs risqués, avec une croissance économique qui a une nouvelle fois surpris à la hausse et le lancement d'un cycle de baisse des taux par les banques centrales.



Rapport du Conseil d'Administration

CANDRIAM BONDS Total Return (suite)

En dépit d'une performance globalement positive des actifs risqués, les marchés obligataires sont restés volatils, car les baisses de taux n'ont pas totalement répondu aux attentes initiales (en particulier aux États-Unis). Dans un contexte globalement porteur pour les actifs risqués, le parcours a néanmoins été semé d'embûches, l'actualité politique suscitant plusieurs inquiétudes (notamment en avril, avec l'aggravation des tensions au Moyen-Orient et en France). S'est ajouté à cela un épisode de forte agitation (bien que bref) sur les marchés en été, déclenché par des données économiques plus faibles que prévu et par la décision de la Banque du Japon de relever ses taux, ce qui a entraîné un dénouement des opérations de carry (en particulier sur le yen) et s'est propagé à d'autres marchés.

Les élections américaines, qui ont occupé le devant de la scène au deuxième semestre, n'ont globalement pas perturbé les actifs risqués. Les rendements obligataires ont pris en compte les risques inflationnistes d'une présidence Trump et on a assisté à une liquidation en prévision de sa victoire potentielle.

En termes de performance sur l'ensemble de l'année, les marchés obligataires ont enregistré une hausse des rendements américains à 10 ans de 69 points de base, parallèlement à une pentification significative de la courbe, avec une dynamique similaire outre-Atlantique (quoique plus limitée). Sur les marchés du crédit, nous avons observé un resserrement des spreads sur les marchés européen et américain, aussi bien sur le segment Investment Grade que sur le segment High Yield, avec une surperformance des marchés européens. Sur le marché des changes, le dollar américain s'est montré toujours aussi solide, avec une hausse de 6,25 % par rapport à l'Euro, alors que le Yen a de nouveau déçu, avec une baisse de 11,6 % par rapport au dollar américain.

Fonds

À l'approche de 2024, nous avons réduit nos positions actives, tirant parti de la forte reprise des marchés obligataires en novembre et décembre 2023. Nous avons donc ramené notre durée de la partie haute de notre plage de 2 à 4 ans pour évoluer dans la moitié inférieure de cette plage au cours du premier trimestre. En avril, après la correction du début de l'année, nous avons commencé à tirer avantage des rendements plus élevés en achetant de manière opportuniste des titres à durée plus longue et en revenant dans la moitié supérieure de la plage. Nous avons immédiatement constaté une amélioration de la performance et avons vendu nos positions de manière tactique un mois plus tard, avant de rapprocher la durée plus nettement et durablement de son niveau maximal, atteint récemment (4 ans). Au troisième trimestre, après de solides performances et à l'approche des élections américaines, qui laissaient présager une certaine volatilité, nous avons une nouvelle fois réduit notre exposition aux taux d'intérêt pour la ramener dans la partie inférieure de la plage. En fait, face à la possibilité d'un résultat électoral qui pourrait changer la donne, nous avons finalement (via des options) ramené notre durée au-dessous de 2 ans après avoir acheté en temps opportun des options de vente début octobre. Après les résultats des élections et la correction qu'elles ont déclenchée, nous sommes revenus au milieu de la plage (3 ans). En ce qui concerne les actifs à spread, nous avons amorcé l'année 2024 avec une exposition au crédit équilibrée entre les différentes sous-classes d'actifs. Nous avons globalement maintenu cette exposition tout au long du premier trimestre, mais nous avons commencé à réduire le risque au deuxième trimestre et au début du troisième trimestre, alors que les valorisations étaient très élevées, notamment sur le segment High Yield, et que des craintes de volatilité étaient vives à l'approche des élections. Nous avons maintenu une position très défensive tout au long du second semestre. Sur le marché des changes, même si notre approche a été globalement plus tactique, nous avons essentiellement misé sur le dollar américain à court terme au premier trimestre, avant d'adopter une position plus positive à l'égard du dollar durant l'été. Notre autre principale stratégie sur le marché des changes a été de tenter de miser sur le yen japonais à différents moments, ce qui a fonctionné à des degrés divers.

Performance du fonds

Le fonds a enregistré une performance brute de +122 points de base en 2024, sous-performant la trésorerie de 267 points de base. Les rendements se sont composés de -161 points de base provenant des spreads, +279 points de base provenant des spreads et du portage, +8 points de base provenant des titres liés aux actions et -10 points de base provenant des devises. Sur les +279 points de base, +294 points de base proviennent des positions de portage, tandis que -15 points de base proviennent des mouvements de spreads.

Si l'on considère tout d'abord la composante de portage (+294 points de base), elle est légèrement inférieure à ce que l'on aurait pu attendre de la trésorerie (+389 points de base) et reflète certaines positions de portage négatives détenues au sein du fonds (crédit défensif, durée longue et positions de portage négatives sur devises). Quant aux -15 points de base liés aux mouvements de spreads, ils sont principalement imputables à un positionnement extrêmement défensif sur le crédit au deuxième semestre, ainsi qu'à certaines positions longues détenues au premier trimestre via des instruments dérivés, qui ont sous-performé le marché au comptant. Cela a annulé certains avantages dont nous avons bénéficié au quatrième trimestre 2023. En ce qui concerne la composante de la courbe des taux (dont l'impact négatif a été de 161 points de base), elle n'était pas totalement imprévue compte tenu de l'évolution des rendements des obligations d'État. En réalité, grâce à certaines opérations positives sur la durée, elle a été légèrement supérieure à celle que l'on aurait pu attendre compte tenu de la plage récente de durée.

Perspectives du fonds

À l'approche de 2025, le fonds est positionné de manière assez prudente, en termes de taux comme de spreads. Nous pensons que l'année sera marquée par une forte volatilité, propice à la prise de positions plus affirmées, mais compte tenu des incertitudes liées à la prochaine investiture, nous préférons attendre de voir si des niveaux extrêmes sont atteints. En particulier, la situation macroéconomique aux États-Unis permet à la Fed de faire preuve de patience dans les mois à venir et, bien que les valorisations soient attractives, nous ne voyons pas de raison fondamentale probante de détenir une position importante en durée américaine. Nous pensons que les risques d'inflation sont orientés à la hausse et que la durée que nous détenons aux États-Unis est principalement axée sur la durée réelle, ce qui offre une certaine protection dans ce domaine. Nous pensons que la durée européenne de base présente davantage d'arguments fondamentaux, même si la direction sera probablement corrélée à celle des États-Unis.

Dans l'univers du crédit, nous constatons la solidité des fondamentaux et des valeurs techniques du crédit Investment Grade européen et préférons profiter des nouvelles émissions en début d'année pour augmenter légèrement notre profil de portage. Mais nous restons convaincus que les valorisations des titres High Yield, en Europe comme aux États-Unis, sont très élevées et ne justifient pas une prise de risque importante. À notre avis, des niveaux plus attractifs se présenteront plus tard pour acquérir des titres risqués et préférons faire preuve de patience pour l'instant. Sur le marché des changes, nous admettons que les opportunités pourraient se multiplier cette année, mais nous sommes conscients que le positionnement et le climat sont très lourds actuellement sur le dollar américain.

Finalement, nous pensons que 2025 pourrait être une année moins négative pour les obligations que ne le laissent présager les premiers mois, mais il faudra être patient pour maximiser le potentiel.



Rapport du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 31 mars 2025.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Candriam Bonds

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Bonds et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2024 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 4 avril 2025

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	66,548,043	177,439,010	233,606,589
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	2,384,838	4,728,422	43,689,720
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		0	64,176	1,571,790
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	88,966
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	60,024,636
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		947,831	481,734	2,098,091
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	350,166
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		69,880,712	182,713,342	341,429,958
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	52,590	261,393
À payer sur CFD		0	0	796
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	543,989	1,762,839	819,874
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	152,689	0	201,819
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	2,145,155
Commissions de gestion à payer	3	155	28,213	65,496
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	7,660	19,567	35,483
Commissions de performance à payer	5	922	0	857,824
Taxe d'abonnement à payer	6	1,732	19,447	10,009
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		707,147	1,882,656	4,397,849
Total des actifs nets		69,173,565	180,830,686	337,032,109



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	562,268,748	176,084,285	311,435,117
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	48,651,365	8,086,674	14,141,726
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		2,821,224	67,221	361,095
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	39,999,940	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		6,014,154	4,866,538	5,898,408
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	12,060	50,914
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	731,500
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		659,755,431	189,116,778	332,618,760
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	204,059	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		605,645	881,744	3,773,790
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	134,688	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	421,875
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	1,135,696	0	0
Commissions de gestion à payer	3	331,152	91,594	216,650
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	85,448	27,367	48,785
Commissions de performance à payer	5	1,321,496	582	105,877
Taxe d'abonnement à payer	6	37,007	87,742	115,304
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		3,651,132	1,293,088	4,682,281
Total des actifs nets		656,104,299	187,823,690	327,936,479



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS Euro Corporate
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	64,834,607	399,562,325	997,458,626
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	4,063,981	2,645,671	14,146,519
Créances sur investissements vendus		0	0	8,525,239
A recevoir sur souscriptions		0	73	430,238
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		973,151	4,976,255	11,631,415
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	63,438	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	83,600	0	557,303
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		70,018,777	407,184,324	1,032,749,340
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	281,007	482,079
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	107,875	4,405	780,563
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	12,741	26,847
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	524,961	0
Commissions de gestion à payer	3	747	25,949	47,906
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	7,487	37,956	91,174
Commissions de performance à payer	5	26,573	2,636	98,962
Taxe d'abonnement à payer	6	1,847	39,342	25,903
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		144,529	928,997	1,553,434
Total des actifs nets		69,874,248	406,255,327	1,031,195,906



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government	CANDRIAM BONDS Euro High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	832,011,559	1,096,534,060	3,036,311,508
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	8,131,536	8,858,898	134,787,829
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		444,040	852,786	10,679,008
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		10,230,629	11,204,212	45,535,001
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	129,451	396,103	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	1,496,040
Autres actifs		0	0	28,962
Total des actifs		850,947,215	1,117,846,059	3,228,838,348
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	1,236,270
Montant dû sur les rachats		703,096	609,646	2,193,381
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	2,719,338
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	1,276,983	0	0
Commissions de gestion à payer	3	49,571	102,762	1,226,297
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	75,946	103,679	324,368
Commissions de performance à payer	5	3,257	33,103	15,607
Taxe d'abonnement à payer	6	26,307	56,824	238,517
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		2,135,160	906,014	7,953,778
Total des actifs nets		848,812,055	1,116,940,045	3,220,884,570



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term	CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	166,605,223	368,170,268	2,057,213,089
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	1,905,900	3,815,940	7,253,242
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		226,471	815,344	15,764,790
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		2,521,249	4,363,723	11,449,552
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	2,217,905
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		171,258,843	377,165,275	2,093,898,578
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	1,467,739	0
Montant dû sur les rachats		64,888	104,422	2,039,205
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	231,168	166,830	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	364,060	0
Commissions de gestion à payer	3	21,969	66,434	184,399
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	17,031	34,708	140,260
Commissions de performance à payer	5	27,222	11,756	923
Taxe d'abonnement à payer	6	20,894	34,559	99,258
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		383,172	2,250,508	2,464,045
Total des actifs nets		170,875,671	374,914,767	2,091,434,533



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield	CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	179,593,935	1,291,771,478	48,211,058
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	254,100	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	3,632,659	59,111,125	2,102,830
Créances sur investissements vendus		625,700	0	0
A recevoir sur souscriptions		131,655	16,821,457	918
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,087,712	21,234,338	88,270
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	292,604	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	299,456	71,258
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		185,618,365	1,389,237,854	50,474,334
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	96,250	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		204,886	1,832,607	60,095
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	864,503	16,998,991	1,654,905
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	180,413	0	0
Commissions de gestion à payer	3	56,347	884,863	6,422
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	19,389	174,956	5,862
Commissions de performance à payer	5	0	153,825	0
Taxe d'abonnement à payer	6	11,820	93,350	6,712
Autres passifs		2,133	0	0
Total des passifs		1,435,741	20,138,592	1,733,996
Total des actifs nets		184,182,624	1,369,099,262	48,740,338



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return	CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)
		EUR	EUR	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	95,429,014	335,960,803	78,508,457
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	4,291,739	58,507,899	3,783,469
Créances sur investissements vendus		0	548,527	0
A recevoir sur souscriptions		24,073	69,893	3,878,663
Dividendes à recevoir sur CFD		0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,203,627	2,240,505	955,494
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	21,886
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	32,902
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	4,133
Total des actifs		100,948,453	397,327,627	87,185,004
Passifs				
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		9,357	136,365	2,567
À payer sur CFD		0	0	0
À payer sur swaps		0	821,856	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	403,174	5,005,442	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	120,324	175,864	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	7,882,196	0
Commissions de gestion à payer	3	24,539	119,954	49,012
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	12,961	40,694	10,456
Commissions de performance à payer	5	0	0	0
Taxe d'abonnement à payer	6	20,293	44,279	10,795
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		590,648	14,226,650	72,830
Total des actifs nets		100,357,805	383,100,977	87,112,174



État des actifs nets au 31 décembre 2024

		Combinés
		EUR
Actifs		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	12,553,929,972
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	254,100
Liquidités en banque et courtier	11	437,690,893
Créances sur investissements vendus		9,699,466
À recevoir sur souscriptions		54,877,259
Dividendes à recevoir sur CFD		88,966
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	100,024,576
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		149,566,715
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	2,299,856
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	911,195
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2h	350,166
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	3,211,213
Autres actifs		32,953
Total des actifs		13,312,937,330
Passifs		
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	96,250
Découvert bancaire		197,063
À payer pour investissements achetés		2,704,009
Montant dû sur les rachats		14,139,070
À payer sur CFD		796
À payer sur swaps		821,856
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	31,796,888
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	1,495,694
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	13,509,464
Commissions de gestion à payer	3	3,588,158
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	1,318,011
Commissions de performance à payer	5	2,656,004
Taxe d'abonnement à payer	6	994,547
Autres passifs		2,133
Total des passifs		73,319,943
Total des actifs nets		13,239,617,387



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		39,134,992	257,879,156	138,317,605
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		2,406,966	2,049,049	6,366,621
Intérêts reçus sur CFD		0	0	2,484,531
Intérêts reçus sur swaps		0	0	1,560,063
Intérêts sur prêts de titres	7	6,778	89,087	759
Intérêts bancaires		38,819	228,739	943,675
Intérêts versés sur prises en pension		0	7	1,367,638
Autres revenus		323	1,180	758
Total des revenus		2,452,886	2,368,062	12,724,045
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	4,433	350,710	477,224
Commissions de performance	5	3,090	0	865,577
Charges opérationnelles et administratives	4	65,916	284,267	298,749
Taxe d'abonnement	6	5,543	66,976	30,690
Coûts de transaction	2m	4,349	0	26,106
Intérêts versés sur CFD		0	0	343,143
Intérêts payés sur swaps		0	0	2,771,551
Intérêts bancaires		2,626	9,738	23,328
Dividendes versés sur CFD		0	0	2,151,147
Autres frais		12	0	586
Total des frais		85,969	711,691	6,988,101
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		2,366,917	1,656,371	5,735,944
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	2,546,219	6,622,968	7,310,455
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(967,679)	(4,526,245)	(2,017,873)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	56,371	0	802,864
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	(618,412)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	0	249,883
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		270,723	133,583	919,704
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		4,272,551	3,886,677	12,382,565
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	1,395,679	10,770,940	2,199,964
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(828,806)	(2,986,789)	(887,053)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(156,002)	0	(345,762)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	1,009,480
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	(814,355)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		4,683,422	11,670,828	13,544,839
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		34,945,987	107,938,639	227,495,452
Rachats d'actions		(9,590,836)	(195,185,529)	(42,325,787)
Dividendes versés	9	0	(1,472,408)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		69,173,565	180,830,686	337,032,109



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs nets au début de l'exercice		596,043,542	304,187,695	296,853,247
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		17,672,405	16,169,809	17,808,014
Intérêts reçus sur CFD		39,334	0	0
Intérêts reçus sur swaps		3,107,574	869,325	0
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	0
Intérêts bancaires		1,099,179	635,089	532,317
Intérêts versés sur prises en pension		113,152	0	0
Autres revenus		3,186	419	613
Total des revenus		22,034,830	17,674,642	18,340,944
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	3,556,248	1,317,513	2,434,386
Commissions de performance	5	1,324,382	1,573	122,569
Charges opérationnelles et administratives	4	921,040	402,473	556,895
Taxe d'abonnement	6	138,993	138,926	186,420
Coûts de transaction	2m	11,852	5,231	4,435
Intérêts versés sur CFD		6,899	0	0
Intérêts payés sur swaps		3,771,637	858,377	101,111
Intérêts bancaires		1,746	90,330	27,482
Dividendes versés sur CFD		2,415	0	0
Autres frais		41	3,415	2,950
Total des frais		9,735,253	2,817,838	3,436,248
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		12,299,577	14,856,804	14,904,696
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	11,488,492	6,165,115	(14,891,263)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	592,502	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(421,707)	542,710	16,437
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	192,177	480,078	(234,751)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	(160,000)	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(5,823,499)	563,912	(662,643)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		661,681	(4,729,922)	(275,205)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		18,829,223	17,878,697	(1,142,729)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	3,684,431	(25,587,457)	19,699,962
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(58,965)	276,791	(359,451)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(1,438,437)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	4,427,838	(1,811,802)	731,500
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		26,882,527	(9,243,771)	17,490,845
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		239,783,785	25,224,917	110,486,754
Rachats d'actions		(205,973,653)	(127,540,767)	(90,273,915)
Dividendes versés	9	(631,902)	(4,804,384)	(6,620,452)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		656,104,299	187,823,690	327,936,479



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)	CANDRIAM BONDS Euro
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		75,073,923	28,100,719	423,005,638
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		3,828,504	1,098,709	8,765,939
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	0	71,647
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	58,518
Intérêts bancaires		127,307	69,899	78,326
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		67	655	5,449
Total des revenus		3,955,878	1,169,263	8,979,879
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	7,105	941	316,411
Commissions de performance	5	0	0	2,639
Charges opérationnelles et administratives	4	90,260	22,021	451,810
Taxe d'abonnement	6	7,590	1,810	82,326
Coûts de transaction	2m	530	72,837	5,910
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		186,197	0	185,103
Intérêts bancaires		149	79	141
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		68	3,029	0
Total des frais		291,899	100,717	1,044,340
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		3,663,979	1,068,546	7,935,539
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(689,799)	(239,084)	(14,286,731)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(527,473)	69,106	(6,123)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(84,492)	123,057	(950,277)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(109,991)	0	188,722
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		69,898	(299,162)	11,414
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		2,322,122	722,463	(7,107,456)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	1,615,122	735,364	17,974,655
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(260,597)	31,819	(4,405)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	63,438	(189,328)	(454,461)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	83,600	0	(181,451)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		3,823,685	1,300,318	10,226,882
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,990,743	49,644	60,813,612
Rachats d'actions		(10,923,506)	(29,450,681)	(84,922,834)
Dividendes versés	9	(90,597)	0	(2,867,971)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		69,874,248	0	406,255,327



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		854,880,626	647,714,242	970,821,915
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		27,921,898	16,280,448	21,351,359
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		1,127,361	12,426	0
Intérêts sur prêts de titres	7	68,091	64,674	292,028
Intérêts bancaires		1,008,981	177,709	275,913
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		4,236	405	279
Total des revenus		30,130,567	16,535,662	21,919,579
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	151
Commissions de gestion	3	542,734	453,767	1,279,114
Commissions de performance	5	120,601	23,027	36,714
Charges opérationnelles et administratives	4	970,697	788,989	1,188,982
Taxe d'abonnement	6	96,859	88,869	169,879
Coûts de transaction	2m	85,027	14,821	12,710
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		1,676,021	425,804	0
Intérêts bancaires		50,264	140	0
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		73	0	0
Total des frais		3,542,276	1,795,417	2,687,550
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		26,588,291	14,740,245	19,232,029
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	30,927,458	(9,543,466)	(27,813,332)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(518,714)	(24,172)	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(2,262,662)	(1,597,356)	15,679
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	2,168,483	430,996	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		922,849	35,249	2,956
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		57,825,705	4,041,496	(8,562,668)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(7,367,282)	20,814,301	31,153,516
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	192,418	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(1,287,229)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	213,179	6,023	859,812
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(2,229,018)	(374,444)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		47,347,773	24,487,376	23,450,660
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		312,985,753	629,951,739	686,796,175
Rachats d'actions		(182,515,570)	(453,281,086)	(561,719,218)
Dividendes versés	9	(1,502,676)	(60,216)	(2,409,487)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,031,195,906	848,812,055	1,116,940,045



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		2,512,460,531	109,586,929	567,985,198
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		111,246,417	4,105,833	10,385,721
Intérêts reçus sur CFD		354,445	0	0
Intérêts reçus sur swaps		3,877,539	822	116,028
Intérêts sur prêts de titres	7	0	17,440	36,440
Intérêts bancaires		3,715,718	32,075	83,909
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		21,116	320	439
Total des revenus		119,215,235	4,156,490	10,622,537
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	13,081,470	237,064	894,458
Commissions de performance	5	18,636	27,242	13,160
Charges opérationnelles et administratives	4	3,429,341	178,053	482,229
Taxe d'abonnement	6	565,344	43,622	100,998
Coûts de transaction	2m	8,936	3,107	17,737
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		6,249,959	7,564	69,611
Intérêts bancaires		101,411	151	2,232
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		229	4	342
Total des frais		23,455,326	496,807	1,580,767
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		95,759,909	3,659,683	9,041,770
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	119,582,099	(7,067,391)	(258,809)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(5,050,476)	(4,395)	2,589
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	2,195,411	400,474	(715,734)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	8,562,889	(59,595)	430,358
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		1,726,341	5,824	18,583
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		222,776,173	(3,065,400)	8,518,757
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	7,366,411	8,950,008	6,651,885
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(2,510,453)	0	(19,589)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	(502,678)	(479,377)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(4,212,141)	58,249	(500,681)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		223,419,990	5,440,179	14,170,995
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,217,674,231	191,857,105	152,824,433
Rachats d'actions		(698,644,475)	(135,338,718)	(359,354,502)
Dividendes versés	9	(34,025,707)	(669,824)	(711,357)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		3,220,884,570	170,875,671	374,914,767



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,657,555,527	212,947,637	678,163,411
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		73,953,460	4,825,835	48,039,610
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	545,367	831,781
Intérêts sur prêts de titres	7	15,936	43,568	0
Intérêts bancaires		330,297	120,960	1,571,107
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		3,864	40	3,776
Total des revenus		74,303,557	5,535,770	50,446,274
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	1,804,635	611,225	7,558,137
Commissions de performance	5	923	0	153,590
Charges opérationnelles et administratives	4	1,457,839	221,445	1,505,255
Taxe d'abonnement	6	349,016	30,614	302,278
Coûts de transaction	2m	9,402	18,470	0
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		0	512,167	1,003,652
Intérêts bancaires		92,161	15,132	81,687
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		2,687	224	259
Total des frais		3,716,663	1,409,277	10,604,858
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		70,586,894	4,126,493	39,841,416
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	2,824,154	(3,529,508)	43,996,204
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	272,312	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(3,055,490)	361,969	(20,711,720)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(75,363)	(204,652)	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	(308,877)	942,403
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(5,807,029)	(964,738)	850,608
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		64,473,166	(247,001)	64,918,911
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	4,696,798	2,960,201	23,346,296
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	157,850	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(2,480,229)	(1,205,018)	(26,074,065)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	425,270	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	(264,486)	299,456
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		66,689,735	1,826,816	62,490,598
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		837,934,568	74,355,633	1,071,439,457
Rachats d'actions		(470,341,847)	(104,879,896)	(433,620,379)
Dividendes versés	9	(403,450)	(67,566)	(9,373,825)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,091,434,533	184,182,624	1,369,099,262



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		62,536,927	98,226,810	586,111,602
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		519,004	2,476,342	12,291,948
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		39,128	1,172	13,417,184
Intérêts sur prêts de titres	7	1,541	2,327	88,934
Intérêts bancaires		48,823	132,128	1,590,189
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		0	29	1,894
Total des revenus		608,496	2,611,998	27,390,149
Frais				
Dividendes payé, nets	2n	0	0	0
Commissions de gestion	3	95,203	300,652	1,630,727
Commissions de performance	5	0	0	0
Charges opérationnelles et administratives	4	78,164	151,964	551,467
Taxe d'abonnement	6	15,661	38,957	96,882
Coûts de transaction	2m	721	14,363	141,593
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		86,960	12,992	16,310,000
Intérêts bancaires		7,650	4,153	103,742
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		44	2,934	2,649
Total des frais		284,403	526,015	18,837,060
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		324,093	2,085,983	8,553,089
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	1,083,886	(1,064,167)	(4,007,055)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	1,489,064
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(209,263)	(1,072,509)	(244,690)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	101,588	(609,887)	4,889,270
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(180,430)	(82,708)	14,744,918
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(245,520)	(215,842)	1,315,392
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		874,354	(959,130)	26,739,988
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	2,827,757	2,586,063	6,826,285
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	353,290
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(2,819,020)	(752,829)	(7,090,885)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	13,611	(751,241)	(1,328,127)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	71,258	85,482	(18,457,100)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		967,960	208,345	7,043,451
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		4,240,102	9,197,880	83,776,170
Rachats d'actions		(18,929,039)	(7,059,680)	(292,461,571)
Dividendes versés	9	(75,612)	(215,550)	(1,368,675)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		48,740,338	100,357,805	383,100,977



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

		CANDRIAM BONDS US Corporate (see note 1)	Combinés
		USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		0	11,050,873,382
Revenus			
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		436,601	408,651,744
Intérêts reçus sur CFD		0	2,878,310
Intérêts reçus sur swaps		0	25,547,614
Intérêts sur prêts de titres	7	0	786,121
Intérêts bancaires		15,419	12,809,266
Intérêts versés sur prises en pension		0	1,480,797
Autres revenus		0	48,988
Total des revenus		452,020	452,202,840
Frais			
Dividendes payés, nets	2n	0	151
Commissions de gestion	3	80,431	36,902,929
Commissions de performance	5	0	2,709,467
Charges opérationnelles et administratives	4	17,142	14,077,671
Taxe d'abonnement	6	10,794	2,557,201
Coûts de transaction	2m	2,214	457,428
Intérêts versés sur CFD		0	350,042
Intérêts payés sur swaps		0	34,189,429
Intérêts bancaires		0	610,295
Dividendes versés sur CFD		0	2,153,562
Autres frais		0	19,222
Total des frais		110,581	94,027,397
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		341,439	358,175,443
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	6,895	149,494,107
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	2,353,878
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(131,118)	(38,495,796)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	57,399	2,567,494
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	(778,412)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	21,061,977
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		48,982	(5,365,860)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		323,597	489,012,831
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(1,468,038)	142,004,449
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	703,558
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	21,886	(49,284,960)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	32,902	(3,978,676)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	1,009,480
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	(23,053,925)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(1,089,653)	556,412,757
Évolution du capital			
Souscriptions d'actions		88,553,947	6,162,558,287
Rachats d'actions		(352,120)	(4,505,822,060)
Dividendes versés	9	0	(66,976,876)
Différence de change		0	42,571,897
Actifs nets à la fin de l'exercice		87,112,174	13,239,617,387



Statistiques

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		69,173,565	39,134,992	49,684,662
C	LU1616742737	Capitalisation	EUR	7.00	173.02	157.91	143.09
I	LU1616743388	Capitalisation	EUR	241.00	1,803.79	1,638.53	1,481.18
R	LU1616743545	Capitalisation	EUR	117.00	181.12	164.54	147.87
Z	LU1616743974	Capitalisation	EUR	36,477.31	1,883.81	1,699.75	1,521.30

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		180,830,686	257,879,156	263,316,935
C	LU0459959929	Capitalisation	EUR	21,656.67	133.99	128.49	124.26
C	LU0459960000	Distribution	EUR	31,181.13	119.71	117.01	113.16
I	LU0459960182	Capitalisation	EUR	398.24	1,701.54	1,622.77	1,560.65
R	LU2385346742	Capitalisation	EUR	66,690.00	149.79	143.10	137.86
R2	LU1410483926	Capitalisation	EUR	7,714.76	158.77	151.44	145.68
R2	LU1410484064	Distribution	EUR	488,693.12	156.90	152.55	146.75
VB	LU2878941124	Capitalisation	EUR	38,382.00	1,505.57	-	-
Z	LU0459960349	Capitalisation	EUR	16,346.95	1,703.10	1,618.52	1,551.15

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		337,032,109	138,317,605	109,316,802
C	LU2098772366	Capitalisation	EUR	48,497.14	173.64	165.94	156.15
I	LU2098772523	Capitalisation	EUR	45,525.76	1,770.48	1,683.93	1,576.89
I - USD - Unhedged	LU2098773091	Capitalisation	USD	50.00	1,501.65	-	-
N	LU2098773174	Capitalisation	EUR	184.37	155.67	-	-
PI	LU2098773257	Capitalisation	EUR	22,287.21	1,767.33	1,678.22	1,569.14
PI - USD - Hedged	LU2837883938	Capitalisation	USD	18,799.57	1,556.68	-	-
R	LU2098773331	Capitalisation	EUR	41,911.01	176.05	167.57	157.11
S	LU2098774065	Capitalisation	EUR	10,123.02	1,852.91	1,747.28	1,614.26
V	LU2098774149	Capitalisation	EUR	1.00	1,773.02	1,685.39	1,577.85
Z	LU2098774222	Capitalisation	EUR	85,431.73	1,804.01	1,708.28	1,592.83

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		656,104,299	596,043,542	730,395,123
C	LU0151324422	Capitalisation	EUR	733,686.34	213.86	205.01	194.54
C	LU0151324851	Distribution	EUR	6,071.62	146.29	142.92	135.62
C - USD - Hedged	LU1375972251	Capitalisation	USD	7,150.22	192.19	181.51	169.38
C (q)	LU1269889157	Distribution	EUR	60,967.36	130.21	129.02	126.87
I	LU0151325312	Capitalisation	EUR	1,297,195.27	251.15	239.52	226.47
I - USD - Hedged	LU1375972335	Capitalisation	USD	2,193.60	2,005.16	1,883.87	1,749.41
I (q)	LU1269889314	Distribution	EUR	6,369.33	1,354.30	1,335.03	1,307.89
N	LU0151324935	Capitalisation	EUR	53,260.89	190.30	183.30	174.61
R	LU1120697633	Capitalisation	EUR	144,843.00	175.70	167.68	158.59
R - CHF - Hedged	LU1184245659	Capitalisation	CHF	14,455.83	163.37	159.91	153.78
R - GBP - Unhedged	LU1184245493	Capitalisation	GBP	-	-	158.17	153.33
R2	LU1410484494	Capitalisation	EUR	845.00	165.75	158.13	149.50
R2	LU1410484577	Distribution	EUR	4,604.49	162.00	157.50	148.91
S	LU0151333506	Capitalisation	EUR	419,218.51	256.62	244.27	230.56
V	LU2470988283	Capitalisation	EUR	1.00	1,646.71	1,570.82	-
Z	LU0252969745	Capitalisation	EUR	14,501.89	262.32	249.17	234.78



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		187,823,690	304,187,695	218,093,550
C	LU0616945522	Capitalisation	USD	17,759.57	98.52	102.13	89.29
C	LU0616945795	Distribution	USD	3,813.87	63.54	69.77	62.52
C - EUR - Unhedged	LU0616945282	Capitalisation	EUR	264,263.81	94.64	92.00	83.31
C - EUR - Unhedged	LU0616945449	Distribution	EUR	911,114.53	62.11	63.82	59.24
C (q)	LU1269889405	Distribution	USD	3,688.82	114.28	127.22	119.15
I	LU0616946090	Capitalisation	USD	5,763.81	1,034.18	1,064.60	928.49
I - EUR - Hedged	LU1258426821	Capitalisation	EUR	1,529.13	1,329.22	1,395.08	1,247.85
I - EUR - Unhedged	LU0616945878	Capitalisation	EUR	2,144.95	1,439.35	1,389.33	1,255.56
N - EUR - Unhedged	LU0616946256	Capitalisation	EUR	5,445.49	170.10	166.10	151.03
R	LU0942152934	Capitalisation	USD	7.00	103.58	106.65	92.64
R - EUR - Unhedged	LU1184246038	Capitalisation	EUR	3,483.05	187.85	181.60	163.48
R - GBP - Unhedged	LU1184246202	Capitalisation	GBP	6.84	177.12	179.34	165.35
R2	LU1410485038	Distribution	USD	726.46	121.62	133.66	118.64
R2 - EUR - Unhedged	LU1410485202	Distribution	EUR	363.38	134.92	138.69	127.53
V	LU0616946504	Capitalisation	USD	1.00	1,111.14	1,140.36	992.16
Z	LU0616946769	Capitalisation	USD	75,298.92	1,146.33	1,173.63	1,013.29
Z - EUR - Unhedged	LU0616946686	Capitalisation	EUR	745.95	2,010.71	1,929.73	1,724.46

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		327,936,479	296,853,247	338,327,567
C	LU0083568666	Capitalisation	USD	30,724.17	2,748.17	2,577.13	2,241.75
C	LU0083569045	Distribution	USD	78,227.00	805.24	812.03	724.79
C - EUR - Hedged	LU0594539719	Capitalisation	EUR	7,073.89	1,229.40	1,172.78	1,043.37
C (q)	LU1269889587	Distribution	USD	53,498.45	128.70	127.46	116.73
I	LU0144746764	Capitalisation	USD	10,881.25	3,057.57	2,851.29	2,484.34
I	LU1184247275	Distribution	USD	9,187.64	1,295.26	1,309.34	1,169.71
I - EUR - Hedged	LU0594539982	Capitalisation	EUR	16,098.75	1,408.05	1,336.74	1,191.95
I - EUR - Unhedged	LU1184247432	Capitalisation	EUR	1,601.32	2,115.45	1,849.41	1,667.26
I - GBP - Unhedged	LU1120698953	Capitalisation	GBP	2.81	2,275.54	2,083.81	1,909.01
I (q) - EUR - Hedged	LU1490969497	Distribution	EUR	8,810.44	965.05	967.66	908.53
I (q) - GBP - Hedged	LU1410492919	Distribution	GBP	36.47	1,060.12	1,047.48	961.14
L	LU0574791835	Capitalisation	USD	647.81	2,700.96	2,533.12	2,203.47
N	LU0144751251	Capitalisation	USD	1,478.61	2,329.61	2,194.53	1,917.67
R	LU0942153155	Capitalisation	USD	58,153.49	145.79	136.04	117.69
R - EUR - Unhedged	LU1184246624	Capitalisation	EUR	4,538.43	213.85	187.04	167.49
R - GBP - Hedged	LU1184246970	Capitalisation	GBP	184.51	169.17	158.51	138.20
R (q)	LU2178471681	Distribution	USD	25,824.49	127.83	126.03	114.84
R2	LU1410485970	Distribution	USD	1,468.26	123.71	124.79	110.32
R2 - EUR - Hedged	LU1410486192	Capitalisation	EUR	-	-	133.10	117.40
V - EUR - Hedged	LU0616945100	Capitalisation	EUR	1,336.16	1,407.63	1,333.65	1,187.62
V - EUR - Unhedged	LU0891848607	Capitalisation	EUR	7,507.64	2,114.05	1,844.38	1,659.52
V2	LU1410485624	Capitalisation	USD	12,251.08	1,701.59	1,582.34	1,364.98
V2 - GBP - Unhedged	LU1708110207	Capitalisation	GBP	2.00	1,531.01	1,398.79	1,279.22
V2 (q) - GBP - Hedged	LU1708110462	Distribution	GBP	159.43	1,062.12	1,047.28	959.51
Z	LU0252942387	Capitalisation	USD	6,729.38	3,471.06	3,213.85	2,760.19
Z	LU1410485467	Distribution	USD	1.00	1,396.22	1,407.63	1,238.80
Z - EUR - Hedged	LU1582239619	Capitalisation	EUR	1,628.00	1,544.72	1,455.86	1,279.30

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		69,874,248	75,073,923	66,681,154
C	LU2026166749	Capitalisation	USD	10.00	152.20	144.79	139.59
C	LU2026166822	Distribution	USD	375.00	127.62	128.94	127.41
I	LU2026167127	Capitalisation	USD	567.00	1,579.28	1,490.17	1,424.52
I2	LU2026167556	Capitalisation	USD	1.00	1,558.33	1,473.28	1,408.96



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
N - EUR - Hedged	LU2026167630	Capitalisation	EUR	10.00	153.60	-	-
R	LU2026167804	Capitalisation	USD	1.00	160.59	151.03	144.08
R - GBP - Hedged	LU2026168109	Capitalisation	GBP	10.00	166.23	157.73	-
R2	LU2092203855	Distribution	USD	7,116.61	132.65	134.09	131.32
Z	LU2026170006	Capitalisation	USD	36,361.01	1,631.24	1,530.73	1,455.25
Z - EUR - Hedged	LU2178471848	Capitalisation	EUR	5,000.00	1,673.87	1,598.10	1,551.79

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		-	28,100,719	28,713,526
C	LU1708105629	Capitalisation	USD	-	-	149.66	139.94
I	LU1708106601	Capitalisation	USD	-	-	1,576.06	1,461.36
R	LU1708107831	Capitalisation	USD	-	-	157.00	145.92
Z	LU1708109290	Capitalisation	USD	-	-	1,631.88	1,507.05

CANDRIAM BONDS Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		406,255,327	423,005,638	390,432,526
C	LU0011975413	Capitalisation	EUR	23,678.05	1,099.77	1,079.38	1,010.08
C	LU0011975330	Distribution	EUR	35,438.18	243.66	247.92	233.25
I	LU0144743829	Capitalisation	EUR	3,217.72	1,226.22	1,196.68	1,114.08
R	LU0942153239	Capitalisation	EUR	1,142.35	112.26	109.78	102.32
V	LU0391256418	Capitalisation	EUR	39,125.00	1,475.91	1,439.61	1,339.38
Z	LU0252943781	Capitalisation	EUR	189,888.67	1,280.99	1,247.64	1,158.54
Z	LU1410486275	Distribution	EUR	47,332.27	1,405.28	1,418.74	1,323.98

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		1,031,195,906	854,880,626	681,570,057
C	LU0237839757	Capitalisation	EUR	842.99	7,665.92	7,344.34	6,784.20
C	LU0237840094	Distribution	EUR	21.82	5,190.62	5,198.42	4,837.04
I	LU0237841142	Capitalisation	EUR	19,906.84	8,233.69	7,851.88	7,226.96
N	LU0237840680	Capitalisation	EUR	10,212.96	143.88	138.21	128.06
R	LU0942153403	Capitalisation	EUR	17,281.90	120.51	115.01	105.89
Z	LU0252947006	Capitalisation	EUR	92,567.17	8,757.16	8,319.73	7,623.95
Z	LU1410487083	Distribution	EUR	30,439.79	1,528.78	1,518.10	1,401.26

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		848,812,055	647,714,242	536,292,702
C	LU0093577855	Capitalisation	EUR	31,433.66	992.97	966.76	907.78
C	LU0093578077	Distribution	EUR	5,908.62	292.79	295.31	277.49
I	LU0144744124	Capitalisation	EUR	177,339.29	1,098.22	1,064.20	995.49
VB	LU2878944904	Capitalisation	EUR	99,567.00	1,505.83	-	-
Z	LU0252961767	Capitalisation	EUR	518,027.21	909.57	879.33	819.91

CANDRIAM BONDS Euro Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		1,116,940,045	970,821,915	856,998,809
C	LU0157930404	Capitalisation	EUR	5,693.28	2,177.48	2,150.45	2,017.00
C	LU0157930313	Distribution	EUR	10,765.44	1,015.38	1,038.27	978.84



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Government (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
I	LU0156671926	Capitalisation	EUR	155,138.26	2,425.48	2,382.66	2,223.09
N	LU0156671843	Capitalisation	EUR	2,203.02	2,036.99	2,014.99	1,892.42
R	LU1269889744	Capitalisation	EUR	598,371.79	146.41	144.06	134.58
VB	LU2878941553	Distribution	EUR	56,584.00	1,502.19	-	-
Z	LU0252949713	Capitalisation	EUR	214,530.37	2,518.22	2,468.66	2,297.69
Z	LU1410487836	Distribution	EUR	-	-	1,394.40	1,304.10

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		3,220,884,570	2,512,460,531	2,094,265,362
C	LU0012119607	Capitalisation	EUR	144,261.82	1,379.66	1,287.93	1,156.27
C	LU0012119789	Distribution	EUR	567,714.89	184.17	182.19	167.72
C - USD - Hedged	LU1258428280	Capitalisation	USD	5,585.55	245.45	225.72	198.78
C (q)	LU1269890163	Distribution	EUR	39,426.67	156.74	151.83	141.13
I	LU0144746509	Capitalisation	EUR	218,828.70	1,518.08	1,406.74	1,254.72
I	LU1258427985	Distribution	EUR	76,535.14	1,614.97	1,596.88	1,459.57
I - GBP - Unhedged	LU1184247861	Capitalisation	GBP	1.00	2,289.39	2,223.34	2,030.73
I - USD - Hedged	LU1375972509	Capitalisation	USD	547.15	2,037.35	1,860.72	1,628.14
I2	LU2026170345	Distribution	EUR	4,754.09	1,610.84	-	-
L	LU0574792569	Capitalisation	EUR	3,322.68	1,356.53	1,266.84	1,138.68
N	LU0144751095	Capitalisation	EUR	27,910.71	1,235.27	1,156.68	1,042.37
R	LU0942153742	Capitalisation	EUR	400,497.63	159.51	148.08	132.25
R - CHF - Hedged	LU1258428017	Capitalisation	CHF	31,109.04	176.10	167.93	153.18
R - GBP - Unhedged	LU1184247606	Capitalisation	GBP	4.00	231.82	225.33	205.94
R (q)	LU1375972848	Distribution	EUR	1,868.00	153.58	147.96	136.84
R (q) - GBP - Hedged	LU1375972921	Distribution	GBP	13,253.38	166.07	158.06	144.28
R2	LU1410488560	Distribution	EUR	49.50	156.84	155.08	141.41
S	LU1432307756	Capitalisation	EUR	127,443.78	1,838.41	1,699.14	1,511.40
S - CHF - Hedged	LU2130893154	Capitalisation	CHF	334.00	1,734.24	1,646.70	1,495.81
S - GBP - Hedged	LU2130893238	Capitalisation	GBP	136.00	1,923.34	1,756.35	1,542.09
S - USD - Hedged	LU2130892933	Capitalisation	USD	16,019.57	1,966.11	1,791.01	1,562.68
S (s)	LU1010337324	Distribution	EUR	211,585.77	1,575.60	1,557.61	1,453.45
S2	LU1633811333	Capitalisation	EUR	90,876.97	1,976.22	1,824.06	1,620.36
S4	LU1410488305	Capitalisation	EUR	57,170.00	1,776.86	1,641.83	1,460.07
V	LU0891843558	Capitalisation	EUR	531,919.05	2,370.08	2,189.70	1,948.37
V	LU2592305275	Distribution	EUR	57,550.90	1,666.01	1,647.27	-
V - CHF - Hedged	LU2800013174	Capitalisation	CHF	8,220.45	1,568.97	-	-
V - USD - Hedged	LU1375972681	Capitalisation	USD	13,287.95	1,612.08	-	-
Z	LU0252971055	Capitalisation	EUR	223,161.30	279.59	257.53	228.30

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		170,875,671	109,586,929	81,094,241
C	LU0077500055	Capitalisation	EUR	2,030.38	7,578.06	7,507.18	6,852.15
C	LU0108056432	Distribution	EUR	3,907.34	3,858.84	3,969.25	3,652.92
I	LU0144745956	Capitalisation	EUR	4,377.70	8,443.62	8,329.16	7,566.89
Z	LU0252963110	Capitalisation	EUR	583,476.09	177.30	174.40	158.06

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		374,914,767	567,985,198	1,084,557,927
C	LU0157929810	Capitalisation	EUR	16,356.08	2,130.73	2,061.40	1,982.51
C	LU0157929737	Distribution	EUR	10,154.86	1,376.48	1,377.49	1,326.91
I	LU0156671504	Capitalisation	EUR	44,940.42	2,268.38	2,188.05	2,099.19
N	LU0156671413	Capitalisation	EUR	1,386.88	1,944.61	1,888.87	1,823.81
R	LU1269890593	Capitalisation	EUR	448,235.24	154.23	148.96	142.96



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Short Term (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
S	LU1184248083	Capitalisation	EUR	81,116.15	1,591.13	1,533.32	1,468.88
Z	LU0252964431	Capitalisation	EUR	9,964.25	2,333.25	2,245.99	2,149.25

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		2,091,434,533	1,657,555,527	1,306,751,913
BF	LU2178471418	Capitalisation	EUR	677,080.00	1,624.38	1,555.92	1,498.19
C	LU1838941372	Capitalisation	EUR	900,337.47	158.87	152.93	147.97
C	LU1838941455	Distribution	EUR	34,279.92	156.55	153.79	148.79
C - SEK - Hedged	LU2512025599	Capitalisation	SEK	21,527,178.64	161.64	155.91	150.78
I	LU2756974783	Capitalisation	EUR	20,375.96	1,532.16	-	-
I2	LU1838941539	Capitalisation	EUR	85,273.70	1,610.92	1,546.42	1,491.72
I2	LU2425448037	Distribution	EUR	1.00	1,503.94	-	-
PI	LU1838941703	Capitalisation	EUR	2.00	1,615.46	1,549.42	1,493.85
R	LU1838941612	Capitalisation	EUR	15,499.48	160.76	154.36	148.95
R2	LU2240495791	Distribution	EUR	92,976.85	157.97	154.67	149.16
V2	LU1838941885	Capitalisation	EUR	39,943.75	1,615.99	1,550.52	1,494.93
Z	LU1838941968	Capitalisation	EUR	177,477.09	1,626.94	1,558.83	1,501.44

CANDRIAM BONDS Global Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		184,182,624	212,947,637	247,759,736
C	LU0157931550	Capitalisation	EUR	48,538.65	133.02	130.48	130.99
C (AH)	LU2629011144	Capitalisation	EUR	234,095.97	153.92	155.29	-
C	LU0157931394	Distribution	EUR	64,506.75	32.98	33.42	33.92
I	LU0156673039	Capitalisation	EUR	535,276.62	146.75	143.35	143.32
I - EUR - Asset Hedged	LU0391256509	Capitalisation	EUR	342,354.34	131.17	131.90	127.99
R	LU2043253751	Capitalisation	EUR	78.06	137.12	133.80	133.53
Z	LU0252978738	Capitalisation	EUR	12,576.97	1,279.81	1,246.39	1,242.45

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		1,369,099,262	678,163,411	464,253,283
C	LU0170291933	Capitalisation	EUR	1,041,971.81	273.91	259.66	234.66
C	LU0170293392	Distribution	EUR	1,000,540.01	95.58	97.22	92.00
C - USD - Hedged	LU2637814901	Capitalisation	USD	180,057.76	166.98	156.04	-
C - USD - Hedged	LU2910448088	Distribution	USD	867.71	150.97	-	-
C (q)	LU1269891567	Distribution	EUR	254,351.03	154.59	154.36	146.59
I	LU0170293806	Capitalisation	EUR	811,800.27	286.59	269.68	242.83
I - USD - Hedged	LU1599350359	Capitalisation	USD	14,756.37	2,157.09	1,999.09	1,763.72
I2	LU2026170428	Capitalisation	EUR	100,850.70	1,507.19	-	-
I2 - USD - Hedged	LU2800012952	Capitalisation	USD	1.00	1,605.29	-	-
N	LU0170293632	Capitalisation	EUR	332,338.63	244.11	232.39	211.06
R	LU1269891641	Capitalisation	EUR	196,364.13	227.45	214.46	192.84
R (q)	LU1375973069	Distribution	EUR	1,433.42	158.64	157.55	-
R (q) - GBP - Hedged	LU1375973143	Distribution	GBP	76,143.99	164.50	161.35	150.52
R (q) - GBP - Unhedged	LU1375973226	Distribution	GBP	1,225.31	150.83	157.00	151.89
R2	LU1410490038	Distribution	EUR	1,883.12	154.41	156.94	144.08
S	LU1797525737	Capitalisation	EUR	11,621.41	1,714.57	1,609.20	-
S - USD - Unhedged	LU1184248240	Capitalisation	USD	1.00	1,653.17	1,653.46	-
S(q) - GBP - Hedged	LU2910448161	Distribution	GBP	2.00	1,495.77	-	-
SH - GBP - Hedged	LU1582239536	Capitalisation	GBP	25,044.83	1,570.02	-	-
S-USD-Hedged	LU2620728431	Capitalisation	USD	59,463.33	1,767.58	1,634.61	-
V	LU0891839952	Capitalisation	EUR	296,022.97	304.69	286.09	257.09
V	LU2404725389	Distribution	EUR	17,250.00	1,507.73	1,534.03	1,414.04



Statistiques

CANDRIAM BONDS Global High Yield (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
V2	LU1410490384	Capitalisation	EUR	33,020.24	1,602.70	1,505.87	-
Z	LU0252968697	Capitalisation	EUR	76,759.54	317.68	297.20	265.24

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		48,740,338	62,536,927	166,576,692
C	LU0165520114	Capitalisation	EUR	59,078.80	144.59	142.57	139.49
C	LU0165520973	Distribution	EUR	32,670.37	111.65	111.65	109.29
I	LU0165522086	Capitalisation	EUR	352.27	158.51	155.58	151.54
R	LU0942153825	Capitalisation	EUR	1.06	110.87	108.49	105.77
R2	LU1410488990	Capitalisation	EUR	505.54	160.36	157.40	153.30
R2	LU1410489022	Distribution	EUR	4,134.62	155.01	154.21	150.19
Z	LU0252962658	Capitalisation	EUR	254,657.19	140.47	137.48	133.52

CANDRIAM BONDS International

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		100,357,805	98,226,810	91,850,238
C	LU0012119433	Capitalisation	EUR	36,951.67	906.47	908.52	873.85
C	LU0012119516	Distribution	EUR	25,222.53	187.07	195.08	190.18
I	LU0144746335	Capitalisation	EUR	7,100.97	1,001.26	997.87	954.34
R	LU1269891724	Capitalisation	EUR	593.87	138.13	137.92	132.16
Z	LU0252972020	Capitalisation	EUR	53,039.00	1,036.07	1,029.46	981.61

CANDRIAM BONDS Total Return

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			EUR		383,100,977	586,111,602	670,169,537
C	LU0252128276	Capitalisation	EUR	277,767.90	137.94	137.79	131.15
C	LU0252129167	Distribution	EUR	153,957.53	118.44	123.24	118.54
C - USD - Hedged	LU1184248596	Capitalisation	USD	338.85	174.22	171.31	159.82
C (q)	LU1269892029	Distribution	EUR	7,372.42	131.83	134.68	131.18
I	LU0252132039	Capitalisation	EUR	79,221.58	1,470.42	1,461.49	1,384.64
I	LU1120698102	Distribution	EUR	7,482.00	1,292.47	1,337.36	1,279.59
I - GBP - Hedged	LU1184249305	Capitalisation	GBP	1.00	1,632.40	1,598.08	-
I - USD - Hedged	LU1184249644	Capitalisation	USD	5,572.36	1,790.51	1,752.11	1,627.70
N	LU0252131148	Capitalisation	EUR	3,785.11	126.45	126.72	121.00
R	LU1184248752	Capitalisation	EUR	6,627.00	153.97	152.99	144.86
R - GBP - Hedged	LU1184248919	Capitalisation	GBP	10.00	150.37	-	155.25
R2	LU1410491861	Distribution	EUR	8,177.07	142.81	147.46	140.78
S	LU1511858513	Capitalisation	EUR	54,252.71	1,597.38	1,583.56	1,495.85
S	LU1511858430	Distribution	EUR	394.00	1,417.10	1,464.68	1,399.41
S - GBP - Hedged	LU1582239882	Capitalisation	GBP	475.90	1,670.99	1,638.01	1,528.99
V	LU1269892375	Capitalisation	EUR	1.00	1,592.68	1,577.01	-
Z	LU0252136964	Capitalisation	EUR	59,670.19	1,634.79	1,616.75	1,523.54
Z - USD - Hedged	LU1546486744	Capitalisation	USD	725.26	1,889.51	1,839.61	1,700.43

CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
Total des actifs nets			USD		87,112,174	-	-
C	LU2885262225	Capitalisation	USD	11,927.76	148.30	-	-
C	LU2885266994	Distribution	USD	253,201.35	148.30	-	-
C - EUR - Unhedged	LU2885266481	Distribution	EUR	281,184.18	156.09	-	-



Statistiques

CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1) (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022
C - EUR - Unhedged	LU2885266648	Capitalisation	EUR	14,475.98	156.09	-	-
I	LU2885266309	Capitalisation	USD	1.00	1,481.82	-	-
R	LU2885264783	Capitalisation	USD	10.00	148.15	-	-
V	LU2885263546	Capitalisation	USD	1.00	1,481.88	-	-
Z	LU2885262498	Capitalisation	USD	1.00	1,482.01	-	-



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK 7.0000 24-49 31/12S	600,000	EUR	637,794	0.92
			637,794	0.92
Belgique				
BELFIUS SANV 6.125% PERP	600,000	EUR	602,575	0.87
			602,575	0.87
France				
AXA SA -49 31/12S	700,000	EUR	754,623	1.09
SOCIETE GENERALE 4.7500 21-XX XX/XXS	2,000,000	USD	1,831,695	2.65
			2,586,318	3.74
Allemagne				
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	500,000	EUR	498,164	0.72
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.25% PERP	1,000,000	EUR	946,168	1.37
DEUTSCHE BANK AG FL.R 14-XX 30/04A	1,400,000	USD	1,325,847	1.92
			2,770,179	4.00
Italie				
UNICREDIT SPA 5.375 24-34 16/04A	500,000	EUR	529,762	0.77
			529,762	0.77
Pays-Bas				
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	1,600,000	EUR	1,550,315	2.24
ING GROEP NV 3.875 21-99 31/12S	1,500,000	USD	1,316,044	1.90
ING GROUP NV FL.R 19-XX 16/11S	1,000,000	USD	955,286	1.38
			3,821,645	5.52
Espagne				
BANCO BILBAO VICAYA 6.875 24-49 31/12Q	400,000	EUR	419,892	0.61
BBVA FL.R 24-36 08/02A	500,000	EUR	522,554	0.76
			942,446	1.36
Suisse				
UBS GROUP AG 3.875% PERP	1,200,000	USD	1,110,443	1.61
			1,110,443	1.61
Royaume-Uni				
HSBC HOLDINGS PLC 4.00 21-99 31/12S	200,000	USD	188,506	0.27
LLOYDS BANKING GROUP 7.5 18-XX 27/03Q	400,000	USD	389,416	0.56
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	500,000	EUR	480,871	0.70
			1,058,793	1.53
Total des obligations			14,059,955	20.33
Obligations à taux variables				
Autriche				
ERSTE GR BK 3.375% PERP EMTN	1,000,000	EUR	947,173	1.37
ERSTE GR BK 8.5% PERP	400,000	EUR	444,701	0.64
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-XX 15/04S	600,000	EUR	580,996	0.84
			1,972,870	2.85
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 23-49 31/12S	200,000	EUR	220,466	0.32
			220,466	0.32
Danemark				
DANSKE BANK AS FL.R 21-XX 18/11S	800,000	USD	752,173	1.09
			752,173	1.09
France				
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	500,000	EUR	504,422	0.73
BNP PAR 6.875% PERP	600,000	EUR	635,938	0.92
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	800,000	EUR	801,544	1.16
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	500,000	EUR	486,987	0.70
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	2,900,000	USD	2,624,750	3.79
BPCE SA FL.R 21-42 13/01A	1,400,000	EUR	1,337,198	1.93
CA 7.25% PERP EMTN	500,000	EUR	532,248	0.77

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	700,000	EUR	748,954	1.08
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	200,000	EUR	207,828	0.30
GROUPE DES ASSURANC FL.R 24-44 30/10A	1,700,000	EUR	1,760,370	2.54
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	500,000	EUR	487,864	0.71
SCOR FL.R 15-XX 05/06A	1,400,000	EUR	1,391,158	2.01
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	1,400,000	USD	1,405,187	2.03
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	200,000	EUR	200,845	0.29
			13,125,293	18.97
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	600,000	USD	557,669	0.81
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	300,000	EUR	312,476	0.45
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	800,000	EUR	875,054	1.27
COMMERZBANK FL.R 24-XX 02/07A	400,000	EUR	439,602	0.64
DEUTSCHE BANK A FL.R 21-49 31/12A	800,000	EUR	761,119	1.10
DEUTSCHE BANK AG FL.R 21-99 31/12A	400,000	EUR	372,454	0.54
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-XX 30/04A	800,000	EUR	881,428	1.27
DEUTSCHE BK 7.375% PERP	400,000	EUR	408,451	0.59
DEUTSCHE BK FRANKFU FL.R 24-XX 30/04A	200,000	EUR	210,049	0.30
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 20-47 16/06A	300,000	EUR	285,922	0.41
			5,104,224	7.38
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	500,000	EUR	495,902	0.72
AIB GROUP PLC FL.R 24-XX 30/10S	500,000	EUR	530,798	0.77
			1,026,700	1.48
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	250,000	EUR	252,778	0.37
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	1,150,000	EUR	1,147,821	1.66
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	400,000	EUR	434,766	0.63
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	800,000	EUR	924,804	1.34
			2,760,169	3.99
Luxembourg				
ABN AMRO BANK FL.R 17-49 01/12S	1,000,000	EUR	987,091	1.43
			987,091	1.43
Pays-Bas				
ASR NEDERLAND FL.R 17-XX 19/10S	1,000,000	EUR	984,736	1.42
ASR NEDERLAND NV FL.R 22-43 07/12A	1,100,000	EUR	1,306,137	1.89
ING GROEP NV 4.25% 26-08-35	500,000	EUR	509,160	0.74
ING GROEP NV 4.875% PERP	700,000	USD	619,844	0.90
NN GROUP NV FL.R 23-43 03/11A	1,500,000	EUR	1,690,273	2.44
NN GROUP NV FL.R 24-XX 12/03S	400,000	EUR	420,577	0.61
			5,530,727	8.00
Espagne				
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	1,200,000	EUR	1,180,712	1.71
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	600,000	EUR	603,760	0.87
BANCO DE BADELL FL.R 23-33 16/08A	300,000	EUR	319,905	0.46
BANCO SANTANDER ALL FL.R 23-XX 21/02Q	200,000	USD	212,074	0.31
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.375% PERP	400,000	EUR	396,537	0.57
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.75% PERP	800,000	USD	734,957	1.06
BBVA SUB FL.R 17-XX 16/11Q	1,400,000	USD	1,303,395	1.88
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	200,000	EUR	199,129	0.29
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	1,000,000	EUR	1,005,239	1.45
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	300,000	EUR	321,717	0.47
			6,277,425	9.07
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKILDA FL.R 19-XX 13/05S	800,000	USD	768,825	1.11
SWEDBANK AB FL.R 23-XX 17/03S	1,200,000	USD	1,190,071	1.72
SWEDBANK AB FL.R 24-XX 17/09S	600,000	USD	597,090	0.86
			2,555,986	3.70
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 15-XX 07/08S	400,000	USD	387,456	0.56

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UBS GROUP SA FL.R 22-99 31/12S	1,400,000	USD	1,289,671	1.86
			1,677,127	2.42
Royaume-Uni				
BARCLAYS FL.R 23-XX 15/03Q	800,000	USD	852,019	1.23
BARCLAYS PLC FL.R 20-XX XX/XXQ	200,000	USD	193,160	0.28
BARCLAYS PLC FL.R 21-XX 15/12Q	1,400,000	USD	1,216,747	1.76
BARCLAYS PLC FL.R 24-36 31/05A	300,000	EUR	313,029	0.45
HSBC 6.0% PERP	400,000	USD	379,462	0.55
HSBC 6.875% PERP	1,200,000	USD	1,154,866	1.67
HSBC FL.R 22-32 16/11A	500,000	EUR	538,390	0.78
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.5% PERP	1,000,000	GBP	1,216,171	1.76
NATWEST GROUP 4.5% PERP	400,000	GBP	439,949	0.64
NATWEST GROUP PLC FL.R 20-XX XX/XXQ	400,000	USD	385,673	0.56
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	1,000,000	EUR	1,072,229	1.55
ROYAL BK SCOTLAND G FL.R 15-49 30/09Q	200,000	USD	195,211	0.28
			7,956,906	11.50
Total des obligations à taux variables			49,947,157	72.21
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			64,007,112	92.53
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1,595	EUR	2,540,931	3.67
			2,540,931	3.67
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			2,540,931	3.67
Total Organismes de placement collectif			2,540,931	3.67
Total du portefeuille-titres			66,548,043	96.20
Coût d'acquisition			63,813,190	



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	26.39
Pays-Bas	13.52
Royaume-Uni	13.03
Allemagne	11.38
Espagne	10.44
Italie	4.76
Suisse	4.03
Autriche	3.77
Suède	3.70
Irlande	1.48
Luxembourg	1.43
Belgique	1.19
Danemark	1.09
	96.20

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	80.13
Assurance	12.40
Fonds d'investissement	3.67
	96.20



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Antigua-et-Barbuda				
SIMON GLOBAL DEVELOP 3.5 23-26 14/11A	2,500,000	EUR	2,733,759	1.51
			2,733,759	1.51
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	5,500,000	EUR	6,076,499	3.36
			6,076,499	3.36
États-Unis d'Amérique				
VENTAS REALTY LP 3.75 24-26 01/06S	3,100,000	USD	3,409,392	1.89
			3,409,392	1.89
Total des obligations			12,219,650	6.76
Obligations convertibles				
Belgique				
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	2,000,000	EUR	1,978,679	1.09
SAGERPAR SA CV 0 21-26 01/04U1-26 01/04U	4,000,000	EUR	3,842,654	2.13
			5,821,333	3.22
Bermudes				
JAZZ INVESTMENTS I 3.125% 15-09-30	2,300,000	USD	2,401,345	1.33
			2,401,345	1.33
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HOLDING CV 24-31 01/06S	5,500,000	USD	5,679,450	3.14
JDCOM 0.25 24-29 01/06S	5,300,000	USD	5,442,387	3.01
			11,121,837	6.15
France				
ACCOR SA CV 0.7 20-27 07/12A	100,000	EUR	5,681,799	3.14
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	50,000	EUR	2,912,011	1.61
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	1,000,000	EUR	1,310,468	0.72
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	1,000,000	EUR	1,103,210	0.61
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0.00 19-25 01/01U	59,558	EUR	1,809,722	1.00
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	6,000,000	EUR	6,229,081	3.44
			19,046,291	10.53
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	2,000,000	EUR	1,994,510	1.10
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	4,500,000	EUR	4,428,433	2.45
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.4 20-28 30/06S	5,000,000	EUR	4,512,839	2.50
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	2,000,000	EUR	1,966,626	1.09
			12,902,408	7.14
Hong Kong				
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S/08S	3,000,000	USD	3,774,322	2.09
XIAOMI BEST TIME CV 0.00 20-27 17/12U17/12U	5,800,000	USD	6,270,195	3.47
			10,044,517	5.55
Italie				
NEXI SPA CV 1.75 20-27 24/04S	1,000,000	EUR	955,842	0.53
PIRELLI AND C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	5,000,000	EUR	5,167,467	2.86
			6,123,309	3.39
Japon				
DAIFUKU CO LTD CV 0.0 23-28 14/09U	220,000,000	JPY	1,570,273	0.87
JFE HOLDINGS INC CV 0.0 23-28 28/09U	200,000,000	JPY	1,214,138	0.67
			2,784,411	1.54
Luxembourg				
CITI GLOB CV FL.R 23-28 15/03 A	2,000,000	EUR	2,037,946	1.13
			2,037,946	1.13
Pays-Bas				
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	3,800,000	USD	3,491,289	1.93
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	7,000,000	USD	6,432,537	3.56
			9,923,826	5.49
Corée du Sud				
LG CHEM CV1.25 23-28 18/07S	2,300,000	USD	2,170,143	1.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Espagne			2,170,143	1.20
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04S	2,600,000	EUR	3,313,473	1.83
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	7,000,000	EUR	6,162,090	3.41
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	2,500,000	EUR	3,082,990	1.70
			12,558,553	6.94
Royaume-Uni				
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01U	4,000,000	EUR	3,990,861	2.21
			3,990,861	2.21
États-Unis d'Amérique				
AIRBNB INC CV 0.00 21-26 15/03U	3,000,000	USD	2,718,800	1.50
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	4,300,000	USD	4,175,175	2.31
AKAMAI TECHNOLOGIES 1.125% 15-02-29	2,500,000	USD	2,358,518	1.30
AMERICAN WATER CAPITAL 3.625% 15-06-26	6,500,000	USD	6,203,302	3.43
CITIGROUP GLOBAL CV 0.00 23-26 26/02U	17,000,000	HKD	2,028,383	1.12
CITIGROUP GLOBAL MKTS 1.0% 09-04-29 CV	2,200,000	EUR	2,166,578	1.20
DIGITAL REALTY TRUST LP 1.875% 15-11-29	4,000,000	USD	3,988,981	2.21
FORD MOTOR CO CV 0.00 21-26 15/03U26 15/03U	3,000,000	USD	2,805,357	1.55
GLOBAL PAYMENTS CV 1.5 24-31 01/03S	5,000,000	USD	4,739,652	2.62
NEXTERA ENERGY CA CV 3.0 24-27 01/03S	3,000,000	USD	3,362,585	1.86
REXFORD INDUSTRIA CV 4.125 24-29 15/03S	2,857,000	USD	2,685,548	1.49
SNOWFLAKE ZCP 01-10-29 CV	2,400,000	USD	2,754,525	1.52
SOUTHWEST AIRLINES CV 1.25 20-25 01/05S	6,000,000	USD	5,976,124	3.30
SPOTIFY USA INC CV 0.00 21-26 15/03U 15/03U	3,300,000	USD	3,399,917	1.88
WELLTOWER OP LLC 3.125% 15-07-29	1,900,000	USD	2,095,611	1.16
WELLTOWER OP LLC CV 2.75 23-28 15/05S	1,000,000	USD	1,310,368	0.72
			52,769,424	29.18
Îles vierges (Royaume-Uni)				
ANLLIAN CAPITAL 2 ZCP 05-12-29	3,200,000	EUR	3,358,151	1.86
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	18,000,000	HKD	2,251,778	1.25
			5,609,929	3.10
Total obligations convertibles			159,306,133	88.10
Obligations à taux variables				
France				
SCHNEIDER ELECTRIC SE FL.R 24-31 28/06S	2,600,000	EUR	2,772,441	1.53
			2,772,441	1.53
Total des obligations à taux variables			2,772,441	1.53
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			174,298,224	96.39
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	2,895	EUR	3,140,786	1.74
			3,140,786	1.74
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			3,140,786	1.74
Total Organismes de placement collectif			3,140,786	1.74
Total du portefeuille-titres			177,439,010	98.12
Coût d'acquisition			169,834,188	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	31.07
France	12.07
Espagne	10.31
Allemagne	7.14
Îles Caïman	6.15
Hong Kong	5.55
Pays-Bas	5.49
Italie	3.39
Belgique	3.22
Îles vierges (Royaume-Uni)	3.10
Luxembourg	2.86
Royaume-Uni	2.21
Japon	1.54
Antigua-et-Barbuda	1.51
Bermudes	1.33
Corée du Sud	1.20
	98.12

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	29.16
Internet et services d'Internet	14.89
Immobilier	10.08
Transport	5.75
Distribution, commerce de détail	4.87
Chimie	4.06
Électronique et semi-conducteurs	3.56
Institutions non classifiables	3.43
Télécommunication	3.41
Restauration, industrie hôtelière	3.14
Énergie et eau	2.86
Articles de bureaux et ordinateurs	2.09
Biotechnologie	1.93
Fonds d'investissement	1.74
Industrie aéronautique et spatiale	1.70
Industrie automobile	1.55
Électrotechnique	1.53
Services divers	1.50
Construction de machines et appareils	0.87
	98.12



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	3,000,000	EUR	2,982,932	0.89
FRANCE TREASURY BILL ZCP 260225	10,000,000	EUR	9,955,485	2.95
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-02-25	5,000,000	EUR	4,981,557	1.48
GETLINK SE 3.5 20-25 30/10S	4,000,000	EUR	3,995,695	1.19
			21,915,669	6.50
Allemagne				
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	5,750,000	EUR	5,943,833	1.76
			5,943,833	1.76
Irlande				
PERRIGO FINANCE 5.375% 30-09-32	4,662,000	EUR	4,837,524	1.44
			4,837,524	1.44
Italie				
TELECOM ITALIA SPA 2.75 19-25 15/04A	2,920,000	EUR	2,910,435	0.86
			2,910,435	0.86
Luxembourg				
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	5,785,000	EUR	5,782,396	1.72
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	5,000,000	EUR	4,991,832	1.48
			10,774,228	3.20
Pays-Bas				
LKQ DUTCH BOND 4.125 24-31 13/03A	7,500,000	EUR	7,680,179	2.28
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	5,500,000	EUR	6,698,652	1.99
TRIVIUM PACKAGING 3.75 19-26 15/08S5/08S	7,880,000	EUR	7,833,016	2.32
TRIVIUM PACKAGING 5.50 19-26 15/08S	3,000,000	USD	2,866,717	0.85
			25,078,564	7.44
Pologne				
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	5,733,000	USD	5,404,705	1.60
			5,404,705	1.60
Portugal				
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	10,000,000	EUR	10,263,374	3.05
			10,263,374	3.05
Espagne				
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	3,000,000	EUR	3,092,715	0.92
			3,092,715	0.92
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	13,000,000	EUR	12,975,625	3.85
			12,975,625	3.85
Royaume-Uni				
PINNACLE BIDCO 10.0000 23-28 11/10	7,134,000	GBP	9,182,971	2.72
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	7,500,000	USD	6,236,611	1.85
			15,419,582	4.58
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	2,800,000	EUR	2,783,683	0.83
CARNIVAL CORP 4 21-28 01/08S	11,000,000	USD	10,089,398	2.99
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	2,398,000	USD	2,312,962	0.69
FRONTIER COM CORP 5.875 20-27 15/10S5/10	3,500,000	USD	3,371,897	1.00
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	9,065,000	EUR	9,075,878	2.69
PRA HEALTH SCIENCES 2.875 21-26 15/07S7S	7,000,000	USD	6,507,574	1.93
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	12,453,000	EUR	12,423,409	3.69
			46,564,801	13.82
Total des obligations			165,181,055	49.01
Obligations convertibles				
Espagne				
CELLNEX TELECOM CV 2.125 23-30 11/08A	8,700,000	EUR	9,150,477	2.72
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	5,700,000	EUR	5,017,702	1.49
			14,168,179	4.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total obligations convertibles			14,168,179	4.20
Obligations à taux variables				
Mexique				
CEMEX SAB DE CV FL.R 21-XX 08/09S	7,000,000	USD	6,652,000	1.97
			6,652,000	1.97
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	5,000,000	EUR	5,098,050	1.51
			5,098,050	1.51
Suède				
ASSEMBLIN GROUP AB FL.R 24-31 01/07Q	9,681,000	EUR	9,718,481	2.88
			9,718,481	2.88
Total des obligations à taux variables			21,468,531	6.37
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			200,817,765	59.58
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	20,582	EUR	32,788,824	9.73
			32,788,824	9.73
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			32,788,824	9.73
Total Organismes de placement collectif			32,788,824	9.73
Total du portefeuille-titres			233,606,589	69.31
Coût d'acquisition			228,110,687	



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	16.23
États-Unis d'Amérique	13.82
Pays-Bas	7.44
Suède	6.73
Espagne	5.12
Royaume-Uni	4.58
Portugal	4.56
Luxembourg	3.20
Mexique	1.97
Allemagne	1.76
Pologne	1.60
Irlande	1.44
Italie	0.86
	69.31

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	31.41
Fonds d'investissement	9.73
Télécommunication	6.07
Industries d'emballage	5.29
Obligations d'États, Provinces et communes	4.43
Restauration, industrie hôtelière	2.99
Matériaux de construction	1.97
Biotechnologie	1.93
Services divers	1.85
Internet et services d'Internet	1.76
Transport	1.19
Industrie pharmaceutique	0.69
	69.31



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	4,800,000	EUR	4,937,280	0.75
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	15,610,000	EUR	16,100,935	2.45
			21,038,215	3.21
France				
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	1,503,000	EUR	1,568,600	0.24
FRANCE TREASURY BILL ZCP 260225	20,000,000	EUR	19,910,969	3.03
GETLINK SE 3.5 20-25 30/10S	20,000,000	EUR	19,978,473	3.05
ILIAD 4.25% 15-12-29	9,700,000	EUR	9,869,750	1.50
NEXANS 5.5 23-28 05/04A	4,100,000	EUR	4,337,698	0.66
REXEL SA 2.1250 21-28 15/12S	4,750,000	EUR	4,519,150	0.69
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	8,550,000	EUR	8,234,078	1.25
			68,418,718	10.43
Allemagne				
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	20,000,000	EUR	19,194,400	2.93
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 4.875% 10-07-29	12,500,000	EUR	13,008,575	1.98
			32,202,975	4.91
Irlande				
JAMES HARDIE INTL 3.625 18-26 01/10S	18,000,000	EUR	18,007,871	2.74
			18,007,871	2.74
Luxembourg				
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	17,984,000	EUR	17,975,905	2.74
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	21,000,000	EUR	20,999,999	3.20
			38,975,904	5.94
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	7,500,000	EUR	7,449,233	1.14
ASHLAND SERVICES BV 2.00 20-28 30/01S	10,000,000	EUR	9,540,200	1.45
DARLING GLOBAL FIN 3.625 18-26 15/05S	20,000,000	EUR	19,974,999	3.04
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	10,030,000	EUR	10,581,650	1.61
			47,546,082	7.25
Portugal				
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	9,500,000	EUR	9,713,986	1.48
			9,713,986	1.48
Espagne				
MINOR HOTELS 4 21-26 28/06S	15,874,000	EUR	15,877,175	2.42
			15,877,175	2.42
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	12,300,000	EUR	12,253,875	1.87
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	5,550,000	EUR	5,757,359	0.88
			18,011,234	2.75
Royaume-Uni				
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	18,977,000	EUR	19,432,448	2.96
NOMAD FOODS BONDCO 2.50 21-28 24/06S	11,456,000	EUR	10,958,580	1.67
			30,391,028	4.63
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	8,500,000	EUR	8,450,467	1.29
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	13,000,000	EUR	12,952,810	1.97
COTY INC 5.75 23-28 15/09A	10,500,000	EUR	10,959,113	1.67
FRONTIER COM CORP 5.875 20-27 15/10S5/10	7,000,000	USD	6,738,590	1.03
GRAPHIC PACKAGING 2.625 21-29 01/02S/02S	14,000,000	EUR	13,335,700	2.03
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	6,000,000	EUR	5,973,395	0.91
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	7,200,000	EUR	7,038,994	1.07
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	3,400,000	EUR	3,397,960	0.52
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	5,050,000	EUR	4,803,813	0.73
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	13,700,000	EUR	13,667,446	2.08
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	17,530,000	EUR	17,128,563	2.61
			104,446,851	15.92

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des obligations			404,630,039	61.67
Obligations à taux variables				
France				
ORANGE SA FL.R 19-XX 15/04A	5,600,000	EUR	5,576,697	0.85
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	12,300,000	EUR	12,054,000	1.84
			17,630,697	2.69
Allemagne				
INFINEON TECHNOLOGIES FL.R 19-XX 01/04A	19,500,000	EUR	19,448,918	2.96
			19,448,918	2.96
Italie				
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	20,954,000	EUR	20,968,208	3.20
			20,968,208	3.20
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	11,100,000	EUR	11,098,635	1.69
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	15,400,000	EUR	15,391,508	2.35
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	8,915,000	EUR	8,842,992	1.35
			35,333,135	5.39
Total des obligations à taux variables			93,380,958	14.23
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			498,010,997	75.90
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	33,681	EUR	53,658,813	8.18
			53,658,813	8.18
Luxembourg				
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	6,250	EUR	10,598,938	1.62
			10,598,938	1.62
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			64,257,751	9.79
Total Organismes de placement collectif			64,257,751	9.79
Total du portefeuille-titres			562,268,748	85.70
Coût d'acquisition			558,070,528	



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	21.29
États-Unis d'Amérique	15.92
Pays-Bas	12.63
Allemagne	7.87
Luxembourg	7.56
Royaume-Uni	4.63
Belgique	3.21
Italie	3.20
Suède	2.75
Irlande	2.74
Espagne	2.42
Portugal	1.48
	85.70

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	31.39
Fonds d'investissement	9.79
Industries d'emballage	5.09
Télécommunication	5.08
Énergie et eau	5.03
Électrotechnique	3.70
Transport	3.05
Obligations d'États, Provinces et communes	3.03
Électronique et semi-conducteurs	2.96
Services divers	2.96
Divers biens d'équipement	2.93
Textile et habillement	2.61
Restauration, industrie hôtelière	2.42
Chimie	2.01
Soins de santé	1.98
Industrie pharmaceutique	1.67
	85.70



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
Mexique				
MEXICO 3.375 16-31 23/02A	540,000	MXN	2,238,070	1.19
MEXICO 7.75 13-34 23/11S	400,000	MXN	1,608,703	0.86
			3,846,773	2.05
Total produits structurés			3,846,773	2.05
Obligations				
Brésil				
BRAZIL 10.00 18-29 05/01S	20,000	BRL	2,563,376	1.36
BRAZIL 10.00 20-31 01/01S	20,000	BRL	2,416,869	1.29
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-35	13,000	BRL	1,474,838	0.79
RIO SMART LIGHTING 12.25 21-32 20/09S	21,684,128	BRL	3,211,434	1.71
			9,666,517	5.15
Chili				
BONOS DE LA TRESO DE 6.0 23-33 01/04S	3,250,000,000	CLP	3,299,275	1.76
			3,299,275	1.76
Colombie				
COLOMBIA 13.25 22-33 09/02A	20,000,000,000	COP	4,890,718	2.60
COLOMBIA 6.25 20-36 09/07A	11,000,000,000	COP	1,605,740	0.85
COLOMBIA 7.0 16-32 30/06A	5,000,000,000	COP	885,176	0.47
COLOMBIA 7.25 18-34 18/10A	11,600,000,000	COP	1,951,398	1.04
			9,333,032	4.97
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 2.00 17-33 13/10A	65,000,000	CZK	2,260,402	1.20
CZECH REPUBLIC 2.75 18-29 23/07A	150,000,000	CZK	5,892,375	3.14
TCHEQUE REPUBLIQUE GOVERNMENT BOND 3.6% 03-06-36	100,000,000	CZK	3,869,507	2.06
			12,022,284	6.40
République dominicaine				
DOMINICAN REP INTL BD 12.75 22-29 23/09S	120,000,000	DOP	2,188,257	1.17
DOMINICAN REPUBLIC 13.625 23-33 03/02S	150,000,000	DOP	2,996,307	1.60
			5,184,564	2.76
Égypte				
EGYPT TREASURY BILLS ZCP 25-03-25	24,700,000	EGP	429,616	0.23
EGYPT GOVERNEMENT BONDS 25.318% 13-08-27	62,600,000	EGP	1,247,000	0.66
			1,676,616	0.89
Hongrie				
HUNGARY 2.125 21-31 22/09S	2,000,000	USD	1,589,312	0.85
HUNGARY 6.125 23-28 22/05S	6,000,000	USD	6,099,484	3.25
HUNGARY GOVERNMENT BOND 7.0% 24-10-35	1,000,000,000	HUF	2,604,121	1.39
			10,292,917	5.48
Inde				
INDIA GOVERNMENT BON 7.3 23-53 19/06S	500,000,000	INR	6,036,614	3.21
			6,036,614	3.21
Indonésie				
INDONESIA 7.5 16-32 15/08A	45,000,000,000	IDR	2,875,423	1.53
INDONESIA 8.25 11-32 15/06S	50,000,000,000	IDR	3,322,020	1.77
INDONESIA 8.25 15-36 15/05S	30,000,000,000	IDR	2,033,594	1.08
INDONESIA 8.375 13-34 15/03S	50,000,000,000	IDR	3,382,411	1.80
			11,613,448	6.18
Jamaïque				
JAMAICA 9.625 23-30 03/11S	150,000,000	JMD	1,016,411	0.54
			1,016,411	0.54
Luxembourg				
BANQ EU 3.0 19-29 25/11A	9,000,000	PLN	1,931,749	1.03
			1,931,749	1.03
Malaisie				
MALAYSIA 4.498 10-30 15/04S	5,000,000	MYR	1,164,475	0.62

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
MALAYSIA 4.504 22-29 30/04S	15,000,000	MYR	3,481,939	1.85
			4,646,414	2.47
Mexique				
MEXICAN BONOS 7.5% 26-05-33	900,000	MXN	3,668,110	1.95
MEXICAN BONOS 8.5 23-29 01/03S	1,950,000	MXN	8,909,259	4.74
MEXICO 8.00 17-47 07/11S	350,000	MXN	1,292,145	0.69
			13,869,514	7.38
Nigeria				
NIGERIA OMO BILL ZCP 20-05-25	3,000,000,000	NGN	1,675,917	0.89
			1,675,917	0.89
Pérou				
PERU 5.35 19-40 12/08S	8,000,000	PEN	1,792,739	0.95
PERU 5.4 19-34 12/08S	10,000,000	PEN	2,433,760	1.30
PERU 6.95 08-31 12/08S	7,500,000	PEN	2,104,108	1.12
			6,330,607	3.37
Philippines				
PHILIPPINE GOVERNMENT BOND 6.25% 28-02-29	240,000,000	PHP	4,178,197	2.22
			4,178,197	2.22
Pologne				
POLAND 3.7500 22-27 25/05A	30,000,000	PLN	7,038,879	3.75
REPUBLIC OF POLAND GOVERNMENT BOND 1.25% 25-10-30	5,000,000	PLN	955,133	0.51
			7,994,012	4.26
Roumanie				
ROMANIA 6.7 22-32 25/02A	20,000,000	RON	4,018,390	2.14
ROMANIA GOVERNMENT BOND 8.0% 29-04-30	7,500,000	RON	1,609,339	0.86
			5,627,729	3.00
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 8.25 14-32 31/03S	95,000,000	ZAR	4,662,686	2.48
SOUTH AFRICA 8.50 13-37 31/01S	50,000,000	ZAR	2,249,730	1.20
SOUTH AFRICA 8.75 14-44 31/01S	41,000,000	ZAR	1,763,703	0.94
SOUTH AFRICA 8.875 15-35 28/02S	65,000,000	ZAR	3,137,082	1.67
SOUTH AFRICA 9.00 15-40 31/01S	105,000,000	ZAR	4,741,118	2.52
SOUTH AFRICA GOVERNMENT INTL BD 5.875% 22-06-30	2,000,000	USD	1,916,385	1.02
			18,470,704	9.83
Thaïlande				
THAILAND 3.45 22-43 17/06S	285,000,000	THB	9,326,467	4.97
			9,326,467	4.97
Turquie				
TURKEY 26.2 23-33 05/10S	35,000,000	TRY	949,532	0.51
TURKEY 31.08 23-28 08/11S	40,000,000	TRY	1,119,669	0.60
TURKEY GOVERNMENT B 37.0 24-26 18/02S	35,000,000	TRY	975,793	0.52
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 5.95% 15-01-31	4,000,000	USD	3,793,635	2.02
			6,838,629	3.64
Royaume-Uni				
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	90,000,000,000	IDR	5,234,852	2.79
EUROPEAN BANK FOR RE 6.30 21-27 26/10A	490,000,000	INR	5,601,122	2.98
			10,835,974	5.77
États-Unis d'Amérique				
INTL BK FOR RECONS 5.35 22-29 09/02A	79,000,000,000	IDR	4,663,441	2.48
			4,663,441	2.48
Uruguay				
URUGUAY 9.75 23-33 20/07S	64,272,814	UYU	1,480,217	0.79
			1,480,217	0.79
Total des obligations			168,011,249	89.45
Obligations à taux variables				
Argentine				
ARGENTINA TREASURY BOND ZCP 24-25 30/06U	879,000,000	ARS	1,714,924	0.91
			1,714,924	0.91
Pologne				
REPUBLIC OF POLAND GOVERNMENT BOND 2.0% 25-08-36	10,000,000	PLN	2,227,318	1.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			2,227,318	1.19
Total des obligations à taux variables			3,942,242	2.10
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			175,800,264	93.60
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Russie				
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S*	25,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S*	180,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S*	25,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.65 19-30 10/04S*	210,000,000	RUB	0	0.00
			0	0.00
Ukraine				
UKRAINE 15.84 19-25 26/02S	13,000,000	UAH	284,021	0.15
			284,021	0.15
Total des obligations			284,021	0.15
Total des autres valeurs mobilières			284,021	0.15
Total du portefeuille-titres			176,084,285	93.75
Coût d'acquisition			195,702,470	

* Voir la Note 2

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Afrique du Sud	9.83
Mexique	9.43
République tchèque	6.40
Indonésie	6.18
Royaume-Uni	5.77
Hongrie	5.48
Pologne	5.44
Brésil	5.15
Colombie	4.97
Thaïlande	4.97
Turquie	3.64
Pérou	3.37
Inde	3.21
Roumanie	3.00
République dominicaine	2.76
États-Unis d'Amérique	2.48
Malaisie	2.47
Philippines	2.22
Chili	1.76
Luxembourg	1.03
Argentine	0.91
Égypte	0.89
Nigeria	0.89
Uruguay	0.79
Jamaïque	0.54
Ukraine	0.15
Russie	0.00
Total	93.75

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	78.62
Organisations supranationales	9.28
Banques et autres institutions financières	3.25
Énergie et eau	1.71
Autres	0.89
Total	93.75



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Albanie				
ALBANIA GOVERNMENT INTE 5.9 23-28 09/06A	2,800,000	EUR	3,020,459	0.92
			3,020,459	0.92
Angola				
ANGOLA 8.75 22-32 14/04S	7,000,000	USD	6,192,334	1.89
ANGOLA 9.125 19-49 26/11S	500,000	USD	401,363	0.12
ANGOLA 9.375 18-48 08/05S	4,000,000	USD	3,288,607	1.00
			9,882,304	3.01
Argentine				
ARGENTINA 1.00 20-29 09/07S	2,500,000	USD	2,033,402	0.62
			2,033,402	0.62
Azerbaïdjan				
AZERBAIDJAN 3.50 17-32 01/09S	3,400,000	USD	2,882,559	0.88
			2,882,559	0.88
Bahreïn				
BAHRAIN GOVERNMENT I 7.5 24-36 12/02S	2,000,000	USD	2,054,482	0.63
KINGDOM OF BAHR 6.2500 21-51 25/01S	2,000,000	USD	1,667,545	0.51
			3,722,027	1.13
Bénin				
BENIN 4.875 21-32 19/01A	2,000,000	EUR	1,875,805	0.57
BENIN 7.96 24-38 13/02S	1,250,000	USD	1,180,208	0.36
			3,056,013	0.93
Brésil				
BRAZIL 12.25 00-30 06/03S	1,000,000	USD	1,295,804	0.40
BRAZIL 4.75 19-50 14/01S	1,500,000	USD	1,027,573	0.31
BRAZIL 6.1250 24-34 15/03S	3,125,000	USD	2,919,149	0.89
BRAZIL 7.1250 24-54 13/05S	1,810,000	USD	1,675,941	0.51
BRAZILIAN GOVT INT 6.125 24-32 22/01S	1,818,000	USD	1,741,106	0.53
			8,659,573	2.64
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 05-03-37	3,000,000	USD	2,811,271	0.86
			2,811,271	0.86
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HLD LTD 4.20 17-47 06/12S	3,000,000	USD	2,400,546	0.73
			2,400,546	0.73
Chili				
CHILE 3.25 21-71 21/09S	5,300,000	USD	3,144,658	0.96
CORP NAC DE CBR CHL 6.3 23-53 08/09S	1,000,000	USD	978,351	0.30
CORPORACION NACI 5.95 23-34 08/01S	2,200,000	USD	2,186,574	0.67
			6,309,583	1.92
Colombie				
COLOMBIA 5.20 19-49 15/05S	3,000,000	USD	2,022,608	0.62
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	4,000,000	USD	3,262,009	0.99
COLOMBIA 7.5 23-49 02/02S	2,350,000	USD	2,322,989	0.71
COLOMBIA 8 22-33 20/04S	2,800,000	USD	2,868,204	0.87
COLOMBIA 8.0000 23-35 14/11S	674,000	USD	679,606	0.21
COLOMBIA 8.75 23-53 14/11S	812,000	USD	821,357	0.25
ECOPETROL SA 8.3750 24-36 19/01S	3,500,000	USD	3,378,279	1.03
ECOPETROL SA 8.8750 23-33 13/01S	1,100,000	USD	1,121,745	0.34
			16,476,797	5.02
Costa Rica				
COSTA RICA GOVE 7.3000 23-54 13/11S	1,240,000	USD	1,286,801	0.39
			1,286,801	0.39
République tchèque				
ENERGO PRO AS 11.00 23-28 02/11S	1,800,000	USD	1,941,391	0.59
			1,941,391	0.59
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 4.875 20-32 23/09S	4,000,000	USD	3,573,058	1.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
DOMINICAN REPUBLIC 5.875 20-60 30/01S	5,000,000	USD	4,248,837	1.30
DOMINICAN REPUBLIC 7.05 23-31 03/02A	1,176,000	USD	1,206,839	0.37
DOMINICAN REPUBLIC I 6.6 24-36 01/06S	1,412,000	USD	1,405,889	0.43
			10,434,623	3.18
Equateur				
ECUADOR 0.5 20-35 31/07S	4,000,000	USD	2,273,804	0.69
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	6,000,000	USD	3,089,030	0.94
ECUADOR 5 20-30 31/01S	1,107,569	USD	773,564	0.24
			6,136,398	1.87
Égypte				
EGYPT 8.7002 19-49 01/03S	4,500,000	USD	3,553,777	1.08
EGYPT 8.875 20-50 29/05S	10,750,000	USD	8,596,573	2.62
EGYPT GOUVERNEMENT INTL BOND 7.625% 29-05-32	2,750,000	USD	2,420,273	0.74
			14,570,623	4.44
El Salvador				
EL SALVADOR 7.65 05-35 15/06S	989,000	USD	960,766	0.29
			960,766	0.29
Géorgie				
GEORGIA 2.7500 21-26 22/04S	461,000	USD	434,435	0.13
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	1,039,000	USD	911,905	0.28
			1,346,340	0.41
Ghana				
GHANA GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 03-07-29	1,452,000	USD	1,257,590	0.38
GHANA GOVERNMENT INTL BOND 5.0% 03-07-35	2,088,000	USD	1,471,610	0.45
GHANA GOVERNMENT INTL BOND ZCP 03-01-30	372,067	USD	287,831	0.09
GHANA GOVERNMENT INTL BOND ZCP 03-07-26	192,000	USD	178,624	0.05
			3,195,655	0.97
Guatemala				
GUATEMALA GOVERNMENT BOND 6.55% 06-02-37	1,700,000	USD	1,676,271	0.51
			1,676,271	0.51
Hongrie				
HUNGARY 5.25 22-29 16/06S	2,500,000	USD	2,461,460	0.75
HUNGARY 5.5 22-34 16/06S	2,500,000	USD	2,387,609	0.73
HUNGARY 5.50 24-36 26/03S	2,400,000	USD	2,249,663	0.69
HUNGARY 7.625 11-41 29/03S	1,200,000	USD	1,329,538	0.41
MAGYAR EXPORT-I 6.0000 23-29 16/05A	1,508,000	EUR	1,688,247	0.51
			10,116,517	3.08
Irlande				
ARAGVI FINANCE INTL DAC 11.125% 20-11-29	2,143,000	USD	2,120,053	0.65
			2,120,053	0.65
Côte d'Ivoire				
COTE D IVOIRE 6.625 18-48 22/03A	3,500,000	EUR	2,929,614	0.89
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	4,000,000	EUR	3,652,550	1.11
IVORY COAST 7.625 24-33 30/01S	1,647,000	USD	1,607,999	0.49
IVORY COAST 8.25 24-37 30/01S	1,470,000	USD	1,429,916	0.44
			9,620,079	2.93
Kenya				
KENYA 8.25 18-48 28/02S	1,000,000	USD	824,775	0.25
REPUBLIC OF KEN 9.7500 24-31 16/02S	1,500,000	USD	1,484,846	0.45
REPUBLIC OF KENYA 8.0 19-32 22/05S	1,031,000	USD	936,346	0.29
			3,245,967	0.99
Luxembourg				
BAHRAIN 7.50 17-47 20/09S	3,000,000	USD	2,928,789	0.89
RAIZEN FUELS FINANCE 6.45 24-34 05/03S	1,000,000	USD	987,507	0.30
			3,916,296	1.19
Macédoine				
MACEDONIA GOVERNMENT 6.25 23-27 15/02A	1,650,000	EUR	1,782,582	0.54
			1,782,582	0.54
Mexique				
MEXICO 3.75 21-71 19/04S	7,250,000	USD	4,008,573	1.22
MEXICO 4.875 22-33 19/05S	4,800,000	USD	4,303,580	1.31

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
MEXICO 5.75 10-99 12/10S	3,000,000	USD	2,306,634	0.70
MEXICO GOVERNMENT IN 3.50 22-34 12/02S	4,000,000	USD	3,185,156	0.97
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 4.5% 22-04-29	3,000,000	USD	2,862,339	0.87
			16,666,282	5.08
Micronésie				
KAZMUNAYGAS 6.375 18-48 24/04S	4,000,000	USD	3,709,243	1.13
			3,709,243	1.13
Mongolie				
MONGOLIA 4.45 21-31 07/07S	1,000,000	USD	868,943	0.26
			868,943	0.26
Monténégro				
MONTENEGRO 2.875 20-27 16/12A	1,500,000	EUR	1,481,689	0.45
MONTENEGRO 7.25 24-31 12/03S	1,200,000	USD	1,232,756	0.38
			2,714,445	0.83
Maroc				
MOROCCO 4.00 20-50 15/12S	3,500,000	USD	2,380,437	0.73
			2,380,437	0.73
Nigeria				
AFRICA FINANCE CORPORATION 5.55% 08-10-29	5,000,000	USD	4,954,742	1.51
NIGERIA 7.6250 18-25 21/11S	2,500,000	USD	2,492,070	0.76
NIGERIA 7.875 17-32 16/02S	2,500,000	USD	2,253,099	0.69
NIGERIA 8.25 21-51 28/09S	5,300,000	USD	4,229,895	1.29
NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 7.143% 23-02-30	2,800,000	USD	2,536,288	0.77
			16,466,094	5.02
Oman				
OMAN 6.00 19-29 01/08S	3,000,000	USD	3,040,720	0.93
OMAN 6.75 18-48 17/01S	2,700,000	USD	2,743,166	0.84
OMAN 7.00 21-51 25/01S	2,500,000	USD	2,626,802	0.80
OMAN GOV INTERN 6.2500 21-31 25/01S	1,000,000	USD	1,028,443	0.31
			9,439,131	2.88
Pakistan				
PAKISTAN 8.875 21-51 08/04S	3,500,000	USD	2,734,282	0.83
			2,734,282	0.83
Panama				
PANAMA 2.2520 20-32 29/09S	3,500,000	USD	2,453,628	0.75
REPUBLIC OF PAN 4.5000 22-63 19/01S	6,000,000	USD	3,533,576	1.08
			5,987,204	1.83
Papouasie - Nouvelle-Guinée				
PAPUA NEW GUINEA 18-28 04/10S	1,942,000	USD	1,923,605	0.59
			1,923,605	0.59
Pérou				
PERU 3.23 20-99 28/07S	3,000,000	USD	1,585,809	0.48
PERU 3.60 21-72 15/01S	2,000,000	USD	1,224,495	0.37
			2,810,304	0.86
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA 4.3750 24-39 13/03A	3,000,000	EUR	3,154,585	0.96
POLAND 5.1250 24-34 18/09S	5,500,000	USD	5,330,803	1.63
REPUBLIC OF POL 5.5000 24-54 18/03S	2,459,000	USD	2,265,790	0.69
			10,751,178	3.28
Roumanie				
ROMANIA 5.25 22-27 25/05S	2,000,000	USD	1,958,536	0.60
ROMANIA 6.375 24-34 30/01S	1,000,000	USD	958,907	0.29
ROMANIA 6.625 22-29 27/09A	4,000,000	EUR	4,466,898	1.36
			7,384,341	2.25
Sénégal				
SENEGAL 5.375 21-37 08/06A	5,000,000	EUR	3,673,717	1.12
			3,673,717	1.12
Serbie				
SERBIA 2.125 20-30 01/12S	3,000,000	USD	2,441,438	0.74
			2,441,438	0.74

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	2,000,000	USD	1,501,376	0.46
SOUTH AFRICA 5.875 22-32 20/04S	1,000,000	USD	940,099	0.29
SOUTH AFRICA 7.3 22-52 20/04S	2,000,000	USD	1,817,857	0.55
			4,259,332	1.30
Sri Lanka				
SRI LANKA 0 16-26 18/07S	1,400,000	USD	911,503	0.28
SRI LANKA 0 17-27 11/05S	2,300,000	USD	1,489,001	0.45
SRI LANKA 0 19-30 28/03S	1,500,000	USD	977,566	0.30
			3,378,070	1.03
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	2,900,000	USD	2,887,028	0.88
			2,887,028	0.88
Turquie				
TAV HAVALIMANLARI HO 8.50 23-28 07/12S	2,778,000	USD	2,874,072	0.88
TURKEY 5.75 17-47 11/05S	7,000,000	USD	5,221,856	1.59
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 4.875% 16-04-43	6,000,000	USD	4,177,998	1.27
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 5.25% 13-03-30	4,500,000	USD	4,210,806	1.28
			16,484,732	5.03
Ukraine				
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 01-02-30	258,759	USD	140,619	0.04
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 01-02-34	966,947	USD	400,723	0.12
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 01-02-35	817,138	USD	484,155	0.15
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 01-02-36	680,947	USD	399,560	0.12
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 01-02-34	1,065,687	USD	599,504	0.18
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 01-02-35	1,776,338	USD	978,597	0.30
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 01-02-36	1,895,005	USD	1,024,960	0.31
			4,028,118	1.23
Émirats Arabes Unis				
UNITED ARAB EMIRATES 4.0 20-50 28/07S	4,000,000	USD	2,587,374	0.79
			2,587,374	0.79
Royaume-Uni				
ANTOFAGASTA 6.25 24-34 02/05S	1,666,000	USD	1,694,495	0.52
SISECAM UK PLC 8.25 24-29 02/05S	2,813,000	USD	2,831,456	0.86
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	1,000,000	USD	1,027,199	0.31
			5,553,150	1.69
États-Unis d'Amérique				
ARGENTINA 0.5 20-30 09/07S	3,840,000	USD	2,970,933	0.91
BRAZIL 6.25 23-31 18/03S	2,291,000	USD	2,236,468	0.68
DOMINICAN REPUBLIC 6.00 18-28 19/07S	4,500,000	USD	4,465,876	1.36
GUATEMALA 4.875 13-28 13/02S	1,700,000	USD	1,641,211	0.50
MEXICO 3.25 20-30 16/04S	4,000,000	USD	3,489,149	1.06
SOUTH AFRICA 5.875 13-25 16/09S	4,000,000	USD	4,007,665	1.22
			18,811,302	5.74
Venezuela				
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 14-24 16/05S	26,500,000	USD	2,822,845	0.86
			2,822,845	0.86
Total des obligations			284,367,491	86.71
Obligations à taux variables				
Argentine				
ARGENTINA 0.125 20-46 09/07S	3,500,000	USD	2,334,341	0.71
ARGENTINA FL.R 20-41 09/07S	3,000,000	USD	1,881,370	0.57
			4,215,711	1.29
Congo				
CONGO 6.00 07-29 30/06S	1,639,301	USD	1,400,851	0.43
			1,400,851	0.43
Total des obligations à taux variables			5,616,562	1.71
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			289,984,053	88.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Argentine				
ARGENTINA 8.75 98-03 04/02A*	720,000	EUR	0	0.00
			0	0.00
Total des obligations			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	13,144	USD	21,451,064	6.54
			21,451,064	6.54
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			21,451,064	6.54
Total Organismes de placement collectif			21,451,064	6.54
Total du portefeuille-titres			311,435,117	94.97
Coût d'acquisition			307,471,678	

* Voir la Note 2

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	7.74
États-Unis d'Amérique	5.74
Mexique	5.08
Turquie	5.03
Colombie	5.02
Nigeria	5.02
Égypte	4.44
Pologne	3.28
République dominicaine	3.18
Hongrie	3.08
Angola	3.01
Côte d'Ivoire	2.93
Oman	2.88
Brésil	2.64
Roumanie	2.25
Chili	1.92
Argentine	1.91
Équateur	1.87
Panama	1.83
Royaume-Uni	1.69
Afrique du Sud	1.30
Ukraine	1.23
Bahreïn	1.13
Micronésie	1.13
Sénégal	1.12
Sri Lanka	1.03
Kenya	0.99
Ghana	0.97
Bénin	0.93
Albanie	0.92
Azerbaïdjan	0.88
Tunisie	0.88
Bulgarie	0.86
Pérou	0.86
Venezuela	0.86
Monténégro	0.83
Pakistan	0.83
Émirats Arabes Unis	0.79
Serbie	0.74
Îles Caïman	0.73
Maroc	0.73
Irlande	0.65
République tchèque	0.59
Papouasie - Nouvelle-Guinée	0.59
Macédoine	0.54
Guatemala	0.51
Congo	0.43
Géorgie	0.41
Costa Rica	0.39
El Salvador	0.29
Mongolie	0.26
	94.97

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	72.36
Fonds d'investissement	6.54
Banques et autres institutions financières	4.32
Pétrole	3.36
Organisations supranationales	1.51

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition économique (en % des actifs nets)

Transport	1.15
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.97
Immobilier	0.92
Services divers	0.86
Énergie et eau	0.84
Internet et services d'Internet	0.73
Industrie agro-alimentaire	0.59
Métaux non ferreux	0.52
Soins de santé	0.29
	94.97



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Bermudes				
INVESTMENT ENERGY RE 6.25 21-29 26/04S	800,000	USD	771,364	1.10
OOREDOO INTL FINANCE 4.625% 10-10-34	400,000	USD	382,881	0.55
			1,154,245	1.65
Brésil				
AEGEA FINANCE SA RL 9.0 23-31 20/01S	1,000,000	USD	1,019,841	1.46
			1,019,841	1.46
Canada				
ARIS MINING 8.0% 31-10-29	700,000	USD	693,689	0.99
			693,689	0.99
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HLD LTD 3.15 21-51 09/02S	1,550,000	USD	1,005,366	1.44
ARADA SUKUK 2 8.0 24-29 24/06S	700,000	USD	722,091	1.03
LIMA METRO LINE 2 FIN 4.35 19-36 05/04Q	410,520	USD	376,283	0.54
MAF GLOBAL SEC LTD FL.R 18-XX 20/03S	1,000,000	USD	998,335	1.43
MEITUAN 3.05 20-30 28/10S	1,000,000	USD	883,483	1.26
			3,985,558	5.70
Chili				
CENCOSUD SA 5.95 24-31 28/05S	750,000	USD	747,517	1.07
INVERSIONES CMPC 3.0000 21-31 06/04	750,000	USD	639,443	0.92
SOCIEDAD QUIMICA Y M 6.5 23-33 07/11S	750,000	USD	777,950	1.11
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE SA SO 5.5% 10-09-34	200,000	USD	190,064	0.27
			2,354,974	3.37
Colombie				
COLOMBIA TELECOM 4.95 20-30 17/07S	200,000	USD	168,194	0.24
			168,194	0.24
République tchèque				
ENERGO PRO AS 11.00 23-28 02/11S	800,000	USD	862,841	1.23
			862,841	1.23
Égypte				
AFRICAN EXP-IMP BANK 3.798 21-31 17/05S	1,000,000	USD	872,564	1.25
			872,564	1.25
Géorgie				
SILKNET JSC 8.3750 22-27 31/01S	575,000	USD	578,752	0.83
			578,752	0.83
Guatemala				
CT TRUST 5.1250 22-32 03/02S	700,000	USD	625,946	0.90
			625,946	0.90
Hong Kong				
SWIRE PAC MTN HK 2.875 20-30 30/01S	750,000	USD	676,514	0.97
			676,514	0.97
Indonésie				
STAR ENERGY GEOTHERM 4.85 20-30 14/10S	1,000,000	USD	929,859	1.33
			929,859	1.33
Irlande				
ARAGVI FINANCE INTL DAC 11.125% 20-11-29	800,000	USD	791,434	1.13
			791,434	1.13
Jersey				
GALAXY PIPELINE ASSET 2.16 21-34 31/03S	774,290	USD	664,819	0.95
			664,819	0.95
Koweït				
KUWAIT FINANCE 5.0110 24-29 17/01S	706,000	USD	704,629	1.01
			704,629	1.01
Luxembourg				
AMBIPAR LUX 9.87524-31 06/02S	700,000	USD	701,532	1.00
CSN RESOURCES SA 4.625 21-31 10/06S	1,200,000	USD	934,234	1.34
EIG PEARL HOLDINGS SA 4.387 22-46 30/11S	1,000,000	USD	777,917	1.11
GREENSAIF PIPELINES BIDCO SA RL 5.852% 23-02-36	1,500,000	USD	1,483,443	2.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
MILlicom INTL CELL 6.25 19-29 25/03S	450,000	USD	444,707	0.64
MINERVA LUXEMBOURG S 8.875 23-33 13/09S	750,000	USD	780,226	1.12
PUMA INTL FINANCING 7.75 24-29 25/04S	1,300,000	USD	1,323,327	1.89
QNB FINANCE LTD 2.75 20-27 12/02S	500,000	USD	477,294	0.68
RAIZEN FUELS FINANCE 6.45 24-34 05/03S	900,000	USD	888,757	1.27
RUMO LUXEMBOURG 4.2000 21-32 18/01S	1,000,000	USD	841,628	1.20
			8,653,065	12.38
Malaisie				
CIMB BANK BHD 2.1250 22-27 20/07S	1,000,000	USD	938,335	1.34
			938,335	1.34
Maurice				
GREENKO WIND PROJECTS 5.5 22-25 06/04S	1,000,000	USD	996,570	1.43
			996,570	1.43
Mexique				
AMERICA MOVIL 4.375 19-49 22/04S	250,000	USD	204,870	0.29
AMERICA MOVIL 6.375% 01-03-35	1,000,000	USD	1,060,163	1.52
FRESNILLO 4.25% 02-10-50	1,155,000	USD	821,137	1.18
INDUSTRIAS PENOLES SA 4.15 19-29 12/09S	1,000,000	USD	941,279	1.35
NEMAK SAB DE CV 3.625 21-31 28/06S	1,000,000	USD	776,667	1.11
ORBIT ADVANCE CORPORATION SAB DE CV 2.875% 11-05-31	500,000	USD	410,739	0.59
SITIOS LATINOAMERICA SAB DE CV 6.0% 25-11-29	1,000,000	USD	997,937	1.43
			5,212,792	7.46
Pays-Bas				
PROSUS NV 3.061 21-31 13/07S	1,000,000	USD	841,511	1.20
PROSUS NV 4.0270 20-50 03/08S	1,000,000	USD	675,720	0.97
TEVA PHARMA FIN 4.10 16-46 01/10S	1,900,000	USD	1,368,465	1.96
VIVO ENERGY INVEST 5.125 20-27 24/09S	950,000	USD	919,249	1.32
			3,804,945	5.45
Nigeria				
AFRICA FINANCE CORP 2.875 21-28 28/04S	1,000,000	USD	915,313	1.31
			915,313	1.31
Panama				
CABLE ONDA SA 4.5 19-30 30/01S	800,000	USD	728,895	1.04
			728,895	1.04
Qatar				
NAKILAT INC REG S 6.067 06-33 31/12S	601,335	USD	624,677	0.89
			624,677	0.89
Singapour				
SATS LTD 4.828 24-29 23/01S	1,111,000	USD	1,102,482	1.58
			1,102,482	1.58
Corée du Sud				
SK HYNIX 6.375 23-28 17/01S	500,000	USD	515,389	0.74
SK HYNIX INC 5.5000 24-29 16/01S	273,000	USD	274,263	0.39
SK HYNIX INC 6.5000 23-33 17/01S	500,000	USD	528,000	0.76
			1,317,652	1.89
Espagne				
AI CANDELARIA SPAIN 5.75 21-33 15/06S5S	1,000,000	USD	808,964	1.16
			808,964	1.16
Togo				
BANQUE OUEST AFRICAINE 4.7 19-31 22/10S	700,000	USD	630,515	0.90
			630,515	0.90
Turquie				
AYDEM YENILENEBILIR 7.75 21-27 02/08S	1,000,000	USD	998,550	1.43
MERSIN ULUSLARA 8.2500 23-28 15/11S	750,000	USD	777,960	1.11
TAV HAVALIMANLARI HO 8.50 23-28 07/12S	556,000	USD	575,228	0.82
TURK TELEKOMUNIKASYO 7.375 24-29 20/05S	700,000	USD	713,680	1.02
			3,065,418	4.39
Émirats Arabes Unis				
1ST ABU DHABI FIX TO FLOAT 20-XX XX/XXS	500,000	USD	491,471	0.70
ALDAR INVESTMENT PRO 4.875 23-33 24/05S	750,000	USD	730,832	1.05
ALPHA STAR HOLDING 8.375 23-27 12/04S	700,000	USD	726,458	1.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
EMIRATES NBD BANK 5.875 23-28 11/10S	441,000	USD	454,818	0.65
MASDAR ABU DHABI FUT 4.875 23-33 25/07S	600,000	USD	583,215	0.83
MASDAR ABU DHABI FUTURE ENERGY 4.875% 25-07-29	687,000	USD	680,175	0.97
			3,666,969	5.25
Royaume-Uni				
ANTOFAGASTA 6.25 24-34 02/05S	750,000	USD	762,828	1.09
BIDVEST GROUP U 3.6250 21-26 23/09S	1,000,000	USD	960,253	1.37
BIOCON BIOLOGICS GLOBAL 6.67% 09-10-29	750,000	USD	721,183	1.03
IHS 7.875% 29-05-30	750,000	USD	740,698	1.06
SISECAM UK PLC 8.25 24-29 02/05S	563,000	USD	566,694	0.81
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	200,000	USD	205,440	0.29
			3,957,096	5.66
États-Unis d'Amérique				
ALPEK SAB DE CV 4.25 19-29 18/09S	500,000	USD	460,462	0.66
SINGAPORE TELECOMMUN 7.375 01-31 01/1	1,000,000	USD	1,136,129	1.63
ST MARYS CEMENT INC 5.75 24-34 02/04S	450,000	USD	434,451	0.62
STAR ENERGY GEOTHERMAL 6.75 18-33 24-04S	670,500	USD	677,194	0.97
TELECOM TRINIDAD 8.875 19-29 18/10S	750,000	USD	767,125	1.10
			3,475,361	4.97
Îles vierges (Royaume-Uni)				
GOLD FIELDS OROGEN 6.125 19-29 15/05S	500,000	USD	506,238	0.72
			506,238	0.72
Total des obligations			56,489,146	80.84
Obligations à taux variables				
Îles Caïman				
DIB TIER 1 SUKUK FL.R 21-XX 19/10S	1,000,000	USD	950,057	1.36
			950,057	1.36
Hong Kong				
BANGKOK BANK HK FL.R 21-36 23/09S	500,000	USD	427,703	0.61
			427,703	0.61
Mexique				
BBVA BANCOMER FL.R 18-33 18/01S	800,000	USD	743,904	1.06
			743,904	1.06
Corée du Sud				
Woori Bank 6.375% 24-07-29	1,000,000	USD	1,011,005	1.45
			1,011,005	1.45
Émirats Arabes Unis				
FIRST ABU DHABI BANK FL.R 23-34 04/04S	1,200,000	USD	1,231,485	1.76
NBK TIER 1 FINANCING FL.R 21-XX 24/08S	1,500,000	USD	1,425,632	2.04
			2,657,117	3.80
Royaume-Uni				
STANDARD CHARTERED PLC FL.R 19-30 21/05S	750,000	USD	718,866	1.03
STANDARD CHARTERED PLC FL.R 21-32 29/06S	700,000	USD	587,955	0.84
			1,306,821	1.87
États-Unis d'Amérique				
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	1,250,000	USD	1,248,854	1.79
			1,248,854	1.79
Total des obligations à taux variables			8,345,461	11.94
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			64,834,607	92.79
Total du portefeuille-titres			64,834,607	92.79
Coût d'acquisition			64,586,462	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	12.38
Émirats Arabes Unis	9.05
Mexique	8.52
Royaume-Uni	7.53
Îles Caïman	7.06
États-Unis d'Amérique	6.76
Pays-Bas	5.45
Turquie	4.39
Chili	3.37
Corée du Sud	3.33
Bermudes	1.65
Hong Kong	1.58
Singapour	1.58
Brésil	1.46
Maurice	1.43
Malaisie	1.34
Indonésie	1.33
Nigeria	1.31
Égypte	1.25
République tchèque	1.23
Espagne	1.16
Irlande	1.13
Panama	1.04
Koweït	1.01
Canada	0.99
Jersey	0.95
Guatemala	0.90
Togo	0.90
Qatar	0.89
Géorgie	0.83
Îles vierges (Royaume-Uni)	0.72
Colombie	0.24
Total	92.79

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	44.67
Télécommunication	11.15
Énergie et eau	6.60
Internet et services d'Internet	4.87
Transport	3.51
Électronique et semi-conducteurs	3.31
Métaux non ferreux	2.27
Organisations supranationales	2.21
Immobilier	2.08
Chimie	2.04
Industrie pharmaceutique	1.96
Pierres et métaux précieux	1.35
Électrotechnique	1.33
Industrie automobile	1.11
Distribution, commerce de détail	1.07
Papier et bois	0.92
Pétrole	0.89
Services divers	0.81
Matériaux de construction	0.62
Total	92.79

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	1,000,000	EUR	1,009,037	0.25
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	1,000,000	EUR	923,822	0.23
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627 23-26 13/02A	812,000	EUR	819,076	0.20
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	918,000	EUR	834,016	0.21
			3,585,951	0.88
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	1,800,000	EUR	1,137,615	0.28
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	2,500,000	EUR	2,221,132	0.55
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	2,402,000	EUR	1,941,549	0.48
ERSTE GROUP BANK 3.125 24-33 12/12A	1,400,000	EUR	1,423,890	0.35
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	500,000	EUR	490,758	0.12
			7,214,944	1.78
Belgique				
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	686,000	EUR	701,394	0.17
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	800,000	EUR	772,109	0.19
BELFIUS BANQUE SA 0.125 20-30 28/01A	500,000	EUR	439,157	0.11
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 21-27 08/06A	1,000,000	EUR	943,627	0.23
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	1,500,000	EUR	1,549,340	0.38
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	657,000	EUR	582,929	0.14
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	2,300,000	EUR	2,179,393	0.54
BELGIUM 3 23-33 22/06A	7,000,000	EUR	7,071,327	1.74
BELGIUM 3.00 14-34 22/06A	1,000,000	EUR	1,007,921	0.25
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	338,000	EUR	355,552	0.09
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.00 16-36 13/10A	1,300,000	EUR	1,012,087	0.25
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	2,644,000	EUR	1,971,147	0.49
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	2,000,000	EUR	1,985,683	0.49
EUROPEAN UNION 2.875 24-27 06/12A	2,500,000	EUR	2,540,020	0.63
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	2,946,167	EUR	2,762,286	0.68
EUROPEAN UNION 3.25 23-34 04/07A	4,500,000	EUR	4,641,839	1.14
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	1,000,000	EUR	726,763	0.18
SOLVAY SA 3.8750 24-28 03/04A	1,400,000	EUR	1,429,989	0.35
			32,672,563	8.04
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	1,610,000	EUR	1,771,156	0.44
			1,771,156	0.44
Canada				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5 24-29 17/04A	1,000,000	EUR	1,017,654	0.25
CANADA 0.00 19-29 15/10U	1,000,000	EUR	881,014	0.22
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	1,000,000	EUR	584,332	0.14
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	1,500,000	EUR	1,442,282	0.36
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	991,000	EUR	1,014,858	0.25
NATL BANK OF CANADA 3.75 24-29 02/05A	500,000	EUR	514,615	0.13
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	1,000,000	EUR	939,128	0.23
			6,393,883	1.57
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.625 20-30 09/03A	750,000	EUR	664,352	0.16
ISS GLOBAL AS 3.875 24-29 05/06A	688,000	EUR	705,157	0.17
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,124,000	EUR	1,141,691	0.28
			2,511,200	0.62
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	2,800,000	EUR	2,419,841	0.60
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.5% 15-04-30	777,000	EUR	778,342	0.19
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,035,000	EUR	1,010,737	0.25
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	1,269,000	EUR	1,256,032	0.31
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	606,000	EUR	571,581	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	833,000	EUR	844,672	0.21
			6,881,205	1.69
France				
AGENCE FRANCAISE DE 3.00 24-34 17/01A	2,100,000	EUR	2,050,710	0.50
AGENCE FRANCAISE DEV 0.25 19-29 29/06A	1,000,000	EUR	889,731	0.22
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	500,000	EUR	492,268	0.12
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	500,000	EUR	505,370	0.12
ARVAL SERVICE LEASE 0.0000 21-25 01/10U	500,000	EUR	489,988	0.12
AXA 3.375 24-34 31/05A	556,000	EUR	562,137	0.14
AXA 3.625 23-33 10/01A	823,000	EUR	859,910	0.21
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	500,000	EUR	523,080	0.13
BFCM 1.75 19-29 15/03A	500,000	EUR	469,924	0.12
BNP PARIBAS SA 3.625 22-29 01/09A	1,000,000	EUR	1,017,825	0.25
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	1,500,000	EUR	1,281,429	0.32
BQ POSTALE HOME LOAN 1.0 18-28 10/04A	1,000,000	EUR	943,094	0.23
BUREAU VERITAS 3.5 24-36 22/05A	500,000	EUR	499,479	0.12
CA 3.75 24-34 22/01A	500,000	EUR	510,977	0.13
CA 4.0 23-33 18/01A	800,000	EUR	837,860	0.21
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	700,000	EUR	686,907	0.17
COMPAGNIE DE SAINT G 3.375 24-30 08/04A	1,100,000	EUR	1,113,489	0.27
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	1,000,000	EUR	1,019,121	0.25
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	500,000	EUR	490,864	0.12
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.309% 25-10-34	600,000	EUR	594,139	0.15
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	500,000	EUR	458,447	0.11
DANONE 3.47 23-31 22/05A	500,000	EUR	511,778	0.13
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	1,000,000	EUR	1,034,369	0.25
ELIS EX HOLDELIS 3.75 24-30 21/03A	600,000	EUR	611,064	0.15
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,100,000	EUR	1,117,945	0.28
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	1,000,000	EUR	1,004,377	0.25
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	3,276,000	EUR	1,904,728	0.47
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	1,500,000	EUR	760,500	0.19
FRANCE 1.375 17-29 14/03A	1,500,000	EUR	1,412,600	0.35
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	4,300,000	EUR	2,798,491	0.69
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	2,800,000	EUR	2,282,333	0.56
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	1,868,000	EUR	1,402,234	0.35
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	2,814,000	EUR	2,694,217	0.66
FRANCE GOVERNMENT BO 3.25 24-55 25/05A	800,000	EUR	732,708	0.18
KERING SA 3.625 23-27 05/09A	1,500,000	EUR	1,528,459	0.38
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	1,000,000	EUR	836,070	0.21
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	500,000	EUR	494,995	0.12
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	1,000,000	EUR	841,719	0.21
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,000,000	EUR	960,031	0.24
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	400,000	EUR	354,109	0.09
PSA BANQUE FRANCE 3.50 24-27 19/07A	600,000	EUR	606,944	0.15
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	1,000,000	EUR	993,656	0.24
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	1,600,000	EUR	1,537,854	0.38
SCHNEIDER ELECT 3.0000 24-31 10/01A	1,500,000	EUR	1,513,143	0.37
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	500,000	EUR	482,888	0.12
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	1,200,000	EUR	1,224,562	0.30
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	900,000	EUR	875,582	0.22
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	700,000	EUR	614,549	0.15
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	700,000	EUR	719,686	0.18
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	810,408	0.20
SODEXO 1 20-29 27/04A	1,000,000	EUR	922,702	0.23
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	1,800,000	EUR	1,625,336	0.40
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25 20-28 15/04A	600,000	EUR	572,037	0.14
			52,078,823	12.82
Allemagne				
ADIDAS AG 0.0000 20-28 05/10U	1,200,000	EUR	1,088,846	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BOSCH GMBH ROBERT 3.625 23-27 02/06A	500,000	EUR	509,258	0.13
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	3,200,000	EUR	3,207,792	0.79
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 2.625% 08-12-28	500,000	EUR	496,767	0.12
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	1,000,000	EUR	971,597	0.24
E.ON SE 3.3750 24-31 15/01A	1,000,000	EUR	1,013,462	0.25
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	300,000	EUR	257,559	0.06
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	857,000	EUR	571,941	0.14
GERMANY 0.625 17-27 07/04A	1,500,000	EUR	1,444,051	0.36
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	700,000	EUR	675,930	0.17
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	2,000,000	EUR	1,858,289	0.46
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	5,000,000	EUR	5,455,136	1.34
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	500,000	EUR	545,869	0.13
GERMANY 5.625 98-28 04/01A	2,000,000	EUR	2,208,225	0.54
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	500,000	EUR	501,243	0.12
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	534,960	0.13
INFINEON TECHNOLOGIE 3.375 24-27 26/02A	1,000,000	EUR	1,011,364	0.25
KFW 0.00 20-30 17/09U	1,000,000	EUR	870,120	0.21
KFW 0.0100 19-27 05/05A	1,115,000	EUR	1,058,965	0.26
KFW 1.25 22-27 30/06A	3,000,000	EUR	2,927,671	0.72
KREDITANSTA 2.7500 23-33 14/02U	3,000,000	EUR	3,036,207	0.75
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	1,030,000	EUR	1,044,965	0.26
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	500,000	EUR	424,087	0.10
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	600,000	EUR	522,838	0.13
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	1,500,000	EUR	1,432,913	0.35
REPUBLIQUE FEDERALE 2.2 24-34 15/02A	500,000	EUR	494,337	0.12
REPUBLIQUE FEDERALE 2.6 24-41 15/05A	1,000,000	EUR	999,851	0.25
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	300,000	EUR	295,535	0.07
VONOVIA SE 5.0 22-30 23/11A	900,000	EUR	976,745	0.24
			36,436,523	8.97
Hongrie				
HUNGARY 4.0 24-29 25/07A	1,045,000	EUR	1,062,497	0.26
			1,062,497	0.26
Indonésie				
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	1,000,000	EUR	969,520	0.24
			969,520	0.24
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	909,525	0.22
IRELAND 1.30 18-33 15/05A	4,000,000	EUR	3,643,129	0.90
LINDE PUBLIC LIMITED 3.5 24-34 04/06A	1,000,000	EUR	1,021,776	0.25
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	534,000	EUR	478,080	0.12
			6,052,510	1.49
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	600,000	EUR	566,737	0.14
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	870,000	EUR	818,654	0.20
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	7,024,000	EUR	4,733,827	1.17
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	1,500,000	EUR	1,402,860	0.35
ITALY 0.90 20-31 01/04S	1,700,000	EUR	1,494,518	0.37
ITALY 0.95 20-30 01/08S	1,000,000	EUR	898,432	0.22
ITALY 1.80 20-41 01/03S	2,500,000	EUR	1,892,697	0.47
ITALY 2.00 18-28 01/02S	6,000,000	EUR	5,911,449	1.46
ITALY 2.25 16-36 01/09S	4,512,000	EUR	3,954,350	0.97
ITALY 2.70 16-47 01/03S	1,800,000	EUR	1,477,679	0.36
ITALY 2.8 18-28 01/12S	4,600,000	EUR	4,634,412	1.14
ITALY 4 22-35 30/04S	2,003,000	EUR	2,104,380	0.52
ITALY 4.00 05-37 01/02S	700,000	EUR	731,001	0.18
ITALY 4.2 23-34 01/03S	6,000,000	EUR	6,382,629	1.57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-07-34	2,000,000	EUR	2,067,127	0.51
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	500,000	EUR	428,952	0.11
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	561,000	EUR	501,728	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	362,000	EUR	303,428	0.07
			40,304,860	9.92
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	839,000	EUR	776,492	0.19
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	511,000	EUR	507,216	0.12
TAKEDA PHARMA 3 18-30 21/11A	500,000	EUR	497,783	0.12
			1,781,491	0.44
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,585,765	0.64
BANQUE EUROPEENNE D IN 2.75 24-34 16/01A	1,500,000	EUR	1,501,661	0.37
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	947,000	EUR	968,686	0.24
BEI 4.00 05-37 15/10A	700,000	EUR	779,250	0.19
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	1,408,000	EUR	1,311,121	0.32
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	500,000	EUR	431,684	0.11
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	478,000	EUR	466,481	0.11
EURO UNIO BILL 0.00 20-30 04/10U	2,000,000	EUR	1,732,292	0.43
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	503,000	EUR	448,246	0.11
EUROP FIN STABILITY 3 13-34 04/09A	1,000,000	EUR	1,013,386	0.25
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	1,389,000	EUR	1,329,153	0.33
LUXEMBOURG GRAND DUC 2.875 24-34 01/03A	1,000,000	EUR	1,012,418	0.25
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 2.625% 23-10-34	1,582,000	EUR	1,562,824	0.38
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	1,000,000	EUR	884,316	0.22
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	1,000,000	EUR	1,027,486	0.25
			17,054,769	4.20
Mexique				
MEXICO 4.4899 24-32 25/05A	1,074,000	EUR	1,090,106	0.27
			1,090,106	0.27
Pays-Bas				
ABB FINANCE BV 3.125 24-29 15/01A	1,506,000	EUR	1,527,234	0.38
ABN AMRO BANK 1 16-31 13/04A	300,000	EUR	270,688	0.07
ABN AMRO BANK 3 22-32 01/06A	700,000	EUR	684,818	0.17
AMERICAN MEDICAL SYS 3.5 24-32 08/03A	787,000	EUR	801,259	0.20
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	1,254,000	EUR	1,152,151	0.28
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	500,000	EUR	474,026	0.12
BMW INTERNATIONAL INVE 3.5 24-32 17/11A	649,000	EUR	658,984	0.16
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	800,000	EUR	674,982	0.17
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	500,000	EUR	434,303	0.11
COOPERATIEVE RABOBANK 0.625 21-33 25/02A	1,000,000	EUR	821,218	0.20
DEUTSCHE BAHN FIN 1.50 17-32 08/12A	1,231,000	EUR	1,118,172	0.28
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	1,000,000	EUR	1,012,196	0.25
EDP FINANCE BV 3.875 22-30 11/03A	600,000	EUR	620,445	0.15
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	656,000	EUR	686,829	0.17
ENEL FINANCE INTL 3.375 24-28 23/07A	710,000	EUR	722,544	0.18
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	1,500,000	EUR	1,456,075	0.36
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	2,500,000	EUR	2,085,951	0.51
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	1,000,000	EUR	965,177	0.24
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	1,500,000	EUR	1,534,637	0.38
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	700,000	EUR	708,544	0.17
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	785,000	EUR	656,253	0.16
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	1,577,000	EUR	1,421,226	0.35
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	1,000,000	EUR	496,432	0.12
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	4,100,000	EUR	2,990,249	0.74
NETHERLANDS GOVERNME 2.5 24-34 15/07A	2,500,000	EUR	2,480,958	0.61
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1,310,000	EUR	1,285,794	0.32
NOVO NORDISK FINANCE 3.25 24-31 21/01A	1,543,000	EUR	1,574,538	0.39
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.0% 29-08-27	718,000	EUR	723,343	0.18
RELX FINANCE BV 3.375 24-33 20/03A	840,000	EUR	843,780	0.21
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	1,018,000	EUR	1,054,709	0.26
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	1,500,000	EUR	1,530,527	0.38

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	966,000	EUR	993,198	0.24
SANDOZ FINANCE BV 3.25% 12-09-29	718,000	EUR	724,285	0.18
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	924,000	EUR	939,679	0.23
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	527,000	EUR	549,553	0.14
SWISSCOM FINANCE BV 3.25% 05-09-34	2,072,000	EUR	2,072,715	0.51
SWISSCOM FINANCE BV 3.50 24-28 29/08A	1,000,000	EUR	1,026,970	0.25
TENNET HOLDING BV 4.50 22-34 28/10A	600,000	EUR	652,378	0.16
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125 24-27 11/01A	500,000	EUR	503,219	0.12
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.875 20-28 22/09A	500,000	EUR	457,537	0.11
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	450,000	EUR	452,170	0.11
WOLTERS KLUWER NV 3.25 24-29 18/03A	997,000	EUR	1,015,074	0.25
			42,854,820	10.55
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 0.25 21-31 17/11A	1,421,000	EUR	1,196,520	0.29
AUCKLAND COUNCIL 1.00 17-27 19/01A	800,000	EUR	776,489	0.19
			1,973,009	0.49
Norvège				
KOMMUNALBANKEN AS 0.875 17-27 24/05A	1,200,000	EUR	1,157,479	0.28
			1,157,479	0.28
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	1,744,000	EUR	1,584,387	0.39
			1,584,387	0.39
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	600,000	EUR	619,175	0.15
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	1,694,900	EUR	1,757,553	0.43
			2,376,728	0.59
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,042,000	EUR	792,758	0.20
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	3,400,000	EUR	3,193,390	0.79
			3,986,148	0.98
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	2,207,129	EUR	2,272,364	0.56
			2,272,364	0.56
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	1,082,000	EUR	921,355	0.23
			921,355	0.23
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	1,100,000	EUR	968,673	0.24
AMADEUS CM 3.5 24-29 21/03A	1,400,000	EUR	1,426,982	0.35
BANCO DE BADELL 3.25 24-34 05/06A	900,000	EUR	921,405	0.23
BANCO DE SABADELL SA 0.125 20-28 10/02A	1,200,000	EUR	1,110,646	0.27
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	1,500,000	EUR	1,545,241	0.38
BBVA 3.375 22-27 20/09A	1,000,000	EUR	1,018,465	0.25
CAIXABANK SA 0.5 21-29 09/02A02A	700,000	EUR	647,349	0.16
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	1,500,000	EUR	1,525,222	0.38
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	1,100,000	EUR	1,066,074	0.26
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	700,000	EUR	710,890	0.17
IBERDROLA FINANZAS S 3.625 23-33 13/07A	800,000	EUR	821,959	0.20
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	1,000,000	EUR	954,314	0.23
SPAIN 1 21-42 30/07A	3,631,000	EUR	2,474,682	0.61
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	7,500,000	EUR	7,178,883	1.77
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	3,300,000	EUR	3,234,786	0.80
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	3,550,000	EUR	3,215,752	0.79
SPAIN 3.25 24-34 30/04A	1,500,000	EUR	1,528,325	0.38
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	5,100,000	EUR	5,603,006	1.38
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	2,100,000	EUR	2,585,935	0.64
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31-10-54	2,500,000	EUR	2,639,813	0.65
TELEFONICA EMISIONES 3.698 24-32 24/01A	600,000	EUR	613,669	0.15
			41,792,071	10.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,127,000	EUR	1,185,554	0.29
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	1,000,000	EUR	1,008,662	0.25
VOLVO TREASURY 3.1250 24-29 08/02A	600,000	EUR	602,575	0.15
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-29	953,000	EUR	955,155	0.24
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	775,000	EUR	787,952	0.19
			4,539,898	1.12
Suisse				
UBS SWITZERLAND AG 3.146 24-31 21/06A	2,700,000	EUR	2,755,227	0.68
			2,755,227	0.68
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	569,000	EUR	522,202	0.13
			522,202	0.13
Royaume-Uni				
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	2,235,000	EUR	2,231,309	0.55
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	1,180,000	EUR	1,210,838	0.30
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	1,000,000	EUR	968,841	0.24
SANTANDER UK 3.125 24-31 12/05A	3,012,000	EUR	3,072,186	0.76
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	1,081,000	EUR	1,055,473	0.26
			8,538,647	2.10
États-Unis d'Amérique				
AIR PROD CHEMICALS 0.5 20-28 05/05A	500,000	EUR	464,766	0.11
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	1,993,000	EUR	1,927,464	0.47
APPLE INC 0.5 19-31 15/11A	955,000	EUR	828,522	0.20
AT&T INC 2.35 18-29 05/09A	1,000,000	EUR	974,269	0.24
BANQUE INTERNATIONALE 0 20-30 21/02A	1,000,000	EUR	879,955	0.22
BIRD 1.50 16-36 14/01A	367,000	EUR	318,264	0.08
BMW US LLC 3.0 24-27 02/11A	513,000	EUR	516,543	0.13
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,336,000	EUR	1,258,901	0.31
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	837,000	EUR	598,424	0.15
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	554,165	0.14
GENERAL MOTORS 3.9000 24-28 12/01A	582,000	EUR	595,839	0.15
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	2,000,000	EUR	2,059,786	0.51
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375 24-32 17/05A	1,000,000	EUR	1,022,307	0.25
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	836,619	0.21
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25 16-28 25/05A	500,000	EUR	491,590	0.12
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	526,000	EUR	517,650	0.13
MC DONALD S CORP 4.25 23-35 07/03A	500,000	EUR	532,228	0.13
MONDELEZ INTERNATIONAL 0.25 21-28 17/03A	1,402,000	EUR	1,289,982	0.32
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	1,000,000	EUR	871,139	0.21
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	613,000	EUR	551,244	0.14
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	500,000	EUR	520,487	0.13
PROCTER AND GAMBLE 3.2 24-34A	1,000,000	EUR	1,015,251	0.25
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	1,567,000	EUR	1,454,473	0.36
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	633,000	EUR	646,140	0.16
T-MOBILE USA 3.55 24-29 08/05A	1,500,000	EUR	1,536,210	0.38
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	902,056	0.22
			23,164,274	5.70
Total des obligations			356,300,610	87.70
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	406,000	EUR	426,128	0.10
			426,128	0.10
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	500,000	EUR	483,773	0.12
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	500,000	EUR	477,336	0.12
KBC GROUPE SA FL.R 23-30 19/04A	1,500,000	EUR	1,575,697	0.39
PROXIMUS 4.75% PERP	1,300,000	EUR	1,297,563	0.32
			3,834,369	0.94

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	1,004,000	EUR	1,057,518	0.26
			1,057,518	0.26
France				
ARKEMA FL.R 24-XX 25/03A	300,000	EUR	309,654	0.08
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	1,000,000	EUR	868,436	0.21
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	500,000	EUR	521,488	0.13
BPCE FL.R 22-28 14/01A	1,000,000	EUR	949,095	0.23
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	600,000	EUR	641,961	0.16
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	200,000	EUR	198,271	0.05
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,000,000	EUR	967,838	0.24
			4,456,743	1.10
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,000,000	EUR	1,066,124	0.26
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	200,000	EUR	203,906	0.05
			1,270,030	0.31
Irlande				
AIB GROUP FL.R 23-31 23/10A	500,000	EUR	549,762	0.14
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	273,000	EUR	287,134	0.07
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	1,011,000	EUR	1,006,225	0.25
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	326,000	EUR	341,686	0.08
			2,184,807	0.54
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	592,000	EUR	643,454	0.16
UNICREDIT FL.R 24-31 23/01A	1,000,000	EUR	1,042,424	0.26
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	550,000	EUR	540,178	0.13
			2,226,056	0.55
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	1,133,000	EUR	1,142,891	0.28
			1,142,891	0.28
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	300,000	EUR	312,686	0.08
			312,686	0.08
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	400,000	EUR	421,070	0.10
			421,070	0.10
Espagne				
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	400,000	EUR	423,750	0.10
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	900,000	EUR	882,233	0.22
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	500,000	EUR	499,417	0.12
BBVA FL.R 23-31 13/01A	1,000,000	EUR	1,060,599	0.26
CAIXABANK SA FL.R 22-26 13/04A	1,000,000	EUR	995,662	0.25
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	800,000	EUR	877,972	0.22
			4,739,633	1.17
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	1,600,000	EUR	1,544,199	0.38
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	510,000	EUR	496,278	0.12
			2,040,477	0.50
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	512,000	EUR	539,435	0.13
			539,435	0.13
Royaume-Uni				
LLOYDS BANK GROUP FL.R 24-34 05/04A	506,000	EUR	518,256	0.13
			518,256	0.13
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,071,000	EUR	983,493	0.24
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	672,000	EUR	594,127	0.15
JPMORGAN CHASE CO FL.R 17-28 18/05A	1,774,000	EUR	1,721,641	0.42
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	633,000	EUR	606,386	0.15
			3,905,647	0.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des obligations à taux variables			29,075,746	7.16
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			385,376,356	94.86
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1,810	EUR	2,883,439	0.71
			2,883,439	0.71
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	23,500	EUR	4,166,549	1.03
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	1,550	EUR	2,521,757	0.62
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	5,100	EUR	4,614,224	1.14
			11,302,530	2.78
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			14,185,969	3.49
Total Organismes de placement collectif			14,185,969	3.49
Total du portefeuille-titres			399,562,325	98.35
Coût d'acquisition			421,455,062	



CANDRIAM BONDS Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	14.63
Espagne	11.45
Pays-Bas	10.63
Italie	10.47
Allemagne	9.28
Belgique	8.99
Luxembourg	7.26
États-Unis d'Amérique	6.66
Royaume-Uni	2.23
Irlande	2.03
Finlande	1.95
Autriche	1.78
Suède	1.62
Canada	1.57
Australie	0.99
Roumanie	0.98
Suisse	0.81
Portugal	0.69
Danemark	0.62
Slovaquie	0.56
Nouvelle-Zélande	0.49
Bulgarie	0.44
Japon	0.44
Pologne	0.39
Norvège	0.28
Mexique	0.27
Hongrie	0.26
Indonésie	0.24
Slovénie	0.23
Émirats Arabes Unis	0.13
	98.35

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	36.22
Banques et autres institutions financières	33.23
Organisations supranationales	6.03
Fonds d'investissement	3.49
Télécommunication	2.18
Assurance	1.51
Énergie et eau	1.50
Industrie pharmaceutique	1.40
Électrotechnique	1.34
Industrie agro-alimentaire	1.03
Services divers	1.03
Articles de bureaux et ordinateurs	0.96
Biens de consommation divers	0.95
Transport	0.94
Tabac et boissons alcoolisées	0.88
Immobilier	0.76
Industrie automobile	0.71
Chimie	0.67
Internet et services d'Internet	0.62
Électronique et semi-conducteurs	0.53
Construction de machines et appareils	0.50
Matériaux de construction	0.38
Distribution, commerce de détail	0.38
Art graphique, maison d'édition	0.36
Textile et habillement	0.27
Papier et bois	0.21

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition économique (en % des actifs nets)

Autres	0.15
Restauration, industrie hôtelière	0.13
	98.35



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	10,435,000	EUR	11,184,753	1.08
TOYOTA FINANCE AUST 3.386 24-30 18/03U	5,200,000	EUR	5,271,436	0.51
			16,456,189	1.60
Autriche				
ERSTE GR BK 3.25% 27-08-32	4,000,000	EUR	4,012,393	0.39
			4,012,393	0.39
Belgique				
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	4,500,000	EUR	4,642,763	0.45
BELFIUS SANV 3.375% 20-02-31	4,000,000	EUR	3,995,651	0.39
BELFIUS SANV 6.125% PERP	9,200,000	EUR	9,239,488	0.90
FLUVIUS SYSTEM OPER 3.875 23-31 18/03A	6,000,000	EUR	6,198,791	0.60
FLUVIUS SYSTEM OPERA 3.875 24-34 02/05A	1,600,000	EUR	1,644,018	0.16
PROXIMUS SA 4.0 23-30 08/03A	5,000,000	EUR	5,212,709	0.51
			30,933,420	3.00
Canada				
TORONTO DOMINION BANK 2.551 22-27 03/08A	2,200,000	EUR	2,184,495	0.21
TORONTO DOMINION BANK 3.631 22-29 13/12A	979,000	EUR	997,696	0.10
TORONTO-DOMINIO 3.5630 24-31 16/04A	5,500,000	EUR	5,569,348	0.54
			8,751,539	0.85
Danemark				
NYKREDIT 3.5% 10-07-31 EMTN	8,000,000	EUR	7,986,986	0.77
NYKREDIT REALKREDIT 0.375 21-28 24/02A	3,000,000	EUR	2,765,812	0.27
			10,752,798	1.04
Finlande				
NESTE OYJ 4.25 23-33 16/03A	5,000,000	EUR	5,139,337	0.50
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	4,000,000	EUR	3,959,124	0.38
NORDEA BKP 4.125 23-28 05/05A	1,500,000	EUR	1,556,118	0.15
			10,654,579	1.03
France				
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	5,100,000	EUR	5,171,775	0.50
ARVAL SERVICE LEASE 4.25 23-25 11/11A	3,500,000	EUR	3,537,608	0.34
AXA 3.375 24-34 31/05A	5,000,000	EUR	5,055,193	0.49
BANQUE FEDERATIVE DU 4.75 23-31 10/11A	8,300,000	EUR	8,848,986	0.86
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.25% 17-1	3,000,000	EUR	2,994,291	0.29
BFCM 0.75 19-26 08/06A	2,900,000	EUR	2,815,023	0.27
BFCM 3.125 22-27 14/09A	4,000,000	EUR	4,019,955	0.39
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	2,000,000	EUR	1,982,314	0.19
BOUYGUES 3.875 23-31 17/07A	5,800,000	EUR	6,026,909	0.58
BOUYGUES 5.375 22-42 30/06A	3,000,000	EUR	3,509,683	0.34
CA 3.5% 26-09-34	2,100,000	EUR	2,068,522	0.20
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	4,600,000	EUR	4,631,168	0.45
CARMILA 5.5 23-28 09/10A	3,000,000	EUR	3,212,834	0.31
CASA ASSURANCES 4.5% 17-12-34	2,000,000	EUR	2,043,959	0.20
COVIVIO 4.6250 23-32 05/06A	1,500,000	EUR	1,594,479	0.15
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	1,900,000	EUR	1,929,767	0.19
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	2,700,000	EUR	2,486,408	0.24
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.309% 25-10-34	3,000,000	EUR	2,970,693	0.29
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	7,000,000	EUR	7,099,565	0.69
DANONE 3.47 23-31 22/05A	2,000,000	EUR	2,047,114	0.20
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	2,800,000	EUR	2,812,255	0.27
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-01-25	30,000,000	EUR	29,984,434	2.91
FRENCH REPUBLIC ZCP 22-01-25	20,000,000	EUR	19,961,833	1.94
ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A	3,000,000	EUR	3,204,775	0.31
L OREAL 2.875 23-28 19/05A	10,000,000	EUR	10,085,147	0.98
LA BANQUE POSTALE FL.R 19-XX 20/05S	5,800,000	EUR	5,601,906	0.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	4,900,000	EUR	4,301,294	0.42
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	3,900,000	EUR	3,860,959	0.37
LA POSTE 3.125 22-33 14/03A	5,000,000	EUR	4,917,984	0.48
LA POSTE 3.75 23-30 12/06A	3,000,000	EUR	3,088,617	0.30
NEXANS SA 4.1250 24-29 29/05A	8,900,000	EUR	9,132,980	0.89
ORANGE SA 0.5 19-32 04/09A	5,000,000	EUR	4,133,411	0.40
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	4,000,000	EUR	3,541,086	0.34
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	2,000,000	EUR	1,755,302	0.17
RTE EDF TRANSPORT 3.50 24-33 30/04A	1,000,000	EUR	1,008,212	0.10
SG 3.625% 13-11-30	3,200,000	EUR	3,192,773	0.31
SG 8.125% PERP	2,750,000	USD	2,601,740	0.25
SOCIETE GENERALE SA 1.125 21-31 30/06A	6,000,000	EUR	5,789,894	0.56
SOCIETE GENERALE SA 5.625 23-33 02/06A	2,200,000	EUR	2,374,349	0.23
SODEXO 1 20-29 27/04A	3,000,000	EUR	2,768,106	0.27
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	2,000,000	EUR	1,995,982	0.19
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125 23-30 11/12A	10,300,000	EUR	10,683,529	1.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.974% 10-01-31	9,200,000	EUR	9,098,043	0.88
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	1,900,000	EUR	1,892,277	0.18
			221,833,134	21.51
Allemagne				
COMMERZBANK AG 4.625 24-31 17/01A	400,000	EUR	420,525	0.04
COMMERZBANK AKTIENGESSELLSCHAFT 1.5% 28-08-28	5,000,000	EUR	4,772,373	0.46
COMMERZBANK AKTIENGESSELLSCHAFT 2.625% 08-12-28	2,400,000	EUR	2,384,481	0.23
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	2,000,000	EUR	1,944,475	0.19
DEUTSCHE BOERSE 1.5 22-32 04/04A	5,000,000	EUR	4,531,778	0.44
DEUTSCHE BOERSE 3.75 23-29 28/09A	3,100,000	EUR	3,226,798	0.31
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-26 28/09A	9,000,000	EUR	9,182,549	0.89
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.125% 03-09-32	5,826,000	EUR	5,991,045	0.58
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	1,800,000	EUR	1,696,837	0.16
EON SE 2.875% 26-08-28 EMTN	5,000,000	EUR	5,034,044	0.49
EUROGRID GMBH 1 3.598% 01-02-29	2,500,000	EUR	2,549,174	0.25
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	200,000	EUR	171,706	0.02
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESSELLS 1.375% 30	5,000,000	EUR	4,287,168	0.42
HOCHTIEF AG 4.25 24-30 31/05A	3,308,000	EUR	3,427,009	0.33
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.625% 19-05-29	6,800,000	EUR	6,815,452	0.66
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 19-11-31	6,500,000	EUR	6,504,412	0.63
VONOVIA FINANCE BV 0.625 19-27 07/10A	500,000	EUR	469,833	0.05
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	1,200,000	EUR	1,087,529	0.11
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,800,000	EUR	1,873,885	0.18
			66,371,073	6.44
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	1,000,000	EUR	938,622	0.09
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 3.454% 27-11-32	3,900,000	EUR	3,966,809	0.38
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 3.807% 27-11-36	1,800,000	EUR	1,832,791	0.18
			6,738,222	0.65
Italie				
AUTOSTRADA PER L ITA 4.75 23-31 24/01A	2,000,000	EUR	2,117,286	0.21
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 2.25% 25-01-32	1,900,000	EUR	1,725,681	0.17
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	6,413,000	EUR	6,425,961	0.62
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	1,481,000	EUR	1,451,146	0.14
MEDIOBANCA 1 20-27 08/09A8/09A	1,500,000	EUR	1,428,312	0.14
MEDIOBANCA DI C 4.8750 23-27 13/09A	1,000,000	EUR	1,033,084	0.10
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	6,195,000	EUR	6,253,471	0.61
PRYSMIAN 3.875% 28-11-31 EMTN	6,815,000	EUR	6,896,377	0.67
			27,331,318	2.65
Japon				
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 3.318% 07-10-31	4,400,000	EUR	4,420,269	0.43
			4,420,269	0.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Luxembourg				
JOHN DEERE BANK 3.3 24-29 15/10A	1,750,000	EUR	1,789,453	0.17
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 3.375 22-34 15/10A	1,000,000	EUR	1,004,562	0.10
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	5,000,000	EUR	4,421,581	0.43
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.625 19-31 07/03A	4,000,000	EUR	3,702,488	0.36
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	3,000,000	EUR	3,094,917	0.30
NOVARTIS FINANCE SA 0 20-28 23/09A	1,000,000	EUR	907,990	0.09
TRATON FINANCE LUXEM 4.125 22-25 22/11A	3,500,000	EUR	3,530,096	0.34
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	3,000,000	EUR	3,073,935	0.30
			21,525,022	2.09
Pays-Bas				
ADECCO INTL FINANCIAL 3.4% 08-10-32	2,567,000	EUR	2,539,000	0.25
ALLIANDER 3.0% 07-10-34 EMTN	4,445,000	EUR	4,422,852	0.43
CNH INDUSTRIAL NV 3.75 24-31 11/06A	5,667,000	EUR	5,770,448	0.56
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	1,800,000	EUR	1,744,104	0.17
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 2.0% 01-12-29	2,300,000	EUR	2,240,088	0.22
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	1,280,000	EUR	1,081,256	0.10
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	500,000	EUR	439,900	0.04
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	3,000,000	EUR	3,036,587	0.29
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	2,988,000	EUR	2,497,225	0.24
ENEXIS HOLDING NV 0.875 16-26 28/04A	3,000,000	EUR	2,940,592	0.29
ENEXIS HOLDING NV 3.625% 12-06-34	5,000,000	EUR	5,144,860	0.50
EON INTL FINAN BV 1.50 18-29 31/07A	4,500,000	EUR	4,250,178	0.41
GIVAUDAN FINANCE EUR 1 20-27 22/04A	5,000,000	EUR	4,812,873	0.47
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	3,000,000	EUR	2,817,712	0.27
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	4,000,000	EUR	3,987,286	0.39
ING GROEP NV 4.50 23-29 23/05A	4,000,000	EUR	4,178,545	0.41
JDE PEET S BV 0.625 21-28 09/02A	2,500,000	EUR	2,327,365	0.23
KPN NV 0.875 21-33 15/11A50 21-33 15/11A	3,000,000	EUR	2,444,806	0.24
LKQ DUTCH BOND 4.125 24-31 13/03A	12,000,000	EUR	12,288,286	1.19
MERCEDESBEZ INTL FI 3.25 24-30 15/11A	4,000,000	EUR	4,033,034	0.39
RENTOKIL INITIAL FIN 4.375 22-30 27/06AA	5,000,000	EUR	5,217,991	0.51
ROCHE FINANCE EUR 3.312 23-27 04/12A	1,500,000	EUR	1,532,326	0.15
ROYAL PHILIPS NV 3.75 24-32 31/05A	4,500,000	EUR	4,601,306	0.45
SANDOZ FINANCE 4.2200 23-30 17/04A	10,000,000	EUR	10,493,538	1.02
SIEMENS FINANCIERING1.0 22-30 25/02A	1,800,000	EUR	1,655,129	0.16
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125 24-29 11/07A	5,000,000	EUR	5,034,162	0.49
ZF EUROPE FINANCE 4.75 24-29 31/01A	1,900,000	EUR	1,852,365	0.18
			103,383,814	10.03
Espagne				
BANCO SANTANDER SA 0.2 21-28 11/02A	2,700,000	EUR	2,486,187	0.24
BBVA 3.375 22-27 20/09A	3,200,000	EUR	3,259,087	0.32
CAIXABANK SA 0.5 21-29 09/02A02A	1,500,000	EUR	1,387,176	0.13
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.0% 30-09-31	3,000,000	EUR	2,982,322	0.29
			10,114,772	0.98
Suède				
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	13,750,000	EUR	13,655,255	1.32
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.875 23-28 09/05A	1,000,000	EUR	1,034,926	0.10
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	3,276,000	EUR	3,446,208	0.33
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.125% 05-11-31	4,114,000	EUR	4,089,357	0.40
SVENSKA HANDELSBANKE 3.375 23-28 17/02A	5,000,000	EUR	5,096,592	0.49
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.75 23-26 05/05A	6,800,000	EUR	6,895,140	0.67
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.25% 27-08-31	4,878,000	EUR	4,912,910	0.48
SWEDBANK AB 2.875% 30-04-29	3,333,000	EUR	3,303,250	0.32
			42,433,638	4.11
Royaume-Uni				
BARCLAYS 4.918 23-30 08/08A	1,500,000	EUR	1,603,938	0.16
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	7,000,000	EUR	6,592,226	0.64
GSK CAPITAL BV 2.875% 19-11-31	6,717,000	EUR	6,682,838	0.65

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HALEON NETHERLANDS 2.1250 22-34 29/03A	3,000,000	EUR	2,721,407	0.26
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	2,600,000	EUR	2,680,919	0.26
NATL WESTM BK SUB 3.625 24-29 09/01A	1,875,000	EUR	1,928,109	0.19
NATWEST GROUP 7.3% PERP	1,800,000	USD	1,714,067	0.17
NATWEST MKTS 4.25 23-28 13/01A	3,000,000	EUR	3,125,456	0.30
RECKITT BENCKISER TR 3.625 24-29 20/06A	4,000,000	EUR	4,117,767	0.40
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	6,000,000	EUR	6,000,180	0.58
STELLANTIS NV 4.0% 19-03-34	6,000,000	EUR	5,967,064	0.58
			43,133,971	4.18
États-Unis d'Amérique				
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3.278% 05-08-33	2,800,000	EUR	2,808,707	0.27
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	1,500,000	EUR	1,559,052	0.15
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-26 27/10A	3,226,000	EUR	3,199,173	0.31
BERRY GLOBAL INC 1.5000 20-27 15/01S	2,500,000	EUR	2,426,402	0.24
BOOKING 3.25% 21-11-32	4,000,000	EUR	4,008,310	0.39
BOOKING 3.625% 01-03-32	3,000,000	EUR	3,076,214	0.30
BOOKING 3.75% 21-11-37	3,000,000	EUR	3,032,333	0.29
COCA-COLA CO 0.5 21-33 09/03A	5,000,000	EUR	4,102,144	0.40
CVS HEALTH 7.0% 10-03-55	12,941,000	USD	12,552,220	1.22
DEUT TELEKOM INT FIN 3.60 17-27 19/01S	4,500,000	USD	4,247,138	0.41
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,510,000	EUR	1,420,101	0.14
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	800,000	EUR	797,112	0.08
DISCOVERY COMMUNIC 1.90 15-27 19/03A	3,750,000	EUR	3,631,786	0.35
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	3,000,000	EUR	2,991,004	0.29
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.625% 22-11-34	5,000,000	EUR	4,987,699	0.48
FORD MOTOR CREDIT CO 5.125 23-29 20/02A	2,000,000	EUR	2,105,426	0.20
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	800,000	EUR	744,110	0.07
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375 24-32 17/05A	8,000,000	EUR	8,178,455	0.79
JOHNSON A JOHNSON 1.65 16-35 20/05A	3,600,000	EUR	3,191,320	0.31
JOHNSON NTRLS INTL PLC TY 3.125% 11-12-33	2,786,000	EUR	2,729,582	0.26
MASTERCARD 2.10 15-27 01/12A	2,000,000	EUR	1,986,071	0.19
MC DONALD S 0.875% 04-10-33	3,000,000	EUR	2,478,261	0.24
MCDONALD'S CORP 1.6000 19-31 15/03A	5,000,000	EUR	4,593,529	0.45
METROPOLITAN LIFE 3.750 23-31 07/12A	5,000,000	EUR	5,196,828	0.50
PROCTER AND GAMBLE 3.15 24-28 29/04A	7,000,000	EUR	7,132,800	0.69
TAPESTRY 5.1% 11-03-30	1,707,000	USD	1,631,294	0.16
TAPESTRY 5.5% 11-03-35	2,439,000	USD	2,293,278	0.22
VERIZON COMMUNICATION 0.75% 22-03-32	6,800,000	EUR	5,742,291	0.56
VERIZON COMMUNICATION 1.25 19-30 08/04A	3,000,000	EUR	2,746,722	0.27
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	2,500,000	EUR	2,389,211	0.23
VISA INC 1.5 22-26 15/06A	2,600,000	EUR	2,565,357	0.25
WP CAREY 3.7% 19-11-34	5,000,000	EUR	4,937,907	0.48
ZIMMER BIOMET 3.518% 15-12-32	4,000,000	EUR	4,025,528	0.39
			119,507,365	11.59
Total des obligations			748,353,516	72.57
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,400,000	EUR	2,467,659	0.24
KBC GROUPE SA FL.R 23-30 19/04A	2,400,000	EUR	2,521,116	0.24
			4,988,775	0.48
Finlande				
NORDEA BKP 6.3% PERP	477,000	USD	441,074	0.04
			441,074	0.04
France				
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	1,100,000	EUR	1,109,728	0.11
BNP PARIBAS SA FL.R 22-28 25/07A	2,500,000	EUR	2,476,233	0.24
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	2,200,000	EUR	2,142,745	0.21
BPCE FL.R 22-28 14/01A	3,000,000	EUR	2,847,285	0.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BPCE SA FL.R 21-42 13/01A	1,600,000	EUR	1,528,226	0.15
BQ POSTALE 3.5% 01-04-31 EMTN	5,700,000	EUR	5,662,608	0.55
CA 7.25% PERP EMTN	7,500,000	EUR	7,983,717	0.77
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	4,200,000	EUR	4,147,350	0.40
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	3,000,000	EUR	2,809,921	0.27
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	5,000,000	EUR	4,759,252	0.46
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	3,000,000	EUR	3,284,450	0.32
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/04A	3,600,000	EUR	3,553,052	0.34
			42,304,567	4.10
Allemagne				
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	1,000,000	EUR	1,093,818	0.11
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 16-07-32	4,900,000	EUR	4,990,941	0.48
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.5% PERP	8,600,000	USD	8,291,591	0.80
DEUTSCHE BANK A FL.R 22-28 23/02A	1,600,000	EUR	1,557,277	0.15
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-31 19/05A	2,400,000	EUR	2,451,082	0.24
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	9,000,000	EUR	9,013,698	0.87
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 24-30 15/01A	2,500,000	EUR	2,563,943	0.25
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	1,100,000	EUR	1,121,485	0.11
DEUTSCHE BK 4.5% 12-07-35 EMTN	3,000,000	EUR	3,107,782	0.30
			34,191,617	3.32
Irlande				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	2,900,000	EUR	3,057,174	0.30
			3,057,174	0.30
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	3,171,000	EUR	3,207,773	0.31
			3,207,773	0.31
Luxembourg				
ABN AMRO BANK FL.R 17-49 01/12S	3,000,000	EUR	2,961,273	0.29
			2,961,273	0.29
Pays-Bas				
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	2,000,000	EUR	1,857,385	0.18
ALLIANDER FL.R 24-XX 27/06A	500,000	EUR	519,662	0.05
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 20-28 05/05A	1,800,000	EUR	1,715,976	0.17
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	1,600,000	EUR	1,732,680	0.17
ING GROEP NV FL.R 24-29 12/08A	2,000,000	EUR	2,054,598	0.20
			7,880,301	0.76
Norvège				
DNB BANK A FL.R 23-29 01/11A	1,515,000	EUR	1,600,484	0.16
			1,600,484	0.16
Espagne				
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	2,500,000	EUR	2,564,209	0.25
BANCO DE BADELL FL.R 24-30 13/09A	500,000	EUR	519,381	0.05
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 09-01-30	5,000,000	EUR	5,089,255	0.49
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	5,000,000	EUR	5,117,773	0.50
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	4,800,000	EUR	4,779,088	0.46
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	3,000,000	EUR	3,015,717	0.29
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	1,200,000	EUR	1,174,255	0.11
			22,259,678	2.16
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-28 17/03A	3,333,000	EUR	3,444,531	0.33
UBS GROUP AG FL.R 23-32 17/03A	3,333,000	EUR	3,594,893	0.35
			7,039,424	0.68
Royaume-Uni				
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	6,118,000	EUR	6,193,185	0.60
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.828% 24-07-32	5,200,000	EUR	5,328,523	0.52
NATWEST GROUP PLC FL.R 22-28 06/09A	2,439,000	EUR	2,507,022	0.24
			14,028,730	1.36
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,872,000	EUR	1,719,046	0.17
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	1,600,000	EUR	1,384,687	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	17,000,000	EUR	16,285,242	1.58
MORGAN STANLEY FL.R 23-29 02/03A	4,500,000	EUR	4,725,331	0.46
			24,114,306	2.34
Total des obligations à taux variables			168,075,176	16.30
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			916,428,692	88.87
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	2	EUR	3,186	0.00
			3,186	0.00
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	8,496	EUR	16,006,294	1.55
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	11,165	EUR	18,254,551	1.77
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	27,577	EUR	46,765,903	4.54
			81,026,748	7.86
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			81,029,934	7.86
Total Organismes de placement collectif			81,029,934	7.86
Total du portefeuille-titres			997,458,626	96.73
Coût d'acquisition			981,703,617	



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	25.62
États-Unis d'Amérique	13.93
Pays-Bas	10.79
Luxembourg	10.23
Allemagne	9.75
Royaume-Uni	5.54
Suède	4.11
Belgique	3.48
Espagne	3.14
Italie	2.65
Australie	1.60
Finlande	1.08
Danemark	1.04
Irlande	0.95
Canada	0.85
Japon	0.74
Suisse	0.68
Autriche	0.39
Norvège	0.16
	96.73

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	58.22
Fonds d'investissement	7.86
Immobilier	5.02
Obligations d'États, Provinces et communes	4.94
Industrie pharmaceutique	3.63
Articles de bureaux et ordinateurs	1.86
Télécommunication	1.81
Énergie et eau	1.60
Services divers	1.58
Construction de machines et appareils	1.35
Matériaux de construction	1.26
Électrotechnique	1.16
Biens de consommation divers	1.09
Transport	1.05
Assurance	0.91
Industrie agro-alimentaire	0.82
Pétrole	0.50
Chimie	0.45
Électronique et semi-conducteurs	0.45
Restauration, industrie hôtelière	0.45
Textile et habillement	0.38
Art graphique, maison d'édition	0.35
	96.73



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	3,767,000	EUR	3,801,041	0.45
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	2,556,000	EUR	2,739,648	0.32
			6,540,689	0.77
Autriche				
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	3,500,000	EUR	3,244,974	0.38
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	3,854,000	EUR	3,424,097	0.40
AUSTRIA 2.9 23-33 20/02A	4,400,000	EUR	4,460,613	0.53
ERSTE GROUP BANK 3.125 24-33 12/12A	2,100,000	EUR	2,135,834	0.25
			13,265,518	1.56
Belgique				
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	1,572,000	EUR	1,607,275	0.19
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	3,000,000	EUR	2,895,409	0.34
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	1,000,000	EUR	986,127	0.12
BELFIUS SANV 3.375% 20-02-31	2,000,000	EUR	1,997,825	0.24
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	3,100,000	EUR	3,201,969	0.38
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	1,800,000	EUR	1,589,072	0.19
BELGIUM 3 23-33 22/06A	10,000,000	EUR	10,101,896	1.19
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	3,000,000	EUR	2,886,124	0.34
EUROPEAN UNION 1.00 22-32 06/07A	3,300,000	EUR	2,924,086	0.34
EUROPEAN UNION 2.875 24-27 06/12A	1,500,000	EUR	1,524,012	0.18
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	772,540	EUR	724,323	0.09
EUROPEAN UNION 3.25 23-34 04/07A	9,200,000	EUR	9,489,982	1.12
FLEMISH COM 3.125 24-34 22/06A	2,000,000	EUR	2,000,997	0.24
PROXIMUS 3.75 24-34 27/03A	1,000,000	EUR	1,019,079	0.12
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	1,500,000	EUR	1,583,206	0.19
SOLVAY SA 3.8750 24-28 03/04A	1,200,000	EUR	1,225,705	0.14
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	800,000	EUR	748,160	0.09
			46,505,247	5.48
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	3,184,000	EUR	3,502,708	0.41
			3,502,708	0.41
Canada				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5 24-29 17/04A	3,256,000	EUR	3,313,482	0.39
CANADA 0.01 20-30 25/11A	2,300,000	EUR	1,956,245	0.23
CANADA 0.875 18-28 05/07A	2,000,000	EUR	1,886,703	0.22
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	3,000,000	EUR	2,884,562	0.34
NATL BANK OF CANADA 3.75 24-29 02/05A	3,000,000	EUR	3,087,692	0.36
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	2,000,000	EUR	1,878,257	0.22
			15,006,941	1.77
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	3,000,000	EUR	2,813,202	0.33
CROATIA GOVERNMENT I 3.375 24-34 12/03A	1,000,000	EUR	1,031,150	0.12
			3,844,352	0.45
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.375 20-27 30/06A	1,565,000	EUR	1,479,102	0.17
CARLSBERG BREWERIES 0.875 19-29 01/07A	1,500,000	EUR	1,372,486	0.16
ISS GLOBAL AS 3.875 24-29 05/06A	2,481,000	EUR	2,542,869	0.30
VESTAS WIND SYSTEMS 4.125 23-31 15/06A	500,000	EUR	514,723	0.06
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,985,000	EUR	2,016,243	0.24
			7,925,423	0.93
Finlande				
FINLAND 1.5000 22-32 15/09A	4,000,000	EUR	3,671,577	0.43
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.5% 15-04-30	2,000,000	EUR	2,003,454	0.24
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,345,000	EUR	1,313,470	0.15
MUNICIPALITY FINANCE 0.0 21-28 21/04A	2,000,000	EUR	1,848,627	0.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	150,000	EUR	148,320	0.02
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	2,054,000	EUR	2,151,066	0.25
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	3,046,000	EUR	3,014,873	0.36
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	857,371	0.10
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	2,467,000	EUR	2,501,567	0.29
			17,510,325	2.06
France				
AGENCE FRANCAISE DE 3.00 24-34 17/01A	2,500,000	EUR	2,441,322	0.29
AGENCE FRANCAISE DEV 0.25 19-29 29/06A	700,000	EUR	622,812	0.07
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	1,500,000	EUR	1,476,804	0.17
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	1,000,000	EUR	1,010,741	0.12
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	1,900,000	EUR	1,973,294	0.23
AXA 3.375 24-34 31/05A	2,511,000	EUR	2,538,718	0.30
AXA 3.625 23-33 10/01A	300,000	EUR	313,455	0.04
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,000,000	EUR	1,045,319	0.12
BFCM 5.125 23-33 13/01A	500,000	EUR	531,774	0.06
BFCM BANQUE 4.125 23-29 13/03A	2,000,000	EUR	2,082,093	0.25
BFCM BANQUE FEDERATI 3.875 23-28 26/01A	1,700,000	EUR	1,735,245	0.20
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	600,000	EUR	622,797	0.07
BNP PARIBAS 3.8750 23-31 10/01A	2,000,000	EUR	2,068,185	0.24
BPCE S.A. 0.01 21-27 14/01A	1,000,000	EUR	945,587	0.11
BUREAU VERITAS 3.5 24-36 22/05A	1,800,000	EUR	1,798,125	0.21
CA 3.75 24-34 22/01A	2,000,000	EUR	2,043,907	0.24
CA 4.0 23-33 18/01A	1,500,000	EUR	1,570,988	0.19
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	500,000	EUR	490,648	0.06
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	1,100,000	EUR	1,088,259	0.13
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	1,000,000	EUR	967,037	0.11
COMPAGNIE DE SAINT G 3.375 24-30 08/04A	1,300,000	EUR	1,315,942	0.16
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	3,500,000	EUR	3,566,923	0.42
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.25% 09-08-29	1,500,000	EUR	1,516,513	0.18
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	2,500,000	EUR	2,147,022	0.25
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-31 25/10A	600,000	EUR	505,975	0.06
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	2,000,000	EUR	2,028,447	0.24
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	300,000	EUR	275,068	0.03
DANONE 3.071 22-32 07/09A	1,000,000	EUR	995,748	0.12
DANONE 3.47 23-31 22/05A	2,400,000	EUR	2,456,537	0.29
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	1,700,000	EUR	1,758,427	0.21
ELIS EX HOLDELIS 3.75 24-30 21/03A	1,400,000	EUR	1,425,816	0.17
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	2,400,000	EUR	2,386,345	0.28
ENGIE SA 0.5 19-30 24/10A	2,000,000	EUR	1,725,496	0.20
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,700,000	EUR	1,727,733	0.20
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	4,600,000	EUR	4,620,133	0.54
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	2,000,000	EUR	1,979,422	0.23
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	4,000,000	EUR	3,393,107	0.40
FRANCE 5.5 97-29 25/04A	8,000,000	EUR	8,932,458	1.05
GECINA 1.375 17-28 26/01A	1,400,000	EUR	1,343,780	0.16
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	1,100,000	EUR	1,095,699	0.13
KERING FINANCE 3.375 24-32 11/03A	2,500,000	EUR	2,487,543	0.29
KERING SA 3.625 23-31 05/09A	1,000,000	EUR	1,014,382	0.12
KLEPIERRE SA 0.625 19-30 01/07A	1,300,000	EUR	1,142,102	0.13
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	3,500,000	EUR	3,561,168	0.42
L OREAL S A 3.375 23-29 23/11A	500,000	EUR	514,325	0.06
LA BANQUE POSTALE 3.1250 24-34 26/01A	1,200,000	EUR	1,214,973	0.14
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	2,000,000	EUR	1,979,979	0.23
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	900,000	EUR	861,948	0.10
ORANGE SA 3.625 22-31 16/11A	1,700,000	EUR	1,762,633	0.21
PERNOD RICARD 3.25 22-28 02/11A	2,000,000	EUR	2,022,152	0.24
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	800,000	EUR	702,121	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PSA BANQUE FRANCE 3.50 24-27 19/07A	1,100,000	EUR	1,112,731	0.13
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	1,000,000	EUR	993,656	0.12
SAGESS 0.625 16-28 20/10A	1,600,000	EUR	1,470,180	0.17
SCHNEIDER ELECT 3.0000 24-31 10/01A	3,100,000	EUR	3,127,161	0.37
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	500,000	EUR	482,888	0.06
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	1,000,000	EUR	1,020,468	0.12
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	1,900,000	EUR	1,649,301	0.19
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	1,500,000	EUR	1,542,183	0.18
SOCIETE GRAND PARIS 1.125 18-28 22/10A	2,000,000	EUR	1,884,727	0.22
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	400,000	EUR	397,026	0.05
STE AUTOPARRHI 1.5 18-30 25/01A	1,000,000	EUR	929,739	0.11
UNEDIC 0.25 20-29 25/11A	3,500,000	EUR	3,106,338	0.37
UNIBAIL-RODAMCO 1.8750 18-31 15/01A	1,000,000	EUR	916,082	0.11
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	2,000,000	EUR	1,805,929	0.21
			110,265,436	12.99
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	7,500,000	EUR	7,518,264	0.89
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	4,000,000	EUR	3,997,469	0.47
COMMERZBANK AKTIENGESellschaft 2.625% 08-12-28	1,100,000	EUR	1,092,887	0.13
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	1,300,000	EUR	1,368,777	0.16
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	1,100,000	EUR	1,068,756	0.13
E.ON SE 3.3750 24-31 15/01A	2,000,000	EUR	2,026,924	0.24
GERMANY 0 20-30 08/11A	3,000,000	EUR	2,592,473	0.31
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	3,000,000	EUR	2,607,623	0.31
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	1,000,000	EUR	964,272	0.11
GERMANY 0.50 17-27 16/02A	4,000,000	EUR	3,851,269	0.45
GERMANY 0.625 17-27 07/04A	2,500,000	EUR	2,406,751	0.28
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	3,000,000	EUR	2,896,844	0.34
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	2,000,000	EUR	1,858,289	0.22
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	2,000,000	EUR	2,004,971	0.24
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	534,959	0.06
INFINEON TECHNOLOGIE 3.375 24-27 26/02A	2,000,000	EUR	2,022,729	0.24
KFW 0.0100 19-27 05/05A	3,115,000	EUR	2,958,454	0.35
KFW 0.625 18-28 07/01A	3,000,000	EUR	2,855,911	0.34
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	2,000,000	EUR	2,029,058	0.24
KREDITANSTALT FUER W 2.875 23-33 07/06A	3,000,000	EUR	3,055,544	0.36
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	1,000,000	EUR	871,397	0.10
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	4,000,000	EUR	3,821,101	0.45
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	4,000,000	EUR	4,080,647	0.48
SANTANDER CONSUMER B 4.375 23-27 13/09A	1,000,000	EUR	1,039,395	0.12
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	1,500,000	EUR	1,459,917	0.17
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	300,000	EUR	295,535	0.03
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,700,000	EUR	1,769,780	0.21
			63,049,996	7.43
Hongrie				
HUNGARY 4.0 24-29 25/07A	2,724,000	EUR	2,769,610	0.33
			2,769,610	0.33
Indonésie				
INDONESIA 0.9 20-27 14/02A	5,000,000	EUR	4,762,547	0.56
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	1,100,000	EUR	1,066,472	0.13
			5,829,019	0.69
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	909,525	0.11
IRELAND 0.00 21-31 18/10U	3,000,000	EUR	2,542,284	0.30
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	4,000,000	EUR	3,765,926	0.44
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	819,000	EUR	742,215	0.09
LINDE PUBLIC LIMITED 3.5 24-34 04/06A	2,500,000	EUR	2,554,440	0.30
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	359,000	EUR	349,750	0.04
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	427,000	EUR	382,285	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SMURFIT KAPPA TSY 1.5 19-27 15/09S	1,000,000	EUR	970,488	0.11
			12,216,913	1.44
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	1,262,000	EUR	1,192,037	0.14
INTESA SANPAOLO SPA 1.35 21-31 24/02A	1,000,000	EUR	889,971	0.10
ITALY 0.90 20-31 01/04S	7,000,000	EUR	6,153,898	0.73
ITALY 1.65 20-30 01/12S	9,500,000	EUR	8,815,700	1.04
ITALY 2.45 16-33 01/09S	2,500,000	EUR	2,344,443	0.28
ITALY 2.8 18-28 01/12S	7,500,000	EUR	7,556,108	0.89
ITALY 3.50 14-30 01/03S	1,500,000	EUR	1,549,866	0.18
ITALY 4.2 23-34 01/03S	7,000,000	EUR	7,446,401	0.88
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	9,800,000	EUR	10,865,518	1.28
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-28 01/08S	8,000,000	EUR	8,314,450	0.98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.0% 01-10-29	10,500,000	EUR	10,573,693	1.25
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	1,000,000	EUR	857,903	0.10
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	1,122,000	EUR	1,003,456	0.12
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	394,000	EUR	386,046	0.05
			67,949,490	8.01
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	907,000	EUR	839,426	0.10
TAKEDA PHARMA 3 18-30 21/11A	1,500,000	EUR	1,493,349	0.18
			2,332,775	0.27
Luxembourg				
BANCO SANTANDER 3.5000 24-28 09/01A	3,700,000	EUR	3,749,726	0.44
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	3,000,000	EUR	2,585,765	0.30
BANQUE EUROP INVEST 0.375 22-27 15/09A	2,500,000	EUR	2,378,358	0.28
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	1,000,000	EUR	1,022,900	0.12
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	2,000,000	EUR	1,996,733	0.24
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	2,408,000	EUR	2,242,315	0.26
EUROP FIN STABILITY 0.875 22-28 05/09A	2,000,000	EUR	1,894,515	0.22
EUROPEAN UNION 0.75 16-31 04/04A	3,000,000	EUR	2,691,708	0.32
FIDELITY NATIONAL INFO 1 19-28 03/12A12A	1,500,000	EUR	1,397,809	0.16
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	446,000	EUR	431,116	0.05
LUXEMBOURG GRAND DUC 2.875 24-34 01/03A	5,600,000	EUR	5,669,540	0.67
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 2.625% 23-10-34	3,461,000	EUR	3,419,048	0.40
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	2,500,000	EUR	2,210,791	0.26
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	2,000,000	EUR	2,054,973	0.24
NESTLE FINANCE INT 3.25 22-31 15/01A	2,000,000	EUR	2,055,080	0.24
NESTLE FINANCE INTERNA 3.25 24-37 23/01A	544,000	EUR	539,351	0.06
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	1,300,000	EUR	1,307,234	0.15
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	544,000	EUR	542,006	0.06
			38,188,968	4.50
Mexique				
MEXICO 4.4899 24-32 25/05A	2,415,000	EUR	2,451,216	0.29
			2,451,216	0.29
Pays-Bas				
ABB FINANCE BV 3.125 24-29 15/01A	2,413,000	EUR	2,447,022	0.29
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	1,146,000	EUR	1,115,081	0.13
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	1,200,000	EUR	1,212,529	0.14
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	1,500,000	EUR	1,571,129	0.19
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	1,000,000	EUR	1,028,906	0.12
AMERICAN MEDICAL SYS 3.5 24-32 08/03A	1,087,000	EUR	1,106,695	0.13
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	1,088,000	EUR	999,633	0.12
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	1,160,000	EUR	1,168,491	0.14
BMW INTERNATIONAL INVE 3.5 24-32 17/11A	2,133,000	EUR	2,165,812	0.26
BNG BANK N.V. 0.125 21-33 19/04A	2,000,000	EUR	1,609,458	0.19
BNG BANK NV 0.01 20-32 05/10A	3,000,000	EUR	2,433,590	0.29
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	500,000	EUR	421,864	0.05
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	2,800,000	EUR	2,432,098	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	2,000,000	EUR	2,190,904	0.26
EDP FINANCE BV 1.625 18-26 26/01A	1,083,000	EUR	1,073,509	0.13
ENEL FIN INTL 0.875 22-31 17/01A	1,700,000	EUR	1,488,813	0.18
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	1,461,000	EUR	1,382,427	0.16
ENEL FINANCE INTL 3.375 24-28 23/07A	1,065,000	EUR	1,083,816	0.13
ENEL FINANCE INTL NV 3.875% 23-01-35	1,000,000	EUR	1,021,057	0.12
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	744,000	EUR	751,327	0.09
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	1,000,000	EUR	1,006,459	0.12
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	1,000,000	EUR	970,717	0.11
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	333,000	EUR	331,828	0.04
HEINEKEN NV 1.75 18-31 17/03A	1,000,000	EUR	933,854	0.11
HEINEKEN NV 3.625 23-27 15/11A	888,000	EUR	904,622	0.11
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	1,500,000	EUR	1,473,625	0.17
ING BANK NEDERLAND N 3.0 24-34 21/05A	2,000,000	EUR	2,021,479	0.24
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	2,000,000	EUR	2,050,548	0.24
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	700,000	EUR	675,624	0.08
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	2,000,000	EUR	2,046,183	0.24
KONINKLIJKE AHOLD DE 0.375 21-30 18/03A	2,000,000	EUR	1,759,668	0.21
KPN NV 0.875 21-33 15/11A50 21-33 15/11A	1,500,000	EUR	1,222,403	0.14
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	2,391,000	EUR	2,420,183	0.29
MSD NETHERLANDS CAPITAL BV 3.5% 30-05-37	1,000,000	EUR	1,009,262	0.12
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	8,500,000	EUR	8,480,608	1.00
NOVO NORDISK FINANCE 3.25 24-31 21/01A	2,571,000	EUR	2,623,550	0.31
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.0% 29-08-27	436,000	EUR	439,244	0.05
PLUXEE NV 3.5 24-28 04/09A	600,000	EUR	606,455	0.07
RELX FINANCE BV 3.375 24-33 20/03A	700,000	EUR	703,150	0.08
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	1,030,000	EUR	1,067,142	0.13
SANDOZ FINANCE BV 3.25% 12-09-29	1,795,000	EUR	1,810,712	0.21
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	1,410,000	EUR	1,445,639	0.17
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	1,386,000	EUR	1,409,518	0.17
SWISSCOM FINANCE BV 3.25% 05-09-34	2,097,000	EUR	2,097,724	0.25
SWISSCOM FINANCE BV 3.50 24-28 29/08A	1,024,000	EUR	1,051,617	0.12
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125 24-27 11/01A	1,003,000	EUR	1,009,458	0.12
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	274,000	EUR	275,795	0.03
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	1,200,000	EUR	1,211,261	0.14
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	500,000	EUR	457,839	0.05
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	502,412	0.06
WOLTERS KLUWER NV 3.25 24-29 18/03A	2,329,000	EUR	2,371,221	0.28
			75,093,961	8.85
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	2,800,000	EUR	2,766,319	0.33
PHILIPPINES 0.875 19-27 17/05A	1,500,000	EUR	1,419,325	0.17
			4,185,644	0.49
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	2,790,000	EUR	2,534,655	0.30
			2,534,655	0.30
Portugal				
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	1,500,000	EUR	1,480,356	0.17
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	1,500,000	EUR	1,547,938	0.18
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	4,000,000	EUR	3,836,136	0.45
			6,864,430	0.81
Roumanie				
ROMANIA 1.3750 20-29 02/12A	2,500,000	EUR	2,141,642	0.25
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,367,000	EUR	1,040,019	0.12
ROMANIA 2.875 18-29 11/03A	1,000,000	EUR	940,164	0.11
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	3,000,000	EUR	2,817,697	0.33
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	2,080,000	EUR	1,785,477	0.21
			8,724,999	1.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	2,207,129	EUR	2,272,364	0.27
			2,272,364	0.27
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	2,100,000	EUR	1,849,285	0.22
AMADEUS CM 3.5 24-29 21/03A	1,600,000	EUR	1,630,837	0.19
BANCO DE BADELL 3.25 24-34 05/06A	2,400,000	EUR	2,457,079	0.29
BANCO NTANDER 3.25 23-28 14/02A	1,500,000	EUR	1,530,256	0.18
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	2,400,000	EUR	2,472,385	0.29
BANCO SANTANDER ALL 3.875 24-29 22/04A	2,700,000	EUR	2,771,152	0.33
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	3,000,000	EUR	2,855,776	0.34
CELLNEX FINANCE CO 1.25 21-29 15/01A	1,000,000	EUR	928,255	0.11
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	1,500,000	EUR	1,525,222	0.18
CELLNEX TELECOM SA 1.875 20-29 26/06A06A	1,500,000	EUR	1,420,151	0.17
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	500,000	EUR	484,580	0.06
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	2,500,000	EUR	2,538,890	0.30
IBERDROLA FINANZAS SAU 2.625% 30-03-28	1,900,000	EUR	1,893,529	0.22
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	1,000,000	EUR	1,023,102	0.12
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	1,300,000	EUR	1,260,295	0.15
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	11,500,000	EUR	9,797,799	1.15
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	8,000,000	EUR	7,301,341	0.86
SPAIN 0.7 22-32 30/04A	7,000,000	EUR	6,050,002	0.71
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	10,000,000	EUR	9,584,710	1.13
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	6,000,000	EUR	5,898,151	0.69
SPAIN 1.571 19-29 30/04A	323,000	EUR	308,646	0.04
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	5,000,000	EUR	4,834,088	0.57
SPAIN 3.25 24-34 30/04A	15,500,000	EUR	15,792,688	1.86
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	12,700,000	EUR	13,274,746	1.56
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	1,500,000	EUR	1,378,686	0.16
			100,861,651	11.88
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	1,376,000	EUR	1,407,982	0.17
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,378,000	EUR	1,449,595	0.17
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-29	1,144,000	EUR	1,146,587	0.14
			4,004,164	0.47
Suisse				
UBS GROUP SA 0.25 21-28 24/02A	1,000,000	EUR	919,156	0.11
UBS SWITZERLAND AG 3.146 24-31 21/06A	4,800,000	EUR	4,898,181	0.58
			5,817,337	0.69
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECOM 2.75 14-26 18/06A	1,000,000	EUR	999,570	0.12
			999,570	0.12
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND INTL 3.527 24-28 24/01A	1,156,000	EUR	1,177,531	0.14
BRITISH TEL 3.75 23-31 13/05A	1,000,000	EUR	1,033,174	0.12
HSBC HOLDINGS 3.755 24-29 20/05A	4,000,000	EUR	4,078,908	0.48
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	3,724,000	EUR	3,717,850	0.44
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	770,000	EUR	790,123	0.09
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,374,000	EUR	2,300,028	0.27
SANTANDER UK 3.125 24-31 12/05A	4,638,000	EUR	4,730,678	0.56
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	4,164,000	EUR	4,065,672	0.48
			21,893,964	2.58
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	1,427,000	EUR	1,355,311	0.16
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	2,392,000	EUR	2,313,343	0.27
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	741,000	EUR	664,501	0.08
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	2,000,000	EUR	1,988,345	0.23
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02A	2,000,000	EUR	1,759,910	0.21
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,836,000	EUR	1,730,047	0.20
CELLNEX FINANCE CO 1.0000 21-27 15/09A	1,800,000	EUR	1,715,357	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CITIGROUP INC 1.625 18-28 21/03A	2,000,000	EUR	1,918,239	0.23
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	833,000	EUR	814,383	0.10
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	554,165	0.07
FORD MOTOR CREDIT 4.165 24-28 21/11A	1,825,000	EUR	1,859,883	0.22
GENERAL MILLS INC 3.907 23-29 13/04A	696,000	EUR	720,234	0.08
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	654,000	EUR	679,164	0.08
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	2,395,000	EUR	2,466,594	0.29
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375 24-32 17/05A	1,757,000	EUR	1,796,193	0.21
KELLANOVA 3.75 24-34 16/05A	2,000,000	EUR	2,046,814	0.24
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	836,619	0.10
MC DONALD S CORP 3.625 23-27 28/11A	1,368,000	EUR	1,402,187	0.17
MCDONALD S CORP 0.9 19-26 15/06A	1,200,000	EUR	1,171,398	0.14
MORGAN STANLEY 0.406 21-27 30/04A	2,000,000	EUR	1,914,042	0.23
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	2,720,000	EUR	2,445,976	0.29
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	2,000,000	EUR	1,905,489	0.22
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	800,000	EUR	832,778	0.10
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,000,000	EUR	885,553	0.10
PROCTER AND GAMBLE 3.2 24-34A	3,500,000	EUR	3,553,378	0.42
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	1,603,000	EUR	1,621,544	0.19
PROLOGIS EURO FINANCE 0.625 19-31 10/09A	2,000,000	EUR	1,696,591	0.20
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	1,000,000	EUR	961,422	0.11
PROLOGIS EURO FINANCE 4.625 23-33 23/05A	1,400,000	EUR	1,511,998	0.18
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	844,000	EUR	861,520	0.10
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	402,000	EUR	400,119	0.05
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,000,000	EUR	1,004,806	0.12
T-MOBILE USA 3.55 24-29 08/05A	3,330,000	EUR	3,410,387	0.40
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	902,056	0.11
			51,700,346	6.09
Total des obligations			704,107,711	82.95
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	1,212,000	EUR	1,272,087	0.15
			1,272,087	0.15
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,500,000	EUR	2,570,478	0.30
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	800,000	EUR	763,737	0.09
KBC GROUPE SA FL.R 24-35 17/04A	1,000,000	EUR	1,040,380	0.12
PROXIMUS 4.75% PERP	1,900,000	EUR	1,896,438	0.22
			6,271,033	0.74
Canada				
CAN IMP BK SYD FL.R 24-27 29/01Q	1,097,000	EUR	1,103,084	0.13
ROYAL BANK OF CANAD FL.R 24-28 02/07Q	3,643,000	EUR	3,646,093	0.43
			4,749,177	0.56
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	500,000	EUR	526,653	0.06
			526,653	0.06
France				
ARKEMA FL.R 24-XX 25/03A	500,000	EUR	516,089	0.06
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	2,429,000	EUR	2,109,432	0.25
BNP PAR FL.R 23-32 13/11A	1,500,000	EUR	1,601,722	0.19
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	3,000,000	EUR	3,128,930	0.37
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	500,000	EUR	486,987	0.06
BPCE FL.R 22-28 14/01A	2,500,000	EUR	2,372,737	0.28
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	1,500,000	EUR	1,604,901	0.19
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	991,355	0.12
ORANGE SA FL.R 19-XX 19/03A	300,000	EUR	289,857	0.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	600,000	EUR	588,966	0.07
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,000,000	EUR	967,838	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			14,658,814	1.73
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,200,000	EUR	1,279,349	0.15
COMMERZBANK AG FL.R 20-30 05/12A	400,000	EUR	401,248	0.05
COMMERZBANK AKTIENG FL.R 24-27 12/03Q	600,000	EUR	602,111	0.07
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 23-25 11/07Q	1,600,000	EUR	1,606,019	0.19
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	300,000	EUR	305,859	0.04
			4,194,586	0.49
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	1,545,000	EUR	1,624,988	0.19
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	1,002,000	EUR	1,050,212	0.12
			2,675,200	0.32
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	1,220,000	EUR	1,326,038	0.16
UNICREDIT FL.R 24-28 11/06A	3,246,000	EUR	3,307,045	0.39
UNICREDIT FL.R 24-31 23/01A	1,500,000	EUR	1,563,636	0.18
			6,196,719	0.73
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	2,265,000	EUR	2,284,773	0.27
			2,284,773	0.27
Norvège				
DNB BANK ASA 0.25 21-29 23/02A	500,000	EUR	459,404	0.05
			459,404	0.05
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	900,000	EUR	947,406	0.11
			947,406	0.11
Espagne				
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	600,000	EUR	635,626	0.07
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	1,000,000	EUR	1,062,416	0.13
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1,100,000	EUR	1,078,285	0.13
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	199,767	0.02
BBVA FL.R 23-31 13/01A	1,000,000	EUR	1,060,599	0.12
BBVA SA FL.R 21-27 24/03A	1,000,000	EUR	969,692	0.11
IBERDROLA FINANZAS FL.R 29-XX 25/07A	1,000,000	EUR	1,034,043	0.12
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	600,000	EUR	617,284	0.07
			6,657,712	0.78
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	2,000,000	EUR	1,930,249	0.23
			1,930,249	0.23
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	2,586,000	EUR	2,724,568	0.32
			2,724,568	0.32
Royaume-Uni				
HSBC FL.R 23-32 10/03A	1,000,000	EUR	1,079,359	0.13
HSBC FL.R 23-33 23/05A	500,000	EUR	545,896	0.06
LLOYDS BANK GROUP FL.R 24-34 05/04A	1,559,000	EUR	1,596,761	0.19
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	2,137,000	EUR	2,114,020	0.25
			5,336,036	0.63
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,571,000	EUR	1,442,640	0.17
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	1,845,000	EUR	1,631,196	0.19
CITIGROUP FL.R 24-28 14/05Q	864,000	EUR	865,782	0.10
CITIGROUP INC FL.R 18-26 24/07A	1,866,000	EUR	1,849,721	0.22
JPM CHASE FL.R 24-28 06/06Q	4,041,000	EUR	4,059,767	0.48
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-27 11/03A	1,343,000	EUR	1,315,369	0.15
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	949,000	EUR	909,100	0.11
			12,073,575	1.42
Total des obligations à taux variables			72,957,992	8.60
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			777,065,703	91.55

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	12,501	EUR	19,914,842	2.35
			19,914,842	2.35
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	2,300	EUR	4,333,154	0.51
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	5,800	EUR	10,462,967	1.23
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	4,200	EUR	6,866,916	0.81
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	1	EUR	933	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	2,890	EUR	3,135,361	0.37
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	11,300	EUR	10,228,872	1.21
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z C	1	EUR	1,574	0.00
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z C	1	EUR	1,237	0.00
			35,031,014	4.13
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			54,945,856	6.47
Total Organismes de placement collectif			54,945,856	6.47
Total du portefeuille-titres			832,011,559	98.02
Coût d'acquisition			830,530,804	



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	17.06
Espagne	12.67
Luxembourg	8.90
Pays-Bas	8.85
Italie	8.74
Allemagne	7.92
États-Unis d'Amérique	7.51
Belgique	6.22
Royaume-Uni	3.21
Canada	2.33
Finlande	2.12
Irlande	1.75
Autriche	1.56
Roumanie	1.03
Suisse	1.01
Danemark	0.93
Australie	0.92
Portugal	0.92
Suède	0.70
Indonésie	0.69
Philippines	0.49
Croatie	0.45
Bulgarie	0.41
Hongrie	0.33
Pologne	0.30
Mexique	0.29
Japon	0.27
Slovaquie	0.27
Émirats Arabes Unis	0.12
Norvège	0.05
	98.02

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	34.02
Obligations d'États, Provinces et communes	33.28
Fonds d'investissement	6.47
Organisations supranationales	3.31
Télécommunication	2.69
Industrie pharmaceutique	1.70
Énergie et eau	1.69
Services divers	1.56
Tabac et boissons alcoolisées	1.47
Assurance	1.27
Immobilier	1.22
Biens de consommation divers	1.14
Industrie agro-alimentaire	1.04
Transport	0.82
Matériaux de construction	0.78
Électrotechnique	0.78
Distribution, commerce de détail	0.74
Électronique et semi-conducteurs	0.66
Internet et services d'Internet	0.65
Construction de machines et appareils	0.51
Articles de bureaux et ordinateurs	0.45
Art graphique, maison d'édition	0.34
Chimie	0.32
Restauration, industrie hôtelière	0.30
Papier et bois	0.29
Autres	0.19

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition économique (en % des actifs nets)

Pétrole	0.17
Industrie automobile	0.14
	98.02



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-30 20/02U	7,000,000	EUR	6,176,714	0.55
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	9,000,000	EUR	8,660,917	0.78
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	7,000,000	EUR	6,219,168	0.56
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	10,500,000	EUR	8,487,204	0.76
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	1,500,000	EUR	1,456,061	0.13
AUSTRIA 2.9 24-34 20/02A	9,500,000	EUR	9,596,587	0.86
AUSTRIA 2.90 23-29 23/05A	4,500,000	EUR	4,596,982	0.41
			45,193,633	4.05
Belgique				
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	7,000,000	EUR	6,179,723	0.55
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	14,500,000	EUR	12,865,245	1.15
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	7,300,000	EUR	5,133,675	0.46
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	7,000,000	EUR	6,632,934	0.59
BELGIUM 2.8500 24-34 22/10A	1,000,000	EUR	989,663	0.09
BELGIUM 3.3 23-54 22/06A	4,800,000	EUR	4,591,564	0.41
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	4,600,000	EUR	4,838,877	0.43
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	6,000,000	EUR	5,772,247	0.52
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	1,000,000	EUR	745,517	0.07
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	8,000,000	EUR	7,942,733	0.71
EUROPEAN UNION 2.875 24-27 06/12A	5,000,000	EUR	5,080,039	0.45
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	2,723,215	EUR	2,553,250	0.23
EUROPEAN UNION 3.25 23-34 04/07A	2,000,000	EUR	2,063,040	0.18
EUROPEAN UNION 3.25 24-50 04/02A	3,500,000	EUR	3,466,671	0.31
EUROPEAN UNION 3.375 23-38 04/10A	2,000,000	EUR	2,056,457	0.18
FLEMISH COM 3.125 24-34 22/06A	1,500,000	EUR	1,500,748	0.13
			72,412,383	6.48
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	4,658,000	EUR	5,124,250	0.46
			5,124,250	0.46
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	2,116,000	EUR	1,984,245	0.18
CROATIA 1.125 21-33 04/03A	2,000,000	EUR	1,745,022	0.16
CROATIA 1.50 20-31 17/06A	1,000,000	EUR	924,999	0.08
CROATIA 1.75 21-41 04/03A	1,000,000	EUR	809,674	0.07
CROATIA 2.8750 22-32 22/04A	1,000,000	EUR	1,004,024	0.09
CROATIA 3.00 17-27 20/03A	2,060,000	EUR	2,086,084	0.19
CROATIA GOVERNMENT I 3.375 24-34 12/03A	1,000,000	EUR	1,031,150	0.09
			9,585,198	0.86
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	7,000,000	EUR	6,077,335	0.54
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	12,500,000	EUR	10,802,862	0.97
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.5% 15-04-30	4,060,000	EUR	4,067,012	0.36
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	2,018,000	EUR	1,970,693	0.18
			22,917,902	2.05
France				
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	3,000,000	EUR	2,576,426	0.23
FRANCE 0.00 22-32 25/05U	12,900,000	EUR	10,408,527	0.93
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	16,900,000	EUR	14,392,926	1.29
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	12,900,000	EUR	12,424,160	1.11
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	5,000,000	EUR	4,948,556	0.44
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	18,000,000	EUR	10,465,539	0.94
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	5,000,000	EUR	4,883,095	0.44
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	10,500,000	EUR	9,919,461	0.89
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	10,000,000	EUR	9,698,233	0.87
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	15,000,000	EUR	12,724,151	1.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	8,000,000	EUR	5,206,496	0.47
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	7,000,000	EUR	4,259,484	0.38
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	15,500,000	EUR	12,634,343	1.13
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	5,000,000	EUR	3,753,303	0.34
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	11,500,000	EUR	9,906,024	0.89
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	9,000,000	EUR	8,616,898	0.77
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	9,500,000	EUR	9,994,844	0.89
FRANCE 5.5 97-29 25/04A	20,000,000	EUR	22,331,145	2.00
FRANCE GOVERNMENT BO 3.5 23-33 25/11A	9,500,000	EUR	9,781,968	0.88
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	12,000,000	EUR	11,817,917	1.06
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	3,700,000	EUR	3,348,933	0.30
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	2,000,000	EUR	1,922,318	0.17
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	5,000,000	EUR	4,340,265	0.39
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	3,500,000	EUR	3,072,743	0.28
SOCIETE NATONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	810,408	0.07
			204,238,163	18.29
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	10,400,000	EUR	10,425,326	0.93
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	8,000,000	EUR	7,996,761	0.72
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	6,000,000	EUR	5,806,899	0.52
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	2,000,000	EUR	1,967,370	0.18
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	12,000,000	EUR	9,099,214	0.81
GERMANY 0.00 22-27 16/04U	8,000,000	EUR	7,643,077	0.68
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	3,000,000	EUR	2,672,478	0.24
GERMANY 0.05 21-31 08/07A	5,000,000	EUR	4,248,374	0.38
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	2,714,000	EUR	1,811,257	0.16
GERMANY 0.2 20-27 31/03A	5,000,000	EUR	4,771,937	0.43
GERMANY 0.25 19-29 15/02A	8,300,000	EUR	7,727,162	0.69
GERMANY 0.50 17-27 16/02A	4,200,000	EUR	4,043,832	0.36
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	5,700,000	EUR	5,504,003	0.49
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	5,500,000	EUR	5,110,295	0.46
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	8,100,000	EUR	6,226,708	0.56
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	17,000,000	EUR	16,694,615	1.49
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	4,200,000	EUR	3,549,243	0.32
GERMANY 2.6 23-33 15/08A	16,500,000	EUR	16,868,653	1.51
KFW 0.00 20-30 17/09U	3,000,000	EUR	2,610,361	0.23
KFW 0.00 21-26 15/06U	5,000,000	EUR	4,839,644	0.43
KFW 0.0100 19-27 05/05A	4,085,000	EUR	3,879,705	0.35
KFW 0.3750 18-25 23/04A	2,000,000	EUR	1,985,874	0.18
KREDITANSTA 2.7500 23-33 14/02U	3,000,000	EUR	3,036,207	0.27
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	5,097,000	EUR	5,171,054	0.46
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	1,000,000	EUR	848,175	0.08
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	5,500,000	EUR	5,586,104	0.50
LANDW RENTENBANK 0.625 16-36 31/10A	3,000,000	EUR	2,337,444	0.21
LANDWIRTSCH REN 0.000 21-31 30/06U	5,000,000	EUR	4,235,736	0.38
LANDWIRTSCHAFTLICHE 0.00 21-28 19/07U	2,000,000	EUR	1,839,201	0.16
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	10,000,000	EUR	9,552,753	0.86
REPUBLIQUE FEDERALE 2.6 24-41 15/05A	1,000,000	EUR	999,851	0.09
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	5,200,000	EUR	5,304,841	0.47
			174,394,154	15.61
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	18,000,000	EUR	16,946,667	1.52
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	1,000,000	EUR	862,266	0.08
IRELAND 3 23-43 18/10A	1,500,000	EUR	1,528,291	0.14
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	15,000,000	EUR	15,071,356	1.35
			34,408,580	3.08
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	10,000,000	EUR	6,739,506	0.60
BUONI POLIENNAL 3.5000 24-31 15/02S	20,000,000	EUR	20,489,222	1.83

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	15,900,000	EUR	15,539,500	1.39
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	1,600,000	EUR	1,438,396	0.13
ITALY 0.45 21-29 15/02S	14,500,000	EUR	13,258,378	1.19
ITALY 0.95 20-30 01/08S	3,000,000	EUR	2,695,295	0.24
ITALY 0.95 21-32 01/06S	5,500,000	EUR	4,702,569	0.42
ITALY 0.95 21-37 01/03S	7,000,000	EUR	5,191,371	0.46
ITALY 1.50 15-25 01/06S	1,000,000	EUR	996,229	0.09
ITALY 1.80 20-41 01/03S	6,500,000	EUR	4,921,012	0.44
ITALY 1.85 20-25 01/07S	2,000,000	EUR	1,994,823	0.18
ITALY 2.00 18-28 01/02S	19,000,000	EUR	18,719,592	1.68
ITALY 2.05 17-27 01/08S	2,000,000	EUR	1,982,128	0.18
ITALY 2.10 19-26 15/07S	16,000,000	EUR	15,960,557	1.43
ITALY 2.8 18-28 01/12S	11,500,000	EUR	11,586,033	1.04
ITALY 2.8 22-29 15/06S	15,000,000	EUR	15,038,214	1.35
ITALY 3.00 19-29 01/02S	4,800,000	EUR	4,856,076	0.43
ITALY 3.10 19-40 01/03S	10,500,000	EUR	9,653,455	0.86
ITALY 3.50 14-30 01/03S	7,000,000	EUR	7,232,708	0.65
ITALY 3.85 22-29 15/12S	4,000,000	EUR	4,183,650	0.37
ITALY 4 22-35 30/04S	7,800,000	EUR	8,194,791	0.73
ITALY 4.5 23-53 01/10S	2,000,000	EUR	2,134,575	0.19
ITALY 4.50 10-26 01/03S	7,500,000	EUR	7,686,109	0.69
ITALY 4.75 13-28 01/09S	12,800,000	EUR	13,752,701	1.23
ITALY 5.00 09-40 01/09S	8,500,000	EUR	9,641,115	0.86
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	7,000,000	EUR	7,082,490	0.63
ITALY BUONI POLIENNA 4.35 23-33 01/11S	14,000,000	EUR	15,067,098	1.35
ITALY BUONI POLIENNALI 2.95 24-27 15/02S	5,000,000	EUR	5,053,892	0.45
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-31 30/10S	12,800,000	EUR	13,546,048	1.21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.0% 01-10-29	3,000,000	EUR	3,021,055	0.27
			252,358,588	22.59
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	6,000,000	EUR	5,171,529	0.46
BANQUE EUROP INVEST 0.05 22-29 15/11A	10,000,000	EUR	8,915,091	0.80
BANQUE EUROP INVEST 1.125 17-33 13/04A	2,000,000	EUR	1,776,074	0.16
BANQUE EUROP INVEST 2.875 23-33 12/01A	3,000,000	EUR	3,048,234	0.27
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	2,000,000	EUR	1,984,346	0.18
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	2,381,000	EUR	2,278,411	0.20
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	1,300,000	EUR	1,099,025	0.10
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	1,200,000	EUR	981,009	0.09
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	2,500,000	EUR	2,416,572	0.22
LUXEMBOURG 3.25 23-43 02/03A	4,500,000	EUR	4,536,268	0.41
LUXEMBOURG GRAND DUC 2.875 24-34 01/03A	3,500,000	EUR	3,543,463	0.32
			35,750,022	3.20
Pays-Bas				
BNG BANK N.V. 0.125 21-33 19/04A	4,000,000	EUR	3,218,916	0.29
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	1,000,000	EUR	843,728	0.08
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	4,000,000	EUR	3,343,962	0.30
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	2,000,000	EUR	1,828,199	0.16
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	12,000,000	EUR	10,400,037	0.93
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	10,300,000	EUR	7,512,090	0.67
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	4,450,000	EUR	4,485,141	0.40
NETHERLANDS GOVERNME 2.5 24-34 15/07A	4,000,000	EUR	3,969,533	0.36
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	3,000,000	EUR	3,223,645	0.29
			38,825,251	3.48
Portugal				
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	3,389,800	EUR	3,515,106	0.31
PORTUGAL 0.90 20-35 12/10A	800,000	EUR	653,239	0.06
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	2,000,000	EUR	1,183,460	0.11
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	1,500,000	EUR	1,438,551	0.13
PORTUGAL 3.5 23-38 18/06A	3,500,000	EUR	3,663,491	0.33

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			10,453,847	0.94
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,500,000	EUR	1,141,206	0.10
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	2,000,000	EUR	1,716,805	0.15
			2,858,011	0.26
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	4,923,786	EUR	5,069,316	0.45
			5,069,316	0.45
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	546,000	EUR	464,935	0.04
SLOVENIA 0.275 20-30 14/01A	3,276,000	EUR	2,938,112	0.26
SLOVENIA 3.0 24-34 10/03A	4,118,000	EUR	4,112,232	0.37
			7,515,279	0.67
Espagne				
SPAIN 0 22-25 31/05A	12,000,000	EUR	11,873,000	1.06
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	6,000,000	EUR	5,476,006	0.49
SPAIN 1 21-42 30/07A	14,000,000	EUR	9,541,601	0.85
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	12,900,000	EUR	11,939,081	1.07
SPAIN 1.40 18-28 30/04A	24,000,000	EUR	23,257,406	2.08
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	16,000,000	EUR	15,610,823	1.40
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	16,300,000	EUR	11,444,208	1.02
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	8,000,000	EUR	7,734,540	0.69
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	9,000,000	EUR	8,822,144	0.79
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	9,000,000	EUR	8,152,610	0.73
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	14,500,000	EUR	14,768,629	1.32
SPAIN 3.25 24-34 30/04A	11,000,000	EUR	11,207,715	1.00
SPAIN 3.45 22-43 30/07A	10,200,000	EUR	10,089,379	0.90
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	3,500,000	EUR	3,845,200	0.34
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	7,300,000	EUR	8,989,204	0.80
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	12,000,000	EUR	12,677,937	1.14
			175,429,483	15.71
Total des obligations			1,096,534,060	98.17
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,096,534,060	98.17
Total du portefeuille-titres			1,096,534,060	98.17
Coût d'acquisition			1,143,837,690	



CANDRIAM BONDS Euro Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Italie	22.59
France	18.29
Espagne	15.71
Allemagne	15.61
Belgique	6.48
Autriche	4.05
Pays-Bas	3.48
Luxembourg	3.20
Irlande	3.08
Finlande	2.05
Portugal	0.94
Croatie	0.86
Slovénie	0.67
Bulgarie	0.46
Slovaquie	0.45
Roumanie	0.26
	98.17

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	87.93
Banques et autres institutions financières	4.62
Organisations supranationales	4.54
Autres	0.66
Transport	0.24
Articles de bureaux et ordinateurs	0.18
	98.17



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	12,150,000	EUR	12,497,490	0.39
			12,497,490	0.39
Bermudes				
CARNIVAL HOLDINGS BER 10.375 01-05-28S	11,773,000	USD	12,112,793	0.38
			12,112,793	0.38
France				
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	14,800,000	EUR	14,392,843	0.45
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	8,454,680	EUR	8,456,794	0.26
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	15,703,000	EUR	16,234,939	0.50
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	5,298,000	EUR	5,529,237	0.17
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	4,200,000	EUR	4,176,105	0.13
ELIS SA 4.1250 22-27 24/05A	4,100,000	EUR	4,194,123	0.13
GETLINK SE 3.5 20-25 30/10S	14,000,000	EUR	13,984,932	0.43
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	9,378,000	EUR	9,626,283	0.30
ILIAD 4.25% 15-12-29	13,000,000	EUR	13,227,500	0.41
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	29,600,000	EUR	31,310,791	0.97
ILIAD SA 5.375 24-31 02/05A	22,100,000	EUR	23,647,000	0.73
NEXANS 4.25 24-30 11/03A	7,300,000	EUR	7,464,418	0.23
NEXANS SA 4.1250 24-29 29/05A	5,700,000	EUR	5,836,173	0.18
PICARD GROUPE 6.375 24-29 01/07S	26,196,000	EUR	27,241,509	0.85
RCI BANQUE 4.125 22-25 01/12A	21,995,000	EUR	22,167,353	0.69
RCI BANQUE 4.875 23-28 14/06A	10,576,000	EUR	11,062,067	0.34
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 02/10A	8,847,000	EUR	9,039,608	0.28
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 13/07A	19,458,000	EUR	19,819,454	0.62
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	19,588,000	EUR	20,482,330	0.64
			267,893,459	8.32
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20-26 29/05A	13,800,000	EUR	13,788,093	0.43
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	46,647,950	EUR	48,048,321	1.49
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	53,629,000	EUR	55,367,652	1.72
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	3,438,000	EUR	3,299,517	0.10
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 4.875% 10-07-29	25,500,000	EUR	26,537,493	0.82
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 5.375% 15-0	7,400,000	EUR	7,662,923	0.24
TK ELEVATOR MIDCO GM 4.375 20-27 15/07S	41,478,000	EUR	41,374,305	1.28
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	10,854,000	EUR	11,017,240	0.34
ZF FINANCE GMBH 3 20-25 21/09A	10,100,000	EUR	10,021,556	0.31
ZF FINANCE GMBH 5.75 23-26 03/08A	2,700,000	EUR	2,747,250	0.09
			219,864,350	6.83
Irlande				
EIRCOM FINANCE 5.75 24-29 15/12S	10,294,000	EUR	10,782,965	0.33
PERRIGO FINANCE 5.375% 30-09-32	26,350,000	EUR	27,280,155	0.85
			38,063,120	1.18
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	118,275,000	EUR	121,196,392	3.76
			121,196,392	3.76
Italie				
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	15,000,000	EUR	15,075,151	0.47
ENEL SPA 1.375 21-99 31/12A	15,306,000	EUR	14,382,967	0.45
OPTICS BID 2.375% 12-10-27	25,850,000	EUR	24,953,574	0.77
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	30,000,000	EUR	32,625,000	1.01
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	61,216,000	EUR	69,143,104	2.15
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	17,491,000	EUR	17,656,087	0.55
TELECOM ITALIA SPA 2.75 19-25 15/04A	31,888,000	EUR	31,783,549	0.99
TELECOM ITALIA SPA 7.875 23-28 31/07S	15,781,000	EUR	17,840,073	0.55
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.0% 30-09-25	2,894,000	EUR	2,882,993	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			226,342,498	7.03
Luxembourg				
ACCORINVEST GROUP 5.5% 15-11-31	30,010,000	EUR	30,685,062	0.95
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	14,500,000	EUR	15,252,799	0.47
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	6,378,000	EUR	6,375,129	0.20
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	1,540,000	EUR	1,537,484	0.05
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	83,233,000	EUR	83,232,999	2.58
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	2,814,000	EUR	2,792,923	0.09
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	14,000,000	EUR	14,725,620	0.46
			154,602,016	4.80
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	7,900,000	EUR	7,846,525	0.24
BOELS TOPHOLDING BV 5.75 24-30 15/05S	28,447,000	EUR	29,688,000	0.92
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	13,865,000	EUR	14,627,575	0.45
LKQ DUTCH BOND 4.125 24-31 13/03A	61,421,000	EUR	62,896,568	1.95
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25 24-29 01/06S	9,200,000	EUR	9,384,000	0.29
QPARK HOLDING I BV 5.125 24-30 15/02S	40,000,000	EUR	41,082,400	1.28
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 12/05A2A	16,300,000	EUR	15,181,657	0.47
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	10,187,000	EUR	12,376,553	0.38
TRIVIUM PACKAGING 3.75 19-26 15/08S5/08S	47,284,000	EUR	46,879,722	1.46
TRIVIUM PACKAGING 5.50 19-26 15/08S	6,517,000	USD	6,203,454	0.19
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	24,500,000	EUR	24,316,250	0.75
			270,482,704	8.40
Panama				
CARNIVAL CORPORATION 7.625 20-26 01/03S	14,044,000	USD	13,582,351	0.42
			13,582,351	0.42
Pologne				
CANPACK SA 2.375 20-27 01/11S	20,683,000	EUR	20,088,364	0.62
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	7,178,000	USD	6,766,959	0.21
			26,855,323	0.83
Portugal				
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	14,500,000	EUR	14,310,109	0.44
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	23,200,000	EUR	23,722,577	0.74
			38,032,686	1.18
Espagne				
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	46,428,000	EUR	47,862,861	1.49
			47,862,861	1.49
Suède				
ASMOTEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	18,870,000	EUR	19,531,923	0.61
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25 24-30 01/07S	16,439,000	EUR	17,260,950	0.54
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	65,913,000	EUR	65,665,825	2.04
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	1,484,000	EUR	1,539,445	0.05
			103,998,143	3.23
Royaume-Uni				
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	30,300,000	EUR	32,011,950	0.99
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	10,800,000	EUR	11,059,200	0.34
PINNACLE BIDCO 10.0000 23-28 11/10	27,198,000	GBP	34,908,508	1.08
PINNACLE BIDCO 8.25 23-28 11/10S	8,138,000	EUR	8,629,332	0.27
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	6,828,000	USD	5,668,645	0.18
VMED O2 UK FINANCING 5.625 24-32 15/04S	62,150,000	EUR	63,318,917	1.97
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	43,406,000	EUR	46,188,325	1.43
			201,784,877	6.26
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	31,980,000	EUR	31,793,638	0.99
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	7,922,000	EUR	7,928,734	0.25
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	11,766,000	USD	11,338,983	0.35
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	17,681,000	EUR	17,602,599	0.55
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	22,500,000	EUR	22,486,500	0.70
RAY FINANCING LLC 6.5 24-31 15/07S	14,494,000	EUR	15,154,695	0.47
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	57,509,000	EUR	57,372,346	1.78

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	56,547,000	EUR	55,252,074	1.72
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	5,625,000	EUR	5,625,495	0.17
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	25,739,000	EUR	25,720,983	0.80
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	28,200,000	EUR	25,113,566	0.78
			275,389,613	8.55
Total des obligations			2,030,560,676	63.04
Obligations à taux variables				
Belgique				
PROXIMUS 4.75% PERP	1,700,000	EUR	1,693,625	0.05
			1,693,625	0.05
France				
ACCOR 4.875% PERP	27,700,000	EUR	28,115,999	0.87
ALSTOM FL.R 24-XX 31/12A	11,300,000	EUR	11,846,355	0.37
BERTRAND FRANCHISE FIN FL.R 24-30 18/07Q	15,010,000	EUR	15,130,111	0.47
EDF 5.625% PERP EMTN	29,800,000	EUR	30,809,922	0.96
EDF FL.R 21-XX 01/06A	46,800,000	EUR	44,294,000	1.38
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	56,200,000	EUR	60,078,587	1.87
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A	16,300,000	EUR	15,220,125	0.47
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 21-XX XX/XXA	7,700,000	EUR	7,286,125	0.23
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	4,000,000	EUR	3,871,351	0.12
			216,652,575	6.73
Allemagne				
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	14,600,000	EUR	14,895,285	0.46
			14,895,285	0.46
Italie				
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	8,000,000	EUR	7,017,845	0.22
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	19,729,000	EUR	22,080,024	0.69
			29,097,869	0.90
Mexique				
CEMEX SAB DE CV FL.R 21-XX 08/09S	23,012,000	USD	21,867,974	0.68
CEMEX SAB DE CV FL.R 23-XX 14/06S	23,811,000	USD	23,697,538	0.74
			45,565,512	1.41
Pays-Bas				
ELEFONICA EUROPE BV FL.R 24-XX 15/04A	41,100,000	EUR	43,976,342	1.37
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	61,025,000	EUR	61,017,496	1.89
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 24/05A	9,800,000	EUR	9,468,956	0.29
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	53,200,000	EUR	59,650,500	1.85
TENNET HOLDING BV FL.R 24-XX 21/03A	8,093,000	EUR	8,394,869	0.26
			182,508,163	5.67
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	14,400,000	EUR	13,746,298	0.43
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	61,400,000	EUR	62,503,358	1.94
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/08A	5,000,000	EUR	4,875,675	0.15
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 24-54 29/05A	32,000,000	EUR	32,720,000	1.02
			113,845,331	3.53
Espagne				
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	19,700,000	EUR	20,171,421	0.63
			20,171,421	0.63
Suède				
ASMODEE GROUP AB E3R+3.75% 15-12-29	7,111,000	EUR	7,217,222	0.22
ASSEMBLIN GROUP AB FL.R 24-31 01/07Q	53,188,000	EUR	53,393,921	1.66
			60,611,143	1.88
Royaume-Uni				
VODAFONE FL.R 18-78 10/03A	14,782,000	GBP	17,773,494	0.55
			17,773,494	0.55
Total des obligations à taux variables			702,814,418	21.82
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,733,375,094	84.86

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	121,035	EUR	192,828,131	5.99
			192,828,131	5.99
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	12,482	EUR	22,517,029	0.70
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	80,381	EUR	87,591,254	2.72
			110,108,283	3.42
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			302,936,414	9.41
Total Organismes de placement collectif			302,936,414	9.41
Total du portefeuille-titres			3,036,311,508	94.27
Coût d'acquisition			2,956,972,870	



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	21.03
Pays-Bas	14.06
États-Unis d'Amérique	8.55
Luxembourg	8.22
Italie	7.93
Allemagne	7.29
Royaume-Uni	6.82
Suède	5.11
Portugal	4.72
Israël	3.76
Espagne	2.11
Mexique	1.41
Irlande	1.18
Pologne	0.83
Belgique	0.44
Panama	0.42
Bermudes	0.38
	94.27

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	39.81
Télécommunication	11.62
Fonds d'investissement	11.37
Énergie et eau	7.92
Industrie pharmaceutique	4.36
Internet et services d'Internet	4.26
Industries d'emballage	2.79
Textile et habillement	2.50
Soins de santé	2.04
Matériaux de construction	1.41
Articles de bureaux et ordinateurs	1.37
Transport	1.15
Services divers	0.99
Restauration, industrie hôtelière	0.87
Électrotechnique	0.78
Institutions non classifiables	0.47
Chimie	0.39
Divers biens d'équipement	0.10
Distribution, commerce de détail	0.09
	94.27



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	2,700,000	EUR	2,182,424	1.28
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	390,000	EUR	455,521	0.27
AUSTRIA GOVERNMENT B 3.2 24-39 15/07A	1,000,000	EUR	1,026,059	0.60
ERSTE GROUP BANK 3.125 24-33 12/12A	400,000	EUR	406,826	0.24
			4,070,830	2.38
Belgique				
ANHEUSER BUSCH INBEV 3.25 13-33 24/01A	100,000	EUR	101,019	0.06
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	496,000	EUR	507,130	0.30
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	400,000	EUR	281,297	0.16
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	2,250,000	EUR	2,132,015	1.25
BELGIUM 3.5 24-55 22/06A	3,100,000	EUR	3,062,003	1.79
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	400,000	EUR	446,896	0.26
ELIA TRANSMISSION BE 3.75 24-36 15/01A	600,000	EUR	610,503	0.36
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	675,000	EUR	503,224	0.29
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	2,036,542	EUR	1,909,434	1.12
EUROPEAN UNION 3.25 23-34 04/07A	1,500,000	EUR	1,547,280	0.91
EUROPEAN UNION 3.25 24-50 04/02A	1,536,000	EUR	1,521,373	0.89
EUROPEAN UNION 3.375 22-42 04/11A	2,200,000	EUR	2,238,976	1.31
FLEMISH COM 4.00 23-42 26/09A	500,000	EUR	530,070	0.31
FLUVIUS SYSTEM OPERA 3.875 24-34 02/05A	400,000	EUR	411,004	0.24
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 4 22-32 06/07A	400,000	EUR	416,846	0.24
KBC GROUPE 3.75 24-32 27/03A	900,000	EUR	927,050	0.54
KBC GROUPE 4.375 23-31 06/12A	200,000	EUR	213,605	0.13
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	500,000	EUR	363,381	0.21
SOLVAY 4.25 24-31 03/10A	100,000	EUR	103,135	0.06
			17,826,241	10.43
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	800,000	EUR	880,077	0.52
			880,077	0.52
Canada				
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	400,000	EUR	233,733	0.14
PROVINCE DE L ONTARI 3.1 24-34 31/01A	1,000,000	EUR	1,009,479	0.59
PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA 3.4% 24-05-39	200,000	EUR	203,098	0.12
QUEBEC MONTREAL 3.35% 23-07-39	1,000,000	EUR	1,006,106	0.59
TORONTO DOMINION BAN 3.247 24-34 16/02A	600,000	EUR	612,412	0.36
			3,064,828	1.79
Croatie				
CROATIA GOVERNMENT I 3.375 24-34 12/03A	1,600,000	EUR	1,649,840	0.97
			1,649,840	0.97
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES A 4.25 23-33 05/10A	500,000	EUR	532,462	0.31
			532,462	0.31
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	1,600,000	EUR	1,382,766	0.81
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	600,000	EUR	442,536	0.26
MUNICIPALITY FINANCE 2.75 24-34 02/02A	500,000	EUR	495,895	0.29
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	355,000	EUR	351,372	0.21
			2,672,569	1.56
France				
AGENCE FRANCAISE DE 3.00 24-34 17/01A	500,000	EUR	488,264	0.29
AGENCE FRANCAISE DEVPT 1.5 18-34 31/10A	700,000	EUR	592,926	0.35
AIR LIQ FIN 3.375 24-34 29/05A	200,000	EUR	202,919	0.12
AXA 3.375 24-34 31/05A	1,002,000	EUR	1,013,061	0.59
BANQUE FEDERATIVE 3.75 24-34 03/02A	300,000	EUR	304,975	0.18
BFCM 5.125 23-33 13/01A	200,000	EUR	212,710	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BNP PARIBAS 4.125 23-33 24/05A	700,000	EUR	739,340	0.43
BPI FRANCE E 2.875 24-32 31/01A	200,000	EUR	197,833	0.12
BUREAU VERITAS 3.5 24-36 22/05A	300,000	EUR	299,687	0.18
CA 3.75 24-34 22/01A	200,000	EUR	204,391	0.12
CA 4.0 23-33 18/01A	500,000	EUR	523,663	0.31
COUNCIL OF EUROPE DE 2.875 23-33 17/01A	300,000	EUR	303,991	0.18
CREDIT AGRICOLE 1.3750 17-32 03/02A	600,000	EUR	541,634	0.32
CREDIT AGRICOLE SA 4.375 23-33 27/11A	100,000	EUR	105,703	0.06
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	200,000	EUR	183,379	0.11
DANONE 3.071 22-32 07/09A	400,000	EUR	398,299	0.23
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	1,300,000	EUR	755,844	0.44
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	3,000,000	EUR	1,950,952	1.14
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	2,500,000	EUR	2,120,692	1.24
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	1,000,000	EUR	771,750	0.45
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	2,300,000	EUR	1,496,867	0.88
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	2,200,000	EUR	1,793,262	1.05
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	2,350,000	EUR	2,024,274	1.18
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,100,000	EUR	1,053,176	0.62
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	1,700,000	EUR	1,788,551	1.05
FRANCE GOVERNMENT BO 3.25 24-55 25/05A	2,500,000	EUR	2,289,714	1.34
FRANCE GOVERNMENT BO 3.5 23-33 25/11A	1,000,000	EUR	1,029,681	0.60
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	2,800,000	EUR	2,534,328	1.48
GECINA 1.625 19-34 29/05A	300,000	EUR	262,856	0.15
ITALY 2.50 22-32 01/12S	1,400,000	EUR	1,330,762	0.78
KERING FINANCE 3.375 24-32 11/03A	300,000	EUR	298,505	0.17
LA BANQUE POSTALE 3.1250 24-34 26/01A	200,000	EUR	202,496	0.12
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	200,000	EUR	175,530	0.10
RATP 3.25 23-33 11/04A	300,000	EUR	297,967	0.17
RFF S95 3.30 12-42 18/12A	500,000	EUR	459,855	0.27
SANOFI SA 1.25 19-34 21/03A	200,000	EUR	173,107	0.10
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	200,000	EUR	212,723	0.12
SOCIETE GENERALE SA 5.625 23-33 02/06A	100,000	EUR	107,925	0.06
STE DU GRAND PARIS 1.125 19-34 25/05A05A	500,000	EUR	411,626	0.24
SUEZ 1.625 17-32 21/09A	200,000	EUR	178,859	0.10
UNEDIC 3.125 24-34 25/11A	700,000	EUR	696,113	0.41
			30,730,190	17.98
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	2,200,000	EUR	2,205,357	1.29
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	500,000	EUR	526,453	0.31
E.ON SE. 4.00 23-33 29/08A	300,000	EUR	313,725	0.18
EON SE 3.5 24-32 25/03A	300,000	EUR	304,407	0.18
EUROGRID GMBH 3.9150 24-34 02/01A	300,000	EUR	310,248	0.18
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	471,000	EUR	314,334	0.18
GERMANY 0.5 19-39 25/11A	100,000	EUR	69,947	0.04
GERMANY 0.75 19-34 03/04A	600,000	EUR	504,738	0.30
GERMANY 1 22-38 15/05A	1,700,000	EUR	1,406,008	0.82
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	2,000,000	EUR	1,537,459	0.90
GERMANY 2 22-32 15/06A	400,000	EUR	382,389	0.22
GERMANY 2.375 13-33 13/05A	1,000,000	EUR	975,960	0.57
GERMANY 2.875 23-33 10/01A	200,000	EUR	203,308	0.12
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	1,000,000	EUR	1,091,027	0.64
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	200,000	EUR	240,743	0.14
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	1,500,000	EUR	1,912,165	1.12
KFW 0.1250 22-32 09/01A	1,000,000	EUR	847,200	0.50
KFW 0.875 19-39 04/07A	500,000	EUR	381,324	0.22
KRED.WIEDER. 1.125 18-33 09/05A	300,000	EUR	266,628	0.16
KREDITANSTALT FUER W 2.875 23-33 07/06A	400,000	EUR	407,406	0.24
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	500,000	EUR	507,828	0.30

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LANDW RENTENBANK 0.625 16-36 31/10A	400,000	EUR	311,659	0.18
MERCEDES-BENZ GROUP 1.1250 19-34 08/08A	200,000	EUR	165,004	0.10
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	200,000	EUR	174,279	0.10
NRW.BANK 0.1 20-35 09/07A	1,500,000	EUR	1,126,852	0.66
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	3,300,000	EUR	3,366,535	1.97
			19,852,983	11.62
Irlande				
IRELAND 3 23-43 18/10A	1,600,444	EUR	1,630,631	0.95
LINDE PUBLIC LIMITED 3.5 24-34 04/06A	500,000	EUR	510,888	0.30
SMURFIT KAPPA TSY 1 21-33 22/09A3 22/09A	700,000	EUR	580,638	0.34
VODAFONE INTERNATIONAL 4.0 23-43 10/02A	300,000	EUR	310,330	0.18
			3,032,487	1.77
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	800,000	EUR	539,160	0.32
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	1,350,000	EUR	1,319,391	0.77
INTESA SANPAOLO 5.125 23-31 29/08A	300,000	EUR	331,411	0.19
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	200,000	EUR	226,973	0.13
ITALY 2.25 16-36 01/09S	2,000,000	EUR	1,752,815	1.03
ITALY 2.95 17-38 01/09S	2,500,000	EUR	2,300,031	1.35
ITALY 3.25 14-46 01/09S	2,300,000	EUR	2,071,559	1.21
ITALY 4 22-35 30/04S	1,200,000	EUR	1,260,737	0.74
ITALY 4.2 23-34 01/03S	2,100,000	EUR	2,233,920	1.31
ITALY 4.45 22-43 01/09S	2,400,000	EUR	2,553,515	1.49
ITALY 4.5 23-53 01/10S	2,000,000	EUR	2,134,575	1.25
ITALY 5 07-39 01/08S	2,000,000	EUR	2,271,932	1.33
ITALY 5.00 03-34 01/08S	700,000	EUR	790,231	0.46
TERNA RETE ELETTRICA 3.875 23-33 24/07A	200,000	EUR	206,814	0.12
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	300,000	EUR	251,460	0.15
			20,244,524	11.85
Luxembourg				
BANQUE EUROPEENNE D IN 2.75 24-34 16/01A	2,000,000	EUR	2,002,215	1.17
BEI 1.75 14-45 15/09A	500,000	EUR	401,570	0.24
BEI 4.00 05-37 15/10A	1,000,000	EUR	1,113,214	0.65
EFSF 2.35 14-44 29/08A	1,000,000	EUR	881,444	0.52
EUROP FIN STABILITY 0.7 20-50 20/01A	680,000	EUR	398,198	0.23
EUROP FIN STABILITY 0.875 19-35 10/04A	500,000	EUR	412,658	0.24
EUROPEAN STABILITY 1.125 16-32 03/05A	300,000	EUR	270,816	0.16
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 1.2% 23-05-33	1,000,000	EUR	891,627	0.52
LUXEMBOURG 3.25 23-43 02/03A	800,000	EUR	806,448	0.47
LUXEMBOURG GRAND DUC 2.875 24-34 01/03A	1,300,000	EUR	1,316,143	0.77
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	200,000	EUR	206,328	0.12
NESTLE FINANCE INTERNA 3.25 24-37 23/01A	323,000	EUR	320,240	0.19
VESTAS WIND SYSTEMS 2.0 22-34 15/06A	200,000	EUR	173,165	0.10
			9,194,066	5.38
Mexique				
MEXICO 1.45 21-33 25/10A	192,000	EUR	150,373	0.09
MEXICO 4.4899 24-32 25/05A	376,000	EUR	381,639	0.22
			532,012	0.31
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 3 22-32 01/06A	300,000	EUR	293,493	0.17
AMERICAN MEDICAL SYS 3.5 24-32 08/03A	145,000	EUR	147,627	0.09
ASML HOLDING NV 2.25 22-32 17/05A	300,000	EUR	291,189	0.17
BK NEDERLANDSE GEM 0.875 16-36 24/10A	400,000	EUR	314,918	0.18
BMW INTERNATIONAL INVE 3.5 24-32 17/11A	250,000	EUR	253,846	0.15
BNG BANK NV 0.01 20-32 05/10A	300,000	EUR	243,359	0.14
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	150,000	EUR	126,559	0.07
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	400,000	EUR	347,443	0.20
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	202,000	EUR	211,493	0.12
ENEL FIN INTL 0.8750 21-34 28/09A	200,000	EUR	157,060	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	300,000	EUR	301,938	0.18
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	300,000	EUR	250,314	0.15
ING BANK NV 1.0000 22-37 17/02A	200,000	EUR	157,485	0.09
KONINKLIJKE AHOLD DE 3.875 24-36 11/03A	500,000	EUR	512,985	0.30
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	504,000	EUR	510,151	0.30
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	500,000	EUR	450,611	0.26
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	3,300,000	EUR	2,406,787	1.41
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	950,000	EUR	816,302	0.48
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	2,700,000	EUR	2,693,841	1.58
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	200,000	EUR	227,020	0.13
NOVO NORDISK FINANCE 3.375 24-34 21/05A	500,000	EUR	508,313	0.30
RELX FINANCE BV 3.375 24-33 20/03A	140,000	EUR	140,630	0.08
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	442,000	EUR	454,445	0.27
SIEMENS FINANCIERING 1.75 19-39 28/02A	300,000	EUR	247,048	0.14
SIEMENS FINANCIERING 3.5 23-36 24/02A	400,000	EUR	410,331	0.24
STELLANTIS N.V. 1.25 21-33 18/06A	200,000	EUR	163,417	0.10
SWISSCOM FINANC 3.6250 24-36 29/11A	600,000	EUR	611,423	0.36
SWISSCOM FINANCE BV 3.25% 05-09-34	210,000	EUR	210,072	0.12
TENNET HOLDING BV 4.50 22-34 28/10A	100,000	EUR	108,730	0.06
			13,568,830	7.94
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 3.0 24-34 18/03A	700,000	EUR	702,490	0.41
			702,490	0.41
Philippines				
PHILIPPINES 1.20 21-33 28/04A	206,000	EUR	171,593	0.10
			171,593	0.10
Portugal				
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	654,200	EUR	678,383	0.40
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	600,000	EUR	355,038	0.21
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	400,000	EUR	444,382	0.26
			1,477,803	0.86
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	50,000	EUR	38,040	0.02
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	148,000	EUR	127,044	0.07
ROMANIA 3.875 15-35 29/10A	500,000	EUR	414,260	0.24
ROMANIA 5.625 24-36 22/02A	800,000	EUR	769,665	0.45
			1,349,009	0.79
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	890,473	EUR	916,792	0.54
			916,792	0.54
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.875 24-34 15/01A	600,000	EUR	624,974	0.37
BANCO DE BADELL 3.25 24-34 05/06A	500,000	EUR	511,891	0.30
BANCO SANTANDER 3.75 24-34 09/01A	500,000	EUR	514,778	0.30
CAIXABANK SA 4.375 23-33 29/11A	500,000	EUR	540,821	0.32
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	200,000	EUR	203,111	0.12
IBERDROLA FINANZAS S 3.625 23-33 13/07A	700,000	EUR	719,214	0.42
SPAIN 1 21-42 30/07A	3,500,000	EUR	2,385,401	1.40
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	2,400,000	EUR	1,685,037	0.99
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	1,350,000	EUR	1,292,199	0.76
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	400,000	EUR	362,338	0.21
SPAIN 3.25 24-34 30/04A	3,100,000	EUR	3,158,539	1.85
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	2,320,000	EUR	2,424,994	1.42
SPAIN 3.9 23-39 30/07A	1,650,000	EUR	1,750,909	1.02
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	1,600,000	EUR	1,884,524	1.10
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	700,000	EUR	861,978	0.50
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31-10-54	2,000,000	EUR	2,111,850	1.24
			21,032,558	12.31
Suisse				
UBS GROUP SA 0.875 21-31 03/11A	100,000	EUR	85,473	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			85,473	0.05
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC 3.75 23-32 03/03A	200,000	EUR	209,154	0.12
BRITISH TELECOM 4.25 23-33 06/01A	200,000	EUR	211,982	0.12
GSK CAPITAL BV 3.25% 19-11-36	200,000	EUR	198,358	0.12
			619,494	0.36
États-Unis d'Amérique				
AT&T 4.3 23-34 18/11A	300,000	EUR	318,693	0.19
BANQUE INTERNATIONALE 0.625 16-33 12/01A	400,000	EUR	340,996	0.20
BANQUE INTERNATIONALE 2.9 23-33 19/01A	500,000	EUR	507,115	0.30
BECTON DICKINSON 3.828 24-32 07/06A	300,000	EUR	308,109	0.18
BIRD 1.50 16-36 14/01A	500,000	EUR	433,603	0.25
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	500,000	EUR	451,703	0.26
IBM INTL BUSINESS MA 4.0 23-43 06/02A	300,000	EUR	308,198	0.18
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375 24-32 17/05A	651,000	EUR	665,522	0.39
INTERNATIONAL BUSINE 0.65 20-32 11/02A	300,000	EUR	254,026	0.15
JOHNSON A JOHNSON 1.65 16-35 20/05A	200,000	EUR	177,296	0.10
JOHNSON AND JOHNSON 3.2 24-32 01/06A	200,000	EUR	204,514	0.12
KELLANOVA 3.75 24-34 16/05A	200,000	EUR	204,681	0.12
MC DONALD S CORP 4.25 23-35 07/03A	600,000	EUR	638,673	0.37
MCDONALD'S CORP 3.0000 22-34 31/05A	300,000	EUR	292,159	0.17
METROPOLITAN LIFE GL 3.625 24-34 26/03A	300,000	EUR	307,886	0.18
MONDELEZ INTERNATION 0.75 21-33 17/03A	500,000	EUR	407,841	0.24
MORGAN STANLEY 3.9550 24-35 21/03A	600,000	EUR	614,743	0.36
PROCTER AND GAMBLE 3.2 24-34A	300,000	EUR	304,575	0.18
PROLOGIS EURO FINANCE 1.0 20-35 06/02A	600,000	EUR	474,225	0.28
THERMO FISHER SCIENT 3.65 22-34 21/11A	406,000	EUR	414,943	0.24
T-MOBILE USA 3.7 24-32 08/05A	300,000	EUR	308,068	0.18
UNILEVER CAPITAL 3.4000 23-33 06/06A	300,000	EUR	306,032	0.18
VERIZON COMM 4.75 22-34 31/10A	100,000	EUR	110,161	0.06
VERIZON COMMUNICATION 2.875 17-38 15/01A	400,000	EUR	368,465	0.22
			8,722,227	5.10
Total des obligations			162,929,378	95.35
Obligations à taux variables				
Belgique				
PROXIMUS 4.75% PERP	300,000	EUR	299,438	0.18
			299,438	0.18
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	357,000	EUR	310,032	0.18
BNP PAR FL.R 23-32 13/11A	200,000	EUR	213,563	0.12
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	200,000	EUR	213,987	0.13
			737,582	0.43
Pays-Bas				
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	500,000	EUR	541,462	0.32
ING GROUP NV FL.R 22-33 14/11A	200,000	EUR	223,885	0.13
			765,347	0.45
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	100,000	EUR	105,358	0.06
			105,358	0.06
Royaume-Uni				
HSBC FL.R 23-33 23/05A	500,000	EUR	545,896	0.32
			545,896	0.32
Total des obligations à taux variables			2,453,621	1.44
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			165,382,999	96.79

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1	EUR	1,593	0.00
			1,593	0.00
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	100	EUR	98,893	0.06
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	200	EUR	216,988	0.13
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	1,000	EUR	904,750	0.53
			1,220,631	0.71
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,222,224	0.72
Total Organismes de placement collectif			1,222,224	0.72
Total du portefeuille-titres			166,605,223	97.50
Coût d'acquisition			172,247,720	



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	18.42
Espagne	12.31
Italie	11.85
Allemagne	11.62
Belgique	10.61
Pays-Bas	8.39
Luxembourg	6.09
États-Unis d'Amérique	5.10
Autriche	2.38
Canada	1.79
Irlande	1.77
Finlande	1.56
Croatie	0.97
Portugal	0.86
Roumanie	0.79
Royaume-Uni	0.68
Slovaquie	0.54
Bulgarie	0.52
Nouvelle-Zélande	0.41
Danemark	0.31
Mexique	0.31
Suisse	0.11
Philippines	0.10
	97.50

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	61.18
Banques et autres institutions financières	16.26
Organisations supranationales	9.17
Énergie et eau	1.58
Télécommunication	1.16
Assurance	1.00
Industrie pharmaceutique	0.89
Fonds d'investissement	0.72
Construction de machines et appareils	0.69
Tabac et boissons alcoolisées	0.67
Industrie agro-alimentaire	0.59
Restauration, industrie hôtelière	0.54
Immobilier	0.53
Distribution, commerce de détail	0.47
Électronique et semi-conducteurs	0.41
Services divers	0.36
Articles de bureaux et ordinateurs	0.33
Autres	0.27
Transport	0.24
Industrie automobile	0.19
Biens de consommation divers	0.18
Chimie	0.06
	97.50



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	4,427,000	EUR	4,467,005	1.19
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	1,400,000	EUR	1,374,933	0.37
WESTPAC BANKING 3.703 23-26 16/01A	2,000,000	EUR	2,021,205	0.54
			7,863,143	2.10
Belgique				
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	2,900,000	EUR	2,995,391	0.80
EUROPEAN UNION 2.875 24-27 06/12A	2,000,000	EUR	2,032,016	0.54
EUROPEAN UNION 3.125 23-28 05/12A	2,000,000	EUR	2,051,932	0.55
SOLVAY SA 3.8750 24-28 03/04A	1,400,000	EUR	1,429,989	0.38
			8,509,328	2.27
Canada				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5 24-29 17/04A	1,442,000	EUR	1,467,457	0.39
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	1,261,000	EUR	1,266,059	0.34
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	3,005,000	EUR	3,077,344	0.82
ROYAL BANK OF CANADA 0.625 22-26 23/03A	1,000,000	EUR	977,961	0.26
			6,788,821	1.81
Chili				
CHILE 1.75 16-26 20/01A	3,000,000	EUR	2,963,460	0.79
			2,963,460	0.79
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 3.50 23-26 26/11A	1,568,000	EUR	1,592,860	0.42
ISS GLOBAL AS 3.875 24-29 05/06A	1,200,000	EUR	1,229,925	0.33
NYKREDIT REALKREDIT 3.875 24-27 05/07A	1,000,000	EUR	1,021,526	0.27
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,809,000	EUR	1,837,474	0.49
			5,681,785	1.52
Finlande				
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	2,000,000	EUR	1,977,604	0.53
OP CORPORATE BANK PL 0.25 21-26 24/03A	4,000,000	EUR	3,875,741	1.03
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	3,389,000	EUR	3,436,485	0.92
			9,289,830	2.48
France				
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	2,400,000	EUR	2,492,581	0.66
BFCM 0.75 19-26 08/06A	1,000,000	EUR	970,698	0.26
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	1,000,000	EUR	991,157	0.26
BNP PARIBAS SA 1.125 18-26 11/06A	1,000,000	EUR	975,817	0.26
BPCE 3.625 23-26 17/04A	600,000	EUR	605,819	0.16
BPCE SA 0.5000 19-27 24/02A	2,000,000	EUR	1,897,829	0.51
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.25% 09-08-29	500,000	EUR	505,504	0.13
DANONE SA 0.571 20-27 17/03A	1,000,000	EUR	959,942	0.26
ELECTRICITE DE FRANCE 3.75 23-27 05/06A	2,000,000	EUR	2,038,902	0.54
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,800,000	EUR	1,829,365	0.49
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	3,100,000	EUR	3,113,568	0.83
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	1,000,000	EUR	952,348	0.25
PSA BANQUE FRANCE 3.50 24-27 19/07A	900,000	EUR	910,416	0.24
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	1,000,000	EUR	993,656	0.27
RTE EDF TRANSPORT 2.875% 02-10-28	900,000	EUR	897,691	0.24
SAFRAN SA 0.125 21-26 16/03A	900,000	EUR	873,213	0.23
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	1,000,000	EUR	953,132	0.25
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	2,500,000	EUR	2,570,306	0.69
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	1,500,000	EUR	1,519,515	0.41
UNIBAIL RODAMCO 1.0000 19-27 27/02A	500,000	EUR	483,280	0.13
			26,534,739	7.08
Allemagne				
BUNDESSCHATZANWEISUN 3.1 23-25 12/12A	100,000	EUR	100,820	0.03
COMMERZBANK AKTIENGESSELLSCHAFT 2.625% 08-12-28	400,000	EUR	397,413	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-26 28/09A	1,500,000	EUR	1,530,425	0.41
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	1,552,000	EUR	1,577,733	0.42
EUROGRID GMBH 1 3.075% 18-10-27	900,000	EUR	906,053	0.24
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	1,000,000	EUR	967,816	0.26
GERMANY 0.00 20-25 11/04U	100,000	EUR	99,342	0.03
GERMANY 0.00 21-26 09/10U	2,000,000	EUR	1,930,657	0.51
GERMANY 0.5 15-25 15/02A	100,000	EUR	99,790	0.03
GERMANY 0.50 16-26 15/02A	100,000	EUR	98,283	0.03
GERMANY 0.50 17-27 15/08A	1,000,000	EUR	963,426	0.26
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	100,000	EUR	99,217	0.03
INFINEON TECHNOLOGIE 3.375 24-27 26/02A	2,800,000	EUR	2,831,821	0.76
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3.75 24-26 10/09A	1,003,000	EUR	1,014,792	0.27
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,500,000	EUR	1,561,571	0.42
			14,179,159	3.78
Hongrie				
HUNGARY 1.25 18-25 22/10A	1,000,000	EUR	989,642	0.26
			989,642	0.26
Indonésie				
INDONESIA 0.9 20-27 14/02A	700,000	EUR	666,757	0.18
			666,757	0.18
Irlande				
CRH SMW FINANCE DAC 4.0 23-27 11/07A	2,425,000	EUR	2,498,447	0.67
			2,498,447	0.67
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	2,000,000	EUR	2,033,177	0.54
ENEL SOCIETA -EMTN- 5.625 07-27 21/06A	4,500,000	EUR	4,823,167	1.29
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	4,001,000	EUR	4,071,167	1.09
ITALY 0.00 21-26 01/08U	10,000,000	EUR	9,652,147	2.57
ITALY 0.95 20-27 15/09S	3,500,000	EUR	3,364,367	0.90
ITALY 2.20 17-27 01/06S	1,000,000	EUR	995,893	0.27
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,000,000	EUR	1,108,726	0.30
ITALY BUONI POLIENNALI 2.95 24-27 15/02S	15,000,000	EUR	15,161,675	4.04
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	5,000,000	EUR	5,089,746	1.36
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 15-07-27	5,000,000	EUR	5,119,132	1.37
SNAM SPA 3.375 22-26 05/12A	3,000,000	EUR	3,026,304	0.81
SNAM SPA 3.375 24-28 19/02A	1,000,000	EUR	1,014,499	0.27
			55,460,000	14.79
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.184 21-26 13/04A	3,018,000	EUR	2,923,168	0.78
			2,923,168	0.78
Luxembourg				
BANCO SANTANDER 3.5000 24-28 09/01A	2,500,000	EUR	2,533,599	0.68
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	1,800,000	EUR	1,763,955	0.47
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	1,500,000	EUR	1,497,550	0.40
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	1,000,000	EUR	1,005,564	0.27
			6,800,668	1.81
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 2.375 22-27 01/06A	1,500,000	EUR	1,486,467	0.40
ABN AMRO BANK 3.875 23-26 21/12A	2,000,000	EUR	2,046,162	0.55
BMW INTERNATIONAL INV 3.25 24-28 17/11A	604,000	EUR	612,593	0.16
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 21-27 01/12A	2,000,000	EUR	1,907,014	0.51
ENEL FINANCE INTL 3.375 24-28 23/07A	710,000	EUR	722,544	0.19
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	3,000,000	EUR	2,912,150	0.78
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	1,000,000	EUR	980,607	0.26
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	2,000,000	EUR	2,050,548	0.55
KONINKLIJKE AHOLD DE 1.75 20-27 02/04A	1,500,000	EUR	1,472,251	0.39
NOVO NORDISK A/ 3.3750 24-26 21/05A	2,766,000	EUR	2,793,975	0.75
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.0% 29-08-27	1,436,000	EUR	1,446,685	0.39
PLUXEE NV 3.5 24-28 04/09A	1,300,000	EUR	1,313,985	0.35
RELX FINANCE BV 1.50 18-27 13/05A	2,500,000	EUR	2,437,463	0.65

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SANDOZ FINANCE BV 3.25% 12-09-29	718,000	EUR	724,285	0.19
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	2,015,000	EUR	2,065,931	0.55
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	3,521,000	EUR	3,580,745	0.96
SWISSCOM FINANCE BV 3.50 24-26 29/05A	1,068,000	EUR	1,081,760	0.29
SWISSCOM FINANCE BV 3.50 24-28 29/08A	2,024,000	EUR	2,078,587	0.55
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	2,250,000	EUR	2,260,852	0.60
			33,974,604	9.06
Norvège				
SANTANDER CONSUMER BK 0.125 21-26 14/04A	2,100,000	EUR	2,031,565	0.54
			2,031,565	0.54
Pologne				
POLAND 0.875 15-27 10/05A	1,500,000	EUR	1,444,926	0.39
POLAND 1.375 17-27 22/10A	2,000,000	EUR	1,943,317	0.52
			3,388,243	0.90
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	2,500,000	EUR	2,579,896	0.69
PORTUGAL 0.70 20-27 15/10A	2,000,000	EUR	1,925,667	0.51
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	2,000,000	EUR	2,023,209	0.54
			6,528,772	1.74
Roumanie				
ROMANIA 2.75 15-25 29/10A	500,000	EUR	499,143	0.13
ROMANIA 5 22-26 27/09A	3,200,000	EUR	3,278,036	0.87
			3,777,179	1.01
Espagne				
AMADEUS CM 3.5 24-29 21/03A	1,600,000	EUR	1,630,837	0.43
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	1,000,000	EUR	975,116	0.26
BBVA 3.375 22-27 20/09A	1,900,000	EUR	1,935,083	0.52
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	2,000,000	EUR	1,985,529	0.53
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	1,300,000	EUR	1,321,859	0.35
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	2,000,000	EUR	1,938,915	0.52
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	8,500,000	EUR	8,111,667	2.16
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	14,000,000	EUR	13,468,086	3.59
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	1,500,000	EUR	1,463,515	0.39
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	2,000,000	EUR	1,966,050	0.52
TELEFONICA EMISIONES 1.46 16-26 13/04A	1,400,000	EUR	1,380,560	0.37
			36,177,217	9.65
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	2,878,000	EUR	3,027,529	0.81
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.75 23-26 05/05A	1,308,000	EUR	1,326,300	0.35
VOLVO TREASURY 3.1250 24-29 08/02A	800,000	EUR	803,434	0.21
VOLVO TREASURY AB 0 21-26 18/05A	1,000,000	EUR	963,708	0.26
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	1,364,000	EUR	1,373,860	0.37
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	1,338,000	EUR	1,360,361	0.36
			8,855,192	2.36
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND INTL 3.527 24-28 24/01A	578,000	EUR	588,765	0.16
INFORMA 3.0% 23-10-27 EMTN	1,088,000	EUR	1,090,936	0.29
NATL WESTM BK SUB 3.625 24-29 09/01A	1,993,000	EUR	2,049,451	0.55
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	1,490,000	EUR	1,487,539	0.40
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	1,530,000	EUR	1,569,985	0.42
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	610,000	EUR	610,018	0.16
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	2,808,000	EUR	2,741,692	0.73
			10,138,386	2.70
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	1,500,000	EUR	1,424,643	0.38
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	1,500,000	EUR	1,488,815	0.40
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-26 27/10A	1,000,000	EUR	991,684	0.26
BMW US LLC 3.0 24-27 02/11A	1,000,000	EUR	1,006,907	0.27
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES 3.023% 03-09-27	902,000	EUR	910,849	0.24
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	3,000,000	EUR	2,911,548	0.78

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IBM INTL BUSINESS MA 3.375 23-27 06/02A	1,000,000	EUR	1,012,572	0.27
NETFLIX INC 3.625 17-27 05/02S	4,000,000	EUR	4,086,536	1.09
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	1,342,000	EUR	1,357,525	0.36
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	3,000,000	EUR	3,006,577	0.80
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	2,000,000	EUR	1,867,664	0.50
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	1,556,000	EUR	1,588,301	0.42
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,875,000	EUR	1,884,011	0.50
T-MOBILE USA 3.55 24-29 08/05A	2,298,000	EUR	2,353,474	0.63
			25,891,106	6.91
Total des obligations			281,911,211	75.19
Obligations à taux variables				
Belgique				
BELFIUS SANV E3R+0.5% 13-09-27	2,000,000	EUR	2,003,542	0.53
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	3,000,000	EUR	3,084,575	0.82
KBC GROUPE FL.R 23-26 06/06A	1,000,000	EUR	1,005,943	0.27
			6,094,060	1.63
Canada				
ROYAL BANK OF CANAD FL.R 24-28 02/07Q	2,733,000	EUR	2,735,320	0.73
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.58% 10-09-27	2,000,000	EUR	2,003,101	0.53
			4,738,421	1.26
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	2,139,000	EUR	2,098,575	0.56
			2,098,575	0.56
France				
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	1,500,000	EUR	1,506,151	0.40
BNP PARIBAS SA FL.R 18-30 20/11A	2,000,000	EUR	1,979,955	0.53
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	1,500,000	EUR	1,427,071	0.38
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	4,000,000	EUR	4,011,683	1.07
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	991,355	0.26
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	1,000,000	EUR	987,464	0.26
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	1,000,000	EUR	954,184	0.25
			11,857,863	3.16
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	3,500,000	EUR	3,483,298	0.93
ALLIANZ SE FL.R 17-47 06/07A	1,000,000	EUR	999,672	0.27
CMZB FR FL.R 22-28 21/03A	3,000,000	EUR	3,103,743	0.83
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	1,500,000	EUR	1,529,297	0.41
			9,116,010	2.43
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	2,000,000	EUR	1,983,608	0.53
			1,983,608	0.53
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	1,000,000	EUR	1,058,329	0.28
INTESA SANPAOLO FL.R 23-28 08/03A	1,043,000	EUR	1,086,339	0.29
UNICREDIT FL.R 24-28 11/06A	1,200,000	EUR	1,222,567	0.33
			3,367,235	0.90
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	5,775,000	EUR	5,825,415	1.55
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	1,000,000	EUR	995,806	0.27
			6,821,221	1.82
Pays-Bas				
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	4,000,000	EUR	3,997,794	1.07
			3,997,794	1.07
Espagne				
BANCO BILBAO VICAYS FL.R 24-27 07/06Q	1,500,000	EUR	1,502,865	0.40
BANCO DE SABADELL SA FL.R 21-28 16/06A	1,000,000	EUR	952,113	0.25
CAIXABANK E3R+0.6% 19-09-28	2,000,000	EUR	2,004,763	0.53
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	2,000,000	EUR	1,957,092	0.52
CAIXABANK SA FL.R 21-31 18/03A	500,000	EUR	487,407	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni			6,904,240	1.84
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 22-27 15/06A	3,173,000	EUR	3,176,325	0.85
			3,176,325	0.85
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 17-27 04/05A	2,000,000	EUR	1,970,631	0.53
CITIGROUP FL.R 24-28 14/05Q	864,000	EUR	865,782	0.23
CITIGROUP INC FL.R 22-28 22/09A	2,000,000	EUR	2,041,914	0.54
JPM CHASE FL.R 24-28 06/06Q	2,020,000	EUR	2,029,381	0.54
JPMORGAN CHASE CO FL.R 20-28 24/02A	1,000,000	EUR	947,606	0.25
			7,855,314	2.10
Total des obligations à taux variables			68,010,666	18.14
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			349,921,877	93.33
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	4,000	EUR	6,372,240	1.70
			6,372,240	1.70
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	7,300	EUR	11,876,151	3.17
			11,876,151	3.17
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			18,248,391	4.87
Total Organismes de placement collectif			18,248,391	4.87
Total du portefeuille-titres			368,170,268	98.20
Coût d'acquisition			361,681,254	



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Italie	15.69
France	11.94
Espagne	11.49
Pays-Bas	10.13
États-Unis d'Amérique	9.00
Luxembourg	6.80
Allemagne	6.21
Belgique	3.90
Royaume-Uni	3.55
Canada	3.07
Finlande	2.48
Suède	2.36
Australie	2.10
Danemark	2.08
Portugal	1.74
Irlande	1.20
Roumanie	1.01
Pologne	0.90
Chili	0.79
Japon	0.78
Norvège	0.54
Hongrie	0.26
Indonésie	0.18
	98.20

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	41.84
Obligations d'États, Provinces et communes	23.08
Fonds d'investissement	4.87
Énergie et eau	4.84
Assurance	3.49
Internet et services d'Internet	2.30
Télécommunication	1.89
Immobilier	1.85
Électrotechnique	1.33
Électronique et semi-conducteurs	1.26
Industrie pharmaceutique	1.20
Tabac et boissons alcoolisées	1.20
Organisations supranationales	1.09
Articles de bureaux et ordinateurs	1.08
Transport	1.07
Industrie automobile	0.94
Papier et bois	0.92
Biens de consommation divers	0.78
Services divers	0.68
Art graphique, maison d'édition	0.60
Industrie agro-alimentaire	0.51
Distribution, commerce de détail	0.39
Chimie	0.38
Autres	0.24
Industrie aéronautique et spatiale	0.23
Matériaux de construction	0.13
	98.20



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AEDIFICA NV ZCP 05-03-25	5,000,000	EUR	4,962,139	0.24
AEDIFICA NV ZCP 17-03-25	5,000,000	EUR	4,962,309	0.24
AEDIFICA NV ZCP 24-03-25	10,000,000	EUR	9,926,241	0.47
AEDIFICA NV/SA ZCP 070125	6,500,000	EUR	6,437,276	0.31
LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE ZCP 19-12-25	4,500,000	EUR	4,389,965	0.21
			30,677,930	1.47
France				
AGENCE FRANCAISE DEV 0.50 18-25 31/10A	5,300,000	EUR	5,209,153	0.25
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	2,300,000	EUR	2,297,547	0.11
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 4.0% 15-12-25	2,740,000	EUR	2,777,971	0.13
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	10,000,000	EUR	9,943,106	0.48
FORVIA ZCP 23-01-25	9,500,000	EUR	9,382,397	0.45
FRENCH REPUBLIC ZCP 08-10-25	10,000,000	EUR	9,794,307	0.47
RTE EDF TRANSPORT 1.625% 27-11-25	14,000,000	EUR	13,868,769	0.66
SANOFI SA 0.875 22-25 04/06A	17,300,000	EUR	17,201,789	0.82
SNCF RESEAU 2.625% 29-12-25	10,600,000	EUR	10,601,704	0.51
STE FONCIERE LYONNAISE 1.50 18-25 29/05A	1,700,000	EUR	1,689,521	0.08
			82,766,264	3.96
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	19,000,000	EUR	18,985,712	0.91
VONOVIA SE 0.0 21-25 01/12A	400,000	EUR	389,589	0.02
			19,375,301	0.93
Irlande				
RYANAIR DAC 2.875 20-25 15/09A	45,000,000	EUR	45,026,817	2.15
			45,026,817	2.15
Luxembourg				
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	9,875,000	EUR	9,858,868	0.47
DH EUROPE FINANCE II SARL ZCP 20-02-25	9,000,000	EUR	8,954,657	0.43
DH EUROPE FINANCE II ZCP 080125	10,000,000	EUR	9,902,616	0.47
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A	14,500,000	EUR	14,479,548	0.69
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	1,000,000	EUR	987,552	0.05
			44,183,241	2.11
Pays-Bas				
DEUT TELEKOM INT FIN 1.375 18-25 01/12A	10,600,000	EUR	10,489,386	0.50
DIGITAL DUTCH FINCO 0.625 20-25 17/01A	3,000,000	EUR	2,965,316	0.14
NATIONALE-NEDERLANDEN 0.375 19-25 26/02A	3,400,000	EUR	3,385,232	0.16
SWISSCOM FINANCE BV 3.50 24-26 29/05A	2,000,000	EUR	2,025,767	0.10
			18,865,701	0.90
Espagne				
ABERTIS INFRA 2.5% 27-02-25	9,000,000	EUR	8,991,497	0.43
ABERTIS INFRA ZCP 23-01-25	8,000,000	EUR	7,938,432	0.38
ABERTIS INFRASTRUCT ZCP 160125	2,500,000	EUR	2,473,822	0.12
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	9,300,000	EUR	9,232,711	0.44
SPAIN 0 22-25 31/05A	12,000,000	EUR	11,873,000	0.57
TELEFONICA EMISIONES 1.528 17-25 17/01A	4,000,000	EUR	3,997,931	0.19
			44,507,393	2.13
Suède				
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	1,200,000	EUR	1,195,771	0.06
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	7,426,000	EUR	7,490,326	0.36
			8,686,097	0.42
Royaume-Uni				
EASYJET PLC 0.8750 19-25 11/06A	26,790,000	EUR	26,555,129	1.27
INFORMA 3.0% 23-10-27 EMTN	8,000,000	EUR	8,021,590	0.38
NATL WESTMINSTER BANK 2.75% 04-11-27	6,000,000	EUR	5,990,091	0.29
			40,566,810	1.94

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
BECTON DICKINSON 0.0340 21-25 13/08A	9,520,000	EUR	9,361,069	0.45
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	2,075,000	EUR	2,034,808	0.10
FISERV ZCP 09-01-25	10,000,000	EUR	9,984,082	0.48
			21,379,959	1.02
Total des obligations			356,035,513	17.02
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEALAND FL.R 24-27 21/05Q	60,000,000	EUR	60,097,178	2.87
			60,097,178	2.87
Belgique				
BELFIUS SANV E3R+0.5% 13-09-27	62,000,000	EUR	62,109,794	2.97
			62,109,794	2.97
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	10,000,000	EUR	10,014,100	0.48
BANK OF MONTREAL FL.R 24-27 12/04Q	50,000,000	EUR	50,040,075	2.39
BANK OF NOVA SC FL.R 23-25 12/12Q	24,000,000	EUR	24,065,934	1.15
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 24-27 10/06Q	24,600,000	EUR	24,633,538	1.18
CAN IMP BK E3R+0.8% 18-10-28	32,000,000	EUR	32,146,941	1.54
CAN IMP BK FL.R 23-25 09/06Q	5,000,000	EUR	5,008,707	0.24
CAN IMP BK SYD FL.R 24-27 29/01Q	22,919,000	EUR	23,046,120	1.10
NATL BANK OF CANADA FL.R 23-25 13/05Q	28,500,000	EUR	28,553,767	1.37
NATL BANK OF CANADA FL.R 24-26 06/03Q	11,011,000	EUR	11,031,110	0.53
ROYAL BANK OF CANAD FL.R 24-28 02/07Q	59,000,000	EUR	59,050,090	2.82
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 23-25 17/01Q	100,000	EUR	100,024	0.00
TORONTO DOMINION BA FL.R 24-26 16/04Q	10,000,000	EUR	10,011,122	0.48
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.58% 10-09-27	51,000,000	EUR	51,079,067	2.44
			328,780,595	15.72
Danemark				
DANSKE BK FL.R 24-27 10/04Q	50,000,000	EUR	50,111,305	2.40
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 24-26 27/02Q	2,000,000	EUR	2,008,631	0.10
			52,119,936	2.49
Finlande				
OP CORPORATE BANK 0.4 24-27 28/03Q	8,131,000	EUR	8,149,168	0.39
OP CORPORATE BANK FL.R 23-25 21/11Q	9,500,000	EUR	9,527,303	0.46
			17,676,471	0.85
France				
BANQUE FEDERATIVE FL.R 24-26 12/01Q	31,000,000	EUR	31,070,251	1.49
BFCM BANQUE FEDERATI FL.R 23-25 17/01Q	500,000	EUR	500,111	0.02
BNP PARIBAS FL.R 23-25 24/02Q	100,000	EUR	100,060	0.00
EDF FL.R 13-XX 29/01A	8,000,000	EUR	8,007,128	0.38
HSBC CONTINENTAL EUROPE E3R+0.42% 10-05-26	5,000,000	EUR	5,010,006	0.24
RCI BANQUE SA FL.R 18-25 12/03Q	20,000,000	EUR	20,017,609	0.96
SOCIETE GENERALE SUB FL.R 24-26 19/01Q	21,500,000	EUR	21,558,055	1.03
VINCI E3R+0.25% 13-05-26 EMTN	500,000	EUR	500,151	0.02
			86,763,371	4.15
Allemagne				
COMMERZBANK AKTIENG FL.R 24-27 12/03Q	15,000,000	EUR	15,052,775	0.72
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 23-25 11/07Q	18,000,000	EUR	18,034,092	0.86
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 23-25 11/07Q	27,000,000	EUR	27,101,563	1.30
VOLKSWAGEN FINANCIA FL.R 24-27 10/06Q	39,000,000	EUR	39,093,824	1.87
			99,282,254	4.75
Italie				
INTE FL.R 23-25 17/03Q	2,500,000	EUR	2,502,694	0.12
INTESA SANPAOLO FL.R 23-25 16/11Q	17,500,000	EUR	17,583,628	0.84
INTESA SANPAOLO FL.R 24-27 16/04Q	20,000,000	EUR	20,068,948	0.96
SNAM FL.R 24-26 15/04Q	51,000,000	EUR	51,093,721	2.44
			91,248,991	4.36

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Japon				
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.68% 09-02-27	5,450,000	EUR	5,475,205	0.26
			5,475,205	0.26
Luxembourg				
TRATON FINANCE LUX FL.R 23-26 21/01Q	18,100,000	EUR	18,193,266	0.87
			18,193,266	0.87
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK N FL.R 24-27 15/01Q	54,000,000	EUR	54,347,311	2.60
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	60,000,000	EUR	59,997,177	2.87
DSV FINANCE BV E3R+0.5% 06-11-26	17,544,000	EUR	17,593,371	0.84
ING BANK NV FL.R 23-26 02/10Q	26,900,000	EUR	27,139,469	1.30
KONINKLIJKE AHOLD D FL.R 24-26 14/03Q	17,000,000	EUR	17,028,145	0.81
SIEMENS FINANCIE FL.R 23-25 18/12Q	100,000	EUR	100,238	0.00
			176,205,711	8.43
Espagne				
BANCO BILBAO VICAYS FL.R 24-27 07/06Q	32,000,000	EUR	32,061,129	1.53
BANCO SANTANDER FL.R 23-25 16/01Q	100,000	EUR	100,047	0.00
CAIXABANK E3R+0.6% 19-09-28	60,000,000	EUR	60,142,899	2.88
			92,304,075	4.41
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKI FL.R 24-27 03/05Q	35,000,000	EUR	35,071,582	1.68
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 24-27 08/03Q	5,000,000	EUR	5,016,561	0.24
SWEDBANK AB E3R+0.43% 30-08-27	2,000,000	EUR	2,005,205	0.10
			42,093,348	2.01
Royaume-Uni				
BARCLAYS PLC FL.R 21-26 12/05Q	29,000,000	EUR	29,090,324	1.39
BARCLAYS PLC FL.R 24-28 08/05Q	20,000,000	EUR	20,078,850	0.96
HSBC BK FL.R 23-25 08/03Q	2,500,000	EUR	2,501,705	0.12
LLOYDS BANKING GROUP 24-27 05/03Q	51,500,000	EUR	51,688,156	2.47
NATIONWIDE BUILDING FL.R 23-25 07/06Q	17,000,000	EUR	17,025,193	0.81
NATL WESTM BK SUB FL.R 24-26 09/01Q	18,000,000	EUR	18,063,496	0.86
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	19,000,000	EUR	19,096,980	0.91
NATWEST MKTS FL.R 23-26 13/01Q	16,000,000	EUR	16,121,175	0.77
UBS AG LONDON BRANCH FL.R 24-26 12/04Q	60,000,000	EUR	60,050,407	2.87
			233,716,286	11.17
États-Unis d'Amérique				
A AND T FL.R 23-25 06/03Q	19,000,000	EUR	19,011,335	0.91
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	60,000,000	EUR	60,340,745	2.89
CATERPILLAR FIN FL.R 23-25 08/12Q	21,700,000	EUR	21,753,745	1.04
CITIGROUP FL.R 24-28 14/05Q	60,000,000	EUR	60,123,728	2.87
JPM CHASE FL.R 24-28 06/06Q	60,000,000	EUR	60,278,650	2.88
KRAFT HEINZ FOODS CO FL.R 23-25 09/05Q	35,000,000	EUR	35,045,476	1.68
MORGAN STANLEY FL.R 24-27 19/03Q	61,000,000	EUR	61,191,469	2.93
			317,745,148	15.19
Total des obligations à taux variables			1,683,811,629	80.51
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,039,847,142	97.53
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	10,901	EUR	17,365,947	0.83
			17,365,947	0.83
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			17,365,947	0.83
Total Organismes de placement collectif			17,365,947	0.83
Total du portefeuille-titres			2,057,213,089	98.36
Coût d'acquisition			2,053,565,360	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	16.21
Canada	15.72
Royaume-Uni	13.11
Pays-Bas	9.33
France	8.94
Espagne	6.54
Allemagne	5.67
Belgique	4.44
Italie	4.36
Luxembourg	2.98
Australie	2.87
Danemark	2.49
Suède	2.43
Irlande	2.15
Finlande	0.85
Japon	0.26
	98.36

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	77.30
Transport	4.45
Articles de bureaux et ordinateurs	2.88
Énergie et eau	2.83
Fonds d'investissement	2.09
Industrie agro-alimentaire	1.68
Industrie pharmaceutique	1.32
Autres	1.30
Obligations d'États, Provinces et communes	1.25
Télécommunication	1.10
Distribution, commerce de détail	0.81
Industrie aéronautique et spatiale	0.69
Immobilier	0.58
Internet et services d'Internet	0.10
	98.36



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.00 20-30 21/12S	1,100,000	AUD	552,443	0.30
AUSTRALIA 2.25 15-28 21/04S	200,000	AUD	113,619	0.06
AUSTRALIA 2.75 15-27 21/11S	100,000	AUD	58,052	0.03
AUSTRALIA 2.75 17-29 21/11S	300,000	AUD	170,077	0.09
AUSTRALIA 3.00 16-47 21/03S	100,000	AUD	45,132	0.02
AUSTRALIA 3.25 12-29 21/04S	400,000	AUD	233,206	0.13
AUSTRALIA 4.25 13-26 21/04S	850,000	AUD	510,422	0.28
AUSTRALIA GOVERNMENT 4.25 24-34 21/06S	1,800,000	AUD	1,068,513	0.58
			2,751,464	1.49
Belgique				
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	500,000	EUR	491,230	0.27
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	700,000	EUR	621,081	0.34
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	600,000	EUR	421,946	0.23
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	500,000	EUR	473,781	0.26
BELGIUM GOVERNMENT B 2.7 24-29 22/10A	300,000	EUR	302,762	0.16
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	1,500,000	EUR	1,118,276	0.61
EUROPEAN UNION 2.625 22-48 04/02A	850,000	EUR	763,876	0.41
			4,192,952	2.28
Canada				
CANADA 1.00 16-27 01/06S	500,000	CAD	321,757	0.17
CANADA 1.25 21-27 01/03S	300,000	CAD	194,612	0.11
CANADA 1.5 21-31 01/12S	400,000	CAD	242,247	0.13
CANADA 1.50 15-26 01/06S	500,000	CAD	329,519	0.18
CANADA 1.75 21-53 01/12S	500,000	CAD	239,139	0.13
CANADA 2.00 17-28 01/06S	300,000	CAD	195,814	0.11
CANADA 2.25 22-29 01/12S	1,000,000	CAD	650,725	0.35
CANADA 3.50 11-45 01/12S	400,000	CAD	276,796	0.15
CANADA 4.00 08-41 01/06S	100,000	CAD	73,354	0.04
CANADA 5.00 04-37 01/06S	100,000	CAD	79,182	0.04
CANADIAN GOVERN 3.5000 24-34 01/03S	850,000	CAD	585,186	0.32
CANADIAN GOVERNMENT BOND 3.0% 01-10-25	500,000	CAD	335,741	0.18
			3,524,072	1.91
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	500,000	EUR	424,453	0.23
			424,453	0.23
Danemark				
DENMARK 0 22-31 15/11A	7,000,000	DKK	824,273	0.45
DENMARK GOVERNMENT BON 2.25 23-33 15/11A	7,300,000	DKK	993,881	0.54
			1,818,154	0.99
France				
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	2,500,000	EUR	2,283,280	1.24
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	1,300,000	EUR	755,844	0.41
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	2,000,000	EUR	1,953,238	1.06
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	1,050,000	EUR	969,330	0.53
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	1,000,000	EUR	815,119	0.44
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	500,000	EUR	494,950	0.27
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	1,000,000	EUR	1,010,465	0.55
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	1,300,000	EUR	1,176,652	0.64
			9,458,878	5.14
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	4,000,000	EUR	4,009,741	2.18
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	750,000	EUR	749,696	0.41
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	500,000	EUR	491,843	0.27
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	4,250,000	EUR	3,694,132	2.01
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,500,000	EUR	789,438	0.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	4,000,000	EUR	3,563,305	1.93
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	1,500,000	EUR	1,473,054	0.80
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	1,500,000	EUR	1,267,587	0.69
			16,038,796	8.71
Irlande				
IRELAND 3 23-43 18/10A	720,000	EUR	733,580	0.40
			733,580	0.40
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	1,400,000	EUR	943,531	0.51
ITALY 0.00 21-26 01/04U	1,500,000	EUR	1,459,140	0.79
ITALY 0.25 21-28 15/03S	1,000,000	EUR	930,217	0.51
ITALY 2.20 17-27 01/06S	1,500,000	EUR	1,493,840	0.81
ITALY 2.8 18-28 01/12S	500,000	EUR	503,740	0.27
ITALY 4 22-35 30/04S	2,100,000	EUR	2,206,290	1.20
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-30 15/11S	800,000	EUR	842,305	0.46
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-31 30/10S	800,000	EUR	846,628	0.46
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.0% 01-10-29	550,000	EUR	553,860	0.30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	750,000	EUR	781,360	0.42
			10,560,911	5.73
Japon				
JAPAN 0.005 21-26 20/06S	450,000,000	JPY	2,744,334	1.49
JAPAN 0.1 17-27 20/03S	350,000,000	JPY	2,129,327	1.16
JAPAN 0.4 19-49 20/06S	175,000,000	JPY	735,192	0.40
JAPAN 0.5 16-46 20/09S	160,000,000	JPY	731,407	0.40
JAPAN 0.5 18-38 20/12S	165,000,000	JPY	891,734	0.48
JAPAN 0.6 17-37 20/09S	130,000,000	JPY	729,087	0.40
JAPAN 0.7 21-51 20/12S	190,000,000	JPY	819,984	0.45
JAPAN 0.9 17-57 20/03S	145,000,000	JPY	613,275	0.33
JAPAN 1.2 15-35 20/09S	150,000,000	JPY	924,890	0.50
JAPAN 1.6 23-52 20/12S	190,000,000	JPY	1,022,950	0.56
JAPAN 1.7 12-32 20/09S	180,000,000	JPY	1,173,241	0.64
JAPAN 1.8 12-32 20/03S	110,000,000	JPY	721,090	0.39
JAPAN 1.9 13-43 20/06S	270,000,000	JPY	1,688,069	0.92
JAPAN 1.90 08-28 20/12S	120,000,000	JPY	772,982	0.42
JAPAN 2 11-41 20/09S	370,000,000	JPY	2,378,249	1.29
JAPAN 2 YEAR ISSUE 0.005% 01-12-25	100,000,000	JPY	612,408	0.33
JAPAN 2.1 09-29 20/06S	140,000,000	JPY	912,598	0.50
JAPAN 2.1 10-30 20/12S	290,000,000	JPY	1,921,937	1.04
JAPAN 20 YEAR ISSUE 1.8% 20-06-30	25,000,000	JPY	162,394	0.09
JAPAN 20 YEAR ISSUE 1.8% 20-06-31	220,000,000	JPY	1,438,546	0.78
JAPAN10 YEA 0.8000 23-33 20/09U	220,000,000	JPY	1,333,860	0.72
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.5 23-33 20/03S	165,000,000	JPY	980,383	0.53
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.8% 20-03-34	40,000,000	JPY	241,173	0.13
JAPAN10 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-34	150,000,000	JPY	915,927	0.50
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.1% 20-09-25	80,000,000	JPY	490,777	0.27
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.2% 20-03-28	220,000,000	JPY	1,334,580	0.72
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.3% 20-12-28	150,000,000	JPY	907,731	0.49
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.5% 20-06-29	150,000,000	JPY	913,061	0.50
			30,241,186	16.42
Mexique				
MEXICO 8.50 09-29 31/05S	400,000	MXN	1,760,749	0.96
			1,760,749	0.96
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	300,000	EUR	264,236	0.14
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,000,000	EUR	729,329	0.40
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	50,000	EUR	48,340	0.03
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	450,000	EUR	428,013	0.23
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	250,000	EUR	268,637	0.15
			1,738,555	0.94

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 4.25 22-34 15/05S	2,300,000	NZD	1,228,938	0.67
			1,228,938	0.67
Espagne				
SPAIN 0.00 20-26 31/01U	350,000	EUR	341,873	0.19
SPAIN 1 21-42 30/07A	1,800,000	EUR	1,226,777	0.67
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	450,000	EUR	257,853	0.14
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	500,000	EUR	462,755	0.25
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	500,000	EUR	483,178	0.26
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	1,000,000	EUR	975,676	0.53
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	800,000	EUR	766,777	0.42
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	500,000	EUR	483,409	0.26
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	350,000	EUR	349,478	0.19
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	1,250,000	EUR	1,225,298	0.67
			6,573,074	3.57
Suède				
KINGDOM OF SWEDEN 1.75% 11-11-33	1,000,000	SEK	83,237	0.05
SWEDEN 0.50 20-45 24/11A	300,000	SEK	17,362	0.01
SWEDEN 0.75 17-29 12/11A	1,000,000	SEK	81,732	0.04
SWEDEN 3.50 09-39 30/03A	500,000	SEK	48,531	0.03
			230,862	0.13
Royaume-Uni				
GRANDE BRETAGNE 1.625 18-71 22/10S	800,000	GBP	397,909	0.22
UK TSY 1.625 18-28 22/10S	400,000	GBP	441,257	0.24
UNITED KINGDOM 0.1250 20-26 30/01S	600,000	GBP	696,784	0.38
UNITED KINGDOM 0.375 21-26 22/10S	1,000,000	GBP	1,131,244	0.61
UNITED KINGDOM 0.875 19-29 22/10S	700,000	GBP	726,681	0.39
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	2,000,000	GBP	1,801,876	0.98
UNITED KINGDOM 1.5000 21-53 31/07S	1,850,000	GBP	1,042,696	0.57
UNITED KINGDOM 3.5 23-25 22/10S	250,000	GBP	299,738	0.16
UNITED KINGDOM 3.75 22-38 29/01S	580,000	GBP	632,436	0.34
UNITED KINGDOM 4.25 05-55 07/12S	700,000	GBP	735,762	0.40
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	325,000	GBP	393,916	0.21
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	950,000	GBP	1,081,337	0.59
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	850,000	GBP	1,052,542	0.57
UNITED KINGDOM 6.00 98-28 07/12S	200,000	GBP	257,678	0.14
			10,691,856	5.81
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.5 20-27 30/04S	3,200,000	USD	2,835,829	1.54
UNITED STATES 0.50 21-26 28/02S	2,000,000	USD	1,850,895	1.00
UNITED STATES 0.625 21-26 31/07S	2,000,000	USD	1,825,921	0.99
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	1,000,000	USD	867,976	0.47
UNITED STATES 1.125 21-26 31/10S	1,600,000	USD	1,461,251	0.79
UNITED STATES 1.250 21-28 30/04S	2,700,000	USD	2,362,276	1.28
UNITED STATES 1.375 20-50 15/08S	2,700,000	USD	1,273,977	0.69
UNITED STATES 1.375 21-31 15/11S	1,900,000	USD	1,500,143	0.81
UNITED STATES 1.875 22-29 28/02S	4,850,000	USD	4,244,445	2.30
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	3,600,000	USD	2,112,023	1.15
UNITED STATES 2.375 19-26 30/04S	2,000,000	USD	1,885,110	1.02
UNITED STATES 2.375 22-42 15/02S	1,650,000	USD	1,135,695	0.62
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	350,000	USD	234,805	0.13
UNITED STATES 2.50 16-46 15/05S	1,225,000	USD	806,568	0.44
UNITED STATES 2.625 19-26 31/01S	700,000	USD	664,621	0.36
UNITED STATES 2.75 12-42 15/08S	1,700,000	USD	1,234,752	0.67
UNITED STATES 2.75 22-29 31/05S	3,250,000	USD	2,935,677	1.59
UNITED STATES 2.75 22-32 15/08S	1,800,000	USD	1,542,869	0.84
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	1,500,000	USD	1,098,541	0.60
UNITED STATES 3 19-49 15/02S	1,620,000	USD	1,140,102	0.62
UNITED STATES 3.00 17-47 15/02S	2,000,000	USD	1,433,486	0.78

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNITED STATES 3.00 18-48 15/02S	1,950,000	USD	1,383,673	0.75
UNITED STATES 3.125 22-29 31/08S	2,250,000	USD	2,058,958	1.12
UNITED STATES 3.375 23-33 15/05S	1,600,000	USD	1,420,811	0.77
UNITED STATES 3.5 23-30 31/01S	400,000	USD	370,730	0.20
UNITED STATES 3.75 11-41 15/08S	1,600,000	USD	1,360,695	0.74
UNITED STATES 3.875 10-40 15/08S	850,000	USD	739,800	0.40
UNITED STATES 3.875 23-43 15/02S	1,500,000	USD	1,279,386	0.69
UNITED STATES 4 22-42 15/11S	2,000,000	USD	1,739,196	0.94
UNITED STATES 4.125 22-27 30/09S	2,500,000	USD	2,405,711	1.31
UNITED STATES 5.00 07-37 15/05S	925,000	USD	926,158	0.50
UNITED STATES 5.50 98-28 15/08S	3,500,000	USD	3,522,604	1.91
UNITED STATES TRE NO 3.75 23-30 30/06S	1,850,000	USD	1,729,001	0.94
UNITED STATES TREASU 4.5 23-33 15/11S	1,800,000	USD	1,731,636	0.94
UNITED STATES TREASU 4.875 23-28 31/10S	3,900,000	USD	3,835,297	2.08
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 31-08-25	2,000,000	USD	1,912,572	1.04
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.625% 15-02-44	1,025,000	USD	835,890	0.45
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.625% 30-09-31	2,000,000	USD	1,836,522	1.00
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.875% 15-08-34	1,200,000	USD	1,096,662	0.60
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.5% 15-11-25	2,000,000	USD	1,935,470	1.05
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 5.0% 30-09-25	2,500,000	USD	2,427,260	1.32
US TREASURY N/B 3.8750 23-33 15/08S	1,500,000	USD	1,379,542	0.75
US TREASURY N/B 4.1250 23-53 15/08S	1,900,000	USD	1,637,185	0.89
US TREASURY N/B 4.6250 24-31 30/04S	2,225,000	USD	2,168,025	1.18
USA TREASURY NOTE 4.00 24-31 31/01S	2,000,000	USD	1,885,412	1.02
WI TREASURY SEC 4.625 23-30 30/09S	1,600,000	USD	1,560,297	0.85
			77,625,455	42.15
Total des obligations			179,593,935	97.51
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			179,593,935	97.51
Total du portefeuille-titres			179,593,935	97.51
Coût d'acquisition			182,961,217	



CANDRIAM BONDS Global Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	42.15
Japon	16.42
Allemagne	8.71
Royaume-Uni	5.81
Italie	5.73
France	5.14
Espagne	3.57
Belgique	2.28
Canada	1.91
Australie	1.49
Danemark	0.99
Mexique	0.96
Pays-Bas	0.94
Nouvelle-Zélande	0.67
Irlande	0.40
Chili	0.23
Suède	0.13
	97.51

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	95.16
Banques et autres institutions financières	1.32
Organisations supranationales	1.02
	97.51



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Bermudes				
CARNIVAL HOLDINGS BER 10.37522 01-05-28S	23,706,000	USD	24,390,204	1.78
NCL CORP 5.875 22-27 15/02S	15,005,000	USD	14,445,268	1.06
NCL CORPORATION 8.1250 23-29 15/01S	5,777,000	USD	5,878,727	0.43
			44,714,199	3.27
Canada				
HUSKY IMS CDN ESCROW 9.0 24-29 15/02S	16,411,000	USD	16,545,805	1.21
NOVELIS CORP 3.25 21-26 11/08S	16,548,000	USD	15,221,690	1.11
			31,767,495	2.32
France				
ILIAD HOLDING SAS 7.0% 15-04-32	10,000,000	USD	9,706,029	0.71
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	10,000,000	EUR	10,192,976	0.74
			19,899,005	1.45
Allemagne				
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	23,740,480	EUR	24,453,170	1.79
			24,453,170	1.79
Italie				
OPTICS BID 6.0% 30-09-34	16,300,000	USD	15,112,157	1.10
OPTICS BID 7.2% 18-07-36	21,797,000	USD	21,485,906	1.57
			36,598,063	2.67
Jersey				
ADIANT GLOBAL HLDG 7.00 23-28 15/04S	4,693,000	USD	4,585,948	0.33
			4,585,948	0.33
Luxembourg				
ACCORINVEST GROUP 5.5% 15-11-31	13,157,000	EUR	13,452,961	0.98
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	16,855,000	EUR	16,855,000	1.23
PICASSO FINANCE SUB 6.125 20-25 15/06S	4,693,000	USD	4,538,718	0.33
TELECOM ITALIA CAPITAL 7.2% 18-07-36	9,772,000	USD	9,479,642	0.69
TEVA PHARMA 3.15 16-26 01/10S	9,386,000	USD	8,709,781	0.64
			53,036,102	3.87
Pays-Bas				
TEVA PHARMACEUT 4.7500 21-27 09/05S	25,227,000	USD	23,773,100	1.74
			23,773,100	1.74
Panama				
CARNIVAL CORPORATION 7.625 20-26 01/03S	21,330,000	USD	20,628,848	1.51
			20,628,848	1.51
Pologne				
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	10,576,000	USD	9,970,375	0.73
			9,970,375	0.73
Espagne				
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	15,000,000	EUR	15,463,576	1.13
			15,463,576	1.13
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.25 21-27 25/01S	7,978,000	EUR	7,858,330	0.57
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	10,700,000	EUR	10,659,875	0.78
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	4,224,000	EUR	4,381,817	0.32
			22,900,022	1.67
Royaume-Uni				
BELRON FINANCE 5.75% 15-10-29	14,097,000	USD	13,473,616	0.98
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	8,143,000	EUR	8,158,373	0.60
BP CAP MK 6.125% PERP	9,437,000	USD	8,979,323	0.66
EDGE FIN 8.125% 15-08-31	5,323,000	GBP	6,574,884	0.48
PINNACLE BIDCO 10.0000 23-28 11/10	16,000,000	GBP	20,535,926	1.50
PINNACLE BIDCO 8.25 23-28 11/10S	5,000,000	EUR	5,301,875	0.39
VMED O2 UK FIN I PLC 4.5 21-31 15/07SS	24,233,000	GBP	24,986,251	1.83
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	5,000,000	USD	4,151,029	0.30
VMED O2 UK FINANCING 7.75 24-32 15/04S	17,556,000	USD	17,087,507	1.25

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ZEGONA FINANCE LC 8.625% 15-07-29	30,280,000	USD	30,997,392	2.26
			140,246,176	10.24
États-Unis d'Amérique				
ALBERTSONS COMPANIES 3.25 20-26 31/08S	10,000,000	USD	9,421,325	0.69
ALBERTSONS COMPANIES 4.875 20-30 15/02S	10,000,000	USD	9,201,645	0.67
ARAMARK SERVICES INC 5 17-25 01/04S1/04S	7,058,000	USD	6,810,708	0.50
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	2,816,000	EUR	2,799,590	0.20
BTH & BDY WRKS 9.375 20-25 01/07S	15,169,000	USD	14,915,675	1.09
CHARTER COM OPER 6.384 16-35 23/10S	30,129,000	USD	29,093,699	2.13
CHARTER COMMUNICATIONS OPERATING LLC C 5.375% 01-04-38	6,750,000	USD	5,828,833	0.43
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	5,535,000	USD	5,334,121	0.39
COTY/HFC PRESTI 6.6250 23-30 15/07S	7,548,000	USD	7,388,555	0.54
CROWN AMERCAP CORP V 4.25% 30-09-26	4,365,000	USD	4,111,558	0.30
DARLING INGREDIENTS 5.25 19-27 15/04S	8,330,000	USD	7,916,046	0.58
FRONTIER COM CORP 5.875 20-27 15/10S5/10	27,786,000	USD	26,748,350	1.95
FRONTIER COMMUN 8.7500 22-30 15/05S	17,575,000	USD	17,938,031	1.31
GLATFELTER 7.25% 15-11-31	35,055,000	USD	33,049,197	2.41
GOODYEAR TIRE AND RUBBER 5.0% 15-07-29	4,688,000	USD	4,157,262	0.30
IRON MOUNTAIN 3.875 17-25 15/11S	14,344,000	GBP	17,070,040	1.25
IRON MOUNTAIN INC 7.0000 23-29 15/02S	10,000,000	USD	9,867,377	0.72
LIFE TIME FITNESS 6.0% 15-11-31	16,788,000	USD	16,050,431	1.17
LKQ CORP 6.25 23-33 15/06S	9,386,000	USD	9,355,538	0.68
MACYS RET HLDG INC 4.50 14-34 15/12S	6,570,000	USD	5,280,261	0.39
MOZART DEBT MERGER 3.875 21-29 01/04S	3,469,000	USD	3,102,124	0.23
NORTONLIFELOCK INC 5.00 17-25 15/04S	7,400,000	USD	7,139,785	0.52
NOVELIS CORP 3.875 21-31 15/08S	9,552,000	USD	7,942,257	0.58
NOVELIS CORP 4.7500 20-30 30/01S	18,850,000	USD	16,802,558	1.23
OI EUROPEAN GROUP BV 4.75% 15-02-30	15,000,000	USD	12,895,765	0.94
ORGANON CO ORGANON F 6.75 24-34 15/05S	17,746,000	USD	17,008,642	1.24
OWENSBROCKWAY GLASS 7.375 24-32 01/06S	17,987,000	USD	16,608,746	1.21
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 6.25% 15-05-26	4,959,000	USD	4,787,796	0.35
PARK INTERMEDIATE HOL 7.0 24-30 01/02S	4,693,000	USD	4,598,295	0.34
POST HOLDINGS INC 4.625 20-30 15/04S	5,000,000	USD	4,453,154	0.33
POST HOLDINGS INC 5.50 19-29 15/12S	21,486,000	USD	20,077,305	1.47
PRA HEALTH SCIENCES 2.875 21-26 15/07S7S	7,574,000	USD	7,041,195	0.51
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	25,024,000	USD	24,152,563	1.76
PRIME SECURITY SERVIC 6.25 20-28 15/01S	5,944,000	USD	5,708,672	0.42
SEALED AIR/SEAL 7.2500 23-31 15/02S	9,386,000	USD	9,343,398	0.68
SEMPRA ENERGY 6.625% 01-04-55	11,349,000	USD	10,973,753	0.80
SIRIUS SATELLITE 4.00 21-28 15/07S	5,000,000	USD	4,448,849	0.32
SIRIUS XM RADIO 4.1250 20-30 01/07S	21,000,000	USD	17,699,370	1.29
STANDARD INDUSTRIES 6.5% 30-07-32	25,500,000	USD	24,665,223	1.80
STAR PARENT INC9.00 23-30 01/10S	21,578,000	USD	21,642,597	1.58
SUMMIT MATERIAL 7.2500 23-31 15/01S	6,455,000	USD	6,614,494	0.48
TENET HEALTHCARE 6.75% 15-05-31	11,250,000	USD	10,975,578	0.80
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	22,897,000	USD	21,655,916	1.58
TIBCO SOFTWARE 6.5 22-29 31/03S	30,900,000	USD	29,289,885	2.14
US FOODS 7.25% 15-01-32	4,663,000	USD	4,660,363	0.34
VENTURE GLOBAL 8.3750 23-31 01/06S	20,000,000	USD	20,143,439	1.47
VENTURE GLOBAL 9.8750 23-32 01/02S	26,350,000	USD	27,922,078	2.04
VF 0.625% 25-02-32	5,000,000	EUR	3,838,570	0.28
VF 2.95% 23-04-30	5,000,000	USD	4,123,874	0.30
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	10,000,000	EUR	9,993,000	0.73
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	7,000,000	EUR	6,233,864	0.46
WINDSTREAM ESCROW LLC 8.25% 01-10-31	9,350,000	USD	9,325,827	0.68
			638,207,177	46.62
Total des obligations			1,086,243,256	79.34

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Obligations à taux variables				
France				
EDF 7.375% PERP EMTN	15,000,000	GBP	18,439,042	1.35
			18,439,042	1.35
Italie				
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	4,164,000	EUR	4,166,824	0.30
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	16,895,000	EUR	18,908,308	1.38
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	7,790,000	EUR	7,722,378	0.56
			30,797,510	2.25
Mexique				
CEMEX SAB DE CV FL.R 21-XX 08/09S	8,974,000	USD	8,527,864	0.62
CEMEX SAB DE CV FL.R 23-XX 14/06S	20,000,000	USD	19,904,697	1.45
			28,432,561	2.08
Pays-Bas				
ELEFONICA EUROPE BV FL.R 24-XX 15/04A	5,000,000	EUR	5,349,920	0.39
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	3,677,000	EUR	3,676,548	0.27
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	8,000,000	EUR	8,970,000	0.66
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-XX 03/05A	8,000,000	EUR	8,636,600	0.63
			26,633,068	1.95
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	20,000,000	EUR	20,359,400	1.49
			20,359,400	1.49
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX XX/XXS	9,843,000	USD	9,444,728	0.69
			9,444,728	0.69
États-Unis d'Amérique				
SEMPRA ENERGY 6.875% 01-10-54	24,286,000	USD	23,750,249	1.73
			23,750,249	1.73
Total des obligations à taux variables			157,856,558	11.53
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,244,099,814	90.87
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	29,923	EUR	47,671,664	3.48
			47,671,664	3.48
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			47,671,664	3.48
Total Organismes de placement collectif			47,671,664	3.48
Total du portefeuille-titres			1,291,771,478	94.35
Coût d'acquisition			1,255,108,981	



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	48.35
Royaume-Uni	10.93
France	6.28
Italie	4.92
Luxembourg	3.87
Pays-Bas	3.68
Bermudes	3.27
Canada	2.32
Mexique	2.08
Allemagne	1.79
Suède	1.67
Panama	1.51
Portugal	1.49
Espagne	1.13
Pologne	0.73
Jersey	0.33
	94.35

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	31.64
Télécommunication	10.07
Énergie et eau	4.80
Restauration, industrie hôtelière	4.16
Pétrole	4.07
Soins de santé	3.87
Industrie agro-alimentaire	3.49
Fonds d'investissement	3.48
Services divers	3.38
Matériaux de construction	3.29
Industrie minière et sidérurgie & chimie	2.92
Industrie pharmaceutique	2.76
Internet et services d'Internet	2.66
Électrotechnique	2.55
Papier et bois	2.41
Distribution, commerce de détail	1.48
Industries d'emballage	1.41
Transport	1.25
Chimie	1.24
Immobilier	0.72
Industrie automobile	0.68
Biotechnologie	0.51
Textile et habillement	0.46
Articles de bureaux et ordinateurs	0.39
Organisations supranationales	0.35
Pneus et caoutchouc	0.30
	94.35



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	300,000	EUR	358,680	0.74
FRANCE 0.10 19-29 01/03A	1,100,000	EUR	1,296,191	2.66
			1,654,871	3.40
Allemagne				
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	900,000	EUR	1,132,786	2.32
			1,132,786	2.32
Total des obligations			2,787,657	5.72
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA 0.75 17-27 21/11Q	250,000	AUD	183,188	0.38
			183,188	0.38
Canada				
CANADA 4.25 95-26 01/12S	225,000	CAD	295,219	0.61
			295,219	0.61
France				
FRANCE 0.10 16-28 01/03A	700,000	EUR	809,941	1.66
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	1,000,000	EUR	1,397,202	2.87
FRANCE 3.40 99-29 25/07A	300,000	EUR	495,704	1.02
			2,702,847	5.55
Italie				
ITALY 0.65 20-26 15/05SS	300,000	EUR	358,843	0.74
ITALY 1.30 16-28 15/05S	700,000	EUR	891,521	1.83
ITALY 3.10 11-26 15/09S	400,000	EUR	557,909	1.14
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 15-05-29	600,000	EUR	634,782	1.30
			2,443,055	5.01
Japon				
JAPAN 0.1 18-28 10/03S	60,000,000	JPY	422,459	0.87
JAPAN 0.10 16-26 10/03S	60,000,000	JPY	416,164	0.85
JAPAN 0.10 17-27 10/03S	60,000,000	JPY	425,748	0.87
JAPAN 0.10 19-29 10/03S	55,000,000	JPY	386,111	0.79
			1,650,482	3.39
Espagne				
SPAIN 0.65 16-27 30/11A	700,000	EUR	880,984	1.81
			880,984	1.81
Suède				
SWEDEN 0.125 15-26 01/06A	1,150,000	SEK	131,300	0.27
SWEDEN 0.125 16-27 01/12A	1,050,000	SEK	117,370	0.24
SWEDEN 3.50 98-28 01/12A	775,000	SEK	121,585	0.25
			370,255	0.76
Royaume-Uni				
UK TSY (RPI INDEXED) 0.125 11-29 22/03S	650,000	GBP	1,269,034	2.60
UK TSY (RPI INDEXED) FL.R 15-26 22/03S	550,000	GBP	1,001,881	2.06
UNITED KINGDOM 0.125 18/28 21/06S	650,000	GBP	1,088,001	2.23
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	575,000	GBP	1,434,854	2.94
			4,793,770	9.84
États-Unis d'Amérique				
UNIT ST TRES INF BD 2.125 24-29 15/04S	2,000,000	USD	1,974,513	4.05
UNITED STATES 0.125 16-26 15/07S	2,000,000	USD	2,484,164	5.10
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	1,500,000	USD	1,701,833	3.49
UNITED STATES 0.125 21-26 15/10S	2,000,000	USD	2,169,480	4.45
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	3,500,000	USD	3,622,547	7.43
UNITED STATES 0.375 17-27 15/01S	1,700,000	USD	2,079,919	4.27
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	1,200,000	USD	1,443,394	2.96
UNITED STATES 0.50 18-28 15/01S	1,600,000	USD	1,891,367	3.88
UNITED STATES 0.875 19-29 15/01S	1,700,000	USD	1,961,001	4.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S	1,200,000	USD	1,227,780	2.52
UNITED STATES 1.75 08-28 15/01S	400,000	USD	578,116	1.19
UNITED STATES 2.50 09-29 15/01S	700,000	USD	1,012,066	2.08
UNITED STATES 3.625 98-28 15/04S	800,000	USD	1,583,084	3.25
UNITED STATES 3.875 99-29 15/04S	800,000	USD	1,592,154	3.27
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	1,500,000	USD	1,656,458	3.40
US TREASURY INDEXED 0.75 18-28 15/07S	1,300,000	USD	1,517,069	3.11
US TREASURY INDEXED 1.25 23-28 15/04S	1,600,000	USD	1,584,940	3.25
USA TREAS INF 2.375 23-28 15/10S	2,000,000	USD	2,022,123	4.15
			32,102,008	65.86
Total des obligations à taux variables			45,421,808	93.19
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			48,209,465	98.91
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1	EUR	1,593	0.00
			1,593	0.00
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,593	0.00
Total Organismes de placement collectif			1,593	0.00
Total du portefeuille-titres			48,211,058	98.91
Coût d'acquisition			45,639,106	



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	65.86
Royaume-Uni	9.84
France	8.94
Italie	5.01
Japon	3.39
Allemagne	2.32
Espagne	1.81
Suède	0.76
Canada	0.61
Australie	0.38
	98.91

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.91
Fonds d'investissement	0.00
	98.91



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	900,000	AUD	448,544	0.45
AUSTRALIA 3.25 15-39 21/06S	500,000	AUD	257,731	0.26
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	650,000	EUR	655,874	0.65
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	444,000	EUR	475,901	0.47
			1,838,050	1.83
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	500,000	EUR	428,311	0.43
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	150,000	EUR	144,349	0.14
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	400,000	EUR	355,381	0.35
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	122,000	EUR	98,613	0.10
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	80,000	EUR	77,657	0.08
			1,104,311	1.10
Belgique				
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	246,000	EUR	251,520	0.25
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	500,000	EUR	443,629	0.44
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	225,000	EUR	213,201	0.21
EURO UNIO BILL 0.3 20-50 04/11A	175,000	EUR	87,855	0.09
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	249,000	EUR	185,634	0.18
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	642,000	EUR	637,404	0.64
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	300,000	EUR	316,641	0.32
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	290,705	0.29
SOLVAY 4.25 24-31 03/10A	200,000	EUR	206,270	0.21
			2,632,859	2.62
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	100,000	EUR	110,010	0.11
			110,010	0.11
Canada				
CANADA 1.50 15-26 01/06S	200,000	CAD	131,807	0.13
CANADA 2.25 22-29 01/12S	1,000,000	CAD	650,725	0.65
CANADA 2.75 23-33 01/06S	650,000	CAD	423,582	0.42
CANADA 2.8 16-48 02/06S	413,000	CAD	219,824	0.22
CANADA 5 06-38 01/12S	248,000	CAD	182,371	0.18
CANADA 5 09-41 01/12S	302,000	CAD	222,701	0.22
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	552,000	EUR	554,214	0.55
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	660,000	EUR	675,889	0.67
			3,061,113	3.05
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	300,000	EUR	254,672	0.25
			254,672	0.25
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.75 21-32 23/06A	5,280,000	CZK	180,089	0.18
			180,089	0.18
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 3.50 23-26 26/11A	300,000	EUR	304,756	0.30
DENMARK GOVERNMENT BON 2.25 23-33 15/11A	2,842,105	DKK	386,947	0.39
			691,703	0.69
Finlande				
FINLAND 0.125 21-31 15/09A	300,000	EUR	255,196	0.25
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	100,000	EUR	98,880	0.10
NORDEA BKP 3.0% 28-10-31 EMTN	507,000	EUR	501,819	0.50
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	303,000	EUR	285,790	0.28
			1,141,685	1.14
France				
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	200,000	EUR	202,148	0.20
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	500,000	EUR	519,288	0.52
AXA 3.375 24-34 31/05A	314,000	EUR	317,466	0.32

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	300,000	EUR	311,398	0.31
BNP PARIBAS 4.40 18-28 14/08S	700,000	USD	657,073	0.65
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	500,000	EUR	495,579	0.49
CA 3.75 24-34 22/01A	100,000	EUR	102,195	0.10
CA 4.0 23-33 18/01A	200,000	EUR	209,465	0.21
CAISSE D'AMORT 1.0000 20-30 21/10S	1,000,000	USD	785,455	0.78
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	400,000	EUR	363,036	0.36
COMPAGNIE DE SAINT G 3.375 24-30 08/04A	500,000	EUR	506,131	0.50
DANONE 3.47 23-31 22/05A	800,000	EUR	818,846	0.82
ELIS EX HOLDELIS 3.75 24-30 21/03A	200,000	EUR	203,688	0.20
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	400,000	EUR	406,526	0.41
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	800,000	EUR	803,501	0.80
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	500,000	EUR	325,406	0.32
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	1,000,000	EUR	984,827	0.98
GECINA 0.875 22-33 25/01A	200,000	EUR	167,986	0.17
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	400,000	EUR	382,149	0.38
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	500,000	EUR	494,995	0.49
LVMH MOET HENNESSY 3.375 23-25 21/10A	200,000	EUR	201,040	0.20
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	100,000	EUR	87,765	0.09
PSA BANQUE FRANCE 3.50 24-27 19/07A	300,000	EUR	303,472	0.30
SCHNEIDER ELECT 3.0000 24-31 10/01A	600,000	EUR	605,257	0.60
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	500,000	EUR	470,150	0.47
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	400,000	EUR	405,204	0.40
			11,130,046	11.09
Allemagne				
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 2.625% 08-12-28	100,000	EUR	99,353	0.10
E.ON SE 3.3750 24-31 15/01A	500,000	EUR	506,731	0.50
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	1,500,000	EUR	1,805,575	1.80
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	500,000	EUR	501,243	0.50
KFW 0.0100 19-27 05/05A	225,000	EUR	213,692	0.21
KFW 0.875 19-39 04/07A	200,000	EUR	152,530	0.15
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	200,000	EUR	194,656	0.19
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	200,000	EUR	188,316	0.19
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	104,105	0.10
VONOVIA SE 5.5 24-36 18/01A	100,000	GBP	115,851	0.12
			3,882,052	3.87
Hongrie				
HUNGARY 4.0 24-29 25/07A	172,000	EUR	174,880	0.17
			174,880	0.17
Indonésie				
REPUBLIC OF IND 2.1500 21-31 28/07S	300,000	USD	239,600	0.24
			239,600	0.24
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	200,000	EUR	188,296	0.19
LINDE PUBLIC LIMITED 3.5 24-34 04/06A	500,000	EUR	510,888	0.51
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	200,000	EUR	179,056	0.18
			878,240	0.88
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	315,000	EUR	212,294	0.21
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	600,000	EUR	610,522	0.61
ITALY 4 22-35 30/04S	550,000	EUR	577,838	0.58
ITALY 4.75 13-28 01/09S	300,000	EUR	322,329	0.32
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	200,000	EUR	178,869	0.18
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	700,000	USD	663,250	0.66
			2,565,102	2.56
Japon				
JAPAN (30 YEAR 1.4000 23-53 20/03S	70,000,000	JPY	357,449	0.36
JAPAN 0.3 16-46 20/06S	11,450,000	JPY	50,116	0.05
JAPAN 0.40 15-25 20/03S	200,000,000	JPY	1,229,594	1.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JAPAN 0.7 18-48 20/06S	50,000,000	JPY	231,869	0.23
JAPAN 1 22-62 20/03S	53,000,000	JPY	211,849	0.21
JAPAN 1.1 22-42 20/09S	70,000,000	JPY	388,235	0.39
JAPAN 1.6 15-45 20/06S	26,000,000	JPY	151,540	0.15
JAPAN 1.7 13-43 20/12S	220,000,000	JPY	1,327,265	1.32
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3 23-63 20/03S	49,500,000	JPY	215,818	0.22
JAPAN10 YEAR ISSUE 1.1% 20-06-34	50,000,000	JPY	308,834	0.31
			4,472,569	4.46
Luxembourg				
BANCO SANTANDER 3.5000 24-28 09/01A	700,000	EUR	709,408	0.71
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	300,000	EUR	258,576	0.26
BQ EU INVES BEI 2.875 19-29 15/11A	1,500,000	PLN	307,777	0.31
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	300,000	EUR	259,011	0.26
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	100,000	EUR	99,217	0.10
EURO UNIO BILL 0.00 21-28 02/06U	750,000	EUR	693,096	0.69
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	300,000	EUR	253,621	0.25
NESTLE FINANCE INTERNA 3.25 24-37 23/01A	231,000	EUR	229,026	0.23
			2,809,732	2.80
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	140,000	EUR	133,626	0.13
MEXICO 1.45 21-33 25/10A	250,000	EUR	195,799	0.20
MEXICO 4.4899 24-32 25/05A	269,000	EUR	273,034	0.27
			602,459	0.60
Pays-Bas				
ABB FINANCE BV 3.125 24-29 15/01A	353,000	EUR	357,977	0.36
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	200,000	EUR	202,088	0.20
AMERICAN MEDICAL SYS 3.5 24-32 08/03A	181,000	EUR	184,279	0.18
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	400,000	EUR	367,512	0.37
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	200,000	EUR	203,248	0.20
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	300,000	EUR	288,535	0.29
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	252,000	EUR	263,843	0.26
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	349,000	EUR	352,437	0.35
ING GROEP NV 20-26 01/07S	500,000	USD	474,457	0.47
ING GROEP NV 4.55 18-28 02/10S	800,000	USD	758,844	0.76
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	378,000	EUR	382,614	0.38
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	100,000	EUR	49,643	0.05
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	100,000	EUR	85,733	0.09
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	210,000	EUR	153,159	0.15
NOVO NORDISK FINANCE 3.25 24-31 21/01A	514,000	EUR	524,506	0.52
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	150,000	EUR	150,654	0.15
RELX FINANCE BV 3.375 24-33 20/03A	280,000	EUR	281,260	0.28
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	483,000	EUR	496,599	0.49
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	403,000	EUR	413,186	0.41
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	350,000	EUR	355,939	0.35
SWISSCOM FINANCE BV 3.25% 05-09-34	524,000	EUR	524,181	0.52
TENNET HOLDING BV 1.375 18-28 05/06A	300,000	EUR	285,275	0.28
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125 24-27 11/01A	651,000	EUR	655,192	0.65
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	450,000	EUR	452,947	0.45
			8,264,108	8.23
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 3.50 15-33 14/04S	250,000	NZD	127,478	0.13
			127,478	0.13
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	200,000	EUR	206,392	0.21
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	423,700	EUR	439,362	0.44
			645,754	0.64
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	380,000	EUR	302,183	0.30
ROMANIA 5.625 24-36 22/02A	300,000	EUR	288,624	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Singapour			590,807	0.59
PFIZER INVESTMENT EN 4.65 23-25 19/05S	1,000,000	USD	966,027	0.96
			966,027	0.96
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	290,473	EUR	299,058	0.30
			299,058	0.30
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	4,000	EUR	3,406	0.00
			3,406	0.00
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10U	300,000	EUR	286,062	0.29
			286,062	0.29
Espagne				
BANCO DE BADELL 3.25 24-34 05/06A	300,000	EUR	307,135	0.31
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	700,000	EUR	721,112	0.72
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	300,000	EUR	305,044	0.30
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	200,000	EUR	203,111	0.20
RED ELECTRICA FIN 0.375 20-28 24/07A	200,000	EUR	185,451	0.18
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	525,000	EUR	488,392	0.49
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	300,000	EUR	255,595	0.25
SPAIN 1 21-42 30/07A	558,000	EUR	380,301	0.38
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	194,000	EUR	111,163	0.11
			2,957,304	2.95
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	375,000	EUR	394,484	0.39
SWEDEN 0.1250 20-30 09/09A	1,200,000	SEK	93,421	0.09
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	388,000	EUR	394,484	0.39
			882,389	0.88
Suisse				
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	150,000	CHF	198,140	0.20
			198,140	0.20
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	150,000	EUR	137,663	0.14
			137,663	0.14
Royaume-Uni				
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	16,000,000,000	IDR	898,735	0.90
UK TREASURY GILT 1.75 16-37 07/09S	240,000	GBP	208,606	0.21
UNITED KINGDOM 0.500 21-29 31/01S	200,000	GBP	208,682	0.21
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	394,000	GBP	354,970	0.35
UNITED KINGDOM 1.50 16-26 22/07S	100,000	GBP	115,988	0.12
UNITED KINGDOM 1.50 16-47 22/07S	440,000	GBP	279,939	0.28
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	180,000	GBP	169,793	0.17
UNITED KINGDOM 3.25 23-33 31/01S	100,000	GBP	110,835	0.11
UNITED KINGDOM 4.25 00-32 07/06S	200,000	GBP	239,984	0.24
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	355,000	GBP	404,079	0.40
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	350,000	GBP	433,400	0.43
			3,425,011	3.41
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN EXPRES 3.3000 22-27 03/05S	800,000	USD	749,792	0.75
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	797,000	EUR	770,792	0.77
AT&T INC 2.55 21-33 01/12S	440,000	USD	342,707	0.34
BMW US LLC 3.0 24-27 02/11A	437,000	EUR	440,019	0.44
CISCO SYSTEMS I 2.5000 16-26 20/09S	1,316,000	USD	1,232,373	1.23
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	900,000	USD	828,460	0.83
FORD MOTOR CREDIT 4.165 24-28 21/11A	274,000	EUR	279,237	0.28
HOME DEPOT INC 5.875 06-36 16/12S	400,000	USD	407,361	0.41
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	599,000	EUR	616,906	0.61
ILLINOIS TOOL WORKS 3.375 24-32 17/05A	439,000	EUR	448,793	0.45
INTEL CORP 2.45 19-29 15/11S	800,000	USD	678,289	0.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
INTER-AM.DEV.BK TR.4 6.75 97-27 15/07S	100,000	USD	100,966	0.10
INTL BK 2.25 22-29 19/01A	25,000,000	CNH	3,282,641	3.27
INTL BK FOR RECONS 0.0 22-52 30/09U	100,000,000	MXN	337,175	0.34
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	500,000	EUR	492,705	0.49
KELLANOVA 3.25 16-26 01/04S	800,000	USD	759,852	0.76
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	400,000	EUR	393,650	0.39
MERRILL LYNCH INTL I 7.0 23-33 17/04A	50,000,000	INR	564,890	0.56
METLIFE INC 4.55 20-30 23/03S	300,000	USD	286,072	0.29
MEXICO 4.125 16-26 21/01S	500,000	USD	478,726	0.48
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	300,000	EUR	312,292	0.31
PEPSI 0.7500 19-27 18/03A	500,000	EUR	481,674	0.48
PEPSI 3.50 15-25 17/07S	1,116,000	USD	1,072,254	1.07
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	300,000	EUR	265,666	0.26
PROCTER AND GAMBLE 3.2 24-34A	443,000	EUR	449,756	0.45
RELAX CAPITAL INC 4.00 19-29 18/03S	500,000	USD	466,644	0.46
SIEMENS FINANCIERING 3.25 15-25 27/05S	500,000	USD	480,280	0.48
SOCIETE GENERALE 4.75 18-28 14/09S	300,000	USD	283,753	0.28
STARBUCKS CORP 3.55 19-29 15/08S	500,000	USD	457,447	0.46
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	211,000	EUR	215,380	0.21
TELEFONICA EUROPE BV 8.25 00-30 15/09S	500,000	USD	551,160	0.55
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	300,000	EUR	279,687	0.28
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	207,000	USD	194,239	0.19
UNITED STATES 0.3750 20-27 30/09S	270,000	USD	234,669	0.23
UNITED STATES 1.25 21-28 30/06S	1,000,000	USD	870,617	0.87
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	826,900	USD	554,743	0.55
UNITED STATES 2.50 16-46 15/02S	448,400	USD	296,353	0.30
UNITED STATES 2.75 22-32 15/08S	1,000,000	USD	857,149	0.85
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	855,600	USD	626,607	0.62
UNITED STATES 3.00 14-44 15/11S	758,500	USD	556,526	0.55
UNITED STATES 3.375 22-42 15/08S	70,000	USD	55,855	0.06
UNITED STATES 4.375 10-40 15/05S	1,066,500	USD	986,166	0.98
UNITED STATES 4.50 06-36 15/02S	150,000	USD	144,858	0.14
UNITED STATES 6.25 99-30 15/05S	126,500	USD	132,838	0.13
UNITED STATES TREASU 4.125 23-28 31/07S	300,000	USD	287,780	0.29
UNITED STATES TREASU 4.625 23-28 30/09S	200,000	USD	195,014	0.19
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.75% 31-08-31	500,000	USD	462,865	0.46
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-11-34	1,500,000	USD	1,411,796	1.41
VERIZON COMMUNICATION 4.78% 15-02-35	807,000	USD	743,350	0.74
VW GROUP OF AMER FIN 1.25 20-25 24/11S	582,000	USD	544,169	0.54
ZIMMER BIOMET HOLDINGS 3.25 23-28 01/12S	250,000	USD	245,072	0.24
			28,208,065	28.11
Total des obligations			84,760,444	84.46
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	202,000	EUR	212,015	0.21
			212,015	0.21
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-26 10/09A	500,000	EUR	490,843	0.49
			490,843	0.49
Canada				
ROYAL BANK OF CANAD FL.R 24-28 02/07Q	500,000	EUR	500,425	0.50
			500,425	0.50
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	500,000	EUR	490,550	0.49
			490,550	0.49
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	126,000	EUR	132,716	0.13
			132,716	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
France				
ARKEMA FL.R 24-XX 25/03A	100,000	EUR	103,218	0.10
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	100,000	EUR	106,993	0.11
ORANGE SA FL.R 01-31 01/03S	500,000	USD	575,956	0.57
			786,167	0.78
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	200,000	USD	185,890	0.19
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	300,000	EUR	319,837	0.32
			505,727	0.50
Irlande				
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	218,000	EUR	228,489	0.23
			228,489	0.23
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	255,000	EUR	277,164	0.28
UNICREDIT FL.R 24-31 23/01A	500,000	EUR	521,212	0.52
			798,376	0.80
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	100,000	EUR	105,267	0.10
			105,267	0.10
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	199,767	0.20
BBVA FL.R 23-31 13/01A	200,000	EUR	212,120	0.21
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	400,000	EUR	438,986	0.44
			850,873	0.85
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	500,000	EUR	482,562	0.48
			482,562	0.48
Royaume-Uni				
LLOYDS BANK GROUP FL.R 24-34 05/04A	353,000	EUR	361,550	0.36
			361,550	0.36
Total des obligations à taux variables			5,945,560	5.92
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			90,706,004	90.38
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	1,600	EUR	2,679,521	2.67
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	1,250	EUR	2,043,489	2.04
			4,723,010	4.71
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			4,723,010	4.71
Total Organismes de placement collectif			4,723,010	4.71
Total du portefeuille-titres			95,429,014	95.09
Coût d'acquisition			98,921,238	



CANDRIAM BONDS International

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	28.11
France	11.87
Pays-Bas	8.23
Luxembourg	7.51
Japon	4.46
Allemagne	4.37
Espagne	3.79
Royaume-Uni	3.77
Canada	3.55
Italie	3.35
Belgique	3.11
Australie	2.04
Suède	1.36
Finlande	1.27
Danemark	1.18
Autriche	1.10
Irlande	1.10
Singapour	0.96
Portugal	0.75
Mexique	0.60
Roumanie	0.59
Slovaquie	0.30
Corée du Sud	0.29
Chili	0.25
Indonésie	0.24
Suisse	0.20
République tchèque	0.18
Hongrie	0.17
Émirats Arabes Unis	0.14
Nouvelle-Zélande	0.13
Bulgarie	0.11
Slovénie	0.00
	95.09

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	31.38
Obligations d'États, Provinces et communes	29.53
Organisations supranationales	7.12
Fonds d'investissement	4.71
Industrie agro-alimentaire	3.12
Télécommunication	2.31
Articles de bureaux et ordinateurs	1.84
Biens de consommation divers	1.60
Industrie pharmaceutique	1.53
Électronique et semi-conducteurs	1.32
Construction de machines et appareils	0.96
Industrie automobile	0.94
Transport	0.92
Services divers	0.90
Assurance	0.89
Énergie et eau	0.89
Autres	0.78
Internet et services d'Internet	0.67
Immobilier	0.66
Électrotechnique	0.60
Tabac et boissons alcoolisées	0.55
Chimie	0.51
Soins de santé	0.49
Restauration, industrie hôtelière	0.46

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition économique (en % des actifs nets)

Distribution, commerce de détail

0.41

95.09



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 3.125 16-26 11/05A	2,000,000	EUR	2,001,912	0.52
BELFIUS SANV 3.375% 20-02-31	2,500,000	EUR	2,497,282	0.65
ELIA TRANSMISSION BE 3.75 24-36 15/01A	2,000,000	EUR	2,035,010	0.53
EUROPEAN UNION 2.75 22-33 04/02A	15,000,000	EUR	15,018,650	3.92
FLUVIUS SYSTEM OPER 3.875 23-31 18/03A	2,000,000	EUR	2,066,264	0.54
KBC GROUPE 3.75 24-32 27/03A	2,000,000	EUR	2,060,111	0.54
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	2,000,000	EUR	1,986,305	0.52
			27,665,534	7.22
Bermudes				
NCL CORPORATION 8.1250 23-29 15/01S	988,000	USD	1,006,075	0.26
			1,006,075	0.26
Chili				
CENCOSUD SA 5.95 24-31 28/05S	333,000	USD	320,519	0.08
			320,519	0.08
République tchèque				
ENERGO PRO AS 11.00 23-28 02/11S	500,000	USD	520,787	0.14
			520,787	0.14
Égypte				
AFRICAN EXP-IMP BANK 3.798 21-31 17/05S	500,000	USD	421,325	0.11
			421,325	0.11
France				
AXA 3.375 24-34 31/05A	1,500,000	EUR	1,516,558	0.40
BANQUE FEDERATIVE DU 4.75 23-31 10/11A	2,000,000	EUR	2,132,286	0.56
BNP PARIBAS 1.50 17-25 17/11A	1,000,000	EUR	990,758	0.26
BOUYGUES 1.375 16-27 07/06A	2,000,000	EUR	1,945,179	0.51
BPCE 1.625 18-28 31/01A	1,000,000	EUR	954,349	0.25
COVIVIO 4.6250 23-32 05/06A	2,000,000	EUR	2,125,972	0.55
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	500,000	EUR	518,070	0.14
DANONE 3.47 23-31 22/05A	3,000,000	EUR	3,070,671	0.80
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-03-25	20,000,000	EUR	19,879,863	5.19
ILIAD HOLDING SAS 7.0% 15-04-32	500,000	USD	485,905	0.13
LA POSTE 4.00 23-35 12/06A	2,000,000	EUR	2,082,025	0.54
ORANGE SA 3.875 23-35 11/09A	2,000,000	EUR	2,097,290	0.55
			37,798,926	9.87
Allemagne				
GERM TREA BILL ZCP 15-01-25	10,000,000	EUR	9,826,060	2.56
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	30,000,000	EUR	26,724,781	6.98
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	1,000,000	EUR	871,397	0.23
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	726,655	EUR	749,752	0.20
VOLKSWAGEN LEASING 3.625 24-26 11/10A	3,000,000	EUR	3,028,503	0.79
			41,200,493	10.75
Guatemala				
CT TRUST 5.1250 22-32 03/02S	500,000	USD	431,777	0.11
			431,777	0.11
Irlande				
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	750,000	USD	684,983	0.18
LINDE PUBLIC LIMITED 3.625 23-34 12/06A	2,000,000	EUR	2,058,519	0.54
PERRIGO FINANCE 6.125% 30-09-32	950,000	USD	898,248	0.23
			3,641,750	0.95
Italie				
ENEL SPA 1.375 21-99 31/12A	1,000,000	EUR	939,695	0.25
INTESA SANPAOLO 5.125 23-31 29/08A	3,000,000	EUR	3,314,113	0.87
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-02-25	10,000,000	EUR	9,780,246	2.55
			14,034,054	3.66
Japon				
JAPAN 40 YEAR ISSUE 1.3 23-63 20/03S	4,400,000,000	JPY	19,183,853	5.01

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	3,000,000	EUR	2,977,783	0.78
			22,161,636	5.78
Jersey				
ADIENT GLOBAL HLDG 7.00 23-28 15/04S	627,000	USD	613,161	0.16
			613,161	0.16
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 6.0% 01-02-33	900,000	USD	867,707	0.23
			867,707	0.23
Luxembourg				
AMBIPAR LUX 9.87524-31 06/02S	500,000	USD	483,916	0.13
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	2,000,000	EUR	1,959,949	0.51
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	1,000,000	EUR	1,022,900	0.27
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	1,000,000	EUR	1,001,875	0.26
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	3,000,000	EUR	3,082,459	0.80
			7,551,099	1.97
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	300,000	EUR	298,422	0.08
ABN AMRO BANK 0.5 21-29 23/09A	2,000,000	EUR	1,770,174	0.46
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	1,000,000	EUR	883,124	0.23
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	2,300,000	EUR	2,294,447	0.60
KPN 3.875 24-36 16/02A	1,000,000	EUR	1,024,028	0.27
MERCEDES-BENZ INTL 3.00 24-27 10/01A	2,000,000	EUR	2,008,412	0.52
PROSUS NV 4.0270 20-50 03/08S	500,000	USD	326,277	0.09
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	3,000,000	EUR	2,954,282	0.77
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125 24-29 11/07A	2,000,000	EUR	2,013,665	0.53
			13,572,831	3.54
Roumanie				
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.0% 24-09-44	6,000,000	EUR	5,785,797	1.51
			5,785,797	1.51
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	2,000,000	EUR	1,938,317	0.51
TELEFONICA EMISIONES 1.447 18-27 22/01A	1,500,000	EUR	1,462,847	0.38
			3,401,164	0.89
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	1,000,000	EUR	998,125	0.26
			998,125	0.26
Émirats Arabes Unis				
1ST ABU DHABI FIX TO FLOAT 20-XX XX/XXS	1,000,000	USD	949,244	0.25
			949,244	0.25
Royaume-Uni				
IHS 7.875% 29-05-30	750,000	USD	715,305	0.19
LLOYDS BK CORP MKTS 2.375 20-26 09/04A	3,000,000	EUR	2,986,964	0.78
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	1,828,000	EUR	1,828,055	0.48
UNITED KINGDOM GILT 4.375 24-54 31/07S	5,000,000	GBP	5,358,797	1.40
VMED O2 UK FINANCING 7.75 24-32 15/04S	800,000	USD	779,617	0.20
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	300,000	USD	297,595	0.08
			11,966,333	3.12
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	200,000	EUR	198,835	0.05
AVIENT 6.25% 01-11-31	1,000,000	USD	953,625	0.25
BHARTI AIRTEL LTD 4.375 15-25 10/06S	300,000	USD	288,623	0.08
CHARTER COM OPER 6.384 16-35 23/10S	920,000	USD	888,387	0.23
CITIGROUP INC 1.75 15-25 28/01A	2,000,000	EUR	1,997,982	0.52
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	2,500,000	EUR	2,451,576	0.64
FORD MOTOR CREDIT 5.625 24-28 09/10A	3,000,000	GBP	3,607,272	0.94
GENERAL MOTORS FINANCA 4.5 23-27 22/11A	2,000,000	EUR	2,078,911	0.54
GLATFELTER 7.25% 15-11-31	650,000	USD	613,583	0.16
HILTON DOMESTIC OPERATING 5.875% 15-03-33	352,000	USD	334,728	0.09
HILTON GRAND VACATI 6.625 24-32 15/01S	850,000	USD	824,360	0.22
IRON MOUNTAIN 6.25% 15-01-33	300,000	USD	289,331	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NEWELL BRANDS 6.625% 15-05-32	800,000	USD	778,821	0.20
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	450,000	USD	441,499	0.12
ORGANON COMPANY 5.125 21-31 30/04S30/04S	950,000	USD	825,486	0.22
OWENSBROCKWAY GLASS 7.25 23-31 15/05S	510,000	USD	479,942	0.13
PARK INTERMEDIATE HOL 7.0 24-30 01/02S	800,000	USD	784,671	0.20
POST 6.375% 01-03-33	850,000	USD	805,561	0.21
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	500,000	USD	483,023	0.13
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	3,000,000	EUR	3,034,705	0.79
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	2,500,000	EUR	2,505,481	0.65
RESIDEO FUNDING 6.5% 15-07-32	700,000	USD	677,690	0.18
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	980,000	EUR	961,370	0.25
STAR PARENT INC9.00 23-30 01/10S	1,000,000	USD	1,004,201	0.26
SUMMIT MATERIAL 7.2500 23-31 15/01S	850,000	USD	871,778	0.23
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	865,000	USD	818,841	0.21
THERMO FISHER SCIENT 1.75 20-27 02/04A	2,000,000	EUR	1,962,871	0.51
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	950,000	EUR	847,472	0.22
			31,810,625	8.30
Total des obligations			226,718,962	59.18
Obligations à taux variables				
Australie				
CW BK AUST FL.R 24-34 04/06A	2,000,000	EUR	2,065,070	0.54
			2,065,070	0.54
Îles Caïman				
DIB TIER 1 SUKUK FL.R 21-XX 19/10S	500,000	USD	458,743	0.12
			458,743	0.12
France				
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	1,700,000	EUR	1,703,281	0.44
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	2,000,000	EUR	2,005,842	0.52
			3,709,123	0.97
Allemagne				
COMMERZBANK AKTIENG FL.R 24-27 12/03Q	800,000	EUR	802,815	0.21
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 23-25 11/07Q	4,300,000	EUR	4,316,175	1.13
			5,118,990	1.34
Italie				
UNICREDIT E3R+0.7% 20-11-28	4,000,000	EUR	4,003,802	1.05
			4,003,802	1.05
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK N FL.R 24-27 15/01Q	3,000,000	EUR	3,019,295	0.79
ELEFONICA EUROPE BV FL.R 24-XX 15/04A	800,000	EUR	857,386	0.22
			3,876,681	1.01
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	600,000	EUR	611,766	0.16
			611,766	0.16
Espagne				
BANCO BILBAO VICAYS FL.R 24-27 07/06Q	3,000,000	EUR	3,005,731	0.78
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	2,000,000	EUR	1,998,068	0.52
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	3,000,000	EUR	3,178,128	0.83
			8,181,927	2.14
Royaume-Uni				
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	2,000,000	EUR	2,144,457	0.56
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	500,000	USD	464,703	0.12
			2,609,160	0.68
États-Unis d'Amérique				
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	1,000,000	USD	964,832	0.25
UNIT ST TRES INF BD 2.125 24-29 15/04S	25,000,000	USD	24,681,406	6.44
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-32	20,000,000	USD	19,081,021	4.98
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-31	25,000,000	USD	25,049,340	6.54
			69,776,599	18.21
Total des obligations à taux variables			100,411,861	26.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			327,130,823	85.39
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	3,400	EUR	5,693,979	1.49
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	1	EUR	640	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	2,890	EUR	3,135,361	0.82
			8,829,980	2.30
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			8,829,980	2.30
Total Organismes de placement collectif			8,829,980	2.30
Total du portefeuille-titres			335,960,803	87.70
Coût d'acquisition			331,201,011	



CANDRIAM BONDS Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	26.52
Allemagne	12.09
France	10.83
Belgique	7.22
Japon	5.78
Italie	4.71
Pays-Bas	4.55
Luxembourg	4.28
Royaume-Uni	3.80
Espagne	3.02
Roumanie	1.51
Irlande	0.95
Australie	0.54
Bermudes	0.26
Suède	0.26
Émirats Arabes Unis	0.25
Libéria	0.23
Jersey	0.16
Portugal	0.16
République tchèque	0.14
Îles Caïman	0.12
Égypte	0.11
Guatemala	0.11
Chili	0.08
	87.70

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	43.16
Banques et autres institutions financières	24.57
Organisations supranationales	3.92
Fonds d'investissement	2.30
Télécommunication	2.09
Énergie et eau	1.45
Immobilier	1.21
Assurance	1.15
Industrie agro-alimentaire	1.01
Biens de consommation divers	1.00
Internet et services d'Internet	0.84
Industrie pharmaceutique	0.78
Services divers	0.75
Matériaux de construction	0.63
Électronique et semi-conducteurs	0.51
Restauration, industrie hôtelière	0.49
Textile et habillement	0.47
Soins de santé	0.41
Chimie	0.25
Électrotechnique	0.23
Articles de bureaux et ordinateurs	0.22
Papier et bois	0.16
Distribution, commerce de détail	0.08
	87.70



CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
NATL AUSTRALIA BANK 4.951% 10-01-34	250,000	USD	245,769	0.28
WESTPAC BANKING 5.618% 20-11-35	500,000	USD	492,319	0.57
			738,088	0.85
Canada				
BANK OF NOVA SCOTIA 2.45% 02-02-32	580,000	USD	485,394	0.56
MAGNA INTL 5.5% 21-03-33	250,000	USD	253,359	0.29
ROYAL BANK OF CANADA 3.875% 04-05-32	260,000	USD	239,471	0.27
TORONTO DOMINION BANK 4.456% 08-06-32	250,000	USD	237,031	0.27
			1,215,255	1.40
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HOLDIN 2.7 21-41 09/02S	1,410,000	USD	960,406	1.10
			960,406	1.10
Irlande				
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 5.777% 03-04-54	1,000,000	USD	996,258	1.14
			996,258	1.14
Japon				
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 5.766% 13-01-33	460,000	USD	473,932	0.54
			473,932	0.54
Luxembourg				
DH EUROPE FINANCE II SARL 2.6% 15-11-29	800,000	USD	724,030	0.83
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 4.5% 30-03-33	200,000	USD	191,452	0.22
			915,482	1.05
Mexique				
AMERICA MOVIL 3.625% 22-04-29	900,000	USD	847,340	0.97
AMERICA MOVIL 4.7% 21-07-32	250,000	USD	239,370	0.27
			1,086,710	1.25
Pays-Bas				
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 9.25% 01-06-32	220,000	USD	273,256	0.31
ING GROEP NV 5.55% 19-03-35	200,000	USD	199,137	0.23
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 5.7% 01-10-40	700,000	USD	691,057	0.79
KPN 8.375% 01-10-30	420,000	USD	484,630	0.56
ROYAL PHILIPS NV 6.875 08-38 11/03S	440,000	USD	475,030	0.55
			2,123,110	2.44
Singapour				
IBM INTL CAPITAL PTE 4.9 24-34 05/02S	200,000	USD	194,561	0.22
			194,561	0.22
Espagne				
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.958% 25-03-31	400,000	USD	349,327	0.40
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.588% 08-08-28	400,000	USD	405,560	0.47
TELEFONICA EMISIONES 7.045 06-36 20/06S	500,000	USD	550,165	0.63
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.103% 08-03-27	500,000	USD	492,286	0.57
			1,797,338	2.06
Suisse				
UBS GROUP AG 3.091% 14-05-32	550,000	USD	479,290	0.55
			479,290	0.55
Royaume-Uni				
BARCLAYS 5.25% 17-08-45	600,000	USD	561,071	0.64
BARCLAYS PLC 3.564 20-35 23/09S	300,000	USD	265,462	0.30
DIAGO CAP PLC EMETTEUR D C 5.625% 05-10-33	220,000	USD	226,124	0.26
NATWEST GROUP 7.3% PERP	600,000	USD	591,639	0.68
RELX CAPITAL 4.75% 20-05-32	490,000	USD	477,498	0.55
VODAFONE GROUP 6.25% 30-11-32	220,000	USD	236,000	0.27
			2,357,794	2.71
États-Unis d'Amérique				
AB INBEV WORLDWIDE 5.55 19-49 23/01S	800,000	USD	791,175	0.91
ABBOTT LABORATORIES 4.9% 30-11-46	1,000,000	USD	934,022	1.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ABBVIE 4.5% 14-05-35	1,000,000	USD	936,892	1.08
ABBVIE 4.8% 15-03-27	600,000	USD	603,652	0.69
AG 5.45% 21-03-27	1,000,000	USD	1,009,946	1.16
AMAZON 2.875% 12-05-41	1,270,000	USD	934,458	1.07
AMERICAN HONDA FIN 4.9% 10-01-34	200,000	USD	192,254	0.22
AMERICAN TOWER 2.7% 15-04-31	570,000	USD	492,555	0.57
AMERICAN TOWER 2.95% 15-01-51	250,000	USD	155,323	0.18
AMERICAN WATER CAPITAL 5.45% 01-03-54	1,000,000	USD	959,792	1.10
AMGEN 4.05% 18-08-29	500,000	USD	481,243	0.55
AMGEN 5.25% 02-03-33	230,000	USD	228,547	0.26
AMGEN INC 2.2 20-27 21/02S	1,000,000	USD	948,619	1.09
ANHEUSER WW 5.0% 15-06-34	200,000	USD	197,867	0.23
ANHEUSER-BUSCH INBEV 4.75 19-29 23/01S	500,000	USD	500,279	0.57
APPLE 2.65% 11-05-50	1,000,000	USD	622,868	0.72
APTIV PLC APTIV 3.25% 01-03-32	290,000	USD	250,467	0.29
AT&T INC 2.25 20-32 01/02S	290,000	USD	239,849	0.28
AUSTRALIA NEW ZEALAND BANKING GROUP NY 4.42% 16-12-26	600,000	USD	599,316	0.69
AUSTRALIA NEW ZEALAND BANKING GROUP NY 4.615% 16-12-29	600,000	USD	595,176	0.68
BAXTER INTL 1.73% 01-04-31	300,000	USD	243,870	0.28
BECTON DICKINSON 1.9570 21-31 11/02S	290,000	USD	241,717	0.28
BECTON DICKINSON AND 3.794% 20-05-50	300,000	USD	222,200	0.26
BERRY GLOBAL 5.8% 15-06-31	500,000	USD	509,699	0.59
BK AMERICA 2.299% 21-07-32	880,000	USD	734,301	0.84
BK AMERICA 7.75% 14-05-38	300,000	USD	350,905	0.40
BOOKING 4.625% 13-04-30	300,000	USD	297,372	0.34
BRISTOL MYERS 5.9 23-33 15/11S	120,000	USD	126,034	0.14
CENTENE 2.625% 01-08-31	600,000	USD	494,213	0.57
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	500,000	USD	484,390	0.56
CHARTER COM OPER 6.384 16-35 23/10S	200,000	USD	199,984	0.23
CHENIERE ENERGY 3.2500 22-32 30/01S	290,000	USD	251,673	0.29
CHENIERE ENERGY 5.65% 15-04-34	1,000,000	USD	1,002,647	1.15
CHENIERE ENERGY PARTNERS LP 5.75% 15-08-34	1,000,000	USD	1,005,339	1.15
CISCO INCDELAWARE 5.5% 15-01-40	950,000	USD	958,450	1.10
CITIGROUP 4.412% 31-03-31	500,000	USD	480,696	0.55
CITIGROUP 6.75% PERP	600,000	USD	597,575	0.69
COMCAST 4.25% 15-01-33	280,000	USD	261,456	0.30
COOPERATIEVE RABOBANK UA NEW YORK 4.494% 17-10-29	600,000	USD	588,685	0.68
CVS HEALTH 6.75% 10-12-54	500,000	USD	490,923	0.56
CVS HEALTH 7.0% 10-03-55	500,000	USD	502,195	0.58
CVS HEALTH CORP 5.05 18-48 25/03S	300,000	USD	247,871	0.28
DISCOVERY COMMUNICATIONS LLC 6.35% 01-06-40	500,000	USD	462,824	0.53
ELI LILLY CO 3.70 15-45 01/03S	1,290,000	USD	1,018,822	1.17
EQUINIX 2.5% 15-05-31	570,000	USD	487,413	0.56
FEDEX 2.4% 15-05-31	280,000	USD	239,109	0.27
FIDELITY NATIONAL INFO 5.10 22-32 15/07S	240,000	USD	238,975	0.27
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.65% 01-03-28	500,000	USD	452,424	0.52
FISERV 5.375% 21-08-28	500,000	USD	507,055	0.58
FISERV 5.6% 02-03-33	470,000	USD	476,924	0.55
FORD MOTOR CREDIT 7.122 23-33 07/11S	460,000	USD	480,709	0.55
GE CAPITAL FUNDING LLC 4.55% 15-05-32	240,000	USD	231,384	0.27
GEN MILLS 2.25% 14-10-31	300,000	USD	250,822	0.29
GEN MILLS 4.875% 30-01-30	500,000	USD	496,956	0.57
GEN MILLS 5.25% 30-01-35	500,000	USD	492,721	0.57
General Motors Financial Co Inc 2.7% 10-06-31	580,000	USD	491,892	0.56
HALEON US CAPITAL LLC 3.625% 24-03-32	260,000	USD	235,680	0.27
HCA 4.375% 15-03-42	300,000	USD	245,128	0.28
HCA 4.5% 15-02-27	500,000	USD	495,431	0.57
HCA 5.5% 15-06-47	400,000	USD	363,753	0.42

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE 4.85% 15-10-31	570,000	USD	556,484	0.64
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE 5.0% 15-10-34	200,000	USD	192,479	0.22
HOME DEPOT 3.25% 15-04-32	270,000	USD	241,221	0.28
IBERDROLA INTL BV 6.75 06-36 15/07S	1,200,000	USD	1,327,297	1.52
IBM INTL BUSINESS MACHINES 4.25% 15-05-49	1,000,000	USD	804,939	0.92
INTEL 5.15% 21-02-34	200,000	USD	192,025	0.22
INTL FLAVORS FRAGRANCES 4.375% 01-06-47	300,000	USD	234,982	0.27
IQVIA 6.5 23-30 15/05S	500,000	USD	509,276	0.58
JOHN DEERE CAPITAL 5.15% 08-09-33	130,000	USD	130,528	0.15
JOHNSON AND JOHNSON 4.8% 01-06-29	1,500,000	USD	1,513,977	1.74
KRAFT HEINZ FOODS 4.25% 01-03-31	250,000	USD	239,185	0.27
KROGER 1.7% 15-01-31	300,000	USD	247,315	0.28
LKQ CORP 6.25 23-33 15/06S	460,000	USD	474,784	0.55
LYB INTL FINANCE III LLC 5.5% 01-03-34	200,000	USD	196,680	0.23
MARRIOTT INTL INC NEW 5.35% 15-03-35	200,000	USD	197,378	0.23
MC DONALD S 4.6% 09-09-32	290,000	USD	282,587	0.32
MERCEDESSENZ FINANCE NORTH AMERICA LLC 4.8% 01-08-29	500,000	USD	493,412	0.57
MERCK AND 2.35% 24-06-40	1,570,000	USD	1,063,210	1.22
METLIFE 4.05% 01-03-45	440,000	USD	353,481	0.41
METLIFE INC 5.0000 22-52 15/07S	500,000	USD	452,953	0.52
MICROSOFT CORP 2.525 20-50 01/06S	100,000	USD	61,646	0.07
MONDELEZ INTL 3.0% 17-03-32	270,000	USD	234,511	0.27
MORGAN STANLEY 1.928% 28-04-32	590,000	USD	483,467	0.55
MORGAN STANLEY 4.3% 27-01-45	410,000	USD	338,722	0.39
MORGAN STANLEY 5.516% 19-11-55	500,000	USD	483,426	0.55
NASDAQ 1.65% 15-01-31	300,000	USD	246,821	0.28
NASDAQ 5.55% 15-02-34	250,000	USD	252,727	0.29
NETFLIX 4.375% 15-11-26	250,000	USD	249,386	0.29
NETFLIX 4.9% 15-08-34	150,000	USD	147,329	0.17
NEXTERA ENERGY CAPITAL 2.25% 01-06-30	1,000,000	USD	865,501	0.99
NEXTERA ENERGY CAPITAL 5.25% 15-03-34	1,000,000	USD	989,905	1.14
NEXTERA ENERGY CAPITAL 5.25% 28-02-53	900,000	USD	830,137	0.95
PEPSICO INC 5.50 10-40 15/01S	1,050,000	USD	1,064,558	1.22
PFIZER 1.75% 18-08-31	290,000	USD	239,022	0.27
PPG INDUSTRIES 2.55% 15-06-30	300,000	USD	265,347	0.30
PROCTER AND GAMBLE 3.5% 25-10-47	1,000,000	USD	761,148	0.87
PROLOGIS LP 4.625% 15-01-33	280,000	USD	270,156	0.31
PUBLIC STORAGE 5.1% 01-08-33	120,000	USD	119,382	0.14
SEMPRA ENERGY 5.5% 01-08-33	500,000	USD	501,839	0.58
SEMPRA ENERGY 6.625% 01-04-55	1,633,000	USD	1,635,060	1.88
SIMON PROPERTY GROUP LP 5.5% 08-03-33	480,000	USD	488,058	0.56
SPRINT CORP 8.75 02-32 15/03S	410,000	USD	490,318	0.56
STARBUCKS 4.45% 15-08-49	300,000	USD	246,318	0.28
STEEL DYNAMICS 3.25% 15-01-31	330,000	USD	297,812	0.34
STRYKER 4.625% 15-03-46	200,000	USD	173,927	0.20
TAKEDA PHARMACEUTICA 2.05 20-30 09/07S	280,000	USD	241,333	0.28
TAPESTRY 5.1% 11-03-30	86,000	USD	85,103	0.10
TAPESTRY 5.5% 11-03-35	122,000	USD	118,783	0.14
TEXAS INSTRUMENTS 4.1000 22-52 16/08S	500,000	USD	394,792	0.45
TEXAS INSTRUMENTS INC 4.15 18-48 15/05S	1,170,000	USD	952,976	1.09
THE WALT DISNEY COMP 3.6 20-51 13/05S	300,000	USD	220,642	0.25
THERMO FISHER SCIENTIFI 2.8 21-41 15/10S	300,000	USD	211,223	0.24
TIME WARNER CABLE ENTERPRISES LLC 8.375% 15-07-33	220,000	USD	247,612	0.28
T-MOBILE USA INC 4.5 21-50 15/04S	300,000	USD	246,613	0.28
UNILEVER CAPITAL 2.625% 12-08-51	1,000,000	USD	608,334	0.70
VERIZON COMMUNICATIO 3.55 21-51 22/03S	1,000,000	USD	707,393	0.81
VERIZON COMMUNICATION 2.355 21-32 15/03S	160,000	USD	132,767	0.15
WARNERMEDIA HOLDINGS 5.141 23-52 15/03S	800,000	USD	596,394	0.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
XYLEM 4.375% 01-11-46	500,000	USD	409,093	0.47
ZIMMER BIOMET 2.6% 24-11-31	560,000	USD	478,238	0.55
ZIMMER BIOMET 3.05% 15-01-26	600,000	USD	590,501	0.68
ZIMMER BIOMET HOLDINGS 3.25 23-28 01/12S	500,000	USD	507,544	0.58
			57,824,574	66.38
Total des obligations			71,162,798	81.69
Obligations à taux variables				
Allemagne				
DEUTSCHE BK NEW YORK BRANCH 3.547% 18-09-31	540,000	USD	484,771	0.56
			484,771	0.56
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 2.26% 09-07-32	590,000	USD	491,261	0.56
			491,261	0.56
Royaume-Uni				
BARCLAYS 3.33% 24-11-42	350,000	USD	253,843	0.29
BRITISH TEL 9.625% 15-12-30	1,000,000	USD	1,211,923	1.39
HSBC 6.332% 09-03-44	350,000	USD	369,555	0.42
LLOYDS BANKING GROUP 5.871% 06-03-29	800,000	USD	815,840	0.94
NATWEST GROUP 6.016% 02-03-34	260,000	USD	266,982	0.31
			2,918,143	3.35
États-Unis d'Amérique				
AMEX 5.043% 01-05-34	140,000	USD	137,737	0.16
AMEX 5.098% 16-02-28	1,000,000	USD	1,005,758	1.15
BK AMERICA 4.083% 20-03-51	1,040,000	USD	815,611	0.94
CITIGROUP 2.561% 01-05-32	290,000	USD	245,802	0.28
JPM CHASE 4.26% 22-02-48	600,000	USD	495,562	0.57
			2,700,470	3.10
Total des obligations à taux variables			6,594,645	7.57
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			77,757,443	89.26
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	385	EUR	751,014	0.86
			751,014	0.86
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			751,014	0.86
Total Organismes de placement collectif			751,014	0.86
Total du portefeuille-titres			78,508,457	90.12
Coût d'acquisition			79,976,495	



CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	69.48
Royaume-Uni	6.06
Pays-Bas	2.44
Espagne	2.06
Luxembourg	1.91
Canada	1.40
Mexique	1.25
Irlande	1.14
Japon	1.11
Îles Caïman	1.10
Australie	0.85
Allemagne	0.56
Suisse	0.55
Singapour	0.22
	90.12

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	51.39
Énergie et eau	6.01
Industrie pharmaceutique	4.77
Télécommunication	3.40
Électronique et semi-conducteurs	2.56
Articles de bureaux et ordinateurs	2.24
Immobilier	1.83
Électrotechnique	1.75
Biotechnologie	1.72
Soins de santé	1.71
Tabac et boissons alcoolisées	1.48
Distribution, commerce de détail	1.35
Industrie agro-alimentaire	1.22
Construction de machines et appareils	1.16
Pétrole	1.15
Industrie automobile	1.11
Services divers	1.10
Institutions non classifiables	1.10
Fonds d'investissement	0.86
Assurance	0.52
Restauration, industrie hôtelière	0.51
Internet et services d'Internet	0.35
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.34
Art graphique, maison d'édition	0.25
Textile et habillement	0.23
	90.12



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Options

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes sur options et swaptions sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Global Government

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
385	Euro Bobl 5yr 6 20250124 P118.75	EUR		254,100	254,100
Options vendues					
385	Euro Bobl 5yr 6 20250124 P117.75	EUR	20,686,964	(96,250)	(96,250)
				157,850	157,850

Tous les contrats d'options ont été conclus avec la contrepartie J.P. Morgan SE. Veuillez vous référer à la Note 11 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux options cotées et à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les options de gré à gré. L'engagement pour les options achetées n'est pas présenté.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2024, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	898,817	GBP	750,000	15/01/2025	J.P. Morgan SE	(7,735)
EUR	22,404,684	USD	23,750,000	15/01/2025	J.P. Morgan SE	(519,613)
EUR	618,125	USD	650,000	15/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(9,274)
EUR	850,743	USD	900,000	15/01/2025	Nomura Financial Products & Services	(17,966)
EUR	910,811	USD	950,000	15/01/2025	UBS Europe SE	(6,153)
USD	438,241	EUR	416,173	15/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	6,830
USD	189,233	GBP	150,000	15/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	1,344
USD	635,023	GBP	500,000	15/01/2025	UBS Europe SE	8,578
						(543,989)

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	47,354,220	USD	50,000,000	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(891,325)
EUR	47,328,070	USD	50,000,000	24/01/2025	Citigroup Global Markets Limited	(917,497)
EUR	5,839,258	HKD	48,000,000	24/01/2025	Société Générale	(124,176)
EUR	2,778,507	JPY	450,000,000	24/01/2025	Nomura Financial Products & Services	8,661
HKD	14,000,000	EUR	1,701,109	24/01/2025	Société Générale	38,227
USD	4,000,000	EUR	3,774,550	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	85,106
USD	3,000,000	EUR	2,856,554	24/01/2025	Société Générale	38,165
						(1,762,839)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	4,788,788	GBP	4,000,000	31/01/2025	Nomura Financial Products & Services	(42,657)
EUR	14,958,233	GBP	12,500,000	10/01/2025	Société Générale	(154,402)
EUR	51,165,241	USD	54,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(966,879)
EUR	188,666	JPY	30,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	4,205
USD	29,113,379	EUR	27,761,028	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	339,859
						(819,874)

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	2,342,527	EUR	2,522,773	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(24,288)
EUR	14,186,501	USD	15,000,000	10/01/2025	Citigroup Global Markets Limited	(294,653)
USD	5,765,590	EUR	5,497,840	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	67,237
USD	6,336,186	EUR	6,000,000	10/01/2025	UBS Europe SE	117,016
						(134,688)

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CNH	113,000,000	USD	15,610,310	26/03/2025	Société Générale	(186,407)
EUR	2,076,126	USD	2,177,563	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(26,633)
HUF	800,000,000	USD	2,046,563	26/03/2025	Nomura Financial Products & Services	(41,453)
THB	140,000,000	USD	4,154,285	26/03/2025	Société Générale	(25,192)
TRY	176,000,000	USD	4,526,329	26/03/2025	Société Générale	73,823
USD	37,144	EUR	35,692	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	166
USD	8,448,043	EUR	8,000,000	26/03/2025	Société Générale	133,149
USD	2,986,077	CZK	71,000,000	26/03/2025	J.P. Morgan SE	61,355
						(11,192)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	45,509,749	USD	47,733,336	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(583,836)
GBP	251,209	USD	318,768	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(4,184)
USD	1,014,188	EUR	973,829	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	5,269
USD	40,129,372	EUR	38,000,000	26/03/2025	Nomura Financial Products & Services	633,625
USD	12,678	GBP	10,092	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	40
						50,914

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	8,407,012	USD	8,817,771	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(107,847)
GBP	1,666	USD	2,114	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(28)
						(107,875)

CANDRIAM BONDS Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	600,157	GBP	500,000	08/01/2025	J.P. Morgan SE	(4,405)
						(4,405)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	1,557,894	GBP	1,300,000	15/01/2025	J.P. Morgan SE	(13,463)
EUR	4,717,399	USD	5,000,000	15/01/2025	J.P. Morgan SE	(108,768)
EUR	5,663,906	USD	6,000,000	15/01/2025	Natixis	(127,493)
EUR	1,884,623	USD	2,000,000	15/01/2025	Société Générale	(45,845)
EUR	20,740,586	USD	22,000,000	15/01/2025	Citigroup Global Markets Limited	(494,559)
EUR	249,463	JPY	39,000,000	15/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	9,565
						(780,563)

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	18,917,947	EUR	20,369,092	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(191,650)
EUR	9,555	GBP	7,902	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	4
EUR	50,839,242	GBP	42,500,000	10/01/2025	Société Générale	(543,724)
EUR	247,054	USD	259,028	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(2,967)
EUR	148,292,176	USD	156,500,000	10/01/2025	Natixis	(2,794,429)
EUR	54,901	CHF	51,203	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	289
GBP	2,469,257	EUR	2,987,664	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(2,999)
USD	55,420,493	EUR	52,847,059	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	646,045
USD	8,980,737	EUR	8,500,000	10/01/2025	J.P. Morgan SE	170,093
						(2,719,338)

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	5,619,680	SEK	64,707,805	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(36,717)
SEK	3,511,039,139	EUR	304,661,233	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	2,254,622
						2,217,905

CANDRIAM BONDS Global Government

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	300,000	EUR	184,618	17/01/2025	UBS Europe SE	(5,345)
AUD	156,000	EUR	95,512	24/01/2025	J.P. Morgan SE	(2,314)
AUD	55,000	EUR	32,990	24/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(131)
AUD	75,000	EUR	45,219	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(412)
AUD	507,000	EUR	306,622	24/01/2025	UBS Europe SE	(3,726)
CAD	217,000	EUR	146,610	24/01/2025	J.P. Morgan SE	(907)
CAD	75,000	EUR	49,883	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	475
CAD	85,000	EUR	56,646	24/01/2025	Natixis	427
CAD	412,000	EUR	276,828	24/01/2025	Société Générale	(195)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Global Government (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CAD	225,000	EUR	151,020	24/01/2025	UBS Europe SE	54
CHF	175,000	USD	195,467	17/01/2025	Natixis	(1,976)
CHF	320,454	JPY	55,000,000	17/01/2025	Nomura Financial Products & Services	3,478
CNH	1,800,000	USD	247,085	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(1,842)
CNH	1,100,000	USD	150,559	17/01/2025	Société Générale	(703)
EUR	827,963	GBP	688,000	24/01/2025	BNP Paribas Paris	(3,305)
EUR	41,971	GBP	35,000	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(318)
EUR	5,523,604	GBP	4,599,250	24/01/2025	Société Générale	(33,396)
EUR	514,438	GBP	429,500	24/01/2025	UBS Europe SE	(4,503)
EUR	6,895	SEK	80,000	24/01/2025	J.P. Morgan SE	(99)
EUR	23,453	SEK	271,265	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(262)
EUR	158,494	SEK	1,832,368	24/01/2025	Société Générale	(1,701)
EUR	4,693,919	USD	5,000,000	17/01/2025	Natixis	(131,907)
EUR	665,633	USD	700,000	17/01/2025	Nomura Financial Products & Services	(9,978)
EUR	3,259,672	USD	3,450,000	17/01/2025	Société Générale	(70,135)
EUR	1,429,163	USD	1,500,000	17/01/2025	UBS Europe SE	(18,573)
EUR	50,165,854	USD	53,439,775	24/01/2025	J.P. Morgan SE	(1,399,144)
EUR	6,046,829	USD	6,400,000	24/01/2025	Natixis	(128,613)
EUR	3,071,953	USD	3,235,000	24/01/2025	UBS Europe SE	(49,527)
EUR	1,390,991	JPY	226,500,000	24/01/2025	J.P. Morgan SE	(3,152)
EUR	2,373,043	JPY	385,346,140	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	1,166
EUR	2,065,859	JPY	326,500,000	24/01/2025	Nomura Financial Products & Services	56,098
EUR	13,298,456	JPY	2,159,683,681	24/01/2025	Société Générale	5,203
EUR	207,452	JPY	33,000,000	24/01/2025	UBS Europe SE	4,324
EUR	129,885	MXN	2,800,000	17/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	255
EUR	4,326,365	NOK	50,800,000	17/01/2025	Société Générale	9,480
EUR	60,554	AUD	100,000	17/01/2025	J.P. Morgan SE	796
EUR	155,727	AUD	250,000	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	6,334
EUR	79,328	AUD	130,000	17/01/2025	UBS Europe SE	1,642
EUR	1,359,992	AUD	2,213,741	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	37,456
EUR	333,913	AUD	550,000	24/01/2025	UBS Europe SE	5,328
EUR	165,522	CAD	245,000	24/01/2025	J.P. Morgan SE	1,019
EUR	1,861,948	CAD	2,762,105	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	7,358
EUR	20,156	CAD	30,000	24/01/2025	Natixis	13
EUR	254,072	CAD	379,500	24/01/2025	UBS Europe SE	(740)
GBP	300,000	EUR	361,270	17/01/2025	UBS Europe SE	1,317
GBP	315,000	EUR	377,294	24/01/2025	J.P. Morgan SE	3,303
GBP	673,500	EUR	814,236	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(491)
GBP	15,000	EUR	18,115	24/01/2025	Natixis	9
GBP	458,000	EUR	553,561	24/01/2025	Société Générale	(190)
GBP	345,000	EUR	416,850	24/01/2025	UBS Europe SE	(10)
JPY	60,000,000	EUR	368,402	17/01/2025	Natixis	711
JPY	139,000,000	EUR	852,138	24/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,427
JPY	54,500,000	EUR	335,001	24/01/2025	Nomura Financial Products & Services	456
JPY	333,000,000	EUR	2,054,201	24/01/2025	Société Générale	(4,518)
JPY	452,500,000	EUR	2,842,973	24/01/2025	UBS Europe SE	(57,656)
JPY	835,000,000	CHF	4,873,120	17/01/2025	Nomura Financial Products & Services	(61,378)
NOK	4,670,000	EUR	396,148	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	701
NOK	48,000,000	EUR	4,136,078	17/01/2025	Société Générale	(57,162)
SEK	3,000,000	EUR	259,313	17/01/2025	BNP Paribas Paris	2,938
SEK	525,000	EUR	45,253	24/01/2025	Société Générale	645
USD	20,210,707	EUR	19,000,000	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	506,655
USD	1,000,000	EUR	941,851	17/01/2025	Société Générale	23,312
USD	4,250,000	EUR	4,037,654	24/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	63,207
USD	11,496,000	EUR	10,942,850	24/01/2025	Société Générale	149,719
USD	4,043,500	EUR	3,854,917	24/01/2025	UBS Europe SE	46,679
USD	152,285	GBP	120,000	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	1,945
USD	411,686	GBP	325,000	17/01/2025	UBS Europe SE	4,540
USD	319,542	SEK	3,500,000	17/01/2025	J.P. Morgan SE	2,447



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Global Government (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	81,759	SEK	890,000	17/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	1,108
USD	567,507	DKK	3,977,000	17/01/2025	Société Générale	14,339
USD	4,843,292	JPY	755,000,000	17/01/2025	Société Générale	29,782
USD	872,755	JPY	132,970,000	17/01/2025	UBS Europe SE	24,293
USD	2,292,807	MXN	47,585,000	17/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	9,914
USD	1,623,891	NZD	2,735,000	17/01/2025	Société Générale	88,357
USD	85,017	AUD	130,000	17/01/2025	UBS Europe SE	4,371
USD	4,353,393	CNH	31,500,000	17/01/2025	Société Générale	60,627
USD	130,862	CAD	182,000	17/01/2025	UBS Europe SE	4,098
						(864,503)

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	60,749	GBP	50,285	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(32)
EUR	14,465,247	GBP	12,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(42,841)
EUR	87,703,450	GBP	73,300,000	10/01/2025	Société Générale	(917,046)
EUR	3,061,113	USD	3,206,651	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(34,020)
EUR	350,785,499	USD	370,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(6,415,998)
EUR	563,793,513	USD	595,000,000	10/01/2025	Natixis	(10,625,212)
EUR	18,880,443	USD	20,000,000	10/01/2025	Nomura Financial Products & Services	(427,773)
EUR	22,665,042	USD	23,950,373	10/01/2025	UBS Europe SE	(456,888)
GBP	51,998,698	EUR	62,915,989	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(63,602)
GBP	5,800,907	EUR	7,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	13,336
USD	170,457,910	EUR	162,600,559	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	1,929,244
USD	7,000,000	EUR	6,716,000	10/01/2025	Société Générale	41,841
						(16,998,991)

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	110,000	EUR	67,931	31/01/2025	UBS Europe SE	(2,233)
AUD	1,650,000	CHF	943,102	31/01/2025	UBS Europe SE	(21,469)
CHF	926,312	AUD	1,650,000	31/01/2025	UBS Europe SE	3,578
EUR	6,787,439	GBP	5,680,000	31/01/2025	Société Générale	(73,230)
EUR	539,533	SEK	6,200,000	31/01/2025	J.P. Morgan SE	(2,555)
EUR	39,046	SEK	450,000	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(299)
EUR	21,567	SEK	250,000	31/01/2025	Société Générale	(292)
EUR	187,977	USD	200,000	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(4,957)
EUR	34,244,889	USD	37,200,000	31/01/2025	Société Générale	(1,641,619)
EUR	1,642,839	JPY	270,000,000	31/01/2025	J.P. Morgan SE	(19,901)
EUR	242,812	AUD	400,000	31/01/2025	J.P. Morgan SE	3,903
EUR	30,329	CAD	45,000	31/01/2025	J.P. Morgan SE	115
EUR	285,666	CAD	430,000	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(3,050)
GBP	900,000	EUR	1,070,313	31/01/2025	J.P. Morgan SE	16,771
GBP	500,000	EUR	597,323	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	6,609
GBP	310,000	EUR	374,800	31/01/2025	UBS Europe SE	(368)
SEK	1,500,000	EUR	129,577	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	1,573
USD	400,000	EUR	375,826	31/01/2025	J.P. Morgan SE	10,042
USD	2,700,000	EUR	2,543,889	31/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	60,712
USD	700,000	EUR	663,498	31/01/2025	UBS Europe SE	11,765
						(1,654,905)

CANDRIAM BONDS International

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	3,124,137	GBP	2,600,000	10/01/2025	Société Générale	(19,286)
EUR	24,676,550	USD	26,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(424,086)
EUR	161,645	CHF	150,000	10/01/2025	Société Générale	1,714
EUR	335,329	DKK	2,500,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	60
EUR	3,502,230	JPY	550,000,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	120,407
EUR	440,603	MXN	9,500,000	10/01/2025	Natixis	132
EUR	145,447	NZD	260,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	4,819



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS International (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	295,977	PLN	1,275,000	10/01/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(1,948)
EUR	708,450	AUD	1,150,000	10/01/2025	UBS Europe SE	21,058
EUR	5,345,190	CNH	41,000,000	10/01/2025	Société Générale	(45,575)
EUR	1,963,069	CAD	2,900,000	10/01/2025	UBS Europe SE	15,844
GBP	180,000	EUR	217,071	10/01/2025	UBS Europe SE	550
JPY	150,000,000	EUR	931,913	10/01/2025	J.P. Morgan SE	(9,612)
USD	400,000	EUR	384,369	10/01/2025	UBS Europe SE	1,793
						(334,130)

CANDRIAM BONDS Total Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	12,600,000	CHF	7,202,318	31/01/2025	UBS Europe SE	(164,425)
CHF	7,073,653	AUD	12,600,000	31/01/2025	UBS Europe SE	27,322
EUR	74,532	GBP	61,786	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(151)
EUR	31,442,288	GBP	26,500,000	31/01/2025	Société Générale	(566,417)
EUR	101,152	USD	105,307	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(492)
EUR	17,688,270	USD	19,300,000	31/01/2025	J.P. Morgan SE	(930,355)
EUR	65,069,030	USD	71,000,000	31/01/2025	BNP Paribas Paris	(3,424,360)
EUR	6,232,107	USD	6,800,000	31/01/2025	Société Générale	(327,823)
EUR	7,847,094	CHF	7,250,000	31/01/2025	Nomura Financial Products & Services	105,428
EUR	7,820,991	CHF	7,250,000	31/01/2025	Société Générale	79,378
EUR	29,600,697	JPY	4,849,999,999	31/01/2025	BNP Paribas Paris	(267,245)
GBP	856,058	EUR	1,035,798	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1,055)
GBP	18,000,000	EUR	21,652,729	31/01/2025	UBS Europe SE	88,633
JPY	1,650,000,000	EUR	10,039,409	31/01/2025	Nomura Financial Products & Services	121,781
USD	11,471,994	EUR	10,939,106	15/01/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	133,920
USD	2,500,000	EUR	2,291,320	31/01/2025	UBS Europe SE	120,419
						(5,005,442)

CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
USD	737,687	EUR	699,000	15/01/2025	J.P. Morgan SE	13,501
USD	1,043,885	EUR	1,000,000	02/01/2025	Société Générale	8,385
						21,886

Veuillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Non-Deliverable Forwards (« NDF »)

Au 31 décembre 2024, les contrats NDF ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
MYR	42,000,000	USD	9,506,835	26/03/2025	Barclays Bank Ireland Plc	(81,311)
USD	2,809,117	IDR	45,000,000,000	26/03/2025	BNP Paribas Paris	47,432
USD	2,284,351	PEN	8,500,000	26/03/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	27,357
USD	3,507,851	COP	15,500,000,000	26/03/2025	Barclays Bank Ireland Plc	29,774
						23,252

CANDRIAM BONDS International

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
BRL	12,000,000	EUR	1,901,562	07/02/2025	Société Générale	(40,988)
EUR	1,833,069	BRL	12,000,000	07/02/2025	Société Générale	(28,056)
						(69,044)

Veuillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(12)	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	2,314,337	724
(6)	FV CBOT UST 5 0325	USD	J.P. Morgan SE	582,269	905
(6)	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	567,309	13,761
5	LONG GILT FU /202503	GBP	J.P. Morgan SE	544,842	(16,509)
8	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	793,040	90
10	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	914,476	(24,671)
20	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	2,000,700	(7,530)
91	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	9,253,335	(119,459)
					(152,689)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
37	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	3,498,403	(79,219)
150	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	15,252,750	(122,600)
					(201,819)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
35	US ULTRA BD /202503	USD	J.P. Morgan SE	3,047,625	(214,375)
80	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	7,575,520	(207,500)
					(421,875)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
(35)	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	3,426,780	63,438
					63,438

CANDRIAM BONDS Euro

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(74)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	7,293,810	586,280
(1)	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	99,130	1,146
35	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	3,759,700	(79,450)
192	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	19,757,760	(353,942)
233	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	23,692,605	(95,400)
210	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	21,007,350	(71,375)
					(12,741)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(30)	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	5,785,843	3,848
(14)	LONG GILT FU /202503	GBP	J.P. Morgan SE	1,525,556	53,338
93	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	9,166,545	(44,040)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate (suite)

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
(125)	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	11,818,928	262,554
538	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	53,331,940	(1,187,572)
(464)	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	47,181,840	482,400
1,520	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	152,053,200	(509,200)
(310)	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	31,900,550	833,700
(95)	FV CBOT UST 5 0325	USD	J.P. Morgan SE	9,219,266	78,125
					(26,847)

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
81	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	8,029,530	(188,482)
111	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	11,923,620	(283,050)
481	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	48,910,485	(218,700)
449	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	44,915,715	(154,905)
419	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	43,117,195	(808,072)
(219)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	21,585,735	1,782,660
					129,451

CANDRIAM BONDS Euro Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
4	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	429,680	(2,360)
231	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	23,108,085	(79,695)
455	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	45,104,150	(1,280,387)
648	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	65,891,880	(308,500)
133	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	13,686,365	(165,834)
(280)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	27,598,200	2,232,879
					396,103

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(20)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	1,971,300	162,800
17	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	1,826,140	(43,350)
30	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	3,087,150	(38,706)
65	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	6,609,525	(14,950)
109	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	10,805,170	(296,962)
					(231,168)

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(96)	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	9,761,760	123,840
886	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	88,631,010	(290,670)
					(166,830)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

CANDRIAM BONDS Global Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
2	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	214,840	(5,100)
3	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	274,343	(8,797)
4	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	396,520	(11,520)
15	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	1,543,575	(38,550)
43	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	4,372,455	(55,900)
78	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	15,043,191	(10,329)
(52)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	5,125,380	422,800
					292,604

CANDRIAM BONDS International

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(64)	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	6,507,840	79,360
(50)	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	4,956,500	94,410
(8)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	788,520	64,160
(5)	US ULTRA BD /202503	USD	J.P. Morgan SE	420,449	30,028
1	CAN 10YR BON /202503	CAD	J.P. Morgan SE	65,115	698
4	LONG GILT FU /202503	GBP	J.P. Morgan SE	435,873	(12,675)
7	US TBOND 30 0325	USD	J.P. Morgan SE	646,988	(28,730)
8	EURO BTP FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	859,360	(20,080)
8	EURO-OAT-FUT /202503	EUR	J.P. Morgan SE	823,240	(10,322)
42	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	8,100,180	(9,506)
120	FV CBOT UST 5 0325	USD	J.P. Morgan SE	11,645,389	(104,388)
61	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	5,767,637	(109,533)
(63)	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	6,302,205	19,845
94	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	8,596,075	(113,591)
					(120,324)

CANDRIAM BONDS Total Return

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(5)	EURO BUXL FUTURE 202503	EUR	J.P. Morgan SE	492,825	39,800
8	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	813,480	1,600
50	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	9,643,071	(21,502)
180	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	16,460,570	(439,788)
150	FV CBOT UST 5 0325	USD	J.P. Morgan SE	14,556,736	(87,141)
(140)	FGBL BUND 10 0325	EUR	J.P. Morgan SE	13,878,200	200,442
(535)	EURO SCHATZ /202503	EUR	J.P. Morgan SE	53,518,725	130,725
					(175,864)

CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
(30)	US 10YR NOTE 0325	USD	J.P. Morgan SE	2,937,240	32,422
(23)	US 10YR ULTR /202503	USD	J.P. Morgan SE	2,177,962	23,891
(6)	US TBOND 30 0325	USD	J.P. Morgan SE	574,248	27,375
(5)	EUR BOBL 202503	EUR	J.P. Morgan SE	526,474	777
7	US ULTRA BD /202503	USD	J.P. Morgan SE	609,525	(12,031)
32	FV CBOT UST 5 0325	USD	J.P. Morgan SE	3,215,680	(33,063)
46	TU CBOT UST 2 0325	USD	J.P. Morgan SE	9,186,568	(6,469)
					32,902

Veillez vous référer à la Note 11 concernant les liquidités auprès de la banque et du courtier se rapportant aux futures.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence

Au 31 décembre 2024, les contrats CFD ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Quantité	Position	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
	longue/ courte					
3,000,000	Courte	EUR	ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	BNP Paribas Paris	2,788,344	26,869
4,000,000	Courte	EUR	WHIRLPOOL EMEA FINANCE SARL 0.5% 20-02-28	BNP Paribas Paris	3,641,553	25,645
9,000,000	Courte	EUR	ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	BNP Paribas Paris	9,104,784	(12,346)
2,409,000	Courte	EUR	PEU FIN 7.25 23-28 01/07S	BNP Paribas Paris	2,439,548	49
6,000,000	Courte	EUR	VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31-01-31	BNP Paribas Paris	5,556,577	(35,126)
6,000,000	Courte	USD	DOLLAR TREE 2.65% 01-12-31	BNP Paribas Paris	4,882,821	44,709
6,000,000	Courte	USD	OCCIDENTAL PETROLEUM 5.55% 01-10-34	BNP Paribas Paris	5,492,468	156,735
10,000,000	Courte	USD	CARNIVAL CORPORATION 6.0% 01- 05-29	BNP Paribas Paris	9,546,749	67,589
7,000,000	Courte	EUR	VESTAS WIND SYSTEMS FINANCE BV 1.5% 15-06-29	BNP Paribas Paris	6,446,286	55,772
3,500,000	Courte	EUR	JDE PEET S BV 4.125% 23-01-30	BNP Paribas Paris	3,493,038	20,270
						350,166

Veuillez vous reporter à la Note 11 concernant les Liquidités auprès du courtier concernant les contrats CFD.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swap (« CDS »)

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes sur « credit default swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
BEST BUY CO INC 4.45 18 OCT 1 2	Morgan Stanley Bank AG	9,000,000	20/12/2029	USD	Buy	0.05	(1,756,668)
NEWELL BRANDS INC 4.70 APR 1 2	Morgan Stanley Bank AG	6,000,000	20/06/2026	USD	Buy	0.01	(36,389)
NEWELL BRANDS INC 4.70 APR 1 2	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	2,000,000	20/06/2026	USD	Buy	0.01	(12,130)
UNITED STATES 2.25 17-27 15/08S	BNP Paribas Paris	20,000,000	20/12/2025	EUR	Buy	0	(11,591)
UNITED STATES 2.25 17-27 15/08S	BNP Paribas Paris	14,500,000	20/12/2025	EUR	Buy	0	(8,403)
UNITED STATES 2.25 17-27 15/08S	BNP Paribas Paris	6,000,000	20/12/2025	EUR	Buy	0	(6,954)
UNITED STATES 2.25 17-27 15/08S	BNP Paribas Paris	6,500,000	20/12/2025	EUR	Buy	0	(3,767)
BMW FINANCE NV 0. JUL 13 2	BNP Paribas Paris	7,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(123,319)
BMW FINANCE NV 0. JUL 13 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(88,085)
MERCEDES-BENZ GROUP 1 NOV 15 2	BNP Paribas Paris	7,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(127,048)
MERCEDES-BENZ GROUP 1 NOV 15 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(90,749)
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20 MAY 29 2	BNP Paribas Paris	10,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	75,991
VOLKSWAGEN INTL FINA 3. MAR 29 2	Morgan Stanley Bank AG	7,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	43,957
							(2,145,155)

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX XOVER S41 V1 MKT	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	10,000,000	20/06/2029	EUR	Buy	0.05	(893,256)
KERING 1.25 16-26 10/05A	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	11,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(242,440)
							(1,135,696)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en USD)
CDX EM SERIE 42 V1 5Y	Barclays Bank Ireland Plc	23,333,333	20/12/2029	USD	Buy	0.01	731,500
							731,500

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en USD)
CDX EM SERIE 42 V1 5Y	Barclays Bank Ireland Plc	2,666,667	20/12/2029	USD	Buy	0.01	83,600
							83,600

CANDRIAM BONDS Euro

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
NESTLE HOLDING 0. 18072025	BNP Paribas Paris	3,500,000	20/12/2025	EUR	Sell	0.01	29,402
VERIZON COMMUNICATION 4 MAR 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	USD	Sell	0.01	15,312
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	EUR	Sell	0.01	9,825
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2025	EUR	Sell	0.01	5,752
ITRAXX EUROPE SERIE 41 V1	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	5,500,000	20/06/2029	EUR	Buy	0.01	(114,485)
ITRAXX XOVER S42 V1 MKT	Barclays Bank Ireland Plc	6,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.05	(470,767)
							(524,961)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devis	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ANHEUSER BUSCH 4 02062021	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2025	EUR	Sell	0.01	39,819
ASSICURAZ GENERALI 4.12 MAY 4 2	Natixis Capital Markets	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	(21,458)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	BNP Paribas Paris	5,700,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(166,125)
STELLANTIS NV 5.25 15-23 15/04S	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/06/2026	EUR	Sell	0.05	323,314
ZURICH CIE ASS. 0 18122024	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2028	EUR	Sell	0.01	116,538
DEUTSCHE BANK AG 4.50 MAY 19 2	BNP Paribas Paris	2,900,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	71,641
BARCLAYS PLC 5.20 16-26 12/05S	BNP Paribas Paris	2,600,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	14,931
AXA SA 8.60 00-30 15/12S	BNP Paribas Paris	7,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	67,174
INTESA SANPAOLO 2.855 APR 23 2	BNP Paribas Paris	2,100,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	23,685
INTESA SANPAOLO 2.855 APR 23 2	Natixis Capital Markets	3,750,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	42,295
CIE DE SAINT GOBAIN 0 SEP 21 2	Natixis Capital Markets	4,200,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(115,539)
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	Natixis Capital Markets	4,500,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(92,786)
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	116,231
SUEZ ENVIRONNEMENT 1 SEP 10 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	137,390



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swaps (« CDS ») (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate (suite)

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ENGIE SA 1 27032028	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	121,658
MMS USA INVESTMENTS 1. JUN 13 2	BNP Paribas Paris	10,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(304,956)
VOLVO TREASURY AB 1.62 MAY 26 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	113,388
CA 3.5% 24-34 26/09U	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	68,220
DEUTSCHE BK F JUL 12 2	J.P. Morgan SE	3,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.01	(14,333)
UBS GROUP FUNDING 3. MAY 23 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2029	EUR	Sell	0.01	16,216
							557,303

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 41 V1	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	18,000,000	20/06/2029	EUR	Buy	0.01	(374,677)
ITRAXX XOVER S42 V1 MKT	Barclays Bank Ireland Plc	11,500,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.05	(902,306)
							(1,276,983)

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
NESTLE HOLDING 0. 18072025	J.P. Morgan SE	4,000,000	20/12/2025	EUR	Sell	0.01	33,603
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	J.P. Morgan SE	2,500,000	20/12/2025	EUR	Sell	0.01	18,645
ITRAXX EUROPE SERIE 41 V1	J.P. Morgan SE	20,000,000	20/06/2029	EUR	Buy	0.01	(416,308)
							(364,060)

CANDRIAM BONDS Total Return

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX XOVER S42 V1 MKT	Natixis Capital Markets	22,400,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.05	(1,757,536)
ITRAXX XOVER S42 V1 MKT	BNP Paribas Paris	17,000,000	20/12/2029	EUR	Buy	0.05	(1,333,845)
CDX NA HY SERIE 43 V1	J.P. Morgan SE	30,000,000	20/12/2029	USD	Buy	0.05	(2,230,965)
							(5,322,346)

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Total Return Swaps (« TRS »)

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes sur « Total Return Swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
34,000,000	EUR	20/03/2025	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	172,994
61,000,000	EUR	20/06/2025	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	456,670
45,000,000	EUR	20/06/2025	Goldman Sachs Bank Europe SE	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	(39,819)
40,000,000	EUR	20/03/2025	Goldman Sachs Bank Europe SE	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	906,195
						1,496,040

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
40,000,000	EUR	20/06/2025	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	299,456
						299,456

CANDRIAM BONDS Total Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
50,000,000	EUR	20/03/2025	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBOXX EUR CORPORATES	(405,051)
						(405,051)

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Interest Rate Swaps (« IRS »)

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes sur « Interest Rate Swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Global Government

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
120,000,000	SEK	18/09/2029	BNP Paribas Paris	2.028%	SEK STIBOR 3 MONTHS	156,907
130,000,000	NOK	18/09/2029	BNP Paribas Paris	NOK OIBOR 6 MONTHS	3.402%	(337,320)
						(180,413)

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
7,300,000	USD	24/09/2029	Banco Santander S.A.	2.327%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 240929	77,822
4,500,000	USD	16/12/2029	Nomura Securities Co. Ltd, London	2.498%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 161229	(6,564)
						71,258

CANDRIAM BONDS Total Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
48,912,053	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	12.805%	(519,278)
48,271,658	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	13.335%	(427,732)
5,000,000	EUR	15/06/2029	J.P. Morgan SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150629	2.145%	1,705
45,000,000	USD	19/11/2029	BNP Paribas Paris	2.555%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 191129	(81,783)
45,000,000	USD	19/11/2029	BNP Paribas Paris	USD SOFR COMPOUNDED	3.970%	(138,305)
45,000,000	USD	13/12/2029	BNP Paribas Paris	2.481%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 131229	(20,537)
3,500,000,000	JPY	23/05/2034	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	1.026%	JPY OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	8,538
3,500,000,000	JPY	27/05/2034	J.P. Morgan SE	1.033%	JPY OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	(3,216)
50,000,000	EUR	07/06/2029	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	2.875%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	(1,331,875)
39,000,000	GBP	19/06/2029	J.P. Morgan SE	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	3.913%	(307,615)
5,500,000	USD	09/09/2054	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	3.257%	USD SOFR COMPOUNDED	626,951
52,500,000	EUR	03/12/2026	J.P. Morgan SE	2.130%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	52,267
45,000,000	EUR	03/12/2034	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 6 MONTHS	2.172%	(642,875)
17,500,000	EUR	03/12/2054	J.P. Morgan SE	1.968%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	624,057
42,000,000	EUR	23/12/2029	J.P. Morgan SE	2.220%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	4,899
						(2,154,799)

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

CANDRIAM BONDS (ci-après « la SICAV » ou le « Fonds »), est une Société d'Investissement à Capital Variable constituée conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi »), telle que modifiée.

Ses statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg et ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 24 août 1989. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 juillet 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA).

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-30659.

Le capital de la SICAV est à tout moment égal au total de ses actifs nets et est représenté par des actions émises sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV est un fonds à compartiments multiples, c'est-à-dire qu'elle est composée de plusieurs compartiments dont chacun représente un ensemble spécifique d'actifs et de passifs et correspond à une politique d'investissement distincte.

La structure à compartiments multiples offre aux investisseurs non seulement l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre. Dans chaque compartiment, la SICAV pourra émettre des actions de classes différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différentes ou par leur politique de distribution. Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

Pendant l'exercice, le compartiment suivant a été fermé :

<u>Date de clôture du</u>	<u>compartiment</u>
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	16 septembre 2024

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Devise de référence du</u>	<u>compartiment</u>
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	USD
CANDRIAM BONDS Euro	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR
CANDRIAM BONDS International	EUR
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR
CANDRIAM BONDS US Corporate (lancement le 16 septembre 2024)	USD

En mars 2022, la classe d'actions PI (LU1838941703) du compartiment CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes a atteint les limites de sa capacité de gestion. De ce fait, le Conseil d'administration a décidé, avec prise d'effet au 1er juin 2022, de ne plus ouvrir cette classe d'actions à de nouveaux investisseurs. Les souscriptions soumises à la date limite du 31 mai 2022 ont été les dernières acceptées.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC de type « nourricier de droit belge » approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La classe **Classique** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **CS** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales, sans frais d'émission, via des distributeurs et/ou des intermédiaires approuvés par la Société de Gestion.
- La Classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **I2** est une classe d'actions, sans commission de performance, réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels,



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

- La classe **PI** est réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent avant que le compartiment n'ait atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion. La souscription initiale minimale est de 1.000.000 EUR, ou l'équivalent en devises pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation. Cette classe restera ouverte à la souscription jusqu'à la survenue d'un des événements suivants : (i) la durée fixée par le Conseil d'Administration est écoulée (ii) le compartiment a atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion, telle que définie par le Conseil d'Administration, (iii) le Conseil d'Administration a décidé, pour des motifs justifiés, de fermer cette classe à la souscription. Le Conseil d'Administration a la faculté de rouvrir cette classe d'actions, à sa discrétion, et sans devoir en informer les investisseurs au préalable.
- La classe **LOCK** (qui pourra également être dénommée « classe L ») est une classe d'actions à laquelle se greffe un mécanisme visant à limiter le risque de capital encouru. Ce mécanisme n'est offert que par Belfius Banque SA (ci-après « Belfius »), seul distributeur autorisé à commercialiser ces actions. En investissant dans cette classe, l'investisseur accepte que les actions soient vendues automatiquement dès que la valeur nette d'inventaire a atteint un montant déterminé (cours d'activation). Ainsi, lorsque Belfius constate que la valeur nette d'inventaire est égale ou inférieure au cours d'activation, un ordre de rachat est automatiquement généré et exécuté dans les meilleurs délais. L'ordre de vente sera globalisé dans le premier cut-off (date de clôture de réception des ordres) suivant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire qui a entraîné le déclenchement automatique de l'ordre de rachat.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 25.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises différentes. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S2** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 100.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S3** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 175.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S4** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels / professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, qui investissent via des Spezialfonds, dont la souscription initiale minimale est de 75.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **SF** est réservée aux OPC de type « nourricier » approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **V** est réservée aux investisseurs institutionnels, dont la souscription initiale minimale est de 20.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **V2** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 20.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même Jour d'évaluation).
- La Classe **VB** est réservée à des OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

La part dans le bénéfice annuel des détenteurs d'actions de capitalisation est capitalisée tandis que les actions de distribution donnent droit à leurs détenteurs de recevoir une part dans le bénéfice annuel sous la forme d'un dividende en numéraire.

- Classes d'actions couvertes en devises de référence : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle la classe d'actions couverte est libellée. L'objectif de ce type de couverture est que la performance de la classe d'actions couverte soit raisonnablement comparable (après ajustement de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à la performance d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié par le suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.
- Classes d'actions couvertes par des actifs : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre les devises dans lesquelles les investissements d'un compartiment sont détenus et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié par le suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes, sous la section (non auditée) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Les valeurs nettes d'inventaire utilisées aux fins des états financiers sont datées du 31 décembre 2024.

Les valeurs nettes d'inventaire des compartiments ont été calculées 2 janvier 2025 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

Sur la base des circonstances du marché dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le 24 février 2022, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de ramener à zéro toutes les obligations russes libellées en roubles locales détenues dans le portefeuille d'investissements. La juste valeur prend en compte les régimes de sanctions en place et leur impact sur la négociabilité et le règlement des titres concernés.

Voici la liste des titres évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2024 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	ISIN	Quantité	Juste valeur (en USD)
RUSSIA 7.65 19-30 10/04S	RU000A100A82	210,000,000	0.00
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S	RU000A0JU4L3	25,000,000	0.00
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S	RU000A0JTK38	180,000,000	0.00
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S	RU000A0JSMA2	25,000,000	0.00

Certaines transactions dans ces titres effectuées avant l'invasion n'ont pas été réglées en raison de la fermeture de l'infrastructure de marché survenue entre la date de la transaction et la date de règlement des transactions concernées. En conséquence, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de constituer une provision pour compenser le montant du règlement de ces transactions. Cette provision tient compte du résultat de l'imposition de sanctions, des contre-mesures du gouvernement russe et de l'impact qu'elles ont eu sur la négociation et le règlement des titres russes, ainsi que de l'incapacité actuelle à régler ces transactions.

Voici la liste de ces transactions au 31 décembre 2024 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	Date de la transaction	Date de règlement	Type d'opération	Quantité	Prix unitaire	Montant de la vente (brut) (en RUB)	Intérêts courus (en RUB)	Montant de la vente (net) (en RUB)
RUSSIA 7.4 19-24 17/07S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	60,000,000	81.50	48,900,000	450,000	49,350,000
RUSSIA 7.70 17-33 23/03S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	250,000,000	60.50	151,250,000	7,487,500	158,737,500

Voici la liste des titres évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2024 dans CANDRIAM BONDS Emerging Markets :

Dénomination	ISIN	Quantité	Juste valeur (en USD)
ARGENTINA 8.75 98-03 04/02A	XS0084071421	720,000	0.00



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principaux principes comptables (suite)

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculé(e)s sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2024 :

1 EUR = 1067.600505 ARS	1 EUR = 63.227650 DOP	1 EUR = 4.630250 MYR	1 EUR = 1.412650 SGD
1 EUR = 1.672450 AUD	1 EUR = 52.634450 EGP	1 EUR = 1598.812972 NGN	1 EUR = 35.305350 THB
1 EUR = 6.397200 BRL	1 EUR = 0.826800 GBP	1 EUR = 11.760500 NOK	1 EUR = 36.615800 TRY
1 EUR = 1.489250 CAD	1 EUR = 8.043700 HKD	1 EUR = 1.848300 NZD	1 EUR = 43.501350 UAH
1 EUR = 0.938450 CHF	1 EUR = 411.365000 HUF	1 EUR = 3.890250 PEN	1 EUR = 1.035500 USD
1 EUR = 1029.830782 CLP	1 EUR = 16666.373000 IDR	1 EUR = 59.898500 PHP	1 EUR = 45.215150 UYU
1 EUR = 7.602150 CNH	1 EUR = 88.653000 INR	1 EUR = 4.277250 PLN	1 EUR = 19.539900 ZAR
1 EUR = 4561.937275 COP	1 EUR = 160.984099 JMD	1 EUR = 4.975450 RON	
1 EUR = 25.175000 CZK	1 EUR = 162.739200 JPY	1 EUR = 113.646150 RUB	
1 EUR = 7.457250 DKK	1 EUR = 21.530900 MXN	1 EUR = 11.441500 SEK	

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements effectués par certains compartiments de la SICAV dans d'autres compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés des états combinés des actifs nets au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2024, le total des investissements intra-SICAV s'élevait à 128.863.283,00 EUR. Dès lors, les actifs nets combinés à la clôture s'élèveraient à 13.110.754.106,00 EUR si on ne tenait pas compte de ces investissements intra-SICAV.

Compartiment	Investissements intra-SICAV	Montant (EUR)
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	20,715,657
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	4,166,550
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	2,521,757
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	16,006,294
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	18,254,552
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	4,333,154
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	10,462,968
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	6,866,916
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	22,517,029
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	11,876,151
CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	2,679,520
CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	2,043,488
CANDRIAM BONDS Total Return	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	5,693,980
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	725,267

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principaux principes comptables (suite)

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des Non-Deliverable Forwards contracts (« NDF »)

Les « Non-Deliverable Forwards » (« NDF ») sont des contrats à court terme portant sur des devises étrangères peu liquides ou non convertibles. Ces contrats sont évalués sur la base des taux de change à terme prévalant à la date de clôture et applicables à la période résiduelle jusqu'à la date d'échéance. Les bénéfices ou les pertes non réalisées découlant des NDF sont incluses dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les NDF sont généralement cotés et liquidés en USD. Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats à terme non livrables en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

h) Évaluation des Contrats sur différence (« CFD »)

Les CFD sont évalués à leur juste valeur basée respectivement sur les dernières courbes connues de spread, de taux, et sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente.

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur CFD est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur CFD ». Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD ». Les intérêts reçus et payés sur les CFD sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CFD » et « Intérêts payés sur CFD ».

Pour les détails concernant les contrats sur différence (CFD) en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Annexes au rapport – Tableau des instruments dérivés ».

i) Évaluation des Credit Default Swaps contracts (« CDS »)

La valeur d'un « credit default swap » est déterminée par comparaison entre les flux futurs actualisés sur la valeur de la prime annuelle, versée par l'acheteur de la protection, et la valeur présente des pertes attendues de l'actif de référence en cas d'événements de crédit précisés dans le contrat de swap. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des « credit default swaps » sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif net sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les CDS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les credit default swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

j) Évaluation des Total Return Swaps contracts (« TRS »)

Les swaps de rendement total sont évalués par référence à la valeur d'évaluation en fonction de la valeur d'évaluation de l'actif sous-jacent. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de rendement total sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif net sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principaux principes comptables (suite)

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les TRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les total return swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

k) Évaluation des Interest Rate Swaps contracts (« IRS »)

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à leur juste valeur. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les IRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les Interest rate swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

i) Prises en pension :

Un contrat de prise en pension est un contrat par lequel, en échange d'un montant en espèces, la SICAV reçoit (achète) des valeurs mobilières à une contrepartie qui accepte de les racheter à un prix et un terme spécifiés entre les deux parties lors de la conclusion du contrat. Un contrat de prise en pension est similaire dans ses effets à un prêt de la SICAV à la contrepartie qui est garanti par des valeurs mobilières.

La SICAV comptabilise l'accord de rachat comme s'il s'agissait d'un prêt, et le présente dans l'État des actifs nets sous le compte « À recevoir sur prise en pension / À payer sur prise en pension ». Tout intérêt à recevoir / à payer (en cas de taux d'intérêt négatif) sur cette opération est comptabilisé en autres actifs / autres passifs dans l'État des actifs nets. Un contrat de prise en pension n'est généralement que de courte durée et n'est pas transférable. La SICAV évalue ce type de contrat au coût, qui, combiné aux intérêts courus, donne une valeur approximative de la valeur de reprise des titres par la contrepartie. Les intérêts reçus ou payés (en cas de taux d'intérêts négatifs) sont comptabilisés dans l'État des variations des actifs nets sous la rubrique « Intérêts sur prise en pension ».

m) Coûts de transaction

Pour la période clôturée au 31 décembre 2024, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

n) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

o) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	1.00%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.40%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.50%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.00%
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	Capitalisation	LU0459959929	0.90%
	C	Distribution	LU0459960000	0.90%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.45%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.55%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.30%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2878941124	0.00%
	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.00%
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	C	Capitalisation	LU2098772366	1.00%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.55%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2098773091	0.55%
	N	Capitalisation	LU2098773174	1.40%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.35%
	PI - USD - Hedged	Capitalisation	LU2837883938	0.35%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.55%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.04%
	V	Capitalisation	LU2098774149	0.45%
	Z	Capitalisation	LU2098774222	0.00%
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C	Capitalisation	LU0151324422	1.00%
	C	Distribution	LU0151324851	1.00%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972251	1.00%
	C (q)	Distribution	LU1269889157	1.00%
	I	Capitalisation	LU0151325312	0.50%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972335	0.50%
	I (q)	Distribution	LU1269889314	0.50%
	N	Capitalisation	LU0151324935	1.60%
	R	Capitalisation	LU1120697633	0.50%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1184245659	0.50%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184245493	0.50%
	R2	Capitalisation	LU1410484494	0.40%
	R2	Distribution	LU1410484577	0.40%
	S	Capitalisation	LU0151333506	0.25%
	V	Capitalisation	LU2470988283	0.45%
	Z	Capitalisation	LU0252969745	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	C	Capitalisation	LU0616945522	1.20%
	C	Distribution	LU0616945795	1.20%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	1.20%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	1.20%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	1.20%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.55%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.65%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.65%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.25%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.25%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	Capitalisation	LU0083568666	1.20%
	C	Distribution	LU0083569045	1.20%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539719	1.20%
	C (q)	Distribution	LU1269889587	1.20%
	I	Capitalisation	LU0144746764	0.55%
	I	Distribution	LU1184247275	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539982	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184247432	0.55%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1120698953	0.65%
	I (q) - EUR - Hedged	Distribution	LU1490969497	0.55%
	I (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1410492919	0.65%
	L	Capitalisation	LU0574791835	1.00%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
	N	Capitalisation	LU0144751251	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942153155	0.70%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246624	0.70%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184246970	0.70%
	R (q)	Distribution	LU2178471681	0.70%
	R2	Distribution	LU1410485970	0.25%
	R2 - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1410486192	0.25%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.30%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.30%
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.43%
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.43%
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.43%
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.00%
	Z	Distribution	LU1410485467	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.00%
	C	Capitalisation	LU2026166749	1.30%
	C	Distribution	LU2026166822	1.30%
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.55%
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.65%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2026167630	1.80%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2026167804	0.65%
	R2	Distribution	LU2026168109	0.65%
	R2	Distribution	LU2092203855	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (see note 1)	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.00%
	C	Capitalisation	LU1708105629	1.10%
	I	Capitalisation	LU1708106601	0.45%
	R	Capitalisation	LU1708107831	0.55%
CANDRIAM BONDS Euro	Z	Capitalisation	LU1708109290	0.00%
	C	Capitalisation	LU0011975413	0.60%
	C	Distribution	LU0011975330	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.20%
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.35%
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	Z	Distribution	LU1410486275	0.00%
	C	Capitalisation	LU0237839757	0.75%
	C	Distribution	LU0237840094	0.75%
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.30%
	N	Capitalisation	LU0237840680	1.00%
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	Z	Distribution	LU1410487083	0.00%
	C	Capitalisation	LU0093577855	0.60%
	C	Distribution	LU0093578077	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.20%
	VB	Capitalisation	LU2878944904	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Government	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.00%
	C	Capitalisation	LU0157930404	0.60%
	C	Distribution	LU0157930313	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269889744	0.30%
	VB	Distribution	LU2878941553	0.00%
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	Z	Distribution	LU1410487836	0.00%
	C	Capitalisation	LU0012119607	1.20%
	C	Distribution	LU0012119789	1.20%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1258428280	1.20%
	C (q)	Distribution	LU1269890163	1.20%
	I	Capitalisation	LU0144746509	0.60%
	I	Distribution	LU1258427985	0.60%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247861	0.60%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972509	0.60%
	I2	Distribution	LU2026170345	0.75%
	L	Capitalisation	LU0574792569	1.10%
	N	Capitalisation	LU0144751095	1.50%
	R	Capitalisation	LU0942153742	0.70%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258428017	0.70%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247606	0.70%
	R (q)	Distribution	LU1375972848	0.70%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375972921	0.70%
	R2	Distribution	LU1410488560	0.25%
	S	Capitalisation	LU1432307756	0.35%
	S - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2130893154	0.35%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2130893238	0.35%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2130892933	0.35%
	S (s)	Distribution	LU1010337324	0.35%
	S2	Capitalisation	LU1633811333	0.26%
	S4	Capitalisation	LU1410488305	0.33%
	V	Capitalisation	LU0891843558	0.30%
	V	Distribution	LU2592305275	0.30%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2800013174	0.30%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972681	0.30%
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	Z	Capitalisation	LU0252971055	0.00%
	C	Capitalisation	LU0077500055	0.60%
	C	Distribution	LU0108056432	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144745956	0.20%
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.00%
	C	Capitalisation	LU0157929810	0.40%
	C	Distribution	LU0157929737	0.40%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.30%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.12%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.00%
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.00%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.50%
	C	Distribution	LU1838941455	0.50%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.50%
	I	Capitalisation	LU2756974783	0.15%
	I2	Capitalisation	LU1838941539	0.25%
	I2	Distribution	LU2425448037	0.25%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.08%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.25%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.08%
	V2	Capitalisation	LU1838941885	0.15%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Government	C	Capitalisation	LU0157931550	0.60%
	C	Distribution	LU0157931394	0.60%
	C (AH)	Capitalisation	LU2629011144	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.30%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.30%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.00%
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	Capitalisation	LU0170291933	1.20%
	C	Distribution	LU0170293392	1.20%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU2637814901	1.20%
	C - USD - Hedged	Distribution	LU2910448088	1.20%
	C (q)	Distribution	LU1269891567	1.20%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.55%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.55%
	I2	Capitalisation	LU2026170428	0.70%
	I2 - USD - Hedged	Capitalisation	LU2800012952	0.70%
	N	Capitalisation	LU0170293632	1.60%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.70%
	R (q)	Distribution	LU1375973069	0.70%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.70%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.70%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.25%
	S	Capitalisation	LU1797525737	0.32%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1184248240	0.32%
	S(q) - GBP - Hedged	Distribution	LU2910448161	0.32%
	SH - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239536	0.32%
	S-USD-Hedged	Capitalisation	LU2620728431	0.32%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.30%
	V	Distribution	LU2404725389	0.30%
	V2	Capitalisation	LU1410490384	0.45%
	Z	Capitalisation	LU0252968697	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	Capitalisation	LU0165520114	0.60%
	C	Distribution	LU0165520973	0.60%
	I	Capitalisation	LU0165522086	0.30%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.30%
	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.15%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.00%
CANDRIAM BONDS International	C	Capitalisation	LU0012119433	0.70%
	C	Distribution	LU0012119516	0.70%
	I	Capitalisation	LU0144746335	0.30%
	R	Capitalisation	LU1269891724	0.40%
CANDRIAM BONDS Total Return	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.00%
	C	Capitalisation	LU0252128276	0.85%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
	C	Distribution	LU0252129167	0.85%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.85%
	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.85%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.50%
	I	Distribution	LU1120698102	0.50%
	I - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184249305	0.40%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.50%
	N	Capitalisation	LU0252131148	1.20%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.40%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.40%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.19%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.25%
	S	Distribution	LU1511858430	0.40%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.40%
	V	Capitalisation	LU1269892375	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.00%
	Z - USD - Hedged	Capitalisation	LU1546486744	0.00%
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	C	Capitalisation	LU2885262225	0.75%
	C	Distribution	LU2885266994	0.75%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2885266648	0.75%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU2885266481	0.75%
	I	Capitalisation	LU2885266309	0.30%
	R	Capitalisation	LU2885264783	0.40%
	V	Capitalisation	LU2885263546	0.20%
	Z	Capitalisation	LU2885262498	0.00%

Taux de la commission de distribution spécifique relative aux classes d'actions L (capitalisation) :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	L	Capitalisation	LU0574791835	0.07%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	L	Capitalisation	LU0574792569	0.05%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par les différents compartiments de CANDRIAM BONDS au 31 décembre 2024.

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS TOTAL RETURN Z C	0.00%
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	0.20%
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	0.15%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z C	0.00%

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégataires et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
CANDRIAM BONDS Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	0.35%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.28%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.28%
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	Distribution	LU0459960000	0.29%
	C	Capitalisation	LU0459959929	0.29%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.23%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.29%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.29%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.23%
	VB	Capitalisation	LU2878941124	0.29%
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	C	Capitalisation	LU2098772366	0.33%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.25%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2098773091	0.25%
	N	Capitalisation	LU2098773174	0.33%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.25%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.33%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.25%
	V	Capitalisation	LU2098774149	0.25%
	Z	Capitalisation	LU2098774222	0.25%
	PI - USD - Hedged	Capitalisation	LU2837883938	0.25%
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C	Distribution	LU0151324851	0.33%
	C	Capitalisation	LU0151324422	0.33%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972251	0.33%
	C (q)	Distribution	LU1269889157	0.33%
	I	Capitalisation	LU0151325312	0.25%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972335	0.25%
	I (q)	Distribution	LU1269889314	0.25%
	N	Capitalisation	LU0151324935	0.33%
	R	Capitalisation	LU1120697633	0.33%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1184245659	0.33%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184245493	0.33%
	R2	Distribution	LU1410484577	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1410484494	0.33%
	S	Capitalisation	LU0151333506	0.25%
	V	Capitalisation	LU2470988283	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252969745	0.25%
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	C	Distribution	LU0616945795	0.35%
	C	Capitalisation	LU0616945522	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	0.35%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.28%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.28%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.35%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.35%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.35%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.35%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.28%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.28%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	Distribution	LU0083569045	0.35%
	C	Capitalisation	LU0083568666	0.35%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539719	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269889587	0.35%
	I	Distribution	LU1184247275	0.28%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
	I	Capitalisation	LU0144746764	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539982	0.28%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184247432	0.28%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1120698953	0.28%
	I (q) - EUR - Hedged	Distribution	LU1490969497	0.28%
	I (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1410492919	0.28%
	L	Capitalisation	LU0574791835	0.35%
	N	Capitalisation	LU0144751251	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942153155	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246624	0.35%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184246970	0.35%
	R (q)	Distribution	LU2178471681	0.35%
	R2	Distribution	LU1410485970	0.35%
	R2 - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1410486192	0.35%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.28%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.28%
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.28%
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.28%
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.28%
	Z	Distribution	LU1410485467	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.28%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	Distribution	LU2026166822	0.35%
	C	Capitalisation	LU2026166749	0.35%
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.28%
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.28%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2026167630	0.35%
	R	Capitalisation	LU2026167804	0.35%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2026168109	0.35%
	R2	Distribution	LU2092203855	0.35%
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.28%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.28%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)	C	Capitalisation	LU1708105629	0.35%
	I	Capitalisation	LU1708106601	0.28%
	R	Capitalisation	LU1708107831	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1708109290	0.28%
CANDRIAM BONDS Euro	C	Distribution	LU0011975330	0.29%
	C	Capitalisation	LU0011975413	0.29%
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.23%
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.29%
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.23%
	Z	Distribution	LU1410486275	0.23%
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.23%
	C	Distribution	LU0237840094	0.29%
	C	Capitalisation	LU0237839757	0.29%
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.23%
	N	Capitalisation	LU0237840680	0.29%
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.29%
	Z	Distribution	LU1410487083	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.23%
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	C	Distribution	LU0093578077	0.33%
	C	Capitalisation	LU0093577855	0.33%
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.25%
	VB	Capitalisation	LU2878944904	0.33%
CANDRIAM BONDS Euro Government	C	Distribution	LU0157930313	0.33%
	C	Capitalisation	LU0157930404	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.25%
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.33%
	R	Capitalisation	LU1269889744	0.33%
	Z	Distribution	LU1410487836	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.25%
	VB	Distribution	LU2878941553	0.33%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	C	Distribution	LU0012119789	0.35%
	C	Capitalisation	LU0012119607	0.35%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1258428280	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269890163	0.35%
	I	Distribution	LU1258427985	0.28%
	I	Capitalisation	LU0144746509	0.28%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247861	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972509	0.28%
	I2	Distribution	LU2026170345	0.28%
	L	Capitalisation	LU0574792569	0.35%
	N	Capitalisation	LU0144751095	0.28%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
	R	Capitalisation	LU0942153742	0.35%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258428017	0.35%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247606	0.35%
	R (q)	Distribution	LU1375972848	0.35%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375972921	0.35%
	R2	Distribution	LU1410488560	0.35%
	S	Capitalisation	LU1432307756	0.28%
	S - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2130893154	0.28%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2130893238	0.28%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2130892933	0.28%
	S (s)	Distribution	LU1010337324	0.28%
	S2	Capitalisation	LU1633811333	0.28%
	S4	Capitalisation	LU1410488305	0.28%
	V	Distribution	LU2592305275	0.28%
	V	Capitalisation	LU0891843558	0.28%
	V - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2800013174	0.28%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972681	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0252971055	0.28%
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	C	Distribution	LU0108056432	0.33%
	C	Capitalisation	LU0077500055	0.33%
	I	Capitalisation	LU0144745956	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.25%
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	C	Distribution	LU0157929737	0.33%
	C	Capitalisation	LU0157929810	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.25%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.33%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.33%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.25%
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.25%
	C	Distribution	LU1838941455	0.33%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.33%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.33%
	I	Capitalisation	LU2756974783	0.25%
	I2	Distribution	LU2425448037	0.25%
	I2	Capitalisation	LU1838941539	0.25%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.25%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.33%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.33%
	V2	Capitalisation	LU1838941885	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.25%
CANDRIAM BONDS Global Government	C	Distribution	LU0157931394	0.33%
	C	Capitalisation	LU0157931550	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.25%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.25%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.25%
	C (AH)	Capitalisation	LU2629011144	0.33%
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	Distribution	LU0170293392	0.35%
	C	Capitalisation	LU0170291933	0.35%
	C - USD - Hedged	Distribution	LU2910448088	0.35%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU2637814901	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269891567	0.35%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.28%
	I2	Capitalisation	LU2026170428	0.28%
	N	Capitalisation	LU0170293632	0.35%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.35%
	R (q)	Distribution	LU1375973069	0.35%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.35%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.35%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.35%
	S	Capitalisation	LU1797525737	0.28%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1184248240	0.28%
	S-USD-Hedged	Capitalisation	LU2620728431	0.49%
	V	Distribution	LU2404725389	0.28%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.28%
	V2	Capitalisation	LU1410490384	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0252968697	0.28%
	I2 - USD - Hedged	Capitalisation	LU2800012952	0.28%
	SH - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239536	0.28%
	S(q) - GBP - Hedged	Distribution	LU2910448161	0.28%
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	Distribution	LU0165520973	0.33%
	C	Capitalisation	LU0165520114	0.33%
	I	Capitalisation	LU0165522086	0.25%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.33%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.33%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
CANDRIAM BONDS International	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.25%
	C	Distribution	LU0012119516	0.29%
	C	Capitalisation	LU0012119433	0.29%
	I	Capitalisation	LU0144746335	0.23%
CANDRIAM BONDS Total Return	R	Capitalisation	LU1269891724	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.23%
	C	Distribution	LU0252129167	0.29%
	C	Capitalisation	LU0252128276	0.29%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.29%
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.29%
	I	Distribution	LU1120698102	0.23%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.23%
	I - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184249305	0.23%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.23%
	N	Capitalisation	LU0252131148	0.29%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.29%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.29%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.29%
	S	Distribution	LU1511858430	0.23%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.23%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.23%
	V	Capitalisation	LU1269892375	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.23%
	Z - USD - Hedged	Capitalisation	LU1546486744	0.23%
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	C	Distribution	LU2885266994	0.29%
	C	Capitalisation	LU2885262225	0.29%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU2885266481	0.29%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2885266648	0.29%
	I	Capitalisation	LU2885266309	0.23%
	R	Capitalisation	LU2885264783	0.29%
	V	Capitalisation	LU2885263546	0.23%
	Z	Capitalisation	LU2885262498	0.23%

Le poste Charges opérationnelles et administratives présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice fiscal clôturé le 31 décembre 2024 inclut le montant suivant de commissions de dépositaire :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	2,154
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	10,603
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	10,295
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	25,542
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD	10,696
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD	14,158
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	USD	3,162
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)	USD	844
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	18,139
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	40,799
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	32,533
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	48,609
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	124,197
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	6,768
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	19,565
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	80,040
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	8,993
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR	40,570
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	2,393
CANDRIAM BONDS International	EUR	4,316
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	19,803
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	USD	451

Note 5 - Commissions de performance

En rémunération de son activité de gestion de portefeuille, la Société de gestion perçoit également des commissions de performance sur certaines classes d'actions de certains compartiments.

La méthode de calcul des commissions de performance est détaillée dans les différentes fiches techniques jointes au Prospectus en vigueur de la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

La période de référence est l'exercice et ces commissions sont payables à la fin de l'année calendaire.

À chaque valorisation de la classe, un actif de référence est déterminé en supposant un placement théorique correspondant à la performance de l'indice de l'ensemble des souscriptions reçues sur la période (l'actif net comptable de fin d'exercice précédent étant assimilé à une souscription de début de période).

En cas de rachat, le dernier actif de référence calculé et l'ensemble cumulé des souscriptions reçues lors de la dernière valorisation sont préalablement réduits proportionnellement au nombre d'actions rachetées. De même, une part de l'éventuelle provision pour la commission de performance sur les crédits en cours enregistrée dans les comptes lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte personnel spécifique. Cette quote-part de la commission de surperformance est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	3,090	0.33%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 3.090 EUR.					

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2024.					

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	9,486	0.21%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	171,326	0.37%
I - USD - Unhedged	Capitalisation	USD	20.00%	20	0.03%
N	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
PI	Capitalisation	EUR	20.00%	85,422	0.36%
PI - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	74,683	0.25%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	17,134	0.32%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	6	0.35%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	507,500	0.44%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 865.577 EUR.					

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Distribution	EUR	20.00%	1,107	0.13%
C	Capitalisation	EUR	20.00%	214,363	0.14%
C - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	1,654	0.12%
C (q)	Distribution	EUR	20.00%	10,934	0.14%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	639,546	0.25%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	10,639	0.25%
I (q)	Distribution	EUR	20.00%	26,169	0.26%
N	Capitalisation	EUR	20.00%	2,027	0.02%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	60,092	0.25%
R - CHF - Hedged	Capitalisation	CHF	20.00%	3,426	0.15%
R - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
R2	Distribution	EUR	20.00%	1,985	0.21%
R2	Capitalisation	EUR	20.00%	398	0.24%
S	Capitalisation	EUR	20.00%	337,863	0.32%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	10	0.62%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	14,169	0.32%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 1.324.382 EUR.					



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en USD)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	1,230	0.02%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	343	0.01%
V	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 1.573 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en USD)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	USD	20.00%	813	0.01%
I	Capitalisation	USD	20.00%	55,841	0.17%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	33,558	0.16%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	7,734	0.22%
I (q) - EUR - Hedged	Distribution	EUR	20.00%	12,869	0.16%
V - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	4,749	0.25%
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	7,005	0.06%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 122.569 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en USD)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2024.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour la période (en USD)	Montant des commissions de performance imputées pour la période (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour la période
I	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 16 septembre 2024.

CANDRIAM BONDS Euro

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	42	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	2,597	0.00%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 2.639 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	120,601	0.08%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 120.601 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	23,027	0.02%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 23.027 EUR.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Government

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	36,714	0.01%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 36.714 EUR.					

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	2,597	0.00%
I - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	15,422	0.00%
V - CHF - Hedged	Capitalisation	CHF	20.00%	19	0.00%
V - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	598	0.00%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 18.636 EUR.					

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	27,242	0.09%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 27.242 EUR.					

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	13,160	0.01%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 13.160 EUR.					

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	923	0.01%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 923 EUR.					

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	59,699	0.04%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	145	0.00%
V	Distribution	EUR	20.00%	16,527	0.07%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	77,219	0.10%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 s'élève à 153.590 EUR.					

CANDRIAM BONDS International

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2024.					



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Total Return

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I - GBP - Hedged	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2024.

CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2024.

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles.

À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant.

. La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge).

Le cas a été renvoyé devant la Cour d'appel de Liège qui a donné suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 6 novembre 2024 et a rejeté le remboursement à la SICAV.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique. Le cas a été renvoyé devant la Cour d'appel de Gand. L'arrêt a été rendu le 5 novembre 2024. Étonnamment, il confirme l'arrêt initial favorable de la Cour d'appel de Bruxelles face au point de vue de la Cour de cassation. Mais l'État belge a contesté ce nouveau jugement et a maintenu sa position. Par ailleurs, 4 autres arrêts rendus par la Cour d'appel de Bruxelles le 25 avril 2023 ont aussi été contestés devant la Cour de cassation.

La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Prêt de titres

La mise en œuvre des opérations de prêt et emprunts de titres est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :
Au 31 décembre 2024, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiment	Devise	Valeur de marché des titres prêtés, y compris les intérêts courus	Titres en garantie
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	4,844,783	4,919,269
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	13,450,039	14,268,446
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	58,062,574	60,172,592
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	28,641,127	29,418,876
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	75,015,618	80,399,391
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	278,106,757	281,361,339
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	22,464,726	22,559,509
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	13,721,495	14,511,916
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	4,281,186	4,288,945
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	33,801,095	42,081,982
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	2,812,775	3,473,895
CANDRIAM BONDS International	EUR	5,112,509	5,365,300
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	100,686,459	106,495,117

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les titres prêtés sont évalués sur base du dernier cours connu. Les titres ainsi que les intérêts à recevoir y afférant figurent dans l'État des actifs nets.

Les montants des intérêts perçus dans le cadre de ces prêts de titres sont inclus à la rubrique « Intérêts sur prêts de titres » de l'État des variations des actifs nets.

Les contreparties associées aux positions ouvertes sur prêts de titres sont Banco Santander, Scotiabank, BNP Paribas, Bank of America Securities Europe, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Goldman Sachs Bank Europe SE, Jefferies Group LLC, Mizuho International PLC, Merrill Lynch International EC, Morgan Stanley (Europe), Nomura International PLC, Société Générale SA et UBS.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant la période clôturée au 31 décembre 2024:

Compartiment	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	11,297	4,519	6,778
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	148,478	59,391	89,087
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	1,265	506	759
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	97,530	39,012	58,518
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	113,487	45,395	68,092
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	107,790	43,116	64,674
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	486,713	194,685	292,028
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	29,067	11,627	17,440
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	60,733	24,293	36,440
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	26,560	10,624	15,936
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	72,612	29,045	43,567
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	2,568	1,027	1,541
CANDRIAM BONDS International	EUR	3,878	1,551	2,327
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	148,223	59,289	88,934

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales sont des parties liées de la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Opérations de prise en pension

Au 31 décembre 2024, les positions ouvertes d'opérations de prise en pension sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Devise	Nominal	Date de maturité	Dénomination	Contrepartie	À recevoir sur les contrats de prise en pension (en EUR)
EUR	8,825,000	28/03/2028	BELGIUM GOVERNMENT BOND 5.5% 28-03-28	Natixis	10,000,490
EUR	11,240,000	22/04/2033	BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	Natixis	9,999,104
EUR	14,700,000	10/07/2030	EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 3.0% 10-07-30	CACEIS Bank, Lux. Branch	15,024,870
EUR	14,440,000	25/10/2025	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 6.0% 25-10-25	Natixis	15,000,272
EUR	10,840,000	25/05/2029	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	Natixis	9,999,900
					60,024,636

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Devise	Nominal	Date de maturité	Dénomination	Contrepartie	À recevoir sur les contrats de prise en pension (en EUR)
EUR	24,330,000	25/11/2030	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-30	Natixis	19,999,260
EUR	21,350,000	25/11/2032	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-11-32	Natixis	20,000,680
					39,999,940

Note 9 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant la période clôturée au 31 décembre 2024 :

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	EUR	2.23	26/04/2024
	R2	EUR	2.90	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C	EUR	2.72	26/04/2024
	C (q)	EUR	1.24	02/02/2024
	C (q)	EUR	0.95	02/05/2024
	C (q)	EUR	0.89	02/08/2024
	C (q)	EUR	1.19	05/11/2024
	I (q)	EUR	12.87	02/02/2024
	I (q)	EUR	9.88	02/05/2024
	I (q)	EUR	9.19	02/08/2024
	I (q)	EUR	12.43	05/11/2024
	R2	EUR	3.00	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	C	USD	3.73	26/04/2024
	C - EUR - Unhedged	EUR	3.41	26/04/2024
	C (q)	USD	2.26	02/02/2024
	C (q)	USD	2.26	02/05/2024
	C (q)	USD	1.99	02/08/2024
	C (q)	USD	2.14	05/11/2024
	R2	USD	8.40	26/04/2024
	R2 - EUR - Unhedged	EUR	8.71	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	USD	57.62	26/04/2024
	C (q)	USD	1.54	02/02/2024
	C (q)	USD	1.85	02/05/2024
	C (q)	USD	1.81	02/08/2024
	C (q)	USD	1.84	05/11/2024
	I	USD	102.86	26/04/2024
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	11.29	02/02/2024
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	14.12	02/05/2024
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	13.87	02/08/2024
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	13.43	05/11/2024
	I (q) - GBP - Hedged	GBP	12.18	02/02/2024
	I (q) - GBP - Hedged	GBP	15.31	02/05/2024
	I (q) - GBP - Hedged	GBP	15.04	02/08/2024
	I (q) - GBP - Hedged	GBP	14.53	05/11/2024
	R (q)	USD	1.53	02/02/2024
	R (q)	USD	1.83	02/05/2024
	R (q)	USD	1.79	02/08/2024
	R (q)	USD	1.83	05/11/2024
	R2	USD	10.02	26/04/2024
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	12.18	02/02/2024
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	15.31	02/05/2024
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	15.05	02/08/2024
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	14.54	05/11/2024
	Z	USD	118.46	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	USD	7.64	26/04/2024



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Dividendes (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
	R2	USD	9.16	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro	C	EUR	8.62	26/04/2024
	Z	EUR	49.37	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	C	EUR	224.96	26/04/2024
	Z	EUR	65.69	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	C	EUR	9.98	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro Government	C	EUR	34.34	26/04/2024
	Z	EUR	46.12	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	C	EUR	10.31	26/04/2024
	C (q)	EUR	1.23	02/02/2024
	C (q)	EUR	1.40	02/05/2024
	C (q)	EUR	1.48	02/08/2024
	C (q)	EUR	1.59	05/11/2024
	I	EUR	102.03	26/04/2024
	R (q)	EUR	1.19	02/02/2024
	R (q)	EUR	1.36	02/05/2024
	R (q)	EUR	1.45	02/08/2024
	R (q)	EUR	1.56	05/11/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.27	02/02/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.46	02/05/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.54	02/08/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.66	05/11/2024
	R2	EUR	10.23	26/04/2024
	S (s)	EUR	51.79	26/04/2024
	S (s)	EUR	53.84	24/10/2024
	V	EUR	110.19	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	C	EUR	139.34	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	C	EUR	45.04	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	C	EUR	3.16	26/04/2024
	R2	EUR	3.17	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Global Government	C	EUR	1.03	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	EUR	6.66	26/04/2024
	C (q)	EUR	1.99	02/02/2024
	C (q)	EUR	2.06	02/05/2024
	C (q)	EUR	2.09	02/08/2024
	C (q)	EUR	1.85	05/11/2024
	R (q)	EUR	2.03	02/02/2024
	R (q)	EUR	2.10	02/05/2024
	R (q)	EUR	2.14	02/08/2024
	R (q)	EUR	1.90	05/11/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	2.07	02/02/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	2.16	02/05/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	2.18	02/08/2024
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.94	05/11/2024
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	2.02	02/02/2024
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	2.07	02/05/2024
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	2.08	02/08/2024
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.83	05/11/2024
	R2	EUR	12.09	26/04/2024
	V	EUR	119.56	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	EUR	1.49	26/04/2024
	R2	EUR	2.06	26/04/2024
CANDRIAM BONDS International	C	EUR	7.28	26/04/2024
CANDRIAM BONDS Total Return	C	EUR	4.81	26/04/2024
	C (q)	EUR	0.59	02/02/2024
	C (q)	EUR	0.84	02/05/2024
	C (q)	EUR	0.64	02/08/2024
	C (q)	EUR	0.98	05/11/2024
	I	EUR	52.23	26/04/2024
	R2	EUR	5.75	26/04/2024
	S	EUR	57.21	26/04/2024

Note 10 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

- de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un certain pourcentage de frais et coûts correspondant aux pratiques du marché en matière d'achat ou de vente de titres pour CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Euro High Yield et CANDRIAM BONDS Global High yield.



Autres notes aux états financiers

Note 10 - Swing Pricing (suite)

• d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Convertible Defensive, CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies, CANDRIAM BONDS Emerging Markets, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1), CANDRIAM BONDS Euro, CANDRIAM BONDS Euro Corporate, CANDRIAM BONDS Euro Diversified, CANDRIAM BONDS Euro Government, CANDRIAM BONDS Euro Long Term, CANDRIAM BONDS Euro Short Term, CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes, CANDRIAM BONDS Global Government, CANDRIAM BONDS Inflation Short Duration, CANDRIAM BONDS International, CANDRIAM BONDS Total Return et CANDRIAM BONDS US Corporate.

Au 31 décembre 2024, aucun swing (ajustement) n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement.

Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode à haut rendement :

- Écart cours acheteur-cours vendeur

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiment	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	0.40	0.40
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	0.41	0.41
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	0.39	0.39
CANDRIAM BONDS Global High Yield	0.43	0.43

Note 11 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes de cash et les liquidités détenues auprès de BNP Paribas et les contrats futurs avec J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2024 se décompose comme suit :

Compartiment	Liquidités détenues auprès	
	Devise	de courtiers
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	332,793
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	458,806
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD	803,063
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	USD	14,219
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	590,681
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	1,557,633
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	1,350,571
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	833,607
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	579,687
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	503,174
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	100,726
CANDRIAM BONDS International	EUR	1,036,194
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	1,538,055
CANDRIAM BONDS US Corporate (voir la Note 1)	USD	81,499

Note 12 - Garanties

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été reçues de Barclays Bank PLC - Ireland - LC, BNP PARIBAS SA, Caceis Bank France S.A., Citigroup Global Markets Europe AG - Germany - LC, Goldman Sachs Internat Paris Branch - LC, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley and Co Int - UK - SB, Natixis S.A., Nomura Financial Products Europe GMBH - DE - LC, Société Générale SA et UBS Europe SE, pour les montants suivants :



Autres notes aux états financiers

Note 12 - Garanties (suite)

Compartiment	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	(360,000)	0
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	(1,390,000)	0
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	(10,990,000)	0
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	(1,180,000)	0
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD	(80,000)	0
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD	0	1,180,000
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	(520,000)	0
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	(410,000)	6,119,214
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	(1,390,000)	0
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	(2,600,000)	1,350,000
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	(550,000)	0
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	1,360,000
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	(1,410,000)	850,000
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR	(15,610,000)	1,180,000
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	(1,520,000)	0
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	(13,190,000)	1,110,985

Note 13 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 14 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Pour tous les compartiments à l'exception de CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1), CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration et CANDRIAM BONDS Total Return, la SICAV utilise l'approche par les engagements, conformément à la circulaire CSSF 11/512.

La méthode utilisée pour déterminer le risque agrégé des compartiments ci-dessous est la méthode de la VaR relative :

- CANDRIAM BONDS Capital Securities : l'indice de référence de la liées à VaR est un indicateur mixte composé de l'indice ICE BofA Contingent Capital Index Hedged EUR (Total Return) (30%) et de l'indice ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index (Total Return) (70%). À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.
- CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies : l'indice J.P. Morgan GBI-EM Global Diversified (Total Return) est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment devrait varier entre 50 % et 150 % de l'actif net.
- CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration : l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation-Linked 1-5Yrs Index Hedged EUR index est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.

L'OPCVM utilise l'approche par la « Value at Risk » (VaR) absolue, méthode historique pour le calcul du risque global des compartiments CANDRIAM BONDS Convertible Opportunities, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir note 1) et CANDRIAM BONDS Total Return.

Cette approche mesure la perte potentielle maximale pour un seuil de confiance donné (probabilité) sur une période de temps précise, dans des conditions normales de marché. Ces calculs sont réalisés sur base des paramètres suivants : intervalle de confiance de 99 %, période de détention d'un jour (convertie en période de détention de 20 jours) et historique de données de trois ans.

L'exposition globale est calculée selon l'approche de la VaR relative.

Les résultats du calcul de la VaR relative pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiments	Value at risk 99 % (20J)		
	Var Min.	Var Max.	Var moyenne
CANDRIAM BONDS Capital Securities	107.93	165.44	130.67
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	0.60	1.66	0.95
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	0.81	1.84	1.31
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	105.19	130.87	112.96
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)	0.00	4.09	3.31
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	98.90	132.64	107.63
CANDRIAM BONDS Total Return	1.16	3.11	2.16

Le levier anticipé de ce compartiment sera de maximum 450 %. Ce levier est calculé pour chaque produit dérivé sur base de la méthode des engagements et vient s'ajouter au portefeuille-titres du compartiment. Le compartiment peut néanmoins être exposé à des leviers supérieurs.

Les niveaux de levier pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Compartiments	Levier moyen En %
CANDRIAM BONDS Capital Securities	122.37
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	131.40
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	29.21
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	56.99
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)	35.15
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	123.86
CANDRIAM BONDS Total Return	290.83

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

La Société de Gestion n'exerce pas de droit de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, nous vous invitons à consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2024, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.350.856 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.728.914 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 144.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.166.282 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.502.219 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.405.396 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.014.600 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 235.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.578.123 EUR
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 6.127.306 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.852.462 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.150.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 203.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.393.861 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.350.853 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 02 février 2024 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam



Informations supplémentaires non auditées

Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2024 est la suivante :

• Prêts de titres

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	4,822,416	7.25	6.97
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	13,436,398	7.57	7.43
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	57,649,595	14.43	14.19
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	28,378,834	2.85	2.75
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	74,682,951	8.98	8.80
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	276,826,824	25.25	24.78
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	22,443,115	13.47	13.13
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	13,488,508	3.66	3.60
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	4,263,720	0.21	0.20
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	33,599,500	18.71	18.24
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	2,812,476	5.83	5.77
CANDRIAM BONDS International	EUR	5,057,105	5.30	5.04
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	100,596,102	29.94	26.26

• Total return swap

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale	% notionnel valeur nette d'inventaire
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	1,496,040	0.05	5.59
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR	299,456	0.02	2.92
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	405,051	0.11	13.05

• Contrats de prise en pension

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	60,024,636	17.81
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	39,999,940	6.10

b) Données de concentration

• Prêts de titres

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,704,460
BNP SA	1,418,789
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,295,622
MLI BONDS	403,544

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BANK OF NOVA SCOTIA	6,192,108
JEFFERIES FI CBAL	4,452,316
UBS EQUITIES	1,420,265
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	931,430
CACIB	440,279



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Euro

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BNP SA	16,258,944
BP2STERM	12,189,198
SOCIETE GENERALE EQUITIES	10,771,579
MLI BONDS	4,574,120
NOMURA PLC	2,779,461
BP2S	2,142,924
BANCO SANTANDER	1,971,763
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,698,271
SOCIETE GENERALE FI	1,554,580
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,279,195

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BNP SA	18,719,874
MLI BONDS	4,187,655
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	1,594,494
JEFFERIES FI CBAL	1,037,504
UBS EQUITIES	1,002,288
BANCO SANTANDER	908,562
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	573,790
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	354,667

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	30,548,164
BNP SA	24,903,600
MLI BONDS	4,754,804
BANCO SANTANDER	3,727,384
SOCIETE GENERALE FI	3,176,300
NOMURA PLC	3,071,648
CACIB BONDS	1,401,512
BOFA SECURITIES EUROPE FI	926,333
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	755,722
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	706,332

CANDRIAM BONDS Euro Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	87,608,733
BP2STERM	73,677,885
BNP SA	66,114,352
NOMURA PLC	22,070,611
CACIB	13,848,195
BANK OF NOVA SCOTIA	4,292,586
UBS FI	2,925,290
SOCIETE GENERALE FI	2,687,894
BOFA SECURITIES EUROPE FI	2,082,068
BP2S	1,006,197

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	10,084,519
BP2STERM	3,490,074
BNP SA	3,402,841
MLI BONDS	1,790,986
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,063,124
SOCIETE GENERALE FI	1,010,069
BOFA SECURITIES EUROPE FI	982,488
NOMURA PLC	619,014

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
UBS FI	5,026,241
BNP SA	3,417,837
MLI BONDS	1,583,347
BANK OF NOVA SCOTIA	959,390
BANCO SANTANDER	941,293
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	856,616
CACIB	507,928
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	195,857



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BNP SA	2,491,317
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	772,962
JEFFERIES FI CBAL	503,314
MLI BONDS	496,127

CANDRIAM BONDS Global Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BANCO SANTANDER	9,779,237
BP2S	8,283,743
SOCIETE GENERALE EQUITIES	7,241,011
BP2STERM	3,690,711
BNP SA	2,721,266
UBS FI	820,272
BANK OF NOVA SCOTIA	528,370
BOFA SECURITIES EUROPE FI	433,914
NOMURA PLC	100,976

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BP2S	2,196,709
BANCO SANTANDER	615,767

CANDRIAM BONDS International

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BNP SA	1,709,946
MLI BONDS	1,626,212
BP2S	766,881
SOCIETE GENERALE EQUITIES	455,543
BANCO SANTANDER	268,877
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	227,942
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	1,704

CANDRIAM BONDS Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
BP2S	66,971,014
SOCIETE GENERALE EQUITIES	18,084,661
BP2STERM	7,750,569
BNP SA	5,281,148
MLI BONDS	2,014,302
BANCO SANTANDER	395,526
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	98,882

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2024 sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	1,423,405
DEUT PO 0.05 06-25	849,387
AUST GO 0.5 02-29	841,102
BERK HA 0.44 09-29	558,929
AFD 3.375 05-33	387,216
UNICREDIT SPA	163,622
JAPA BA 3.5 10-28	136,963
UNIT ST 2.25 08-49	91,886
UNIT ST 0.875 11-30	83,306
REPU FE 2.1 11-29	80,332



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
AUST GO 4.85 03-26	3,386,123
PEAR FU 3.75 06-30	2,135,522
AUST GO 0.5 04-27	659,647
AUST GO 0.75 10-26	636,749
ROLLS-ROYCE HOLD	619,210
BALFOUR BEATTY	619,209
TATE LYLE	619,204
EXPERIAN PLC	619,189
APPLE INC	619,075
TRUSTPILOT GROUP	577,229

CANDRIAM BONDS Euro

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	9,211,102
UNIT KI 1.0 01-32	2,932,141
ITAL BU 3.1 08-26	2,607,442
ITAL BU 1.6 06-30	2,527,565
SPAI GO 3.45 07-43	2,212,301
UNIT KI 3.75 01-38	1,646,004
FREEPORT-MCMORAN	1,531,792
NEUROCRINE BIOSC	1,433,073
GUIDEWIRE SOFTWA	1,432,999
UNIT KI 4.125 07-29	1,225,069

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	16,995,238
UNIT ST 0.75 01-28	2,401,791
UNIT ST 0.625 07-26	1,789,605
AUST GO 0.75 10-26	1,164,118
SANOFI	748,723
PROV DE 0.25 06-31	654,957
AUST GO 2.4 05-34	649,943
AUST GO 4.15 03-37	634,522
BUND 2.5 10-29	546,600
AUST GO 4.85 03-26	370,056

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	18,545,319
FRAN GO 0.1 07-38	4,758,988
AMGEN INC	3,054,793
MICROSOFT CORP	3,054,747
BIOGEN INC	3,054,744
NVIDIA CORP	3,054,713
META PLATFORMS-A	3,054,696
TRANE TECHNOLOGI	3,054,610
SHERWIN-WILLIAMS	3,054,585
ASML HOLDING-NY	3,054,526

CANDRIAM BONDS Euro Government

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	22,971,061
SIEMENS ENERGY A	17,700,680
ITAL BU 3.5 02-31	16,249,253
SPAI GO 2.8 05-26	12,287,177
SPAI GO 0.7 04-32	9,380,163
ITAL BU 1.6 06-30	9,357,937
NVIDIA CORP	8,886,994
ITAL BU 3.1 08-26	8,104,322
META PLATFORMS-A	7,702,563
MICROSOFT CORP	7,702,502



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	2,183,256
FRAN GO 0.1 07-38	1,306,424
TRANE TECHNOLOGI	1,008,429
BIOGEN INC	1,008,420
AMGEN INC	1,008,367
NVIDIA CORP	1,008,366
SHERWIN-WILLIAMS	1,008,241
SYNOPSYS INC	1,008,127
MICROSOFT CORP	1,008,082
META PLATFORMS-A	1,008,023

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	1,412,850
PROV DE 0.25 06-31	740,017
AUST GO 4.15 03-37	717,856
SANOFI	578,610
REPU FE 2.5 08-54	487,107
DOF GROUP ASA	470,334
SOFTWAREONE HOLD	415,214
DNO ASA	366,475
GREENCORE GROUP	346,933
KINGSPAN GROUP	336,816

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	2,499,420
UNIT ST 4.125 03-29	270,505
AFD 3.375 05-33	193,608
AUST GO 0.75 10-26	179,696
AUST GO 4.85 03-26	179,681
AUST GO 0.5 02-29	155,996
AUST GO 0.5 04-27	154,529
LUXE GR 3.25 03-43	151,102
CANA GO 1.5 12-44	121,465
UNIT ST 1.5 08-26	117,176

CANDRIAM BONDS Global Government

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
LVMH MOET HENNE	2,697,085
ESSILORLUXOTTICA	2,694,461
NXP SEMICONDUCTO	2,694,018
LEONARDO SPA	2,678,716
GUIDEWIRE SOFTWA	1,197,278
NEUROCRINE BIOSC	1,197,243
LIBERTY MEDIA CO	987,960
KONINKLIJKE AHOL	977,919
FREEPORT-MCMORAN	977,913
TOTALENERGIES SE	977,913

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
CONS EDISON INC	422,164
SCHNEIDER ELECTR	240,755
PSP SWISS PR-REG	219,652
FLUGHAFEN ZU-REG	219,646
EURONEXT NV	219,632
GUIDEWIRE SOFTWA	219,604
BALOISE HOL-REG	219,596
WESTON (GEORGE)	219,582
AENA SME SA	219,573
NEUROCRINE BIOSC	219,570



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS International

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
FRAN GO 2.75 10-27	1,138,374
LUXE GR 2.875 03-34	913,291
UNIT ST 4.5 04-27	412,188
UNIT ST 0.625 07-26	302,251
PROV DE 0.25 06-31	211,798
AUST GO 4.15 03-37	206,071
CONS EDISON INC	184,423
BUND 2.5 10-29	176,734
AFRI DEVE ZCP 02-32	91,136
SCHNEIDER ELECTR	89,888

CANDRIAM BONDS Total Return

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (En EUR)
IBERDROLA SA	9,509,589
KNIGHT-SWIFT TRA	8,924,525
INDITEX	8,038,402
NEUROCRINE BIOSC	7,495,453
VIVENDI SE	6,420,009
FRAN GO 2.75 10-27	5,298,326
TELEFONICA	2,778,356
FORVIA	1,916,304
NKT A S	1,869,240
METRO INC CN	1,826,305

- Total return swap

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des total return swaps au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Contrep partie	Montant des garanties (en EUR)
BARCLAYS BANK IRELAND PLC..	95,000,000
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	85,000,000

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Contrep partie	Montant des garanties (en EUR)
BARCLAYS BANK IRELAND PLC..	40,000,000

CANDRIAM BONDS Total Return

Contrep partie	Montant des garanties (en EUR)
J.P. MORGAN SE	50,000,000

- Contrats de prise en pension

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des contrats de prise en pension au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Contrep partie	Données de concentration pour positions ouvertes (en EUR)
Caceis Bank, Lux. Branch	15,024,870
Natixis	44,999,766

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Contrep partie	Données de concentration pour positions ouvertes (en EUR)
Natixis	39,999,940

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de contrats de prise en pension au 31 décembre 2024 sont les suivants :



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Émetteur de garanties	Montant total des garanties (en EUR)
Belgique	19,999,594
France	25,000,172
Luxembourg	15,024,870

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Émetteur de garanties	Montant total des garanties (en EUR)
France	39,999,940

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux Total Return Swaps.

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	0	4,719,273	199,996	4,919,269
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	0	8,072,258	6,196,188	14,268,446
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	0	29,505,514	30,667,078	60,172,592
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	0	26,444,441	2,974,434	29,418,876
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	0	42,528,548	37,870,844	80,399,391
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	0	98,526,777	182,834,563	281,361,339
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	0	8,842,706	13,716,803	22,559,509
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	0	6,418,565	8,093,351	14,511,916
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	4,206,346	82,599	4,288,945
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	0	3,525,616	38,556,366	42,081,982
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	0	0	3,473,895	3,473,895
CANDRIAM BONDS International	EUR	0	3,532,026	1,833,274	5,365,300
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	0	7,388,604	99,106,513	106,495,117

• Total return swap et contrat de prise en pension

CACEIS Bank, succursale du Luxembourg, est la seule banque dépositaire des transactions en total return swap et contrat de prise en pension.

Toutes les transactions sont des transactions bilatérales.

Les garanties reçues dans le cadre de contrats de prise en pension ne peuvent être vendues, réinvesties ni données en gage.

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	0	0	4,719,273	199,996	4,919,269
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	0	0	2,877,709	11,390,737	14,268,446
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	0	0	18,615,792	41,556,800	60,172,592
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	0	0	21,880,042	7,538,834	29,418,876
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	0	0	28,444,233	51,955,159	80,399,391
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	0	0	29,734,710	251,626,630	281,361,339
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	0	0	6,945,559	15,613,950	22,559,509
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	0	0	3,470,477	11,041,439	14,511,916
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	0	3,692,440	596,505	4,288,945
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	0	0	845,619	41,236,363	42,081,982
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	0	0	0	3,473,895	3,473,895
CANDRIAM BONDS International	EUR	0	0	2,938,548	2,426,752	5,365,300
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	0	0	7,388,604	99,106,513	106,495,117



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

- **Total return swap**

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	1,079,189	416,852	0	0	1,496,040
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR	0	299,456	0	0	299,456
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	(405,051)	0	0	0	(405,051)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

- **Contrats de prise en pension**

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	0	15,000,272	45,024,364	0	60,024,636
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	0	0	39,999,940	0	39,999,940

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues. Toutes les transactions sont des transactions tripartites. Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return (voir la Note 1)

Dans le cadre du Règlement SFDR, tous les compartiments de la structure font l'objet de l'article 6 du Règlement.

Ils n'intègrent pas systématiquement de caractéristiques ESG dans le cadre de gestion. Néanmoins, des risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises en vertu de la politique d'exclusion de Candriam, qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie (article 6) :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Dès lors, le compartiment ne doit pas publier d'informations concernant l'alignement avec la Taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68.07% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	53.37	52.72	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	54.18	53.53
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	53.06	52.61

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.14%	97.42%	97.31%
#2 Autres	2.86%	2.63%	5.15%
#1A Durables	68.07%	77.05%	72.52%
#1B Autres caractéristiques E/S	29.07%	20.37%	24.79%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	38.00%	48.88%	40.26%
Social	30.07%	28.17%	32.25%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)).

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

7 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 30 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 8 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 8 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 11 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	96.69%	96.69%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.69%	96.69%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Bnp Par 4.625% Perp	Banques et autres institutions financières	3.96%	France
Bpce 1.5% 13-01-42	Banques et autres institutions financières	3.18%	France
Candriam Monetaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	2.91%	France
Kbc Groupe 4.25% Perp	Banques et autres institutions financières	2.79%	Belgique
Belfius Sanv 3.625% Perp	Banques et autres institutions financières	2.68%	Belgique
Danske Bk 4.375% Perp	Banques et autres institutions financières	2.53%	Danemark
Nn Group Nv 6.0% 03-11-43 Emtn	Assurance	2.44%	Pays-Bas
Bbva 6.125% Perp	Banques et autres institutions financières	2.36%	Espagne
Axa 3.25% 28-05-49 Emtn	Assurance	2.29%	France
Sg 9.375% Perp	Banques et autres institutions financières	2.16%	France
Caixabank 5.25% Perp	Banques et autres institutions financières	2.07%	Espagne
Cooperatieve Rabobank Ua 3.25% Perp	Banques et autres institutions financières	2.07%	Pays-Bas
Groupe Des Assurances Credit Mutuel 5.0% 30-10-44	Banques et autres institutions financières	1.96%	France
Natwest Group 5.763% 28-02-34	Banques et autres institutions financières	1.93%	Royaume-Uni
Sg 4.75% Perp	Banques et autres institutions financières	1.92%	France

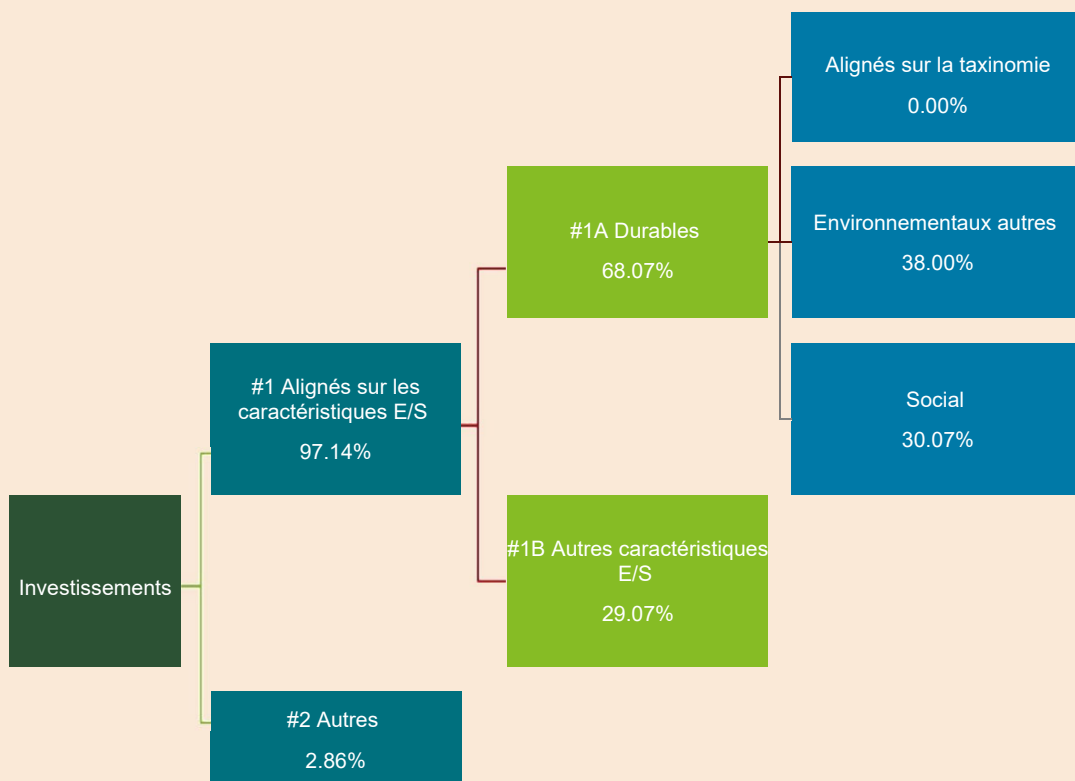
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	81.23%
Assurance	13.79%
Fonds d'investissement	2.91%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



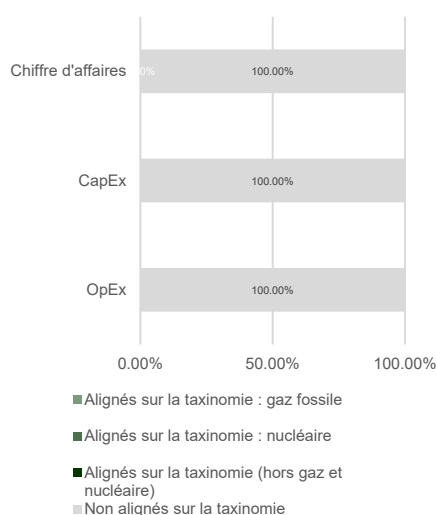
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

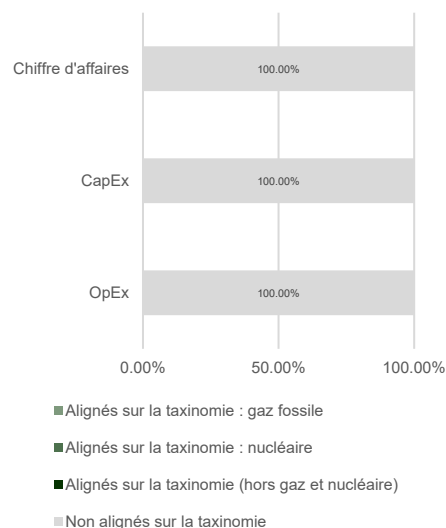
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,86 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



- **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 53,37, supérieur de 1,25 % à celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs qui affichent un profil ESG plus solide.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques

environnementales ou
sociales qu'il promeut.

Candriam Bonds Convertible Defensive

Identifiant d'entité juridique :
5493004Y1LV728KDDU44



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

●● ☒ NON

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 67.72% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	115.56		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	2023	100.71	
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	2022	89.44	-99,999.00

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95.64%	96.22%	90.37%
#2 Autres	3.89%	3.78%	6.53%
#1A Durables	67.72%	74.47%	65.44%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.92%	21.75%	24.93%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	32.54%	29.26%	24.16%
Social	35.18%	45.21%	41.28%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

6 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 41 émetteurs de produits financiers ciblés, 93 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 4 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 13 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 9 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	115.56	94.08%	94.54%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	97.76%	98.22%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.76%	98.22%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Alibaba Group Holding Cv 24-31 01/06s	Internet et services d'Internet	3.52%	Chine
Wendel Cv 2.625 23-26 27/03a	Banques et autres institutions financières	3.45%	France
Stmicroelectronic Cv 0.0001 17-27 04/08s	Électronique et semi-conducteurs	3.33%	Singapour
American Water Capital 3.625% 15-06-26	Énergie et eau	3.21%	États-Unis
Cellnex Telecom Sa Cv 0.75 20-31 20/11aa	Télécommunication	3.21%	Espagne
Iberdrola Finanzas S 0.8 22-27 07/12s	Banques et autres institutions financières	3.10%	Espagne
Accor Sa Cv 0.7 20-27 07/12a	Restauration, industrie hôtelière	3.02%	France
Criteria Caixaholding Sau Zcp 22-06-25	Banques et autres institutions financières	3.02%	Espagne
Southwest Airlines 1.25% 01-05-25	Transport	2.81%	États-Unis
Xiaomi Best Time Intl Zcp 17-12-27	Internet et services d'Internet	2.58%	Hong Kong
Edenred Sa Cv 0.00 19-24 06/09u	Banques et autres institutions financières	2.51%	France
Jdcom 0.25% 01-06-29 Cv	Distribution, commerce de détail	2.50%	Chine
Barclays Bk Zcp 24-01-25 Cv	Banques et autres institutions financières	2.41%	Royaume-Uni
Pirelli C Zcp 22-12-25 Cv	Chimie	2.41%	Italie
Veolia Environnement Cv 0.00 19-25 01/01u	Énergie et eau	2.36%	France

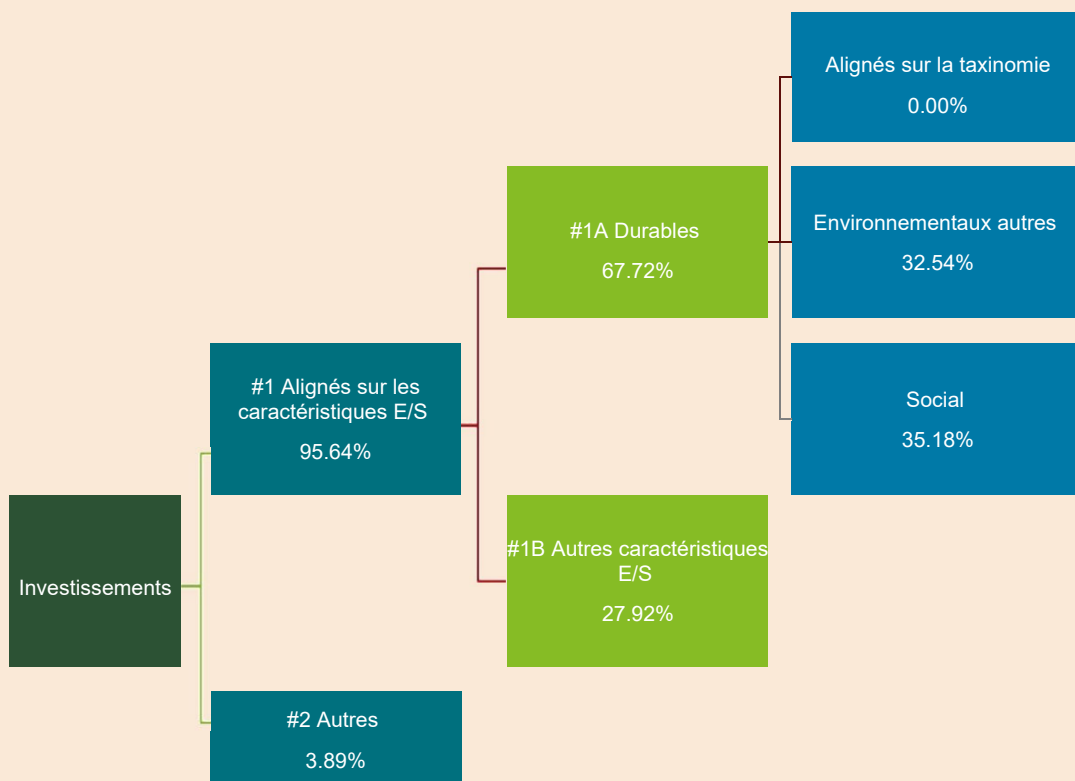
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	30.32%
Internet et services d'Internet	14.36%
Immobilier	9.23%
Énergie et eau	5.68%
Transport	5.02%
Distribution, commerce de détail	4.04%
Électronique et semi-conducteurs	3.80%
Télécommunication	3.21%
Institutions non classifiables	3.09%
Restauration, industrie hôtelière	3.02%
Chimie	2.81%
Industrie aéronautique et spatiale	2.00%
Tabac et boissons alcoolisées	1.92%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.73%
Biotechnologie	1.70%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



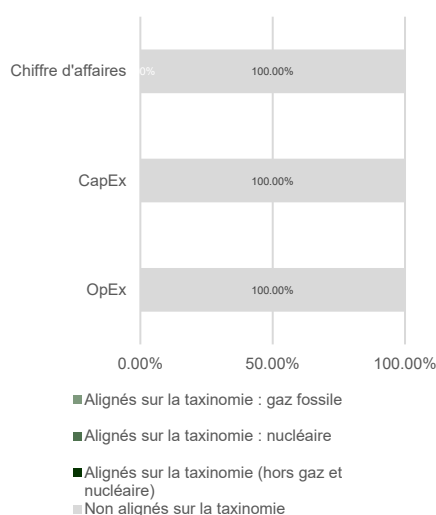
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

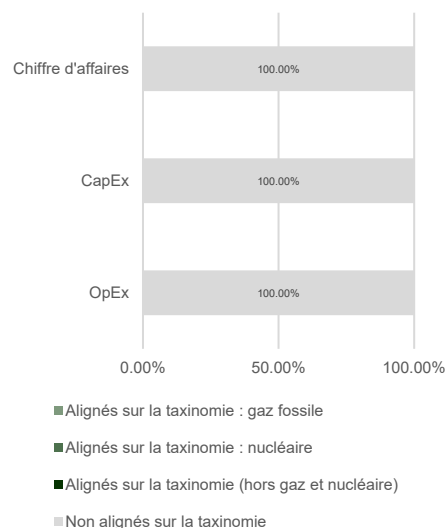
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

-  **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

-  **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

-  **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,89 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



- Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 140 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 115,56 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39.34% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 225)	127.40		X

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	52.71%	0.00%	0.00%
#2 Autres	41.40%	0.00%	0.00%
#1A Durables	39.34%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	13.37%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	14.49%	0.00%	0.00%
Social	24.85%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

2 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 17 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteur présent dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 5 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 2 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	127.40	51.19%	59.67%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	56.70%	60.00%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	59.87%	59.87%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	9.73%	France
Candriam Monétaire Sicav V Eur Acc	Fonds d'investissement	4.78%	France
France Government Bond Oat 6.0% 25-10-25	Obligations d'États, Provinces et communes	4.45%	France
European Finl Stability Facil 3.0% 10-07-30	Autres	4.41%	Luxembourg
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.6% 29-09-25	Obligations d'États, Provinces et communes	4.36%	Italie
Verisure Holding Ab 3.875 20-26 15/07s	Banques et autres institutions financières	3.96%	Suède
Vodafone Group 6.25% 02-10-24	Télécommunication	3.74%	Royaume-Uni
Silgan 3.25% 15-03-25	Industries d'emballage	3.73%	États-Unis
France Government Bond Oat 0.0% 25-11-30	Obligations d'États, Provinces et communes	3.35%	France

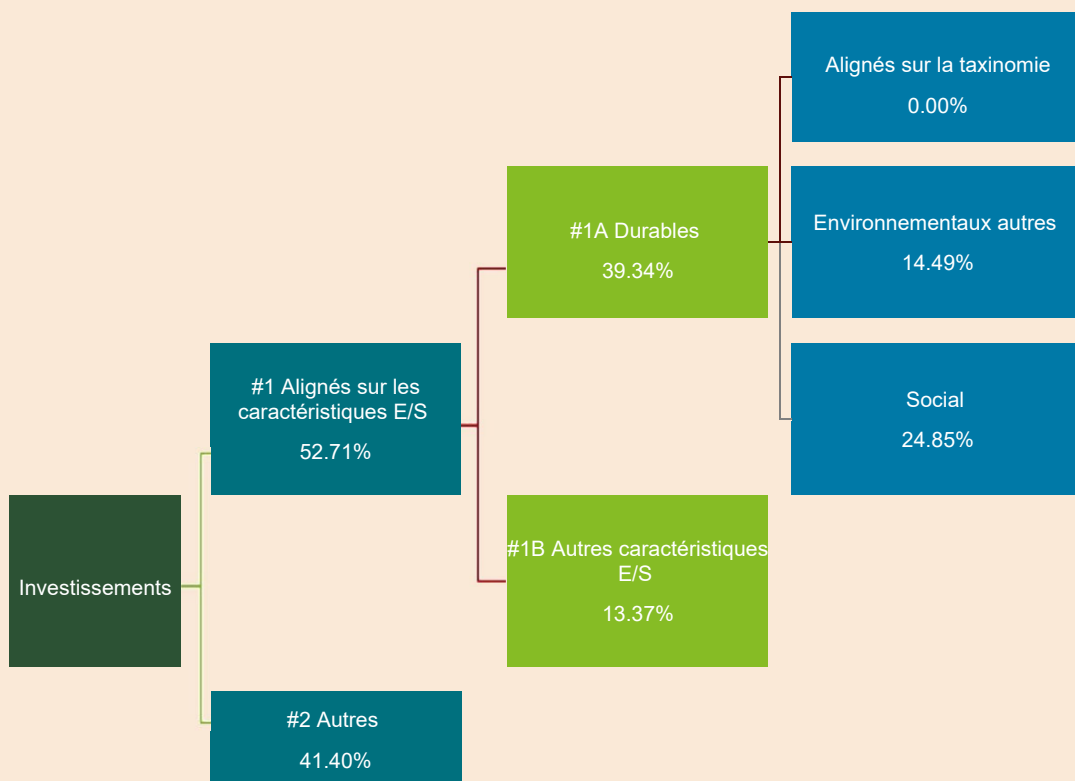
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	30.70%
Obligations d'États, Provinces et communes	13.65%
Télécommunication	8.49%
Supranational Organisations	7.62%
Industries d'emballage	7.35%
Fonds d'investissement	6.43%
Autres	4.41%
Services divers	2.87%
Restauration, industrie hôtelière	2.69%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.61%
Internet et services d'Internet	2.27%
Biotechnologie	2.22%
Soins de santé	2.06%
Tabac et boissons alcoolisées	1.95%
Matériaux de construction	1.94%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



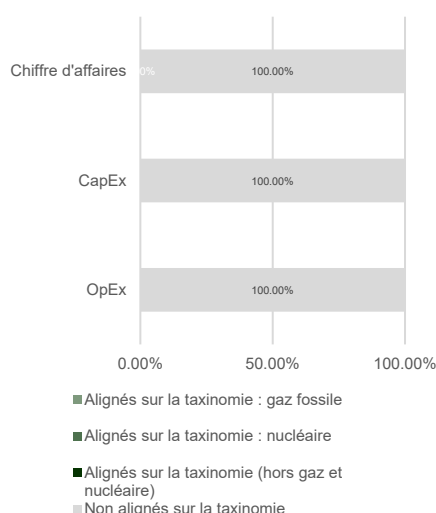
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

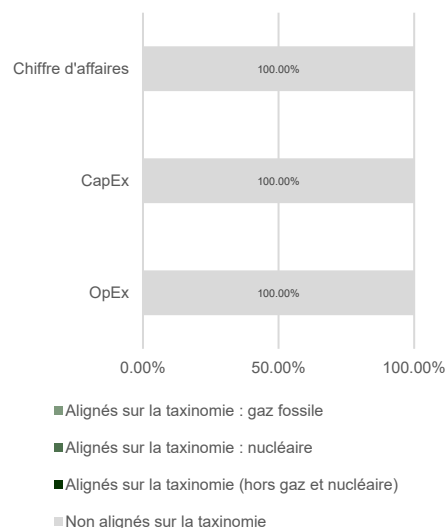
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 14,49 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 24,85 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 41,4 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 225 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 127,4 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore, et s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur du pétrole et gaz dont l'empreinte carbone se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Credit Opportunities

Identifiant d'entité juridique :
34DAB8EJW2P6VPYM3Q82



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 64.41% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 225)	144.78		X

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	83.99%	0.00%	0.00%
#2 Autres	15.85%	0.00%	0.00%
#1A Durables	64.41%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	19.58%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	31.04%	0.00%	0.00%
Social	33.36%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

6 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 24 émetteurs de produits financiers ciblés, 92 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 2 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 10 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 7 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	144.78	72.45%	84.02%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	83.98%	84.11%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	84.10%	84.10%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	8.18%	France
Candriam Monétaire Sicav V Eur Acc	Fonds d'investissement	3.74%	France
Darling Global Finance Bv 3.625% 15-05-26	Banques et autres institutions financières	3.26%	Pays-Bas
Lorca Telecom Bondco 4 20-27 30/09s	Télécommunication	3.24%	Espagne
Aramark Intl Finance Sarl 3.125% 01-04-25	Banques et autres institutions financières	3.23%	Luxembourg
James Hardie Intl Finance 3.625% 01-10-26	Banques et autres institutions financières	3.18%	Irlande
Standard Industries 2.25% 21-11-26	Textile et habillement	3.18%	États-Unis
Novelis Sheet Ingot 3.375% 15-04-29	Divers biens d'équipement	3.08%	Allemagne
France Government Bond Oat 0.0% 25-11-30	Obligations d'États, Provinces et communes	3.05%	France
France Treasury Bill Btf Zcp 26-02-25	Obligations d'États, Provinces et communes	3.03%	France
Azelis Finance Nv 5.75% 15-03-28	Banques et autres institutions financières	2.97%	Belgique
Belron Uk Finance 4.625% 15-10-29	Services divers	2.96%	Royaume-Uni
Enel Spa Fl.r 19-80 24/05a	Énergie et eau	2.96%	Italie
Nomad Foods Bond 2.5% 24-06-28	Banques et autres institutions financières	2.66%	Royaume-Uni

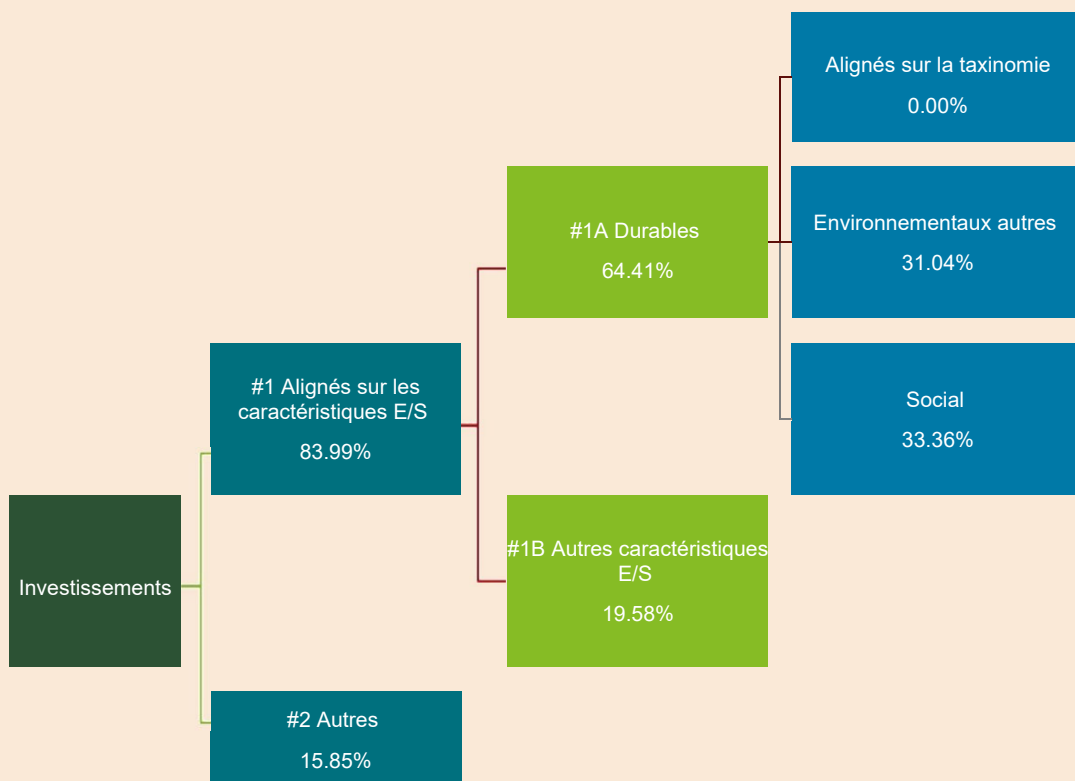
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	30.19%
Obligations d'États, Provinces et communes	9.13%
Fonds d'investissement	7.94%
Industries d'emballage	6.73%
Électrotechnique	5.90%
Énergie et eau	4.65%
Télécommunication	4.52%
Industrie pharmaceutique	3.61%
Industrie aéronautique et spatiale	3.22%
Textile et habillement	3.18%
Chimie	3.10%
Divers biens d'équipement	3.08%
Transport	2.57%
Soins de santé	2.56%
Électronique et semi-conducteurs	2.27%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



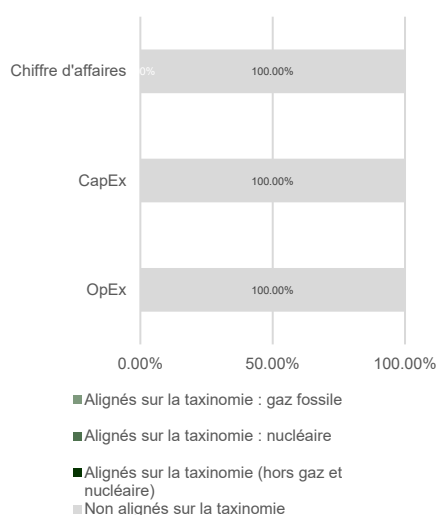
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

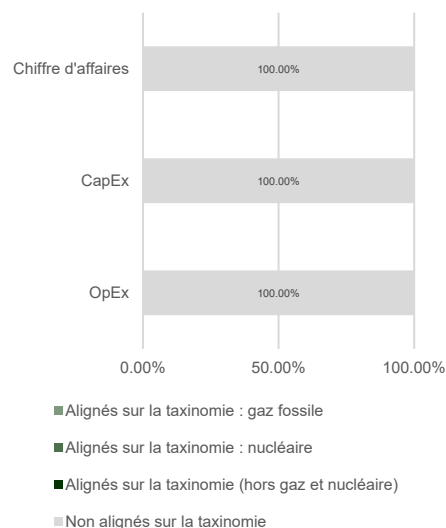
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 31,04 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 33,36 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 15,85 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 225 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 144,78 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur du pétrole et gaz dont l'empreinte carbone se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies



Identifiant d'entité juridique :
5493008AUY35X5EQV165

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ OUI

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ NON

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 84.92% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une intensité carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	68.94	59.86	
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	239.38	278.33	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	68.83	59.15
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	2023	240.15	279.29
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	66.08	58.67

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	89.70%	92.85%	93.65%
#2 Autres	9.88%	7.15%	6.11%
#1A Durables	84.92%	88.86%	87.74%
#1B Autres caractéristiques E/S	4.78%	3.99%	5.90%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	42.51%	46.04%	50.76%
Social	42.41%	42.82%	36.98%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de

Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	1.77%	1.77%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	1.77%	1.77%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	83.45%	84.38%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Mexican Bonos 8.5% 01-03-29	Obligations d'États, Provinces et communes	6.15%	Mexique
Republic Of Pologne Government Bond 3.75% 25-05-27	Obligations d'États, Provinces et communes	5.91%	Pologne
Tcheque Republique Government Bond 2.75% 23-07-29	Obligations d'États, Provinces et communes	5.28%	Tchéquie
États-Unis Treasury Notebond 1.5% 15-02-25	Obligations d'États, Provinces et communes	4.57%	États-Unis
Brésil Notas Do Tesouro Nacional Serie F 10.0% 01-01-35	Obligations d'États, Provinces et communes	4.51%	Brésil
Thaïlande Government Bond 3.45% 17-06-43	Obligations d'États, Provinces et communes	4.31%	Thaïlande
Hongrie 6.125 23-28 22/05s	Banques et autres institutions financières	3.25%	Hongrie
Inde Government Bond 7.3% 19-06-53	Obligations d'États, Provinces et communes	2.94%	Inde
Roumanie Government Bond 6.7% 25-02-32	Obligations d'États, Provinces et communes	2.78%	Roumanie
European Bank For Re 4.25 21-28 07/02a	Organisations supranationales	2.72%	Royaume-Uni
Afrique du Sud Government Bond 9.0% 31-01-40	Obligations d'États, Provinces et communes	2.68%	Afrique du Sud
Afrique du Sud Government Bond 8.25% 31-03-32	Obligations d'États, Provinces et communes	2.67%	Afrique du Sud
Colombie Tes 13.25% 09-02-33	Obligations d'États, Provinces et communes	2.55%	Colombie
Intl Bank For Reconstruction An 5.35% 09-02-29	Organisations supranationales	2.28%	États-Unis
Philippine Government Bond 6.25% 28-02-29	Obligations d'États, Provinces et communes	2.09%	Philippines

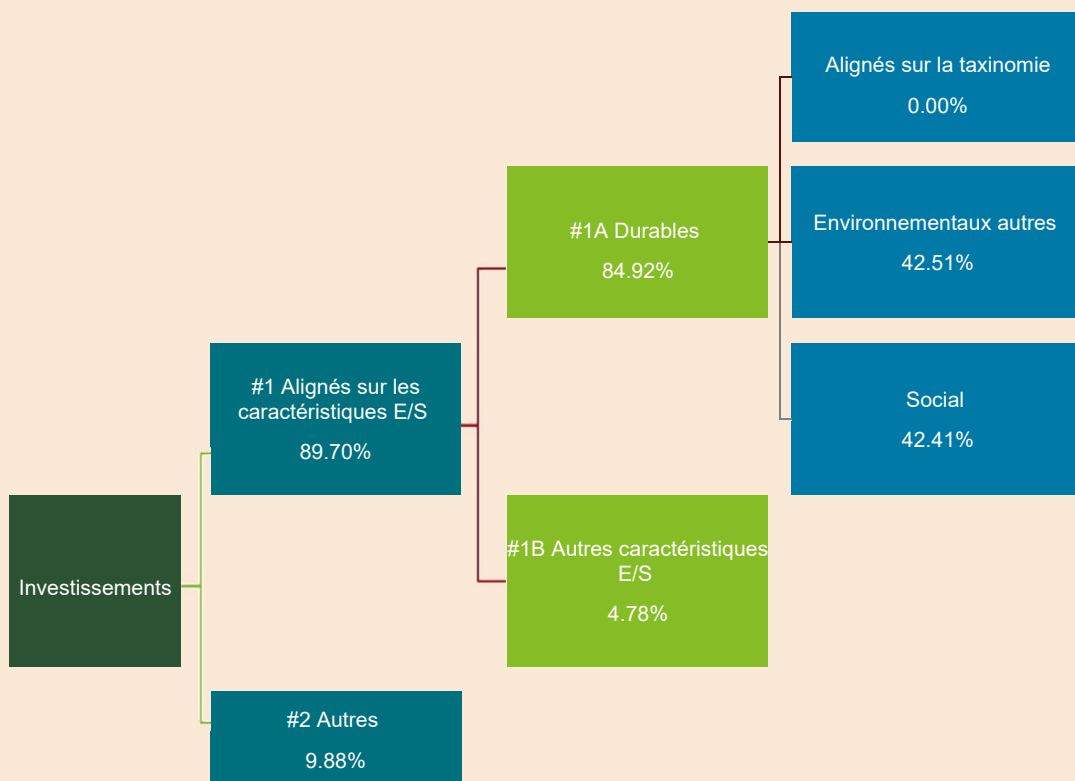
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	81.90%
Supranational Organisations	7.94%
Énergie et eau	2.10%
Banques et autres institutions financières	2.06%
Autres	0.89%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



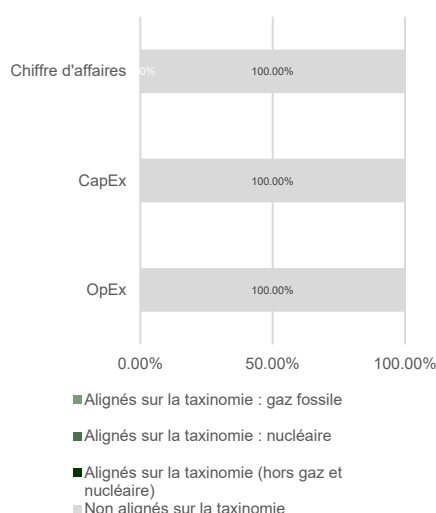
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

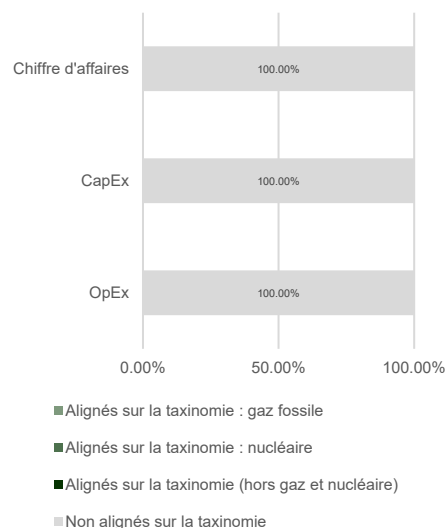
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 42,51 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,41 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 9,88 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score Freedom House moyen par pays émetteur supérieur à celui de l'indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 68,94, soit 15,17 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'indice global Freedom House pour le produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les pays dont les scores Freedom House sont meilleurs.

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une intensité carbone par pays de 239,38, soit 13,99 % de moins que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'intensité carbone globale par pays du produit financier a diminué est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55.51% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une intensité carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	57.25	52.74	
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	218.65	242.29	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	60.99	52.01
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	2023	200.60	257.15
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	60.55	51.49

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	75.14%	87.34%	82.18%
#2 Autres	24.08%	12.66%	17.74%
#1A Durables	55.51%	56.85%	51.52%
#1B Autres caractéristiques E/S	19.63%	30.49%	30.66%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	27.70%	29.93%	28.18%
Social	27.81%	26.92%	23.34%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 6 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteur présent dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 2 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.99%	18.65%	20.75%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	20.95%	20.97%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	67.97%	71.77%

*Le fonds s'est conformé à la Politique d'exclusion, conformément au prospectus.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate Z Usd C	Fonds d'investissement	6.54%	Luxembourg
Candriam Bonds Emerging Markets Total Return Z Usd	Fonds d'investissement	3.09%	Luxembourg
Égypte Gouvernement Intl Bond 8.875% 29-05-50	Obligations d'États, Provinces et communes	2.15%	Égypte
Pologne 5.1250 24-34 18/09s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.66%	Pologne
Roumanien Government Intl Bond 6.625% 27-09-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.65%	Roumanie
Turquie Government Intl Bond 5.75% 11-05-47	Obligations d'États, Provinces et communes	1.64%	Turquie
Africa Finance Corporation 5.55% 08-10-29	Organisations supranationales	1.51%	Nigeria
Banca Transilvania 7.25% 07-12-28	Banques et autres institutions financières	1.40%	Roumanie
Gaci First Investment 5.25% 29-01-34	Obligations d'États, Provinces et communes	1.37%	Îles Caïmans
République dominicaine 6.00 18-28 19/07s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	République dominicaine
République dominicaine 5.875 20-60 30/01s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	République dominicaine
Mexique 4.875 22-33 19/05s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.31%	Mexique
Turquie Government Intl Bond 5.25% 13-03-30	Obligations d'États, Provinces et communes	1.28%	Turquie
Turquie Government Intl Bond 4.875% 16-04-43	Obligations d'États, Provinces et communes	1.27%	Turquie
Gaci First Investment 5.375% 29-01-54	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	Îles Caïmans

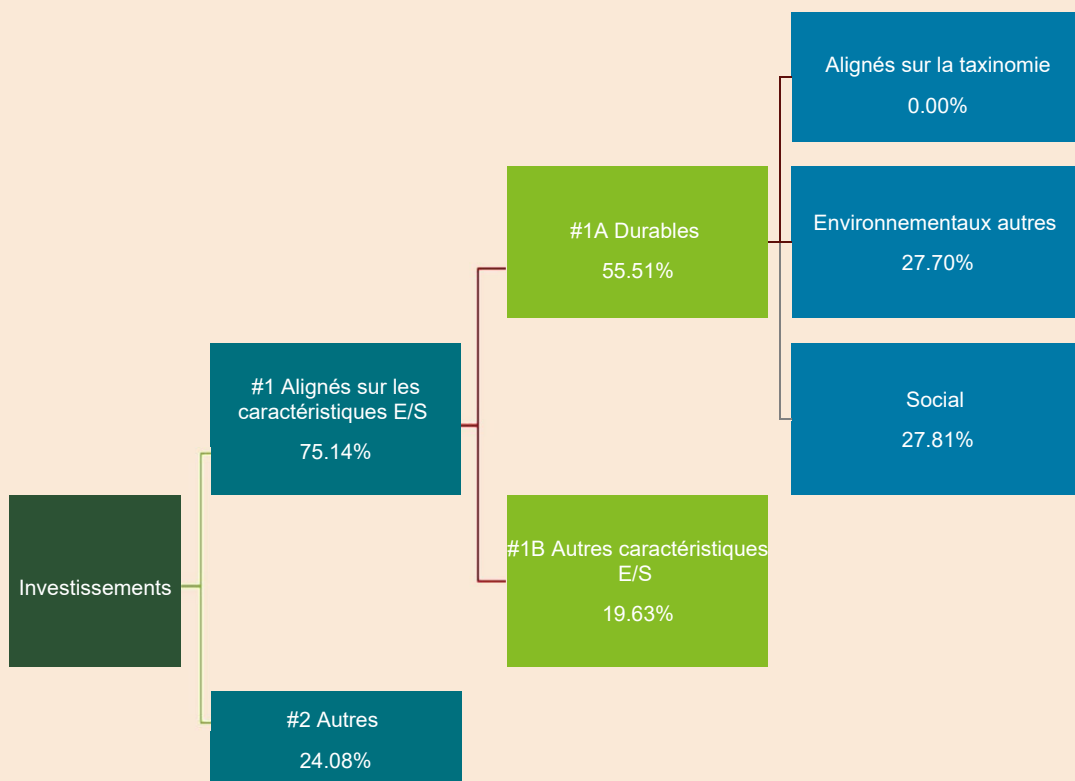
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	69.92%
Fonds d'investissement	7.58%
Banques et autres institutions financières	6.39%
Pétrole	3.70%
Supranational Organisations	1.51%
Transport	1.15%
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.98%
Immobilier	0.92%
Internet et services d'Internet	0.91%
Services divers	0.87%
Énergie et eau	0.64%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.58%
Divers biens d'équipement	0.54%
Métaux non ferreux	0.53%
Soins de santé	0.29%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



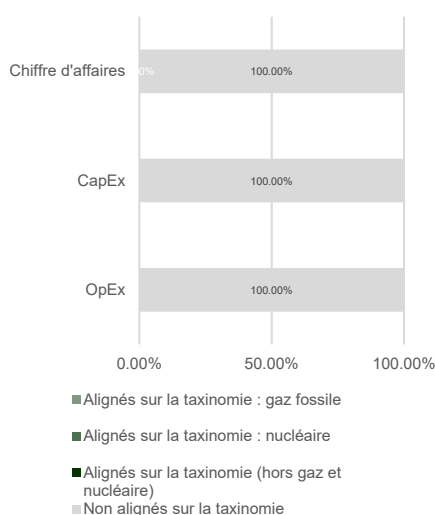
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

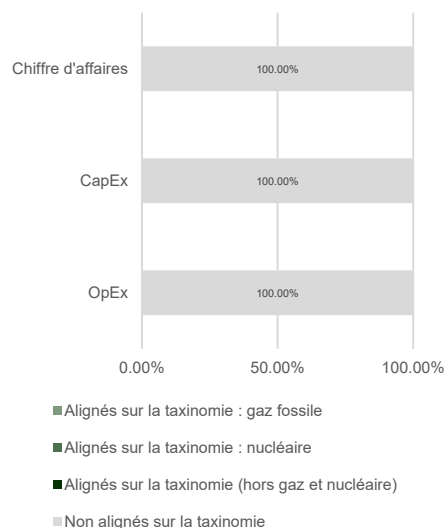
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 27,7 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 27,81 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 24,08 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score Freedom House moyen par pays émetteur supérieur à celui de l'indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 57,25, soit 8,56 % de plus que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les pays dont les scores Freedom House sont meilleurs.

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une intensité carbone par pays de 218,65, soit 9,76 % de moins que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone. Plus précisément, le produit financier s'est désinvesti d'1 émetteur dont l'intensité carbone se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300I804B5U68U2E40

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 42.93% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	109.75	322.85	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	81.88	386.32

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	76.61%	84.75%	0.00%
#2 Autres	23.39%	15.25%	0.00%
#1A Durables	42.93%	47.81%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	33.68%	36.93%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	21.81%	22.62%	0.00%
Social	21.12%	25.19%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)).

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 38 émetteurs de produits financiers ciblés, 95 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 14 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 1 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	109.75	61.95%	78.50%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	90.36%	91.48%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	91.12%	91.46%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Greensaif Pipelines Bidco Sa RI 5.852% 23-02-36	Banques et autres institutions financières	2.13%	Luxembourg
Teva Pharmaceutical Finance Neth Iii Bv 4.1% 01-10	Industrie pharmaceutique	1.92%	Israël
Puma Intl Financing 7.75% 25-04-29	Banques et autres institutions financières	1.85%	Luxembourg
Network I2i 5.65% Perp	Télécommunication	1.74%	Inde
Natl Bank Of Abu Dhabi 6.32% 04-04-34	Banques et autres institutions financières	1.73%	Émirats arabes unis
Singapour Télécommunications 7.375% 01-12-31	Télécommunication	1.62%	Singapour
Sats 4.828% 23-01-29 Emtn	Transport	1.55%	Singapour
Nbk Tier 1 3.625% Perp	Banques et autres institutions financières	1.55%	Émirats arabes unis
America Movil 6.375% 01-03-35	Télécommunication	1.52%	Mexique
Ihs Pays-Bas Holdco Bv 8.0% 18-09-27	Banques et autres institutions financières	1.50%	Pays-Bas
Globe Telecom 2.5% 23-07-30	Télécommunication	1.49%	Philippines
Philippine Long Distance Telephone 2.5% 23-01-31	Télécommunication	1.49%	Philippines
Medco Maple Tree Pte 8.96% 27-04-29	Banques et autres institutions financières	1.45%	Singapour
Alibaba Group 3.15% 09-02-51	Internet et services d'Internet	1.45%	Chine
Sitios Latinoamerica Sab De Cv 6.0% 25-11-29	Électronique et semi-conducteurs	1.43%	Mexique

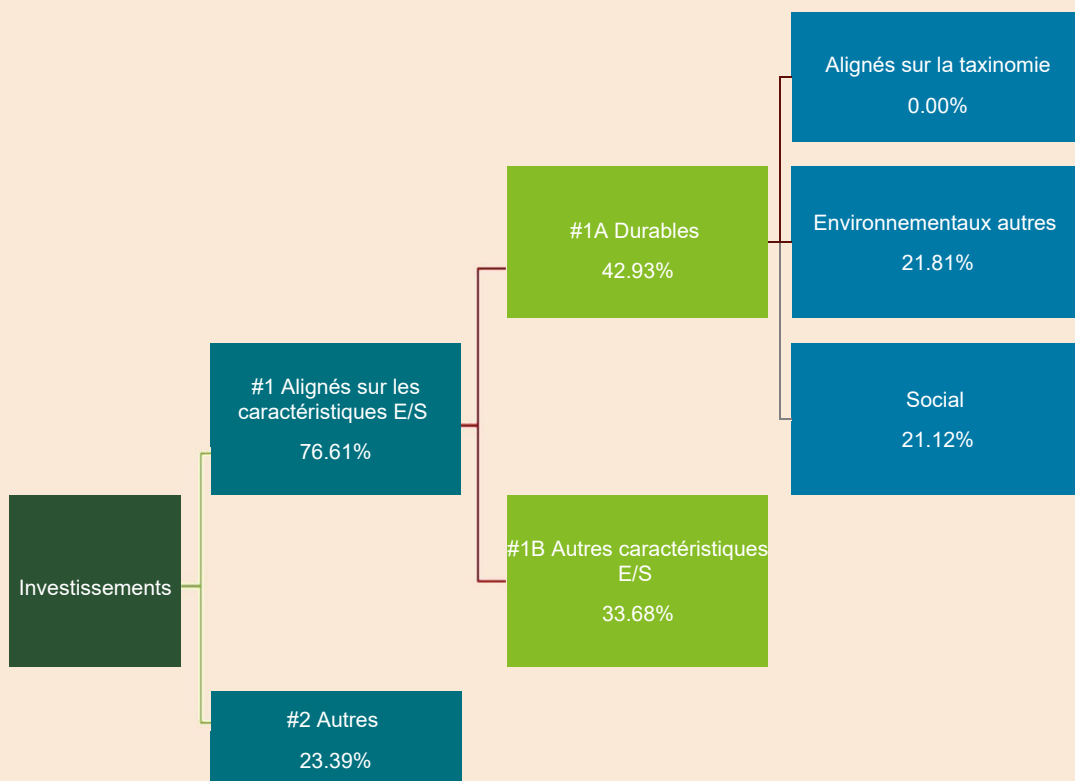
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	43.45%
Télécommunication	12.10%
Énergie et eau	5.53%
Internet et services d'Internet	4.76%
Transport	4.07%
Immobilier	2.38%
Électronique et semi-conducteurs	2.34%
Supranational Organisations	2.14%
Industrie pharmaceutique	1.93%
Métaux non ferreux	1.89%
Industrie automobile	1.81%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.57%
Pétrole	1.54%
Chimie	1.50%
Matériaux de construction	1.42%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



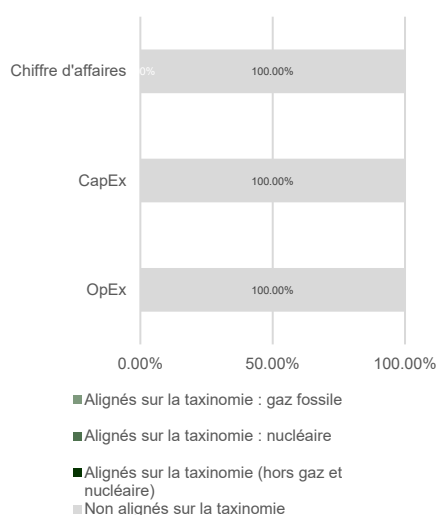
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

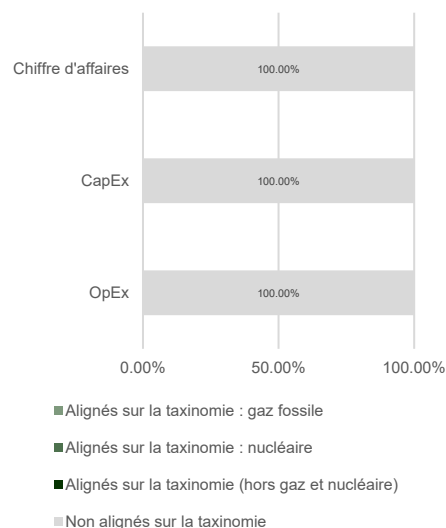
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 21,81 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 21,12 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 23,39 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 109,75 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 66,01 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 91.42% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	43.23	55.83	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	29.94	67.95
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	42.02	70.12

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.54%	100.20%	99.40%
#2 Autres	1.97%	1.36%	2.02%
#1A Durables	91.42%	92.92%	90.14%
#1B Autres caractéristiques E/S	8.12%	7.28%	9.26%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	56.28%	56.95%	54.34%
Social	35.14%	35.97%	35.80%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :
 - les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
 - les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.
2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.
3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :
 - le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
 - le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
 - le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
 - le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.
2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :
 - la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

23 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 121 émetteurs de produits financiers ciblés, 98 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 29 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 57 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 28 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	43.23	37.69%	38.10%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	49.07%	49.07%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	49.07%	49.07%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	35.75%	36.29%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.98%	France
Belgique Government Bond 3.0% 22-06-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.92%	Belgique
Allemagne 3.25 10-42 04/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.56%	Allemagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 4.2% 01-03-34	Obligations d'États, Provinces et communes	1.56%	Italie
Espagne 4.20 05-37 31/01a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.38%	Espagne
Italie 2.00 18-28 01/02s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.37%	Italie
Espagne 2.35 17-33 30/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	Espagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.8% 01-12-28	Obligations d'États, Provinces et communes	1.14%	Italie
Buoni Poliennal 1.50 21-45 30/04s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.14%	Italie
Candriam Sustainable Bond Impact Z C	Fonds d'investissement	1.13%	Luxembourg
Irlande 1.35 18-31 18/03a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.09%	Irlande
European Union 3.25 23-34 04/07a	Organisations supranationales	1.07%	-
Candriam Bonds Euro Long Term Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.02%	Luxembourg
Espagne 2.55 22-32 31/10a	Obligations d'États, Provinces et communes	0.99%	Espagne
Autriche 0.9 22-32 20/02a	Obligations d'États, Provinces et communes	0.98%	Autriche

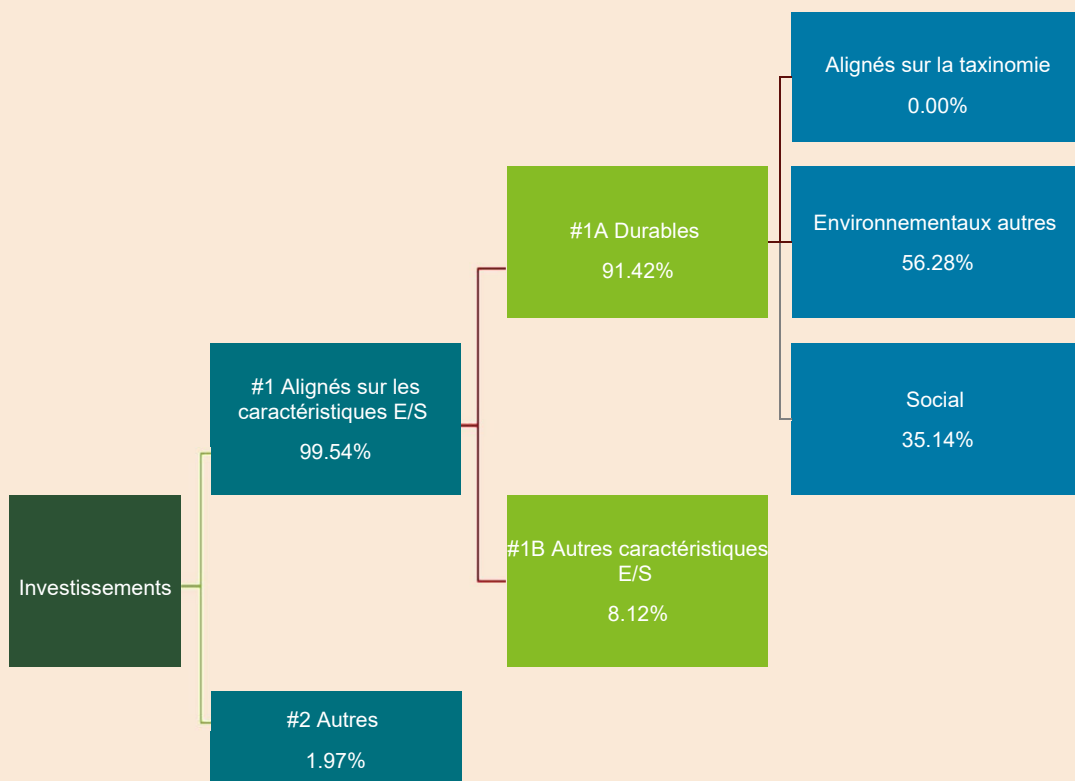
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	35.82%
Banques et autres institutions financières	32.78%
Supranational Organisations	6.26%
Fonds d'investissement	4.76%
Télécommunication	1.94%
Énergie et eau	1.49%
Assurance	1.46%
Industrie pharmaceutique	1.39%
Électrotechnique	1.35%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.07%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.02%
Services divers	1.02%
Biens de consommation divers	0.95%
Transport	0.93%
Tabac et boissons alcoolisées	0.88%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



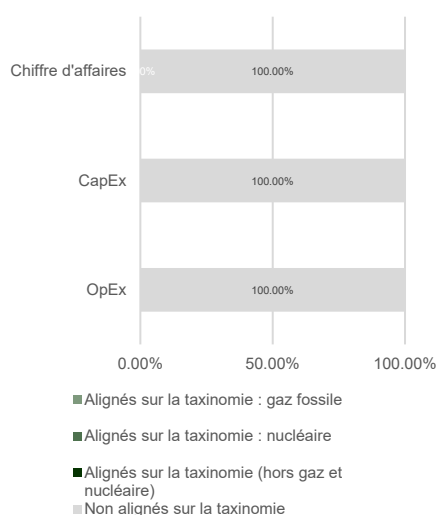
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

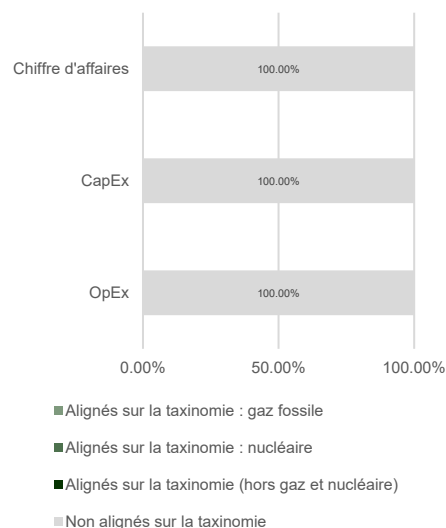
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 56,28 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,14 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,97 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 43,23 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 22,56 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 77.79% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	52.17	73.67	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	57.63	88.89
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	46.78	92.06

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.84%	97.05%	98.15%
#2 Autres	4.63%	8.17%	12.73%
#1A Durables	77.79%	76.08%	69.34%
#1B Autres caractéristiques E/S	21.05%	20.97%	28.81%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	45.87%	50.25%	42.55%
Social	31.92%	25.83%	26.78%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)).

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

15 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 101 émetteurs de produits financiers ciblés, 97 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 23 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 42 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 26 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	52.17	80.35%	81.83%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	91.35%	91.35%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	91.35%	91.35%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
French Republic Zcp 09-10-24	Obligations d'États, Provinces et communes	4.16%	France
Candriam Long Short Credit Z Eur Acc	Fonds d'investissement	3.26%	France
French Republic Zcp 02-01-25	Obligations d'États, Provinces et communes	2.91%	France
Candriam Long Short Credit R Eur Acc	Fonds d'investissement	2.18%	France
French Republic Zcp 22-01-25	Obligations d'États, Provinces et communes	1.94%	France
Candriam Bonds Total Return Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.59%	Luxembourg
France Treasury Bill Btf Zcp 14-08-24	Obligations d'États, Provinces et communes	1.58%	France
Jpm Chase 1.963% 23-03-30 Emtn	Banques et autres institutions financières	1.55%	États-Unis
Candriam Bonds Capital Securities Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.45%	Luxembourg
Heimstaden Bostad Ab 3.875% 05-11-29	Banques et autres institutions financières	1.32%	Suède
Cvs Health 7.0% 10-03-55	Industrie pharmaceutique	1.22%	États-Unis
Novo Nordisk A/ 3.3750 24-26 21/05a	Banques et autres institutions financières	1.21%	Pays-Bas
Alstom Fl.r 24-Xx 31/12a	Électrotechnique	1.20%	France
Lkq Dutch Bond Bv 4.125% 13-03-31	Banques et autres institutions financières	1.19%	Pays-Bas
L Oreal 2.875 23-28 19/05a	Industrie pharmaceutique	1.03%	France

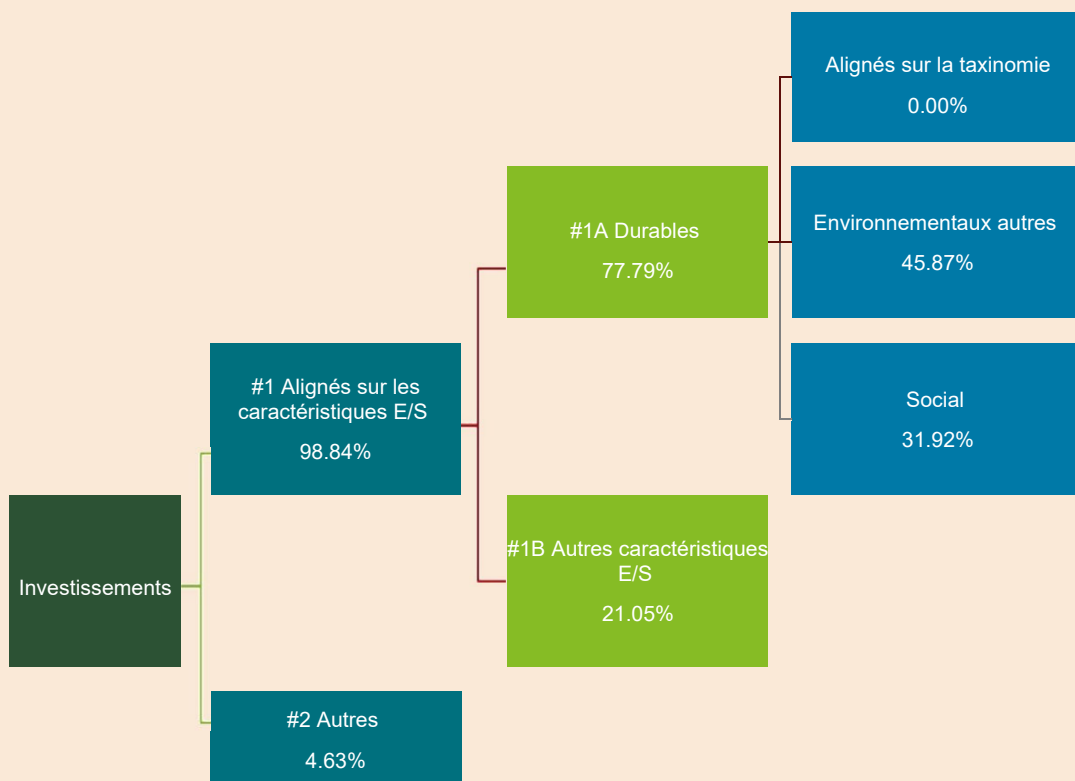
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	54.64%
Fonds d'investissement	7.75%
Immobilier	5.26%
Obligations d'États, Provinces et communes	4.16%
Industrie pharmaceutique	3.79%
Énergie et eau	2.86%
Biens de consommation divers	2.28%
Télécommunication	1.97%
Services divers	1.90%
Transport	1.78%
Électrotechnique	1.76%
Matériaux de construction	1.45%
Chimie	1.07%
Articles de bureaux et ordinateurs	0.96%
Construction de machines et appareils	0.87%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



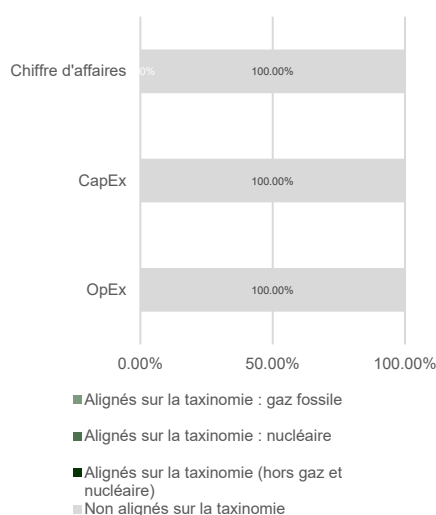
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

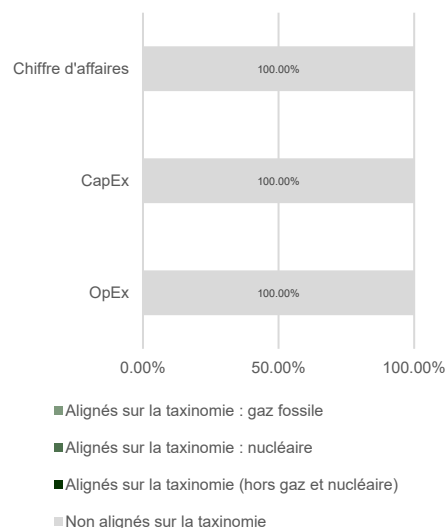
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 45,87 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 31,92 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 4,63 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 52,17 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 29,18 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 9,46 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 4 émetteurs du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 85.90% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	35.63	56.10	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	25.28	68.41
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	41.64	70.14

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.76%	98.14%	96.06%
#2 Autres	3.24%	1.86%	3.70%
#1A Durables	85.90%	89.40%	84.74%
#1B Autres caractéristiques E/S	10.86%	8.74%	11.32%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.34%	51.04%	46.81%
Social	37.56%	38.36%	37.93%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

25 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 131 émetteurs de produits financiers ciblés, 98 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 34 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 65 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 33 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	35.63	46.12%	46.44%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	55.28%	55.33%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	55.33%	55.33%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	31.20%	31.20%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.94%	France
Espagne Government Bond 1.45% 30-04-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.47%	Espagne
Espagne Government Bond 3.55% 31-10-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.44%	Espagne
Espagne 3.25 24-34 30/04a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.36%	Espagne
Candriam Bonds Credit Alpha Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.30%	Luxembourg
Candriam Sustainable Bond Impact Z C	Fonds d'investissement	1.28%	Luxembourg
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.0% 01-10-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.25%	Italie
Italie 1.65 20-30 01/12s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.18%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.8% 01-12-28	Obligations d'États, Provinces et communes	1.16%	Italie
Autriche Government Bond 3.45% 20-10-30	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	Autriche
Belgique Government Bond 3.0% 22-06-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.06%	Belgique
France Government Bond Oat 5.5% 25-04-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.05%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.8% 01-08-28	Obligations d'États, Provinces et communes	1.04%	Italie
European Union 3.25 23-34 04/07a	Organisations supranationales	0.96%	-
Candriam Bonds Total Return Z Eur Acc	Fonds d'investissement	0.91%	Luxembourg

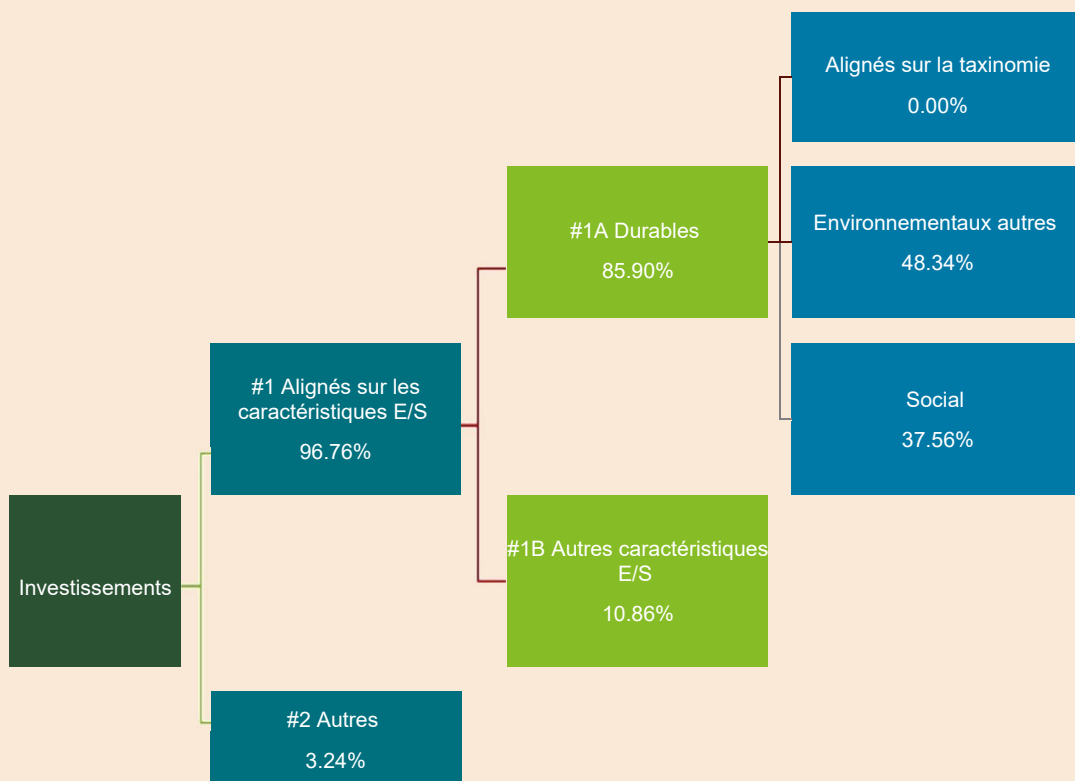
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	35.95%
Obligations d'États, Provinces et communes	30.06%
Fonds d'investissement	6.32%
Supranational Organisations	3.66%
Télécommunication	2.60%
Industrie pharmaceutique	1.91%
Services divers	1.89%
Tabac et boissons alcoolisées	1.60%
Énergie et eau	1.53%
Assurance	1.34%
Biens de consommation divers	1.28%
Immobilier	1.06%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.01%
Transport	0.97%
Électronique et semi-conducteurs	0.85%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



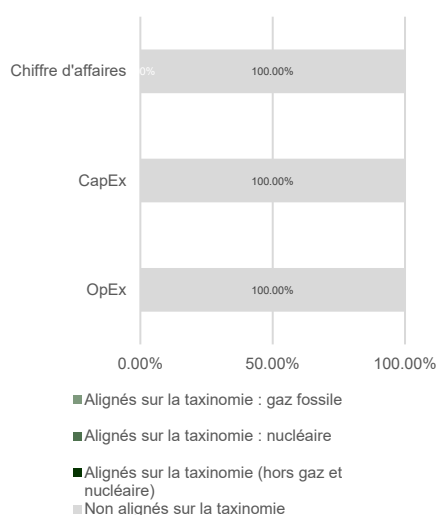
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

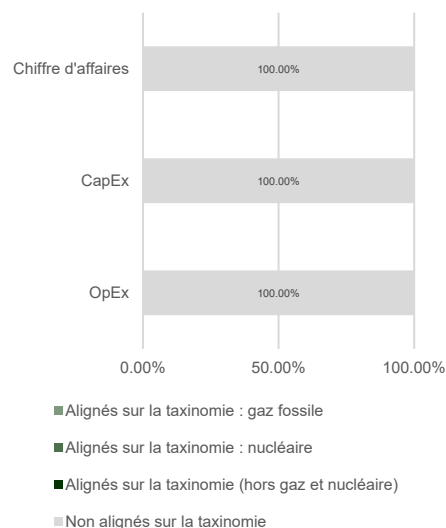
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 48,34 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 37,56 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,24 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 35,63 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 36,5 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 2 émetteurs du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 98.52% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- recherchant une exposition aux obligations vertes ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	20.17%		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	2023	22.97%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.42%	98.23%	95.08%
#2 Autres	1.52%	1.77%	4.60%
#1A Durables	98.52%	98.23%	95.08%
#1B Autres caractéristiques E/S	-0.10%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	59.10%	60.12%	55.24%
Social	39.42%	38.11%	39.84%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	86.66%	86.71%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Espagne Government Bond 1.4% 30-04-28	Obligations d'États, Provinces et communes	2.05%	Espagne
Italie 2.00 18-28 01/02s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.76%	Italie
France Government Bond Oat 5.5% 25-04-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.66%	France
Republique Federale D Allemagne 2.6% 15-08-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.59%	Allemagne
Irlande 1.35 18-31 18/03a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.54%	Irlande
Allemagne 1.3 22-27 15/10a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.48%	Allemagne
Italie 2.10 19-26 15/07s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.41%	Italie
Espagne 1.45 17-27 31/10a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.38%	Espagne
Buoni Poliennal 3.8500 18-49 01/09s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	Italie
France 1.75 16-39 25/06a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.32%	France
Belgique 1.25 18-33 22/04a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.29%	Belgique
Irlande Government Bond 5.4% 13-03-25	Obligations d'États, Provinces et communes	1.28%	Irlande
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 0.45% 15-02-29	Obligations d'États, Provinces et communes	1.23%	Italie
Italie 4.75 13-28 01/09s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.22%	Italie
France Government Bond Oat 0.0% 25-05-32	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	France

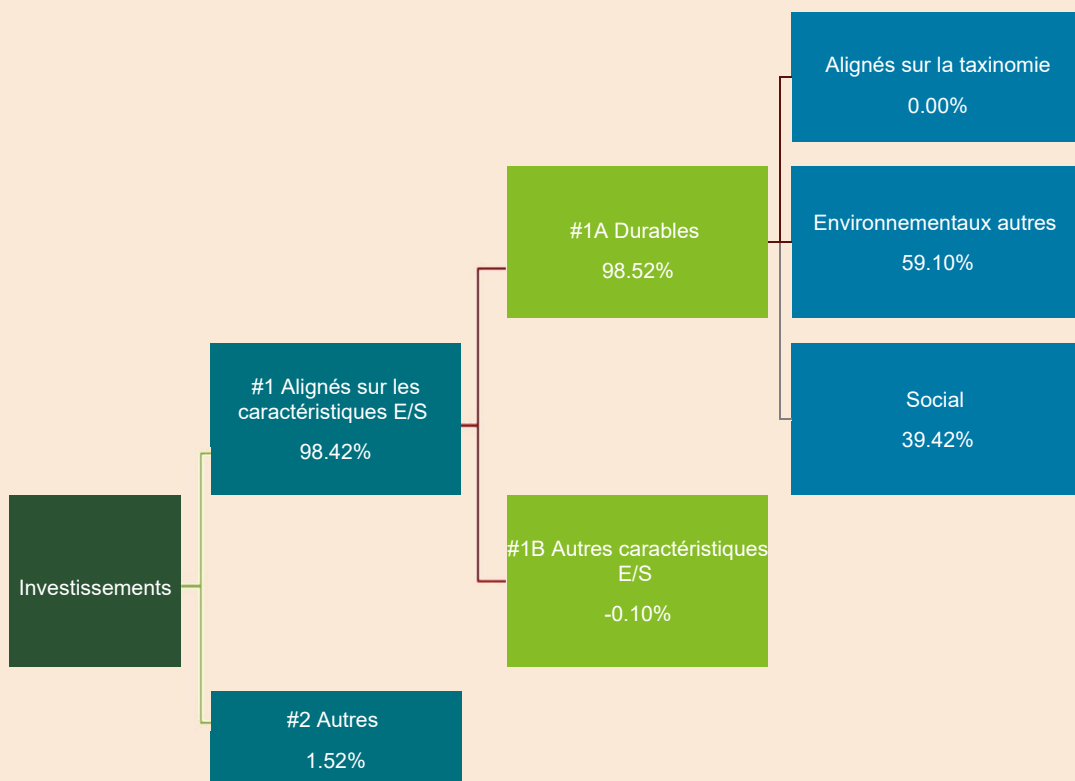
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentant dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	85.72%
Banques et autres institutions financières	5.31%
Supranational Organisations	4.96%
Autres	0.72%
Services divers	0.51%
Transport	0.42%
Articles de bureaux et ordinateurs	0.17%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



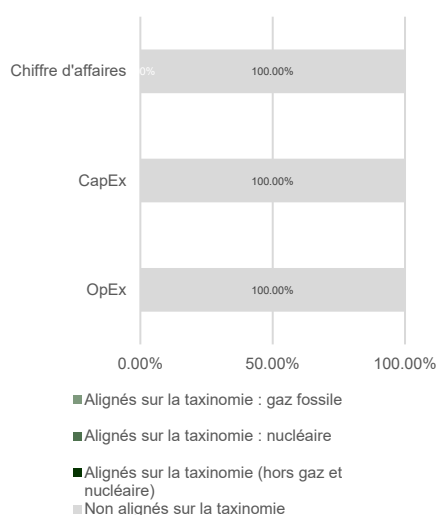
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

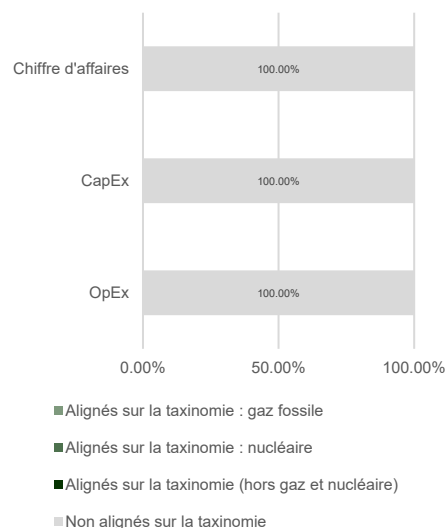
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 59,10 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,42 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,52 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 20,17 % de son actif net dans des obligations vertes.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54.87% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	123.64	238.86	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	111.51	236.07
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	112.36	202.47

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	75.69%	88.27%	85.52%
#2 Autres	23.89%	12.87%	15.43%
#1A Durables	54.87%	60.70%	55.54%
#1B Autres caractéristiques E/S	20.83%	27.57%	29.99%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	29.75%	25.18%	19.24%
Social	25.11%	35.52%	36.29%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

8 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 39 émetteurs de produits financiers ciblés, 97 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 4 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 17 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 9 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	123.64	60.18%	76.04%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	81.43%	87.31%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	86.60%	87.37%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav V Eur Acc	Fonds d'investissement	8.22%	France
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	5.99%	France
Teva Pharmaceutical Finance li Bv 4.375% 09-05-30	Industrie pharmaceutique	3.90%	Pays-Bas
Lorca Telecom Bondco 4 20-27 30/09s	Télécommunication	2.74%	Espagne
Candriam Money Market Euro Z Eur Acc	Fonds d'investissement	2.72%	Luxembourg
Picard Groupe 3.875% 01-07-26	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.44%	France
Nidda Soins de santé Holdi 7.5 22-26 21/08s	Soins de santé	2.23%	Allemagne
Verisure Holding Ab 3.875 20-26 15/07s	Banques et autres institutions financières	2.17%	Suède
Optics Bid 7.875% 31-07-28	Télécommunication	2.16%	Italie
Vmed O2 Uk Financing I 5.625% 15-04-32	Fonds d'investissement	2.04%	Royaume-Uni
Repsol Intl Finance Bv 2.5% Perp	Banques et autres institutions financières	1.97%	Pays-Bas
Veolia Environnemen Fl.r 23-Xx 22/02a	Énergie et eau	1.94%	France
Elm Bv For Firmenich Intl 3.75% Perp	Banques et autres institutions financières	1.88%	Pays-Bas
Energias De Portugal Edp 4.625% 16-09-54	Banques et autres institutions financières	1.87%	Portugal
Standard Industries 2.25% 21-11-26	Textile et habillement	1.74%	États-Unis

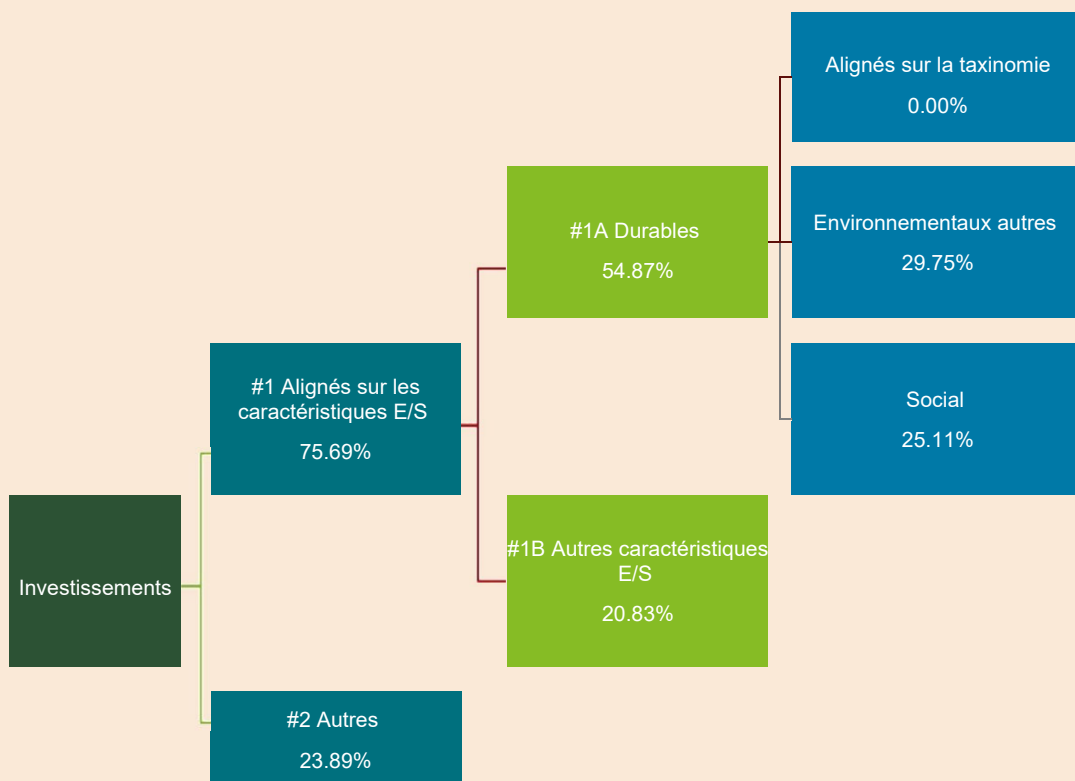
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	34.41%
Télécommunication	12.65%
Fonds d'investissement	11.16%
Énergie et eau	8.90%
Industrie pharmaceutique	5.70%
Industries d'emballage	3.56%
Internet et services d'Internet	3.43%
Soins de santé	2.79%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.44%
Textile et habillement	2.25%
Services divers	1.81%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.79%
Transport	1.70%
Matériaux de construction	1.36%
Industrie automobile	1.10%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



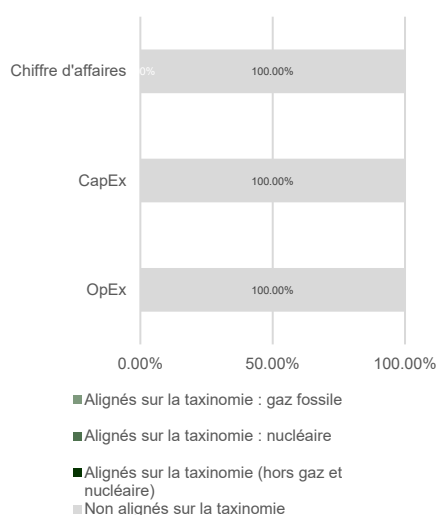
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

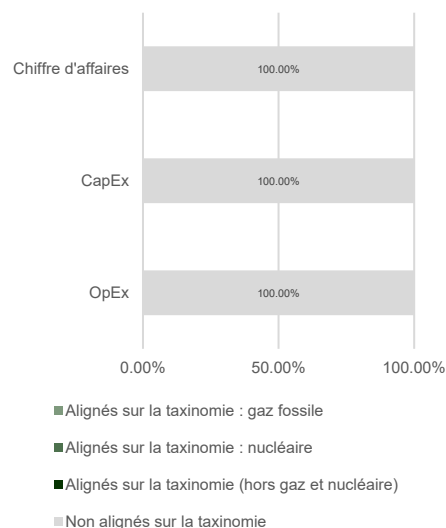
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 29,75 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 25,11 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 23,89 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 123,64 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 48,24 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 2 émetteurs du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore, et s'est désinvesti de 2 émetteurs du secteur du pétrole et gaz dont l'empreinte carbone se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Euro Long Term

Identifiant d'entité juridique :
54930060M4DM5HXX8C83



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.76% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	38.10	63.90	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	35.41	82.97
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	43.68	78.14

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.16%	98.57%	98.29%
#2 Autres	0.79%	1.43%	2.27%
#1A Durables	94.76%	94.01%	92.78%
#1B Autres caractéristiques E/S	4.40%	4.56%	5.51%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	54.84%	54.74%	53.60%
Social	39.91%	39.27%	39.18%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :
 - les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
 - les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.
2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.
3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :
 - le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
 - le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
 - le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
 - le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.
2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :
 - la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs de secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

16 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 66 émetteurs de produits financiers ciblés, 98 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 19 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 40 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 19 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	38.10	18.66%	19.10%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	23.77%	23.77%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	23.77%	23.77%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	58.95%	59.31%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Republique Federale D Allemagne 2.6% 15-08-34	Obligations d'États, Provinces et communes	1.97%	Allemagne
Espagne 3.25 24-34 30/04a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.61%	Espagne
European Union 3.375% 04-11-42	Organisations supranationales	1.41%	-
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.0% 01-08-39	Obligations d'États, Provinces et communes	1.40%	Italie
Pays-Bas Government 2.5% 15-07-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.38%	Pays-Bas
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 4.45% 01-09-43	Obligations d'États, Provinces et communes	1.36%	Italie
Espagne Government Bond 3.55% 31-10-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	Espagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.95% 01-09-38	Obligations d'États, Provinces et communes	1.32%	Italie
Republique Federale D Allemagne 4.75% 04-07-40	Obligations d'États, Provinces et communes	1.30%	Allemagne
Belgique 3.5 24-55 22/06a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.30%	Belgique
Espagne Government Bond 4.0% 31-10-54	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	Espagne
Espagne Government Bond 3.9% 30-07-39	Obligations d'États, Provinces et communes	0.12%	Espagne
Allemagne 3.25 10-42 04/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.16%	Allemagne
Republique Federale D Allemagne 2.3% 15-02-33	Obligations d'États, Provinces et communes	1.15%	Allemagne

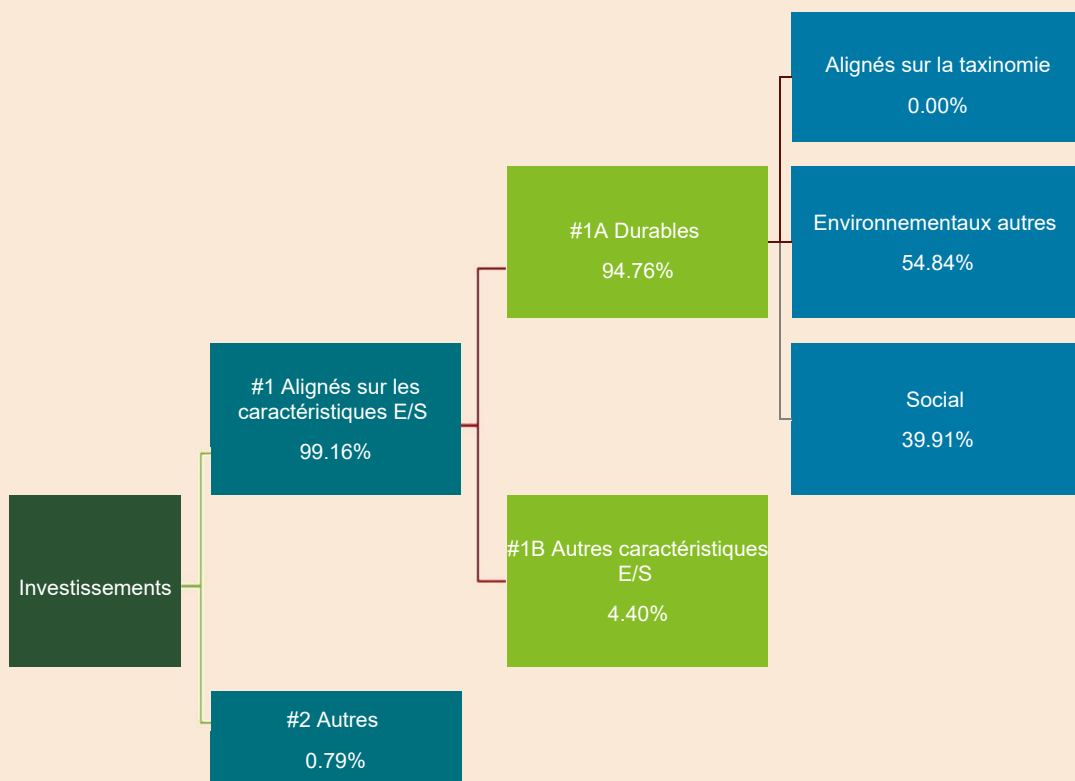
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	58.84%
Banques et autres institutions financières	17.36%
Supranational Organisations	10.51%
Télécommunication	1.90%
Énergie et eau	1.35%
Industrie pharmaceutique	1.23%
Fonds d'investissement	0.83%
Assurance	0.80%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.62%
Construction de machines et appareils	0.54%
Restauration, industrie hôtelière	0.50%
Immobilier	0.48%
Distribution, commerce de détail	0.44%
Services divers	0.40%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



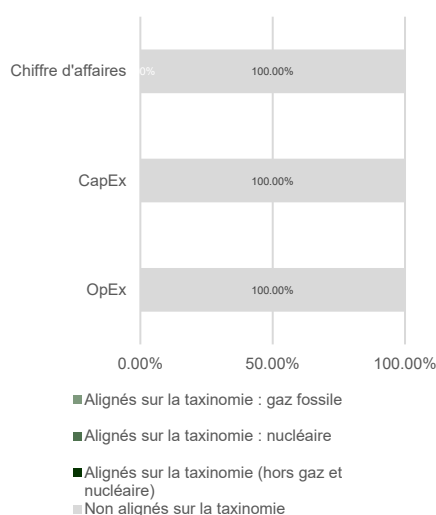
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

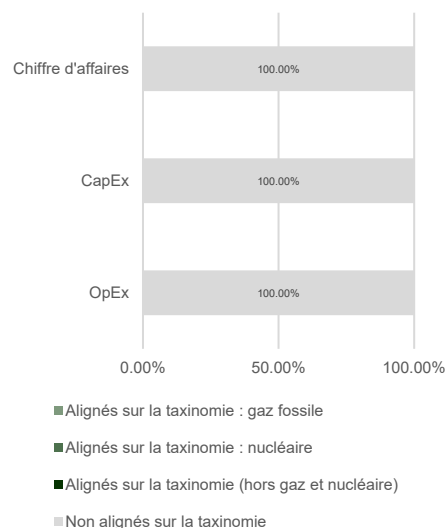
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 54,84 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,91 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,79 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 38,1 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 40,37 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 4 émetteurs du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Euro Short Term

Identifiant d'entité juridique :
549300FAP0Y3KX2J2H03



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ OUI

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ NON

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 84.19% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	41.58	57.32	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	42.12	65.84
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	58.40	69.83

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	100.71%	100.94%	99.31%
#2 Autres	1.70%	0.41%	1.52%
#1A Durables	84.19%	86.80%	82.11%
#1B Autres caractéristiques E/S	16.53%	14.14%	17.20%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.83%	50.29%	43.33%
Social	35.35%	36.51%	38.78%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

20 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 85 émetteurs de produits financiers ciblés, 95 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 29 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 41 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 21 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	41.58	61.00%	62.54%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	76.18%	76.24%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	76.24%	76.24%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	22.37%	22.37%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.95% 15-02-27	Obligations d'États, Provinces et communes	3.34%	Italie
Espagne 0.80 20-27 30/07a	Obligations d'États, Provinces et communes	3.23%	Espagne
Candriam Bonds Floating Rate Notes Z Eur Acc	Fonds d'investissement	3.17%	Luxembourg
Candriam Bonds Floating Rate Notes I2 Eur Acc	Fonds d'investissement	3.15%	Luxembourg
Italie Buoni Poliennali 3.80 23-26 15/04s	Obligations d'États, Provinces et communes	3.13%	Italie
Espagne Government Bond 1.95% 30-04-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.69%	Espagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 0.0% 01-08-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.42%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.5% 15-01-26	Obligations d'États, Provinces et communes	2.11%	Italie
Espagne 0.00 21-27 31/01u	Obligations d'États, Provinces et communes	1.88%	Espagne
Candriam Monetaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	1.55%	France
Dnb Bank Asa Fl.r 23-27 16/02a	Banques et autres institutions financières	1.48%	Norvège
Vodafone Group 1.875% 11-09-25	Télécommunication	1.34%	Royaume-Uni
Enel Societa -Emtn- 5.625 07-27 21/06a	Énergie et eau	1.25%	Italie
Medtronic Global Hold 0.0 20-25 15/10a	Industrie pharmaceutique	1.23%	Luxembourg
Compagnie De Saint Gobain 1.625% 10-08-25	Matériaux de construction	1.21%	France

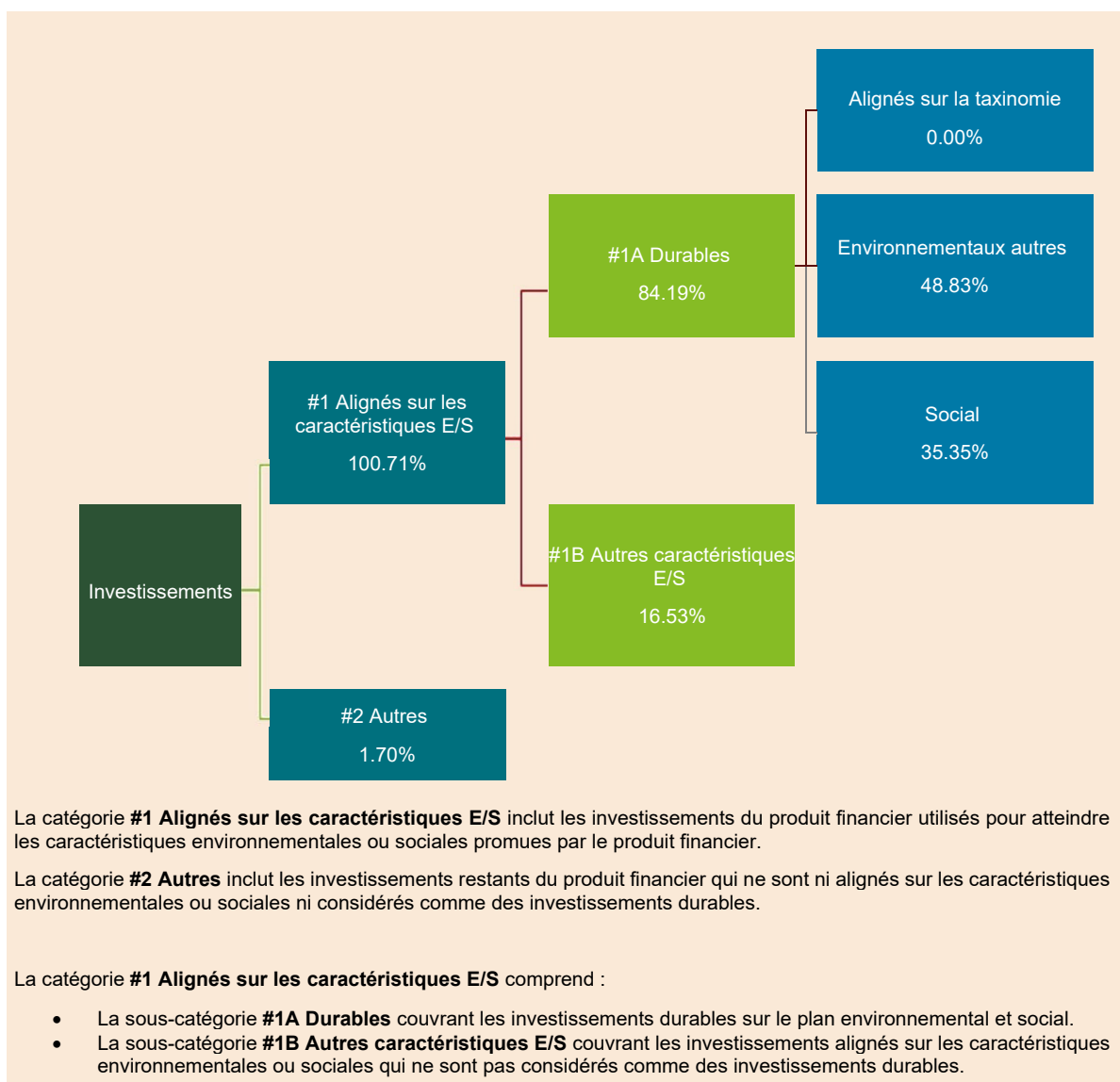
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	42.83%
Obligations d'États, Provinces et communes	22.55%
Fonds d'investissement	4.70%
Énergie et eau	4.42%
Assurance	2.77%
Télécommunication	2.36%
Internet et services d'Internet	2.10%
Supranational Organisations	1.94%
Industrie pharmaceutique	1.91%
Immobilier	1.67%
Électrotechnique	1.26%
Électronique et semi-conducteurs	1.19%
Tabac et boissons alcoolisées	1.14%
Transport	1.02%
Industrie automobile	0.91%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



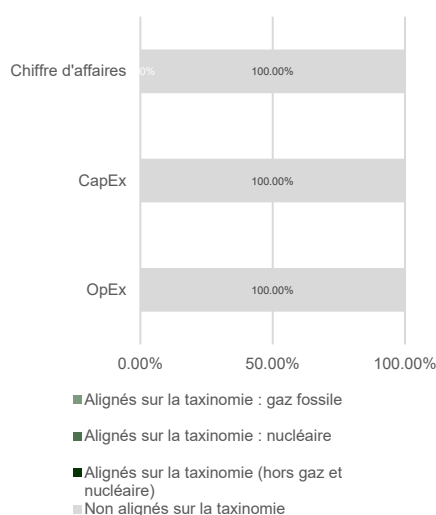
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

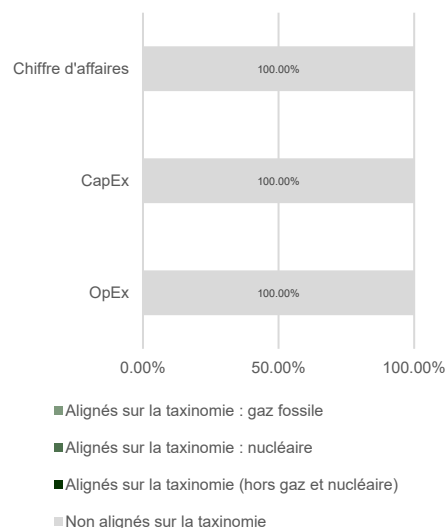
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,7 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



- **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 41,58 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 27,46 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 1,27 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore, et s'est désinvesti d'1 émetteur du secteur du pétrole et gaz intégré dont l'empreinte carbone se détériore.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit

financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Candriam Bonds Floating Rate Notes

Identifiant d'entité juridique :
5493001WFIPEG3F03669



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 67.92% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 95)	33.36		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	100.07%	100.09%	96.11%
#2 Autres	-0.07%	-0.09%	3.76%
#1A Durables	67.92%	81.71%	71.84%
#1B Autres caractéristiques E/S	32.15%	18.38%	24.27%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	40.77%	48.62%	49.33%
Social	27.15%	33.09%	22.51%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

9 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 60 émetteurs de produits financiers ciblés, 98 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 22 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 21 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 12 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu éligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu éligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu éligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	33.36	89.62%	90.53%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	98.46%	98.46%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.46%	98.46%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Morgan Stanley E3r+0.65% 19-03-27	Banques et autres institutions financières	2.99%	États-Unis
Belfius Sanv E3r+0.5% 13-09-27	Banques et autres institutions financières	2.99%	Belgique
Cooperatieve Rabobank Ua E3r+0.59% 03-11-26	Banques et autres institutions financières	2.98%	Pays-Bas
Jpm Chase E3r+0.61% 06-06-28	Banques et autres institutions financières	2.97%	États-Unis
Citigroup Fl.r 24-28 14/05q	Banques et autres institutions financières	2.96%	États-Unis
Cooperatieve Rabobank Ua E3r+0.57% 16-07-28	Banques et autres institutions financières	2.93%	Pays-Bas
Abn Amro Bk E3r+0.6% 15-01-27	Banques et autres institutions financières	2.78%	Pays-Bas
Bk America E3r+1.0% 22-09-26	Banques et autres institutions financières	2.72%	États-Unis
Caixabank E3r+0.6% 19-09-28	Articles de bureaux et ordinateurs	2.69%	Espagne
Royal Bank Of Canad Fl.r 24-28 02/07q	Banques et autres institutions financières	2.52%	Canada
Ubs Ag London Branch E3r+0.35% 12-04-26	Banques et autres institutions financières	2.51%	Royaume-Uni
Snam E3r+0.4% 15-04-26 Emtn	Énergie et eau	2.48%	Italie
Danske Bk E3r+0.65% 10-04-27	Banques et autres institutions financières	2.47%	Danemark
Toronto Dominion Bank E3r+0.58% 10-09-27	Banques et autres institutions financières	2.47%	Canada

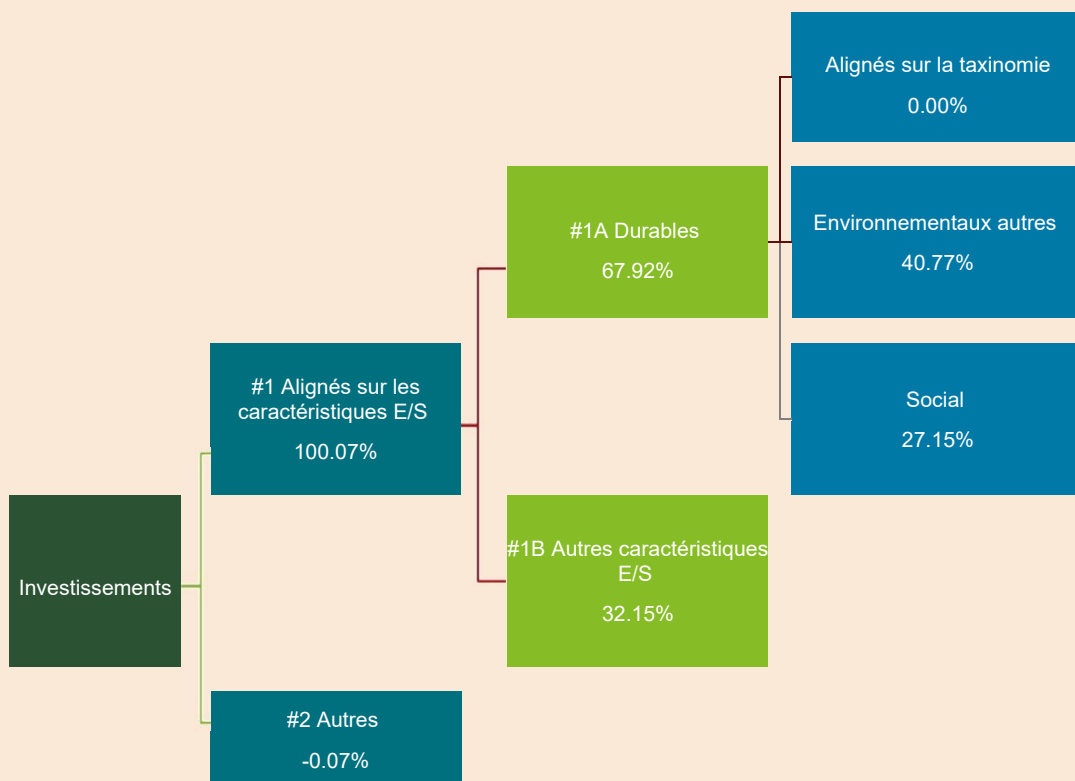
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	80.72%
Transport	3.50%
Énergie et eau	3.42%
Articles de bureaux et ordinateurs	2.69%
Fonds d'investissement	1.94%
Télécommunication	1.72%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.71%
Obligations d'États, Provinces et communes	1.41%
Autres	1.30%
Matériaux de construction	1.21%
Industrie pharmaceutique	1.05%
Distribution, commerce de détail	0.88%
Industrie aéronautique et spatiale	0.69%
Immobilier	0.59%
Construction de machines et appareils	0.56%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



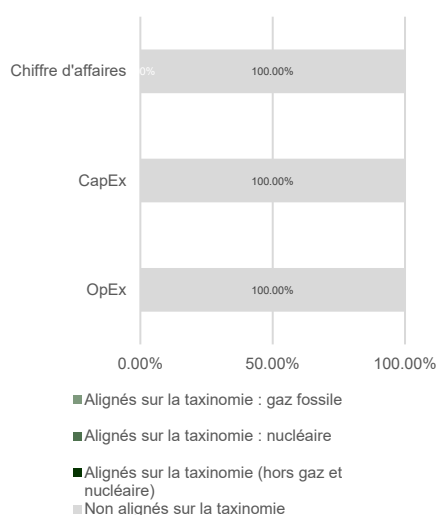
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

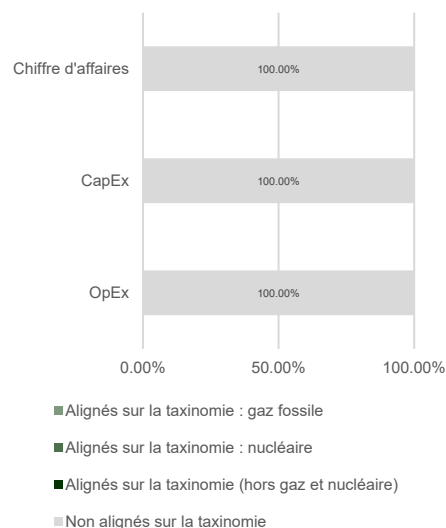
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 40,77 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 27,15 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour -0,07 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 95 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 33,39 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 98.35% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- recherchant une exposition aux obligations vertes ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	23.41%		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	2023	16.86%	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.35%	97.31%	98.33%
#2 Autres	1.65%	2.69%	0.77%
#1A Durables	98.35%	97.31%	98.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	60.70%	0.00%	55.95%
Social	37.65%	0.00%	42.38%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	97.46%	97.46%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Allemagne 0.0000 20-30 15/08u	Obligations d'États, Provinces et communes	2.34%	Allemagne
Republique Federale D Allemagne 2.3% 15-02-33	Obligations d'États, Provinces et communes	2.33%	Allemagne
Allemagne 0.00 21-31 15/08u	Obligations d'États, Provinces et communes	2.18%	Allemagne
États-Unis Treasury Notebond 1.875% 28-02-29	Obligations d'États, Provinces et communes	2.17%	États-Unis
États-Unis Treasury Notebond 4.875% 31-10-28	Obligations d'États, Provinces et communes	2.03%	États-Unis
Allemagne 0.00 20-25 10/10u	Obligations d'États, Provinces et communes	1.97%	Allemagne
États-Unis Treasury Notebond 5.5% 15-08-28	Obligations d'États, Provinces et communes	1.93%	États-Unis
Allemagne 1.3 22-27 15/10a	Obligations d'États, Provinces et communes	1.57%	Allemagne
États-Unis Treasury Notebond 0.625% 31-07-26	Obligations d'États, Provinces et communes	1.47%	États-Unis
États-Unis Treasury Notebond 4.625% 28-02-25	Obligations d'États, Provinces et communes	1.43%	États-Unis
Japon 30 Year Issue 2.0% 20-09-41	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	Japon
États-Unis Treasury Notebond 5.0% 30-09-25	Obligations d'États, Provinces et communes	1.32%	États-Unis
États-Unis Treasury Notebond 1.25% 30-04-28	Obligations d'États, Provinces et communes	1.29%	États-Unis
Japon5 Year Issue 0.005% 20-06-26	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	Japon
Italie 4 22-35 30/04s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.19%	Italie

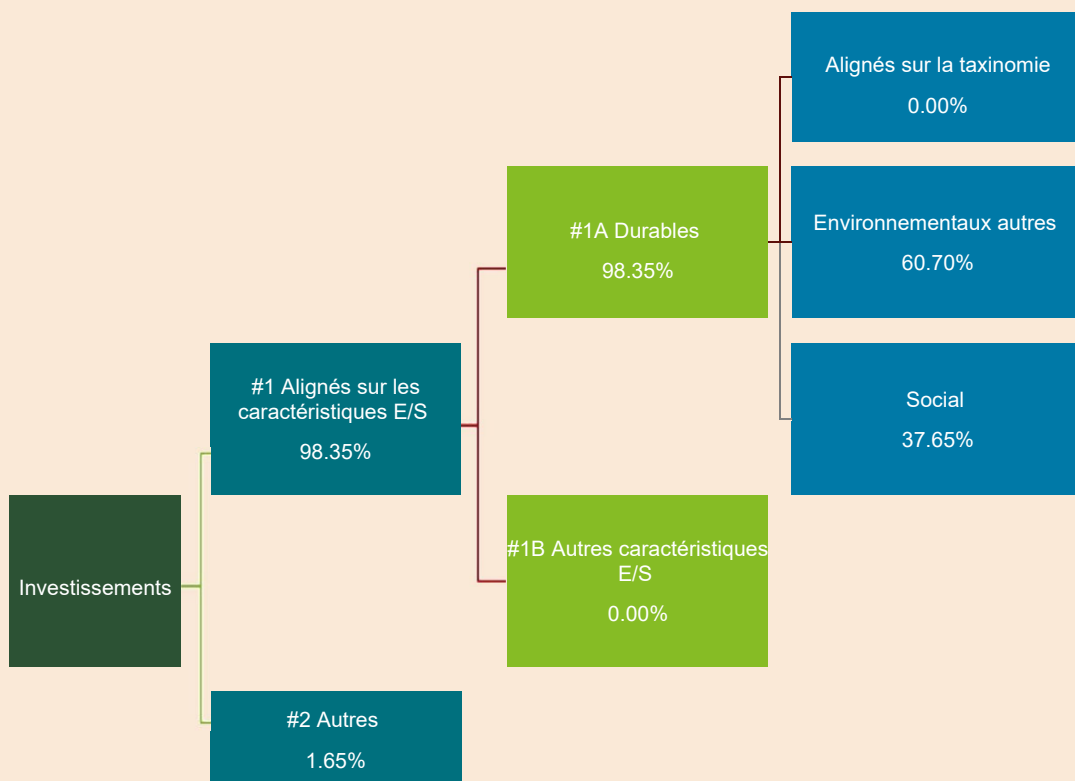
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	95.34%
Banques et autres institutions financières	1.56%
Supranational Organisations	0.80%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



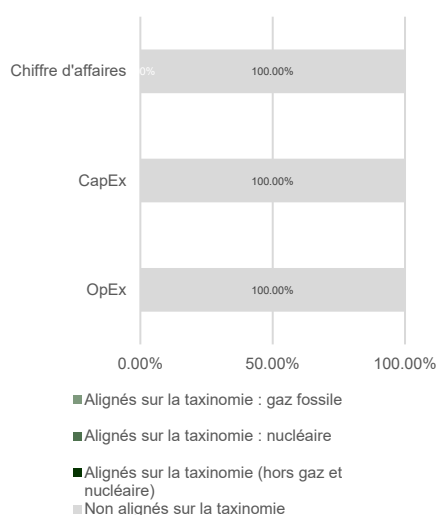
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

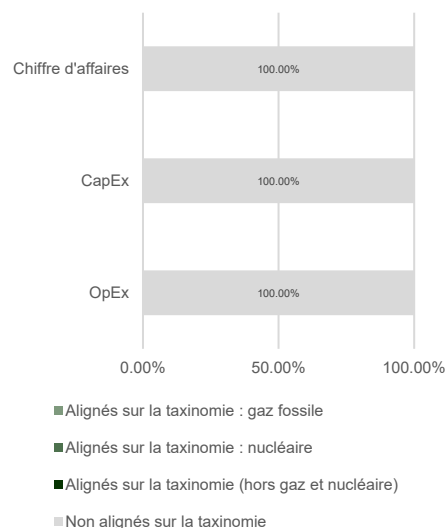
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 60,7 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 37,65 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,65 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 23,41 % de son actif net dans des obligations vertes.

Comparativement au précédent exercice, la part de l'actif net investie dans des obligations vertes a augmenté.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par des émetteurs domestiques.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54.99% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	134.37	236.88	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	119.70	223.79
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	90.45	223.95

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	79.30%	90.63%	88.90%
#2 Autres	20.70%	9.37%	8.92%
#1A Durables	54.99%	53.67%	51.45%
#1B Autres caractéristiques E/S	24.30%	36.96%	37.45%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	22.39%	23.51%	17.80%
Social	32.60%	30.16%	33.65%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

8 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 39 émetteurs de produits financiers ciblés, 92 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 6 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 13 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 3 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	134.37	67.79%	82.73%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	86.29%	89.09%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	89.06%	89.06%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav V Eur Acc	Fonds d'investissement	8.42%	France
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Fonds d'investissement	3.48%	France
Carnival Holdings Bermudes 10.375% 01-05-28	Banques et autres institutions financières	2.49%	Bermudes
Glatfelter 7.25% 15-11-31	Papier et bois	2.41%	États-Unis
Zegona Finance Lc 8.625% 15-07-29	Banques et autres institutions financières	2.26%	Royaume-Uni
Charter Com Oper 6.384 16-35 23/10s	Électrotechnique	2.00%	États-Unis
Frontier Com Corp 5.875 20-27 15/10s5/10	Télécommunication	1.97%	États-Unis
Standard Industries 6.5% 30-07-32	Banques et autres institutions financières	1.80%	États-Unis
Vodafone Group 6.25% 02-10-24	Télécommunication	1.80%	Royaume-Uni
Energias De Portugal Edp 4.625% 16-09-54	Banques et autres institutions financières	1.78%	Portugal
Venture Global Lng 7.0% 15-01-30	Pétrole	1.76%	États-Unis
Teva Pharmaceutical Finance Neth Iii Bv 4.75% 09-0	Industrie pharmaceutique	1.74%	Israël
Tenet Soins de santé Corp 5.125 19-27 01/11s	Soins de santé	1.72%	États-Unis
Royal Caribbean Cruises 8.25% 13-08-24	Restauration, industrie hôtelière	1.62%	États-Unis
Prime Security Servic 5.75 19-26 15/04s	Banques et autres institutions financières	1.55%	États-Unis

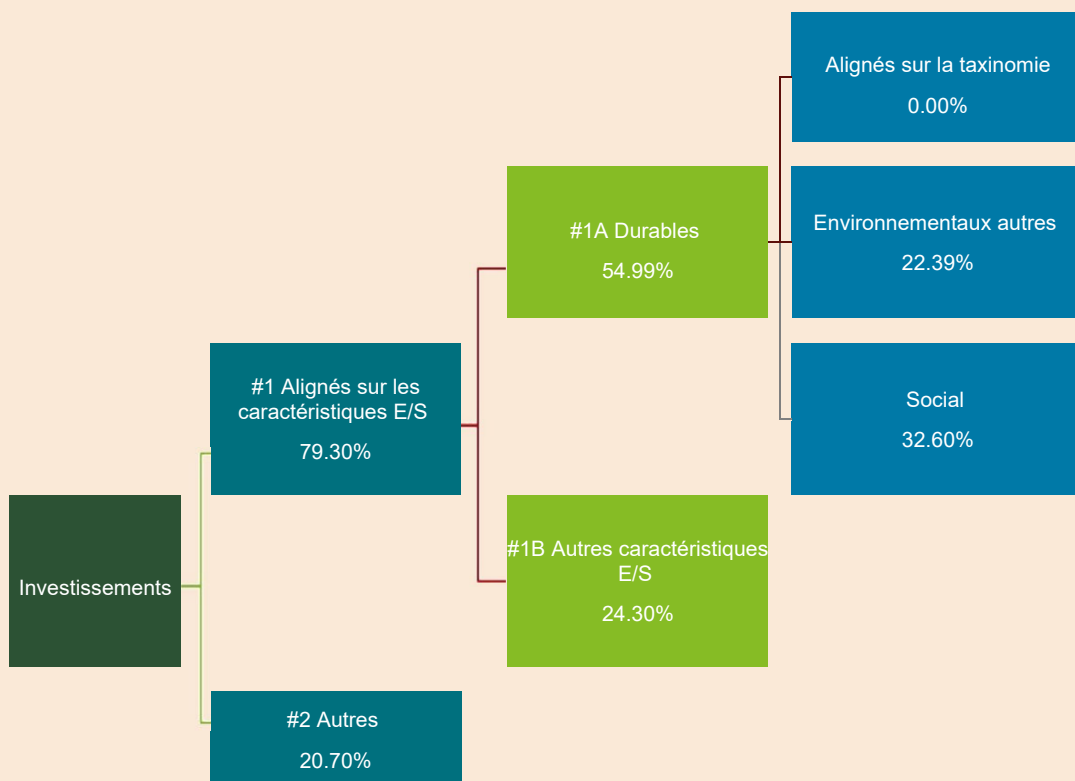
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	29.18%
Télécommunication	11.11%
Fonds d'investissement	6.77%
Énergie et eau	5.13%
Soins de santé	3.98%
Pétrole	3.69%
Restauration, industrie hôtelière	3.62%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	3.53%
Services divers	3.21%
Industrie pharmaceutique	3.10%
Internet et services d'Internet	2.95%
Électrotechnique	2.74%
Papier et bois	2.41%
Distribution, commerce de détail	2.09%
Matériaux de construction	1.95%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



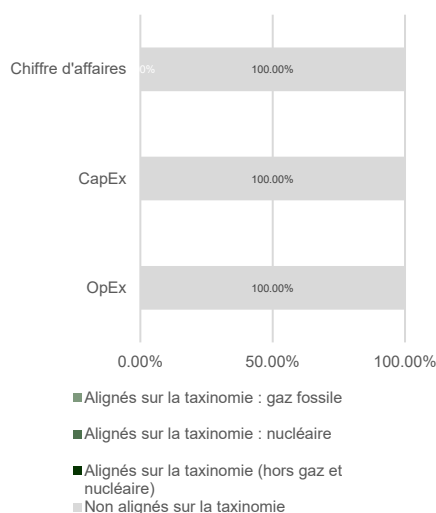
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

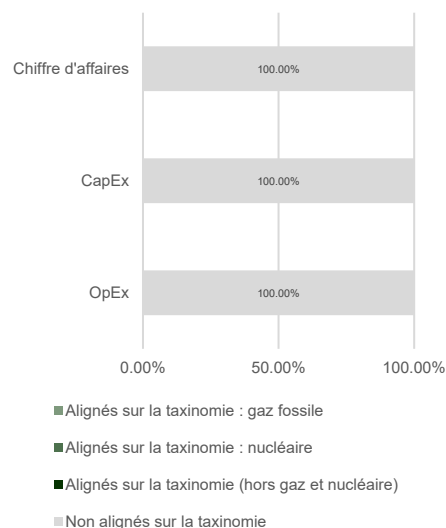
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 22,39 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 32,6 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 20,7 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 134,37 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 43,27 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore, et s'est désinvesti de 2 émetteurs du secteur du pétrole et gaz dont l'empreinte carbone se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Global Inflation Short Duration

Identifiant d'entité juridique :
549300HOZTY0DOX35S86



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.63% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux émetteurs souverains considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une intensité carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Intensité carbone - Pays - Inférieur au seuil absolu (actuellement 215)	209.02		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.63%	96.99%	96.44%
#2 Autres	2.37%	3.01%	1.17%
#1A Durables	97.63%	96.99%	96.44%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.82%	48.74%	50.06%
Social	48.81%	48.25%	46.38%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	97.31%	97.31%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-04-	Obligations d'États, Provinces et communes	10.35%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-07-	Obligations d'États, Provinces et communes	4.97%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.875% 15-01-	Obligations d'États, Provinces et communes	4.76%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-10-	Obligations d'États, Provinces et communes	4.65%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.375% 15-07-2	Obligations d'États, Provinces et communes	4.58%	États-Unis
Royaume-Uni Gilt Inflation Linked 0.125% 22-03-	Obligations d'États, Provinces et communes	4.56%	Royaume-Uni
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.5% 15-01-28	Obligations d'États, Provinces et communes	3.88%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 2.375% 15-10-	Obligations d'États, Provinces et communes	3.79%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.5% 15-01-28	Obligations d'États, Provinces et communes	3.55%	États-Unis
France Government Bond Oat 0.75% 25-05-28	Obligations d'États, Provinces et communes	3.49%	France
États-Unis Treas Inflation Bonds 1.25% 15-04-2	Obligations d'États, Provinces et communes	3.43%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 2.125% 15-04-	Obligations d'États, Provinces et communes	3.29%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 3.875% 15-04-	Obligations d'États, Provinces et communes	3.23%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.25% 15-07-2	Obligations d'États, Provinces et communes	3.16%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.375% 15-01-	Obligations d'États, Provinces et communes	3.13%	États-Unis

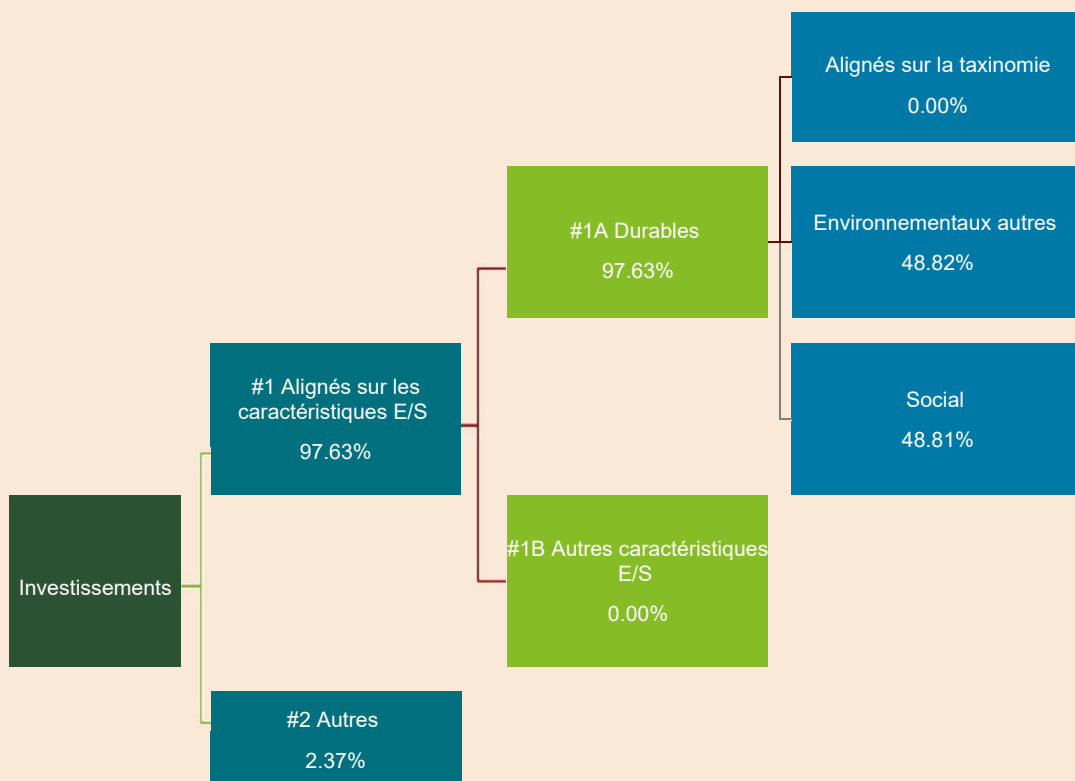
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	97.40%
Banques et autres institutions financières	0.01%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



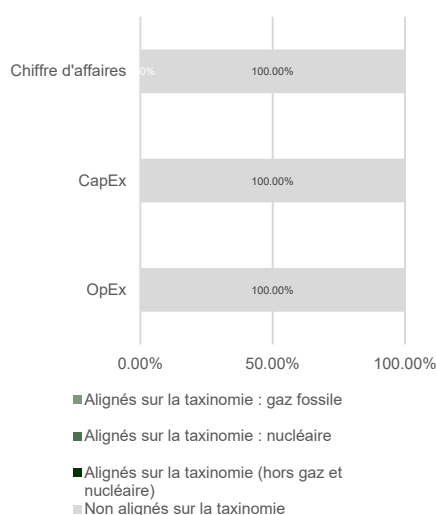
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

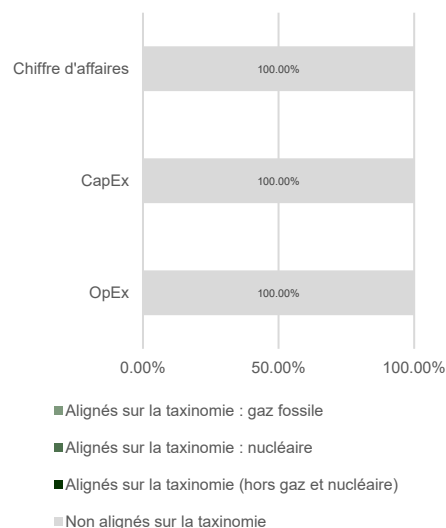
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 48,82 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,81 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,37 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur à un seuil absolu (actuellement 215).

Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché une intensité carbone de 209,02.

Comparativement au précédent exercice, l'intensité carbone globale par pays du produit financier a diminué de 1,15 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 84.56% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	27.78	98.93	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	22.42	122.30
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	21.23	122.98

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94.51%	94.06%	84.36%
#2 Autres	5.38%	5.94%	14.31%
#1A Durables	84.56%	87.72%	79.88%
#1B Autres caractéristiques E/S	9.95%	6.34%	4.48%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	47.64%	46.64%	41.49%
Social	36.92%	41.08%	38.39%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :
 - les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
 - les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.
2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.
3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :
 - le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
 - le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
 - le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
 - le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.
2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :
 - la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

19 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 94 émetteurs de produits financiers ciblés, 97 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 22 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 54 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 22 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	27.78	45.82%	46.70%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	55.40%	55.43%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	55.42%	55.43%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	30.62%	30.71%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Intl Bk 2.25 22-29 19/01a	Organisations supranationales	3.26%	États-Unis
Candriam Bonds Emerging Markets Corporate Z Eur Ac	Fonds d'investissement	2.71%	Luxembourg
Candriam Bonds Total Return Z Eur Acc	Fonds d'investissement	2.07%	Luxembourg
Republique Federale D Allemagne 4.75% 04-07-34	Obligations d'États, Provinces et communes	1.80%	Allemagne
États-Unis Treasury Notebond 4.25% 15-11-34	Obligations d'États, Provinces et communes	1.41%	États-Unis
Japon 1.7 13-43 20/12s	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	Japon
Japon10 Year Issue 0.4% 20-03-25	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	Japon
Cisco Incdelaware 2.5% 20-09-26	Articles de bureaux et ordinateurs	1.20%	États-Unis
Pepsi 3.5% 17-07-25	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.06%	États-Unis
États-Unis Treasury Notebond 4.375% 15-05-40	Obligations d'États, Provinces et communes	1.00%	États-Unis
France Government Bond Oat 3.0% 25-11-34	Obligations d'États, Provinces et communes	0.98%	France
Pfizer Investment Enterprises Pte 4.65% 19-05-25	Banques et autres institutions financières	0.94%	Singapour
Candriam Sustainable Bond Global R Eur Acc Ah	Fonds d'investissement	0.91%	Luxembourg
European Bank For Re 4.25 21-28 07/02a	Organisations supranationales	0.90%	Royaume-Uni
États-Unis Treasury Notebond 1.25% 30-06-28	Obligations d'États, Provinces et communes	0.85%	États-Unis

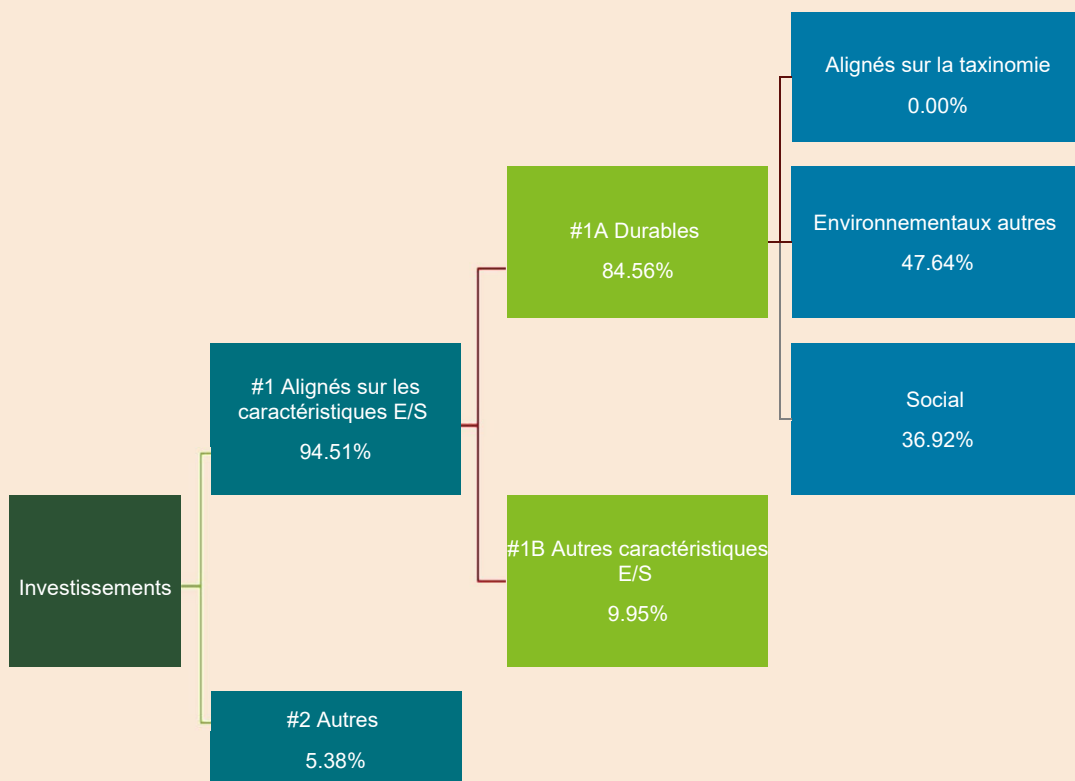
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	30.89%
Obligations d'États, Provinces et communes	28.28%
Supranational Organisations	7.49%
Fonds d'investissement	5.38%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	3.11%
Télécommunication	2.56%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.82%
Biens de consommation divers	1.62%
Industrie pharmaceutique	1.53%
Électronique et semi-conducteurs	1.32%
Construction de machines et appareils	0.97%
Transport	0.93%
Industrie automobile	0.92%
Énergie et eau	0.91%
Services divers	0.90%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



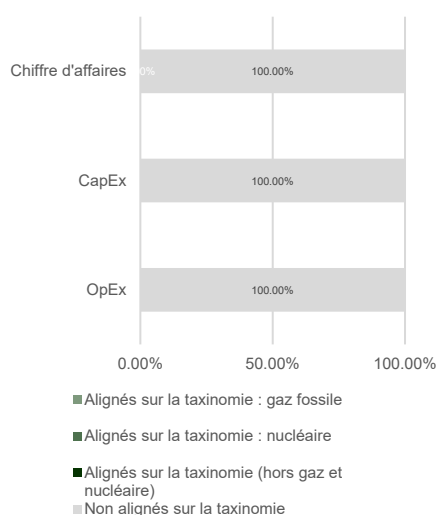
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

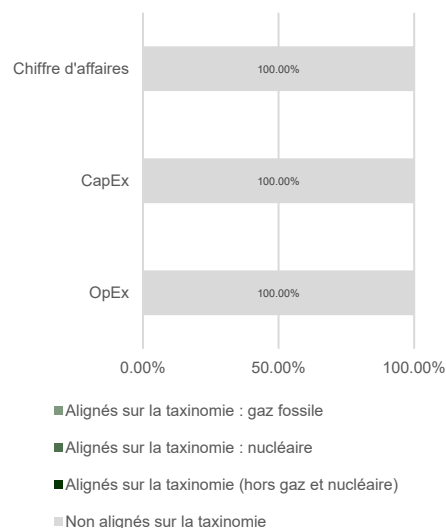
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 5,38 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



- **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 27,78 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 71,92 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques

environnementales ou
sociales qu'il promeut.

Candriam Bonds Total Return

Identifiant d'entité juridique :
VWJ2HVAWZ6DBQPMBCS54



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 83.83% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 200)	40.57		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 200)	2023	47.09	
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 200)	2022	46.67	-99,999.00

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92.85%	89.49%	82.38%
#2 Autres	7.14%	10.51%	15.00%
#1A Durables	83.83%	80.65%	73.43%
#1B Autres caractéristiques E/S	9.02%	8.84%	8.95%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.53%	45.51%	41.74%
Social	35.30%	35.14%	31.69%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

14 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 66 émetteurs de produits financiers ciblés, 91 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 15 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 26 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 14 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

La liste des régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	40.57	40.89%	43.09%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	48.46%	48.58%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	48.52%	48.60%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	41.92%	41.92%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Allemagne 0.0000 20-30 15/08u	Obligations d'États, Provinces et communes	6.65%	Allemagne
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-07-	Obligations d'États, Provinces et communes	6.35%	États-Unis
États-Unis Treas Inflation Bonds 2.125% 15-04-	Obligations d'États, Provinces et communes	6.22%	États-Unis
French Republic Zcp 05-03-25	Obligations d'États, Provinces et communes	5.19%	France
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-01-	Obligations d'États, Provinces et communes	4.98%	États-Unis
Japon 40 Year Issue 1.3 23-63 20/03s	Obligations d'États, Provinces et communes	4.90%	Japon
German Treasury Bill Zcp 11-12-24	Obligations d'États, Provinces et communes	4.72%	Allemagne
États-Unis Treas Inflation Bonds 0.125% 15-01-3	Obligations d'États, Provinces et communes	4.71%	États-Unis
Royaume-Uni Gilt 4.375% 31-07-54	Obligations d'États, Provinces et communes	4.70%	Royaume-Uni
France Treasury Bill Btf Zcp 18-09-24	Obligations d'États, Provinces et communes	4.63%	France
German Treasury Bill Zcp 15-01-25	Obligations d'États, Provinces et communes	3.99%	Allemagne
European Union 2.75% 04-02-33	Organisations supranationales	3.74%	-
Espagne Letras Del Tesoro Zcp 06-12-24	Obligations d'États, Provinces et communes	3.57%	Espagne
Italie Buoni Ordinari Del Tesoro Bot Zcp 14-02-25	Obligations d'États, Provinces et communes	3.21%	Italie
Royaume-Uni Gilt 3.75% 22-10-53	Obligations d'États, Provinces et communes	2.34%	Royaume-Uni

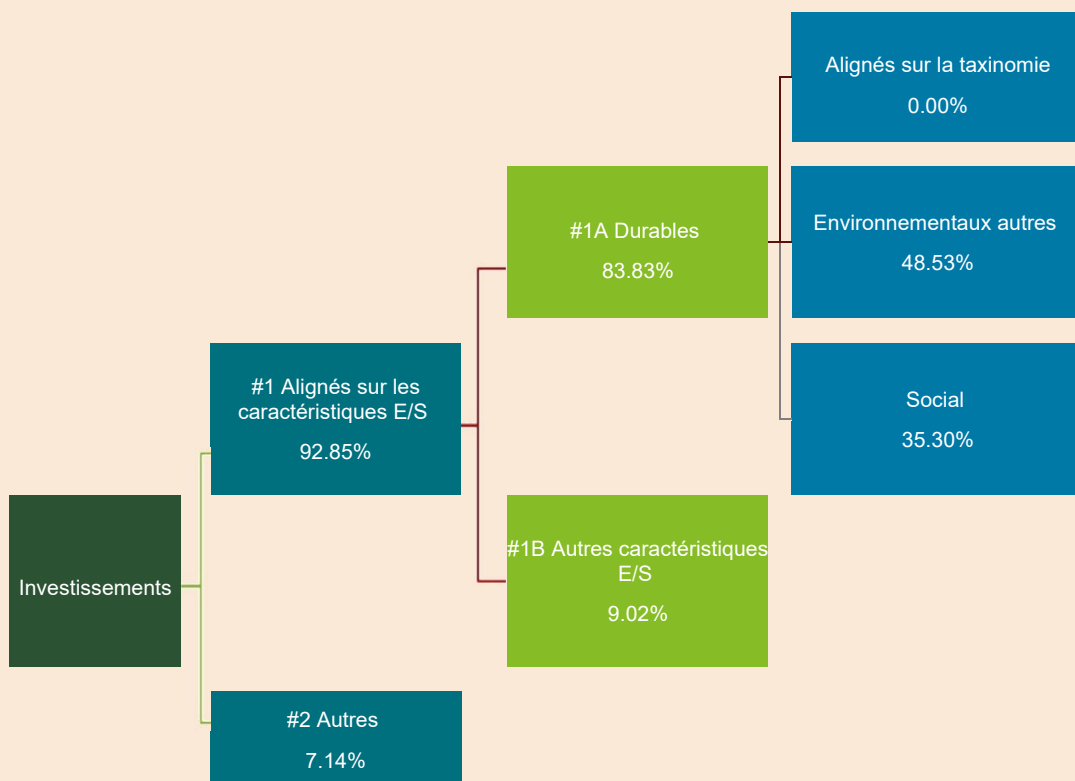
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	47.56%
Banques et autres institutions financières	23.01%
Supranational Organisations	3.74%
Télécommunication	2.58%
Fonds d'investissement	2.23%
Énergie et eau	1.59%
Internet et services d'Internet	1.44%
Assurance	1.18%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.92%
Immobilier	0.91%
Services divers	0.89%
Industrie pharmaceutique	0.88%
Biens de consommation divers	0.82%
Chimie	0.76%
Matériaux de construction	0.68%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



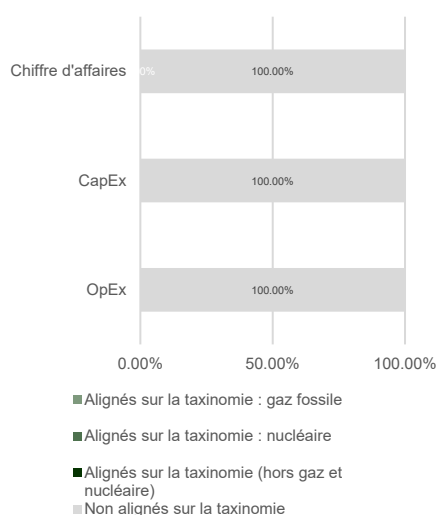
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

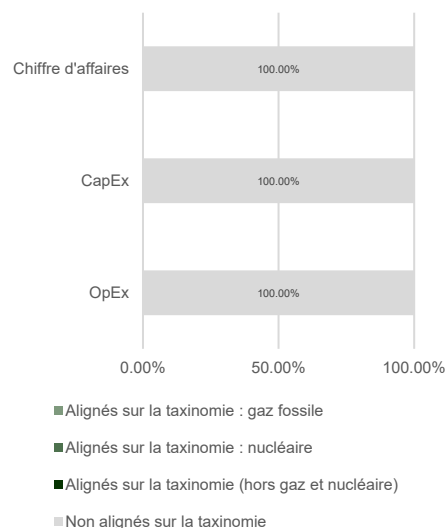
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 48,53 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,3 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 7,14 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 200 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 40,57 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 13,84 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans 1 émetteur du secteur des services publics dont l'empreinte carbone s'améliore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55.58% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	27.62	100.54	X

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	90.30%	0.00%	0.00%
#2 Autres	9.70%	0.00%	0.00%
#1A Durables	55.58%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	34.72%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	21.31%	0.00%	0.00%
Social	34.27%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

8 émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, Candriam continue de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr>), qui alimente les processus d'investissement de Candriam : sur les 109 émetteurs de produits financiers ciblés, 96 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 25 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 48 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 3 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés à la PAI 12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI 13 (Diversité des sexes au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2024, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. L'analyse normative de Candriam intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion « de niveau 2A » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de

lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	27.62	89.10%	89.10%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	91.17%	91.17%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	91.17%	91.17%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Sempra Energy 6.625% 01-04-55	Énergie et eau	1.88%	États-Unis
Johnson And Johnson 4.8% 01-06-29	Banques et autres institutions financières	1.74%	États-Unis
Iberdrola Intl Bv 6.75 06-36 15/07s	Électrotechnique	1.52%	Pays-Bas
British Tel 9.625% 15-12-30	Banques et autres institutions financières	1.39%	Royaume-Uni
Pepsico Inc 5.50 10-40 15/01s	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.22%	États-Unis
Eli Lilly Co 3.70 15-45 01/03s	Biotechnologie	1.17%	États-Unis
Ag 5.45% 21-03-27	Construction de machines et appareils	1.16%	États-Unis
Cheniere Energy Partners Lp 5.75% 15-08-34	Banques et autres institutions financières	1.15%	États-Unis
Smurfit Kappa Treasury Ulc 5.777% 03-04-54	Banques et autres institutions financières	1.14%	Irlande
American Water Capital 5.45% 01-03-54	Institutions non classifiables	1.10%	États-Unis

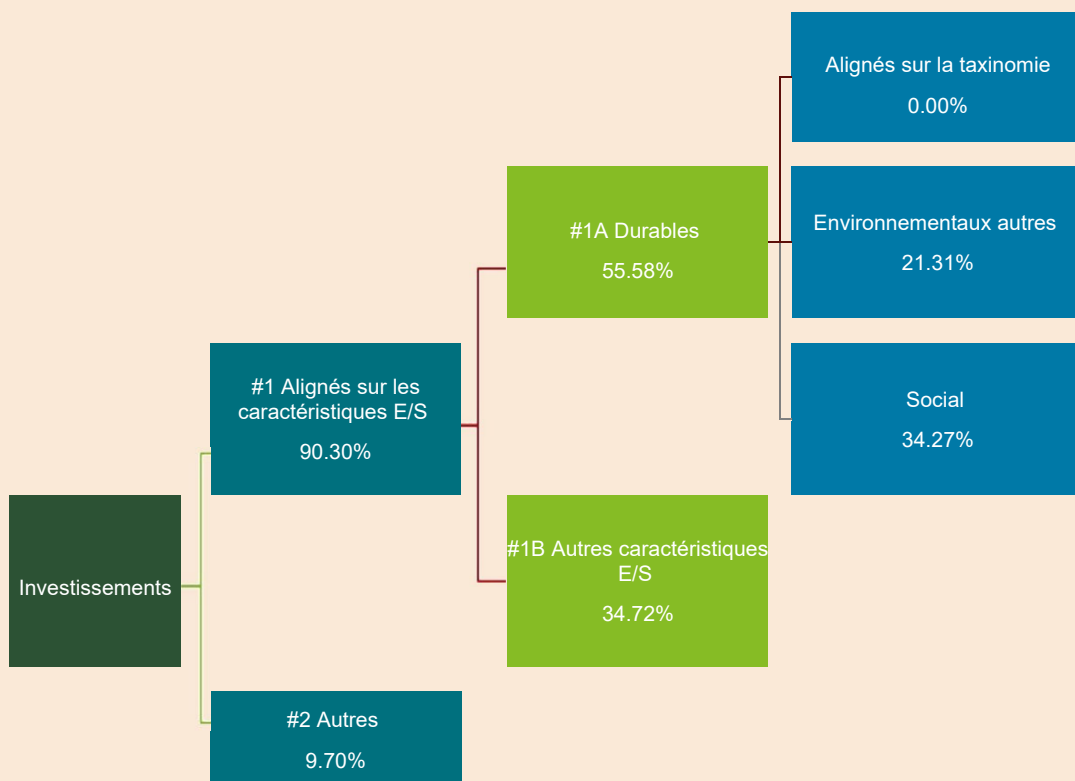
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	51.36%
Énergie et eau	6.01%
Industrie pharmaceutique	4.77%
Télécommunication	3.39%
Électronique et semi-conducteurs	2.55%
Articles de bureaux et ordinateurs	2.24%
Immobilier	1.83%
Électrotechnique	1.75%
Biotechnologie	1.72%
Soins de santé	1.71%
Tabac et boissons alcoolisées	1.48%
Distribution, commerce de détail	1.35%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.22%
Construction de machines et appareils	1.16%
Pétrole	1.15%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



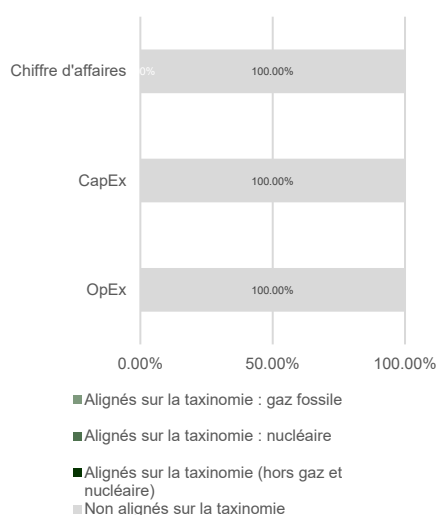
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

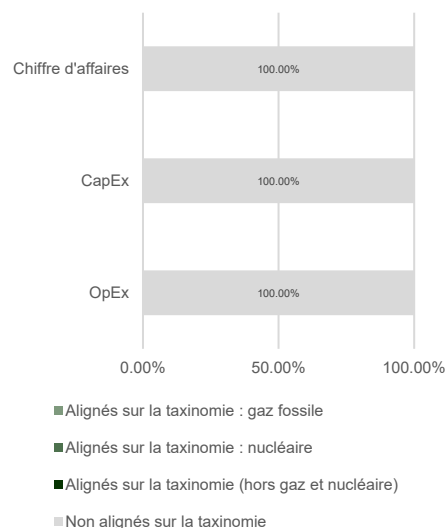
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 21,31 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2024 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 34,27 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 9,70 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 27,62 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 72,52 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.